



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V CONCEPTS ET LANGAGES

Centre de Linguistique Théorique et Appliquée

T H È S E

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline/ Spécialité : Linguistique anglaise

Présentée et soutenue par :

Stéphanie BÉLIGON

le 26 novembre 2012

**LE PRÉFIXE *UN-* EN ANGLAIS CONTEMPORAIN :
CARACTÉRISATION SÉMANTIQUE ET
RÉFÉRENTIELLE DES LEXÈMES FORMÉS.
EXEMPLE DE DEUX PARTIES DU DISCOURS :
LES VERBES ET LES ADJECTIFS**

Sous la direction de :

Monsieur Pierre COTTE

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

JURY :

Madame Catherine COLLIN

Professeur à l'Université de Nantes

Monsieur Pierre COTTE

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

Madame Martine DALMAS

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

Madame Lucie GOURNAY

Professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V CONCEPTS ET LANGAGES

Centre de Linguistique Théorique et Appliquée
28, rue Serpente
75006 Paris

THÈSE

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Linguistique anglaise

Présentée et soutenue publiquement par :

Stéphanie BÉLIGON

le 26 novembre 2012

**LE PRÉFIXE *UN-* EN ANGLAIS CONTEMPORAIN :
CARACTÉRISATION SÉMANTIQUE ET
RÉFÉRENTIELLE DES LEXÈMES FORMÉS.
EXEMPLE DE DEUX PARTIES DU DISCOURS :
LES VERBES ET LES ADJECTIFS**

Sous la direction de :

Monsieur Pierre COTTE

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

JURY :

Madame Catherine COLLIN

Professeur à l'Université de Nantes

Monsieur Pierre COTTE

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

Madame Martine DALMAS

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

Madame Lucie GOURNAY

Professeur à l'Université Paris-Est Créteil
Val de Marne

Résumé

Cette thèse porte sur le préfixe *un-* en anglais contemporain. Elle vise à préciser le fonctionnement du préfixe dans deux parties du discours, les verbes et les adjectifs, et à déterminer quelle est la place de ce morphème dans l'économie de la négation et de l'opposition. Nous nous interrogeons sur l'unité du morphème à travers ces deux parties du discours, dans lequel il véhicule des instructions sémantiques différentes (il forme des termes qui sont les contraires ou les contradictoires de leur base, ainsi que des verbes réversatifs, privatifs et ablatifs). Par ailleurs, nous verrons que le préfixe ne se définit pas uniquement par ses instructions sémantiques : il partage celles-ci avec d'autres préfixes (*in-*, *non-*, *de-* et *dis-*). Notre objectif sera de déterminer quels sont les autres traits définitoires du préfixe. Nous nous pencherons sur la morphologie des lexèmes formés et nous nous interrogerons sur ce qui motive les prédilections morphologiques du préfixe. Nous nous intéresserons aussi aux champs lexicaux dont relèvent les lexèmes formés par *un-* car ceux-ci semblent se regrouper autour de quelques axes sémantiques privilégiés. Enfin, nous comparerons *un-* à d'autres types de négation. Cette étude empirique, qui repose sur des données recueillies dans des ouvrages lexicographiques ainsi que sur de vastes corpus tels que le *Corpus of Contemporary American English* et le *British National Corpus*, nous permettra de théoriser une approche morphologique qui nous paraisse convenir à l'étude des affixes dérivationnels et de mettre en valeur l'importance de l'aspect sémantique des lexèmes formés.

The Prefix *un-* in Contemporary English: a Semantic and Referential Characterisation.

A Study of Two Word Categories: Verbs and Adjectives

This thesis deals with the prefix *un-* in contemporary English. It aims to analyse how the prefix works in two word categories, verbs and adjectives, and to determine the characteristic features of the morpheme as a means to express negation and opposition. This prefix can fulfil various roles and convey different semantic instructions; it forms lexemes that are the antonyms or the contradictories of their bases, as well as reversative, privative and ablative verbs. Besides, *un-* is not solely defined by its semantic instructions: it shares them with other prefixes, such as *in-* and *non-* for adjectives, and *de-* and *dis-* in the case of verbs. The goal of this thesis is therefore to identify the defining features of the prefix. The morphology of the lexemes formed is analysed: *un-* tends to prefix adjectives with verbal roots, whereas the morphological constraints that apply to the *un-*-prefixation are less numerous with verbs. This thesis attempts to determine the causes of these morphological tendencies and to study the relationship between morphology and semantics. For that purpose, it deals with the lexical fields to which those lexemes belong as they appear to cluster around a few semantic axes. Furthermore, *un-* is compared with the negative adverb *not* and with the negative reversative, privative and ablative prefixes *in-*, *non-*, *dis-* and *de-*. This empirical study, relying on data collected in lexicographical works as well as on large electronic corpora such as the *Corpus of Contemporary American English* and the *British National Corpus*, tests the validity of the approach defined in the first part for the study of derivational affixes.

mots clés : morphologie préfixation sémantique négation opposition

key words: morphology prefixation semantics negation opposition

Remerciements

Je remercie Pierre Cotte d'avoir accepté de diriger cette thèse. Sa patience et sa rigueur ont permis que ce travail aboutisse.

Je tiens également à manifester ma reconnaissance aux universités Paris-Sorbonne et Paris-Est Créteil Val de Marne qui m'ont accueillie pendant la préparation de cette thèse : j'y ai trouvé un environnement très favorable à mes recherches et des équipes qui m'ont prodigué conseils, aide et soutien.

Je remercie Catherine Collin, Martine Dalmas et Lucie Gournay d'avoir eu la gentillesse d'accepter de faire partie de mon jury.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à ma famille et à mes amis, notamment à mes compagnes de thèse Maialen Marín Lacarta et Myriam Joël-Lauf, pour m'avoir supportée avec bienveillance et affection pendant ces quelques années.

Table des matières

Liste des figures.....	14
Liste des tableaux.....	14
INTRODUCTION.....	15
PREMIÈRE PARTIE	
Préliminaires théoriques. Le préfixe <i>un-</i> , la négation, l'opposition et la création lexicale.....	19
Chapitre I	
Le préfixe <i>un-</i> et la préfixation négative, privative, ablative et réversative en anglais contemporain.....	21
1. <i>Un-</i> et les préfixes négatifs	22
2. <i>Un-</i> et les préfixes réversatifs, privatifs et ablatifs	26
3. <i>Un-</i> : état des lieux	26
Chapitre II. <i>Un-</i> et la négation.....	33
1. Asymétrie entre négation et affirmation : Bergson (1907) (cf. texte en annexe)	33
1.1. La négation comme « jugement sur un jugement »	34
1.2. Incomplétude de la négation	35
1.3. Négation et perception	35
2. Une asymétrie contestable ?.....	36
3. Approches pragmatiques de la négation	37
3.1. Négations descriptive et métalinguistique : Ducrot (1991).....	37
3.2. Nølke (1993)	38
3.2.1. Négation et polyphonie	38
3.2.2. Contextes favorisant une lecture descriptive de la négation.....	39
4. Culioli (1991) et les opérations de négation(s)	40
5. <i>Un-</i> dans l'économie de la négation.....	44
5.1. Théorie de la dénomination : désignation et présupposé ontologique.....	44
5.1.1. Dénomination et fixation	45
5.1.2. Présupposé ontologique	46

5.1.3. Désignation et consensus social.....	47
5.2. Négation et positivité	48
5.2.1. La loi d'obversion	48
5.2.2. Négation lexicale et négation syntaxique : Klima (1964).....	49
5.2.3. <i>Un-</i> et la négation polémique	50
5.3. D'un modèle syntaxique à un modèle lexical	51
5.4. Conclusion.....	51
Chapitre III. <i>Un-</i> et l'opposition.....	53
1. Définitions.....	53
1.1. Aristote : Contraires médiats et immédiats, négations interne et externe	53
1.2. Complémentaires et contraires	54
1.2.1. Présentation.....	54
1.2.2. Continuité entre antonymie et complémentarité	56
1.3. Opposition et parties du discours	57
2. Dissymétrie entre les notions opposées	58
2.1. Rôle de la perception.....	58
2.2. Autres facteurs	59
3. Conclusion	61
Chapitre IV. Approche morphologique de la préfixation par <i>un-</i>	63
1. Nécessité d'une approche morphologique spécifique.....	63
2. Corbin (1991) : un modèle associativiste.....	65
3. Instructions sémantiques.....	68
3.1. Instruction et description.....	68
3.2. La polysémie apparente des préfixes : exemple du préfixe <i>dé(s)-</i>	69
3.3. Sémantisme des préfixes : airs de famille, prototype et périphérie.....	70
4. Application des « Règles de Construction de Mots » (RCM)	73
5. Hamawand (2009) : préfixes et participants impliqués	79
6. Rapport au réel.....	80
6.1. Riddle (1985) : exemple du couple <i>-ity/-ness</i>	80
6.2. Morphologie et épistémologie : le couple <i>-y/-ous</i>	82
6.3. Cas des préfixes négatifs.....	84
7. Les mots construits : autonomes ou dépendants ?	85

7.1. Unité du lexème	85
7.2. Degrés de lexicalisation	86
8. Conclusion	87
DEUXIEME PARTIE	89
Étude du préfixe <i>un-</i> dans deux parties du discours : les verbes et les adjectifs..	89
Chapitre V. <i>Un-</i> et les verbes : préfixe réversatif, privatif et ablatif	91
1. Présentation des verbes étudiés.....	92
2. Valeurs de <i>un-</i> dans le domaine verbal	111
2.1. Privativité, réversativité, ablativité	111
2.2. Des bases différentes pour des sens différents ?	112
3. Classification tripartite des verbes préfixés par <i>un-</i>	113
3.1. Des distinctions superflues ?	115
3.2. Une distinction codée linguistiquement ?	116
4. Bases compatibles avec <i>un-</i>	120
4.1. Cruse (1979) et ses trois critères	120
4.2. Muller (1990) : le préfixe <i>dé-</i> et la rupture d'un lien	121
4.3. Gerhard (1998b) : <i>dé(s)-</i> et l'éloignement.....	123
5. <i>Un-</i> et états initiaux	124
5.1. Un état stable	125
5.2. <i>X</i> et <i>unX</i> : restrictions sémantiques des verbes préfixés.....	125
6. Classement sémantique	130
7. <i>Un-</i> et néologismes	149
7.1. Méthodologie	150
7.2. Types de bases.....	151
7.3. Dépendance contextuelle de ces verbes	152
7.4. Des formations synthétiques	153
7.5. Symétrie	153
7.6. Retour à un état antérieur	154
7.7. Nouveauté du référent	155
7.8. Télécité.....	155
7.9. Réversibilité	156
7.10. Les néologismes : bilan	158

8. Comparaison avec d'autres préfixes négatifs : un-, dis- et de-	159
8.1 <i>Dis-</i>	160
8.1.1. Valeurs de <i>dis-</i>	160
8.1.2. Liste des verbes étudiés	161
8.1.3. Typologie sémantique	177
8.1.4. Champs sémantiques des verbes préfixés par <i>dis-</i>	178
8.1.5. <i>Dis-</i> : bilan	188
8.2. Typologie des verbes en <i>de-</i>	190
8.3. Bilan : paramètres différenciant les trois préfixes	218
8.3.1. Actants impliqués	218
8.3.2. Des types de procès différents	221
9. Représentation du préfixe un-	221
9.1. Une instruction sémantique unique	221
9.2. ...qui s'adapte à la base	222
9.3. Cas des verbes réversatifs	223
9.4. Observation et distanciation	224
10. Conclusion	224
 Chapitre VI. <i>Un-</i> et les adjectifs	229
1. Présentation du corpus	230
2. Un- et not	234
2.1. Construction des énoncés en <i>not</i>	236
2.2. Ecart entre <i>un-</i> et <i>not</i>	238
2.2.1. La négation comme processus et aboutissement	238
2.2.2. <i>Un-</i> : un aboutissement sans mouvement	239
2.2.3. Polarité positive	241
2.2.4. Fonctions des adjectifs préfixés	241
2.2.5. Détermination et dérivation	242
2.2.6. Portée de la négation	243
2.2.7. Négation métalinguistique	243
2.2.8. Corollaires sémantiques et référentiels de cette opposition	243
2.2.8.1. « Lexical gaps »	244
2.2.8.2. Contraires et complémentaires	244
2.2.8.3. Sélection d'un sens de la base	246

2.2.8.4. Exemple : <i>easy</i> / « not easy »/ <i>uneasy</i>	246
2.2.8.5. Exemple : <i>well</i> / « not well »/ <i>unwell</i>	247
2.2.8.6. Focalisation sur l'objet qualifié	250
2.2.8.6.1. Exemple : <i>unable</i> /« not able »	250
2.2.8.6.2. Exemple de <i>uninvolved</i>	252
2.3. <i>Un-</i> et <i>not</i> : bilan	253
3. Morphologie et syntaxe des adjectifs préfixés par <i>un-</i>	253
3.1. Formes en <i>-ed</i>	254
3.1.1. Similitudes avec <i>not</i>	257
3.1.2. Champs sémantiques de ces formes.....	258
3.1.3. Genèse des formes <i>unXed</i>	264
3.1.4. Observabilité et temporalité	267
3.1.5. Des constructions particulières : les emplois adverbiaux	269
3.1.6 Les constructions « leave O <i>unXed</i> » et « go <i>unXed</i> »	270
3.1.7. Adjectifs en <i>unXed</i> : bilan.....	271
3.2. La forme <i>unXable</i>	272
3.2.1. Champs sémantiques privilégiés.....	272
3.2.2. « Complément d'agent »	276
3.2.3. La construction « <i>unXable for S to + inf</i> »	291
3.2.4. Les formes en <i>unXable</i> : bilan	293
3.3. La forme <i>unXing</i>	293
3.3.1. Champs sémantiques des adjectifs en <i>unXing</i>	299
3.3.2. Genèse des formes <i>unXing</i>	300
3.3.3. Lexicalisation et sens compositionnel	301
3.3.4. Synthèse des caractéristique de ces formes	303
3.4. Les adjectifs à base verbale : bilan.....	306
4. Champs sémantiques des adjectifs préfixés par <i>un-</i>	307
4.1. Champs lexicaux exclus	307
4.2. Champs sémantiques fréquents	309
4.3. <i>Un-</i> et attentes	311
4.3.1. Cruse (1986).....	311
4.3.2. Actions prototypiques	315
4.3.3. Adjectifs épistémiques	316
4.4 « Etats intérieurs ».....	320

4.5. Evaluation négative ?	324
4.6. Retour sur les adjectifs excluant <i>un-</i>	328
4.7. Sémantismes des adjectifs préfixés par <i>un-</i> : bilan	331
5. <i>Un-</i> et les autres préfixes négatifs	332
5.1. Les préfixes <i>un-</i> et <i>in-</i>	333
5.1.1. <i>Un-</i> et <i>in-</i> en diachronie	333
5.1.2. Lexèmes étudiés	335
5.1.3. Des distributions différentes	337
5.1.3.1. Approches formelles	337
5.1.3.2. Approches sémantiques	339
5.1.4. Doublets	342
5.1.4.1. Des synonymes ?	342
5.1.4.2. Des formations identiques	344
5.1.5. Parties du discours	349
5.1.6. Bilan	350
5.2. <i>Un-</i> et <i>non-</i>	350
5.3. Bilan de la comparaison entre les affixes <i>un-</i> , <i>in-</i> et <i>non(-)</i>	354
6. Représentation du préfixe	355
6.1. Une instruction sémantique unique pour tous les préfixes négatifs ?	355
6.2. Contraires et complémentaires	356
6.3. Matérialisation de l'absence	358
6.4. Bilan	358
7. Conclusion	359
 Chapitre VII. <i>Un-</i> : un ou des préfixes ?	361
1. Des origines et des sens différents	361
2. Tentatives d'unification : Marchand (1960), Maynor (1979) et Andrews (1986)	362
3. Caractéristique communes	364
3.1. Repère et éloignement	364
3.1.1. Repère et verbes en <i>un-</i>	365
3.1.2. Adjectifs et éloignement	366
3.2. Un référent positif	367
4. Représentation unifiée du préfixe	368

5. Conclusion	369
CONCLUSION	371
ANNEXE. Extrait de Bergson [1907] 2007	375
BIBLIOGRAPHIE.....	383
Index des noms d’auteurs.....	397

Liste des figures

Figure 1. L'opération construite de négation	43
Figure 2. Représentation du préfixe <i>un-</i> selon Hamawand (2009)	73
Figure 3. Fonctionnement de <i>un-</i> comme préfixe privatif, réversatif et ablatif.....	226
Figure 4. Domaine notionnel et négation.....	365
Figure 5. Représentation du préfixe <i>un-</i>	369

Liste des tableaux

Table 1. Significations des verbes préfixés par <i>un-</i>	149
Table 2. Néologismes et verbes « classiques »	159
Table 3. Significations des verbes préfixés par <i>dis-</i>	190
Table 4. Significations des verbes préfixés par <i>de-</i>	218
Table 5. Synthèse des valeurs et des champs sémantiques des verbes formés par les préfixes <i>un-</i> , <i>dis-</i> et <i>de-</i>	227
Table 6. Distribution des préfixes en fonction de leurs valeurs sémantiques.....	228
Table 7. Champs sémantiques des formes <i>unXed</i>	264
Table 8. Fréquence des « compléments d'agent » avec les formes <i>unable</i>	282
Table 9. Fréquences des « compléments d'agent » avec les formes <i>unXed</i>	290
Table 10. Scalarité des adjectifs <i>unXing</i>	296
Table 11. Opposés des formes <i>unXing</i>	298
Table 12. Typologie des formes <i>unXing</i>	305
Table 13. Collocations les plus fréquentes de <i>unreadable</i> et <i>readable</i> en tant qu'épithètes.....	347
Table 14. Collocations les plus fréquentes de <i>intolerable</i> et <i>unbearable</i> employés comme épithètes.....	349

INTRODUCTION

Le préfixe anglais *un-* est le sujet de nombreux travaux, de la part d'auteurs majeurs comme Jespersen (1917), Zimmer (1964), Marchand (1966, 1974) ou Horn (1988, 1989, 2002), pour ne citer que quelques-uns des plus connus. Préfixe polyvalent, très courant et encore aujourd'hui productif, il attire l'attention des linguistes qui s'interrogent sur son sens, c'est-à-dire sur ses valeurs, sur la morphologie et le sémantisme des lexèmes qu'il forme et sur les bases qu'il sélectionne ou qui le sélectionnent.

Jespersen (1917), Zimmer (1964) mais également Funk (1971, 1986) et Horn (2002) s'intéressent aux adjectifs formés au moyen de ce morphème. *Un-* est en effet très fréquent avec ce type de lexèmes, mais il n'est pas compatible avec toute base adjectivale. Ces auteurs cherchent à identifier à quelles « règles » obéit sa productivité. D'autre part, de nombreuses études portent sur certaines formes d'adjectifs particulièrement fréquentes, notamment les formes en *-ed* et *-able*, comme celle de Dierickx (1991) ou Siegel (1973). En français, les adjectifs préfixés par *in-* font l'objet des travaux d'Anscombe (1994), Dal *et al.* (2007), Gaatone (1987) ou encore Huot (2007).

Par ailleurs, un autre volet de l'étude du préfixe porte sur les verbes préfixés : dans le domaine verbal, *un-* semble pouvoir véhiculer les valeurs de réversativité, privativité et ablativité. Les études portant sur ce préfixe, comme celles de Funk (1990) et Horn (1988), cherchent ce qui fait l'unité de ce préfixe, comment ses différentes valeurs s'articulent et quels sont les types de lexèmes formés, d'un point de vue morphologique et sémantique. Amiot (2008), Boons (1984), Gary-Prieur (1976), Gerhard-Krait (1998, 2000, 2001) et Muller (1990) traitent des mêmes questions au sujet du préfixe *dé(s)-* en français.

La troisième problématique associée au préfixe *un-* est celle de son unité à travers ces différents usages : c'est ce qu'étudient Maynor (1979) et Horn (1989, 2002).

Enfin, Andrews (1986), Jespersen (1917) comparent les différents préfixes négatifs de l'anglais et Tottie (1980) confrontent la négation par *un-* à la négation par « not ».

Cette littérature riche permet de mieux connaître le fonctionnement du préfixe,

d'identifier les tendances morphologiques et sémantiques des lexèmes formés et constitue une précieuse source d'information sur *un-*. Par ailleurs, il nous paraît intéressant d'intégrer à notre bilan des travaux portant sur le français dans la mesure où un certain nombre de tendances caractérisant *in-* et *dé(s)* semblent valoir également pour notre morphème- : là encore, les études portant sur ces morphèmes sont d'une grande aide pour comprendre notre préfixe.

Ces recherches portent sur des aspects très variés du fonctionnement du morphème, malgré tout, il nous semble que le chapitre sur ce morphème n'est pas clos et qu'il mérite d'autres investigations. En effet, les explications les plus fréquentes concernant la distribution de *un-* nous paraissent intéressantes et correspondent souvent à une description très juste du fonctionnement du morphème, toutefois, il nous semble que d'autres facteurs méritent d'être pris en considération. Nous pensons plus spécifiquement que les études centrées sur les types sémantiques des lexèmes formés sont encore lacunaires et il nous paraît nécessaire de les compléter. De plus, les analyses portant sur l'unité du préfixe sont assez peu nombreuses et méritent des approfondissements.

C'est à ces tâches que nous voulons contribuer avec cette thèse, dans laquelle nous ferons le bilan des travaux antérieurs, que nous placerons dans une perspective unificatrice et sémantique. Nous reprendrons les études de nos prédécesseurs et les mettrons à l'épreuve de larges corpus, en particulier du *Corpus of Contemporary American English*, et nous intéresserons au rôle de *un-* dans les verbes et dans les adjectifs. Le choix de ces deux catégories, à l'exclusion des substantifs et des adverbes, tient à ce que la grande majorité des lexèmes appartenant à ces deux dernières parties du discours dérivent de verbes et d'adjectifs, c'est donc dans ces deux catégories-ci que le fonctionnement de *un-* est le plus révélateur. Nous espérons que notre contribution permettra d'approfondir la connaissance du préfixe en ce que nous tâcherons d'unifier l'aspect morphologique et sémantique des lexèmes formés. Nous aurons également pour objectif, dans chacune des parties du discours étudiées, de cerner en quoi *un-* se distingue des autres préfixes et de déterminer ainsi ce qui fait sa singularité. Enfin, nous chercherons à voir ce qui fait l'unité du préfixe dans ses divers usages. Notre étude du préfixe se veut globale et visera à déterminer comment les divers aspects de son fonctionnement sont liés les uns aux autres.

Cette thèse se constitue de deux parties. Notre première partie pose les jalons de

notre étude. Dans le chapitre introductif, nous présenterons le préfixe et les lexèmes dans lesquels il apparaît en fonction des parties du discours dont il relève. Nous ferons également une synthèse sur les hypothèses qui ont été formulées sur *un-*, ses valeurs, les lexèmes qu'il préfixe et sa place dans l'économie de la négation.

Dans le second chapitre, nous insisterons davantage sur les propriétés de l'expression de la négation qui nous semblent pertinentes dans l'étude de notre préfixe. Nous évoquerons des approches logiques, philosophiques et linguistiques qui défendent, à la suite de Bergson (1907) la thèse de la secondarité de la négation : celle-ci serait une opération secondaire en ce qu'elle succède à l'affirmation. Nous verrons dans quelle mesure cette hypothèse se défend et essaierons de déterminer ce qu'il en est dans le cas des emplois de *un-* en tant que préfixe négatif. Dans ce chapitre, nous décrirons également quelques-unes des différences frappantes entre la négation syntaxique, formulée au moyen de l'adverbe « not », et notre préfixe.

Dans notre troisième chapitre, nous présenterons l'expression de l'opposition, dont relèvent les mots formés à l'aide de *un-*, puisque le préfixe exprime, dans la majorité des cas, une opposition entre le lexème qu'il forme et la base de ce lexème. Nous présenterons les diverses formes d'opposition et traiterons des liens qui les unissent les uns aux autres.

Dans le quatrième chapitre, nous tenterons de définir un modèle morphologique adapté à l'étude des propriétés de *un-* et des lexèmes formés. Plusieurs perspectives nous paraissent fructueuses et à même d'éclairer les divers aspects du fonctionnement du préfixe. Nous nous servirons des modèles de Corbin (1991), Hamawand (2009), des travaux de Riddle (1985) et de Bottineau (2003).

La deuxième partie, scindée en trois chapitres, se constitue de l'analyse du préfixe dans les parties du discours dans lesquelles il apparaît le plus fréquemment : nous étudierons d'abord, dans le cinquième chapitre, le morphème en tant que préfixe réversatif, privatif et ablatif tel qu'il apparaît dans les verbes. Nous étudierons ses valeurs et les liens qu'elles entretiennent entre elles. Nous nous intéresserons également aux bases sélectionnées par *un-* et au sémantisme des verbes formés. Nous soutiendrons l'idée que ces lexèmes, bien que relativement nombreux, se regroupent autour de quelques grands axes sémantiques, comme si certaines significations « attiraient » le préfixe. Nous chercherons également en quoi se distingue *un-* des autres préfixes réversatifs, privatifs et/ou ablatifs que sont *de-* et *dis-*.

Le chapitre VI traitera des adjectifs, de loin la catégorie dans lequel *un-* est le plus courant. Comme pour les verbes, nous étudierons les particularités sémantiques et référentielles de ces adjectifs. Nous nous intéresserons aux types morphologiques les plus fréquents d'adjectifs formés à l'aide du préfixe, c'est-à-dire aux lexèmes qui s'apparentent à des participes passés (*unexpected, unheard, etc.*), aux adjectifs suffixés par *-able* (*unbelievable, unfathomable, etc.*) et par *-ing* (*uncomprehending, unreasoning, etc.*). Nous étudierons ces formes, leurs caractéristiques morphologiques, sémantiques et syntaxiques et tenterons d'apporter une explication à la prédilection du préfixe pour ces lexèmes. Nous chercherons d'autre part à étudier la continuité sémantique entre ces lexèmes et les autres adjectifs préfixés par *un-*. Enfin, nous confronterons *un-* aux préfixes négatifs *in-* et *non-*, particulièrement fréquents dans le domaine adjectival.

Ces deux chapitres correspondent à l'étude empirique du morphème. Elle nous conduira au dernier chapitre, qui répond au quatrième : nous appliquerons à notre morphème le cadre morphologique établi dans la première partie et tenterons de donner une représentation unifiée du préfixe à travers les divers emplois examinés.

PREMIÈRE PARTIE

**Préliminaires théoriques. Le préfixe *un-*, la négation,
l'opposition et la création lexicale**

Chapitre I

Le préfixe *un-* et la préfixation négative, privative, ablative et réversative en anglais contemporain

Un- est un affixe dérivationnel : il permet de former un nouveau lexème à partir d'une base lexicale. Quirk *et al.* (1985) rappellent qu'il existe divers procédés de formation des mots : l'affixation, qui comprend elle-même la préfixation et la suffixation, ainsi que la conversion et la composition :

There are four main types of word-formation, the first two of which can be referred to as 'affixation':

[A] PREFIXATION: putting a word in front of the base, sometimes with, but more usually without, a change of word class; eg : *pre + determine* [...]

[B] SUFFIXATION: putting a suffix after the base, sometimes without, but more usually with, a change of word class; eg: *friend + less* [...]

[C] CONVERSION: assigning the base to a different word class with no change of form; eg : *(we shall) carpet (the room)* – verb from noun [...]

[D] COMPOUNDING: adding one base to another, such that usually the one placed in front in some sense subcategorizes the one that follows; eg: *blackbid, armchair, bottle-feed* [...].¹

Ces divers processus de formation ont pour points communs de ne pas être infiniment productifs. Ainsi,

[a] rule of word-formation usually differs from a syntactic rule in one important respect: it is of limited productivity, in the sense that not all words which result from the application of the rule are acceptable; they are freely acceptable only when they have gained an institutional currency in the language.²

La question de la productivité est centrale dans l'étude d'un morphème : déterminer quelles sont les règles qui fixent la productivité d'un affixe permet de comprendre son fonctionnement. Nous nous limiterons dans les pages qui suivent à

¹ Quirk *et al.* (1985 : 1520).

² *id.* p.1522.

traiter de l’affixation et poserons les jalons qui nous serviront dans l’étude des préfixes négatifs.

1. *Un-* et les préfixes négatifs

Un- compte parmi les préfixes négatifs, au même titre que *a-*, *in-*, *dis-* ou *non-*. Selon Quirk *et al.* (1985), « UN- ‘not’, ‘the converse of’ [...], combines fairly freely with adjectives and participles; eg: *unfair*, *unwise*, *unforgettable*, *unassuming*, *unexpected*. »³ Par ailleurs, le préfixe forme également des verbes, comme *de-* ou *dis-* et a alors une valeur reversative, privative ou ablativ. Huddleston et Pullum (2002) parlent de « reversal » et de « removal » (le second inclut les verbes privatifs et ablatifs) et expliquent, pour ce qui est de la première catégorie :

In general, the effect of adding the reversative prefix is to indicate that the affected entity returns to the state obtaining before the process expressed in the base verb took place: to unlock a gate, for example, is to return it to the state it was in before it was locked.⁴

Les exemples qu’ils donnent sont les suivants : « *unbutton*, *unclamp*, *undress*, *unfasten*, *unfreeze*, *unfurl*, *unlock*, *unstick*, *untie* »⁵.

Dans le cas relevant du domaine « removal », un élément est séparé d’un autre. On peut ici distinguer les verbes privatifs, qui dénotent la séparation de deux éléments en contact, et les verbes ablatifs, qui dénotent l’éloignement d’une entité par rapport à un lieu. Huddleston et Pullum (2002) citent *unfrock*, *unharness*, *unhook*, *unhorse*, *unhouse*, *unmask*⁶ et ils signalent la continuité entre réversatifs et privatifs : « There is a clear connection between this sense and the last: for example, unharnessing a horse can be thought of as removing the harness from it or as reversing the process of harnessing it. »⁷

Nous distinguerons ici la négation « au sens strict » (« not », « the converse of ») de la négation « au sens large », qui inclut la première, mais aussi les valeurs privative, réversative et ablativ.

³ Quirk *et al.* (1985 : 1540).

⁴ Huddleston & Pullum (2002 : 1689).

⁵ *ibid.*

⁶ *id.* p.1689-1690.

⁷ *id.*, p.1690.

On le voit, *un-* peut remplir plusieurs fonctions, qu'il partage avec d'autres affixes. Pour mieux comprendre ce qui le singularise, examinons en quoi il diffère de ces morphèmes. Revenons d'abord sur les préfixes négatifs que sont *a-*, *dis-*, *in-* et *non-*. Quirk *et al.* rappellent quelques-unes de leurs propriétés :

,A- [...] 'lacking in', 'lack of', combines with adjectives, as in *amoral*, *asexual*, *anhydrous*, and is found in some nouns (eg: *anarchy*). Chiefly used in learned and scientific lexicon. [...]

DIS- [...] 'not', 'the converse of', combines with open-class items including verbs: eg: *disobey*, *disloyal(ly)*, *disorder* (n), *disuse* (n), *disunity*, *discontent* (n).

IN- (and variants IL- before /l/, IM- before labials, IR- before /r/) 'not', 'the converse of', combines with adjectives of French and Latin origin, and is less common than *un-* ; eg : *incomplete*. [...]

,NON- 'not', combines (usually hyphenated) with nouns, adjectives, and open-class adverbs: eg : *non-smoker*; *non-perishable*; *non-trivially*.⁸

Ces préfixes peuvent souvent se paraphraser par des formulations similaires (d'après les auteurs, « the converse of » paraît convenir à *dis-*, *in-* et *un-*), en revanche, ils ont des bases de prédilection différentes : les termes formés au moyen de *a-*, par exemple, ont fréquemment une coloration scientifique, *un-* préfixe des adjectifs et des participes alors que *in-* se combine plutôt avec des adjectifs d'origine latine ou française. Quirk *et al.* signalent également que « [o]f these prefixes, *un-* is by far the most productive »⁹. Le décompte des lexèmes préfixés par ces morphèmes dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* confirme ces données¹⁰ : l'ouvrage répertorie 575 adjectifs préfixés par *un-*, 242 par *in-* et ses variantes (*il-*, *im-*, *in-* et *ir-*), 54 par *dis-* et 38 par *non-*. Nous ne tiendrons pas compte par la suite de *a-* dans la mesure où il forme avant tout des termes techniques.

In- et *un-* sont souvent mis en parallèle. Selon Marchand (1960),

⁸ Quirk *et al.* (1985 : 1540).

⁹ *ibid.*

¹⁰ Le choix de ce dictionnaire tient au nombre d'entrées (183 500), à sa simplicité d'utilisation (des antonymes et synonymes sont indiqués, ce qui facilite la comparaison entre termes proches ou opposés), et à son actualité (cet ouvrage vise à répertorier les lexèmes en usage, par opposition à l'*Oxford English Dictionary*, par exemple : ceci facilite notre étude du préfixe en anglais contemporain). Pour tous les préfixes, les chiffres que nous indiquons renvoient aux lexèmes dans lesquels le préfixe est identifiable comme négatif, réversatif, privatif ou ablatif, c'est-à-dire à ceux dont la base est elle-même identifiable et avec laquelle le lexème préfixé est en opposition. Nous éliminons donc de nos décomptes des termes tels que *immense*, par exemple, car si le préfixe latin *in-* est identifiable, **mense* ne correspond pas à une base identifiable en anglais contemporain. Nous ne tiendrons pas non plus compte de lexèmes tels que *impassive*, *passive* et *impassive* n'étant pas des antonymes.

On the whole, the difference between *in-* and *un-* is that the latter is the regular negative prefix with adjs belonging to the common vocabulary of the languages and accordingly stresses more strongly the derivative character of the negated adj. The prf. *in-*, however, can only claim a restricted sphere: it forms learned, chiefly scientific, words and therefore has morphemic value with those speakers only who are acquainted with Latin and French.¹¹

In- préfixe fréquemment des bases latines, alors que les occurrences de *un-* sont moins restreintes morphologiquement, on observe ainsi les oppositions suivantes : *illegal/unlawful*, *immobile/unmoving*, *incapable/unable*, *insalubrious/unsound*, *invincible/unbeatable*, etc. De plus, Huddleston et Pullum (2002) observent que « [t]he prefix *in-* attaches more readily to nouns than does *un-*, so that we have contrasts such as *unjust* vs *injustice*, *unequal* vs *inequality*. »¹² De fait, alors que les adjectifs préfixés par *un-* sont plus nombreux que les adjectifs préfixés par *in-*, celui-ci préfixe davantage de substantifs (125 dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*) que *un-* (48 lexèmes). Par ailleurs, la plupart des noms en *un-* dérivent d'adjectifs et sont formés à l'aide des préfixes *-ness* ou *-ity* (*unavailability*, *unawareness*, *uncertainty*, *unconsciousness*, etc.).

Les mêmes auteurs opposent *un-* et *non-* :

Non- differs from *un-* in frequently expressing a binary contrast (without gradability) rather than the opposite end of a scale: eg: *non-scientific* (?*rather non-scientific) is distinct from (rather) *unscientific* [...].¹³

Ils constatent également que *non-* est plus productif avec les substantifs que les autres préfixes négatifs et ajoutent :

In- and *un-* (in its negative, as opposed to reversal, sense) attach primarily to adjectives – and are then found also in many nouns derived from those adjectives (*illegality*, *unfairness*). Only relatively rarely do they attach directly to nouns. An example for *in-* (in the bilabial alternant) is *imbalance*; for *un-* we find *unease*, *unemployment*, *unperson*, *unrest*; cf. also for *dis-* the recent term *disinformation*. Much the most productive negative prefix for nouns is *non-*. It is especially used with nouns denoting persons (*non-member*, *non-resident*, *non-student*, *non-subscriber*) and with nouns derived from verbs

¹¹ Marchand (1960 : 121).

¹² Huddleston & Pullum (2002 : 1688).

¹³ Quirk *et al.* (1985 : 1540).

(*non-adherence, non-payment, non-performance, non-recognition*).¹⁴

Les données recueillies dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* incitent à nuancer ces propos : les substantifs préfixés par *non-* sont au nombre de 27 seulement, toutefois, ce chiffre est important si on le compare aux 46 adjectifs préfixés par *non-*.

Enfin, Huddleston et Pullum observent que certaines bases sont compatibles avec plusieurs préfixes négatifs et que le sémantisme des lexèmes formés diffère :

In some cases, different prefixes attached to the same base yield different meanings. *Non-human*, for example, means simply “not human”, whereas *inhuman* means “cruel, brutal”. *Amoral* means “without moral principles, unconcerned with morals”, while *immoral* means “morally wrong”. *Unsatisfied* means “not satisfied, unfulfilled” and characteristically applies to abstract entities (*Their need for guidance remained unsatisfied*); *dissatisfied* generally applies to humans, with meaning “discontented” (*He remained thoroughly dissatisfied with his job*).¹⁵

Si, selon ces auteurs, « most of the distinctions given above are lexicalised, and in principle unpredictable », la distinction entre *un-* et *non-* paraît plus systématique :

We have such contrasts as *non-repeatable* (“cannot be repeated”) vs *unrepeatable* (which can also mean “too foul to repeat”), *nonproductive* (“not productive”) vs *unproductive* (also “fruitless”), *non-professional* (“not professional”) vs *unprofessional* (also “unbecoming for a member of the profession”). The forms with *non-* are emotively neutral and non-gradable, while those with *un-* have a wider range of meaning, so that they may convey criticism and gradability (allowing them to take such degree modifiers as *very, extremely, etc.*).¹⁶

Cette rapide présentation met en évidence que les préfixes peuvent partager les mêmes instructions sémantiques, mais qu'ils se distinguent en revanche par les bases qu'ils affixent. Par ailleurs, une valeur logique identique peut donner lieu à des lexèmes aux connotations différentes, ainsi qu'en témoignent *un-* et *non-*. Qu'en est-il des préfixes réversatifs, privatifs et ablatifs ?

¹⁴ Huddleston & Pullum (2002 : 1689).

¹⁵ *id.* p.1688.

¹⁶ *id.* p.1689.

2. *Un-* et les préfixes réversatifs, privatifs et ablatifs

Là encore, on peut noter des différences morphologiques quant aux lexèmes formés. Huddleston et Pullum (2002) donnent les exemples des réversatifs *disaffiliate*, *disconnect*, *disengage*, *disentangle*, *disentwine*, *disestablish* et *disunite* pour *dis-* et *decentralize*, *declassify*, *de-emphasize*, *de-militarize*, *desegregate* ou encore *desensitize* pour *de-*.¹⁷ Pour ce qui est des privatifs, citons *deforest*, *defrock*, *defrost*, *degrease*, *delouse* et *disambiguate*, *disarm*, *disillusion*, *dismast*, *disrobe*¹⁸. Enfin, *displane* et *dethrone* sont deux exemples d'ablatifs. Ils remarquent que « [*d*]e- is used productively with verbal bases ending in -ate, -ify, and especially -ise, while *dis-* is generally selected before -en »¹⁹, alors que *un-* ne connaît apparemment pas les mêmes restrictions. L'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* relève 50 verbes préfixés par *un-*, 78 par *dis-* et 72 par *de-*.

Cette revue du domaine de l'affixation négative met en évidence quelques-unes des singularités des préfixes : si plusieurs morphèmes peuvent avoir le même « sens », les types de bases qu'ils affixent se distinguent. Par ailleurs, deux caractéristiques de *un-* se dégagent : d'une part, sa productivité. Il apparaît en effet dans des lexèmes très nombreux : nous relevons dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* 782 lexèmes formés à l'aide de *un-* toute catégories confondues (adjectifs, substantifs, verbes et adverbes), alors que *in-* en préfixe 490, *dis-* 220, *de-* 123 et *non-* 73. D'autre part, la polyvalence de *un-* est une autre de ses caractéristiques marquantes : en dehors de *dis-*, les affixes cités se spécialisent soit dans l'expression de la négation proprement dite (*a-*, *in-* et *non-*) soit dans le domaine du privatif, du réversatif et de l'ablatif (*de-*).

Après avoir situé *un-* dans le champ des préfixes négatifs, rappelons maintenant les problématiques qu'il soulève.

3. *Un-* : état des lieux

Au sujet de *un-* lui-même, plusieurs questions se posent : nous avons vu qu'il se combinait surtout avec des adjectifs et, dans une moindre mesure avec des verbes et

¹⁷ *ibid.*

¹⁸ *id.* p.1689-1690.

¹⁹ *id.* p.1689.

des noms. Est-il possible de préciser davantage ? Par ailleurs, s'agit-il dans tous ces cas-là d'un seul et même préfixe ou de plusieurs morphèmes homonymes ?

L'*Oxford English Dictionary* note que le préfixe semble privilégier certains types morphologiques dans sa sélection des bases adjectivales :

There is [...] considerable restriction in the use of *un-* with short simple adjectives of native origin, the negative of these being naturally supplied by another simple word of an opposite signification. There is thus little or no tendency now to employ such forms as *unbroad, undeeep, unwide, unbold, unglad, ungood, unstrong, unwhole, unfew*, etc., which freely occur in the older language.²⁰

A l'inverse, « derivative forms in *-al, -ant, -ar, -ary, -ent, -ful, -ic, -ical, -ile, -ish, -ive, -ly, -ory, -ous, -y*, etc., are too numerous to be completely recorded. » On peut en effet relever, entre autres, les adjectifs suivants :

<i>unadventurous</i>	<i>unambiguous</i>	<i>unambitious</i>
<i>unglamorous</i>	<i>ungracious</i>	<i>unpretentious</i>
<i>unscrupulous</i>	<i>unselfconscious</i>	
<i>unapologetic</i>	<i>uncharacteristic</i>	<i>undemocratic</i>
<i>uneconomic</i>	<i>unhygienic</i>	<i>unpatriotic</i>
<i>unproblematic</i>	<i>unrealistic</i>	<i>unscientific</i>
<i>unattractive</i>	<i>uncommunicative</i>	<i>uncompetitive</i>
<i>uncooperative</i>	<i>undemonstrative</i>	<i>unimaginative</i>
<i>unimpressive</i>	<i>uninformative</i>	<i>unobtrusive</i>
<i>unproductive</i>	<i>unrepresentative</i>	<i>unresponsive</i>
<i>unconditional</i>	<i>uncongenial</i>	<i>unconstitutional</i>
<i>uncontroversial</i>	<i>unconventional</i>	<i>uncritical</i>
<i>uneconomical</i>	<i>unemotional</i>	<i>unequivocal</i>
<i>unethical</i>	<i>unexceptional</i>	<i>ungrammatical</i>

²⁰ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/208915?rskey=97x86T&result=3&isAdvanced=false#eid> (consulté le 4 décembre 2008).

<i>unintentional</i>	<i>unmusical</i>	<i>unnatural</i>
<i>unofficial</i>	<i>unprofessional</i>	<i>unseasonal</i>
<i>unsentimental</i>		
<i>uneventful</i>	<i>unfaithful</i>	<i>ungrateful</i>
<i>unhelpful</i>	<i>unlawful</i>	<i>unmindful</i>
<i>unsuccessful</i>	<i>untruthful</i>	
<i>unearthly</i>	<i>ungainly</i>	<i>ungentlemanly</i>
<i>ungodly</i>	<i>unlovely</i>	<i>unmanly</i>
<i>unmannerly</i>	<i>unseemly</i>	<i>unsightly</i>
<i>untimely</i>	<i>unworldly</i>	
<i>unfunny</i>	<i>unhappy</i>	<i>unhealthy</i>
<i>unholy</i>	<i>unlucky</i>	
<i>unwieldy</i>	<i>unworthy</i>	
<i>unpopular</i>	<i>unfamiliar</i>	<i>unspectacular,</i>
<i>uncomplimentary</i>	<i>unnecessary</i>	<i>unparliamentary</i>
<i>unsanitary</i>	<i>unsatisfactory,</i>	<i>etc.</i>

De même, « [t]he prefixing of *un-* to past participles, common in OE. and revived in ME., was subsequently extended until it became the commonest of all uses of the prefix. » Des adjectifs dénominaux sont également formés avec le suffixe *-ed* et l'*OED* précise qu'il existe « [a]djectival forms in *-ed*, from substantives, of the type *unbearded*, *unbodied*, *unfeathered*, etc. [...] The usual sense is 'not provided or furnished with', but sometimes 'not affected by', 'not treated with', etc. »²¹ On peut par exemple citer *unleaded* ou *unleavened*.

Les lexèmes formés au moyen du suffixe *-ed* ou à partir d'un participe passé irrégulier sont en effet également très nombreux. Ils correspondent au mode de

²¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/208915?rskey=97x86T&result=3&isAdvanced=false#eid>. « OE » est l'abréviation correspondant à « Old English » et « ME » à « Middle English » (consulté le 4 décembre 2010).

formation le plus répandu avec *un-*. On relève 286 lexèmes dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*, soit plus du tiers de la totalité des lexèmes formés avec notre morphème. Les adjectifs suivants sont quelques exemples de ce mode de formation : *unabashed, unabated, unabridged, unaccented, unaccompanied, unaccustomed, unacknowledged, unacquainted, unadjusted, unadorned, unadulterated, unaffected, unaffiliated, unaided, unalloyed, unaltered, unannounced* ou encore *unanswered*.

Le préfixe *-able* est également fréquent avec *un-* : « [t]he use of *un-* with adjs. in *-able*, beginning in the 14th cent. [...], soon became common, and gave rise to a large number of formations in the 16th and subsequent centuries. » L'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* relève 88 adjectifs suffixés par *-able*, soit environ une sixième de la totalité des adjectifs formés avec *un-* : *unbearable, unbeatable, unbelievable, unbreakable, unbridgeable, unchallengeable, unchangeable, uncharitable, uncomfortable, unconquerable, uncontrollable, uncountable* ou *undeniable*.

Enfin, « [t]he use of *un-* with present participles, revived about 1300 [...], subsequently became common, and has given rise to a large number of permanent words, such as *unbecoming, unbending, unchanging, undoubting*, etc. » L'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* relève 63 adjectifs suffixés par *-ing*.

Si ces critères morphologiques sont souvent évoqués, Funk (1986) rappelle l'hypothèse selon laquelle d'autres, sémantiques, interviendraient aussi dans la préfixation par *un-* :

The fact that one of the most productive patterns of English and German word-formation, viz. the pattern "*un-* + adjective", meets with a strong resistance in certain adjectives has evoked quite a number of explanations and quasi-rules both in earlier and more recent research. If we disregard some fairly clear cases of non-applicability of the pattern – such as purely transpositional adjectives (e.g. *atomic, environmental, procedural*; [...], etc.) or adjectives denoting colours, shapes, or materials – we are left with the typical crowd of mostly short and simple adjectives, some of which can take the prefix (cf. *unclean, unjust, unkind, untrue, unwell, unwise*, etc. [...]), whereas some others cannot (cf. **unbad, *unbig, *unbroad, *unclever, *uncrude, *unsad*, etc. [...]).²²

On retrouve, selon Funk, trois explications :

adjectives are claimed to be excluded from negative prefixation (1) if they convey a

²² Funk (1986 : 877).

meaning of “negative evaluation”, (2) if they denote the “absence” of something, or (3) if they are matched by previous simplex opposites.²³

De même, Horn (2001 : 274) rappelle les propos de Jespersen (1917 : 144) au sujet des restrictions sémantiques observées :

The same general rule obtains in English as in other languages, that most adjectives with *un-* or *in-* have a deprecatory sense: we have *unworthy*, *undue*, *imperfect*, etc., but it is not possible to form similar adjectives from *wicked*, *foolish*, or *terrible*.

L’auteur ajoute que « this correlation of negative forms and e-neg [emotionally negative] content is far stronger in the case of partially productive negative affixes. »²⁴ En d’autres termes, *un-* tendrait à préfixer des bases positives du point de vue de l’évaluation pour former des termes négatifs quand le schéma morphologique est peu productif ; l’évaluation a beaucoup moins d’importance dans le cas des adjectifs aux formes plus fréquentes avec *un-* (lexèmes en *-ed*, *-ing*, *-able*, etc.) :

At least since the OED, it has been noted that *un-* attaches freely to stems with deverbial suffixes, that is, *-able* and the participial *-ed* and *-ing*. Indeed, *un-* prefixation is virtually unrestricted in these cases, constrained only by the existence of lexicalized *iN-* forms occupying the same slot. But in just these same contexts, the affixation rule produces derived forms which are contradictory or emotively either neutral [...] or positive [...].²⁵

Il en va ainsi des exemples cités par Horn, pour lesquels une orientation évaluative n’est pas toujours claire : *undecidable*, *uneat{able/en}*, *unexpired*. Les exemples suivants semblent même plutôt positivement connotés : *unbeaten*, *unbigoted*, *unblemished*, *undefeated*, *undeterred*, *unharméd*, *unscathed*, *unsullied*, *untarnished*, *unblamable*, *unconquerable*, *unimpeachable*, *unobjectionable*.

Deux grands types de principes sont donc apparemment à l’œuvre dans la sélection des bases par *un-* : d’une part, morphologique, d’autre part sémantique. Ces deux aspects de la préfixation par *un-* sont-ils corrélés ? Nous étudierons plus en détail ce lien et ses fondements dans le chapitre VI.

²³ *ibid.*

²⁴ Horn (1989 : 274). Le « N » majuscule est employé pour renvoyer au préfixe *in-* et à ses variantes *im-* et *ir-*.

²⁵ *id.* p. 276.

Le dernier point qui retiendra ici notre attention est celui de l'unité de *un-*. Nous avons vu que *un-* pouvait avoir plusieurs valeurs sémantiques : faut-il distinguer deux préfixes, l'un négatif, l'autre réversatif, privatif et ablatif? Cette hypothèse paraît d'autant plus fondée qu'il s'agit à l'origine de deux préfixes et on distingue encore en allemand, par exemple, *un-*, négatif, et *ent-*, réversatif²⁶. Horn (2001) propose la synthèse suivante :

Are the negative and reversative *un*-s synchronically, as well as historically, unrelated? The standard answer is given by Covington (1981: 34): the two prefixes are "of course distinct". But is this in fact the case? Marchand (1960: 153) argues that as early as the OE period, the prefix *on(d)-* (source of the reversative *un-*; cf. the cognate German *ent-*) "had come to be felt connected with the negative prf *un*", with which it merged orthographically and, presumably, phonologically.

Une explication sémantique est possible pour expliquer cette fusion :

Given that what so-called reversative *un-* actually reverses is not the action denoted by the verbal base but rather the result of that action, the semantic relation between the two sets of derived forms may be closer than first appears, as well: "What distinguishes *unbound* "not bound" from *unbound* "loosened" is only the additional idea of an action preceding the state of being loosened, but the state itself is the same" (Marchand 1960).²⁷

Notre préfixe est à la fois très courant au sens où il apparaît dans de nombreux lexèmes, mais connaît des restrictions singulières : alors qu'il est beaucoup plus productif dans le domaine adjectival que ses « concurrents », il ne peut malgré tout pas apparaître avec tout adjectif. Comment expliquer ses limites ? Nous chercherons à déterminer à quels principes répond la sélection des bases qu'il préfixe. Nous avons vu que ceux-ci semblent être de type morphologique et sémantique, nous nous interrogerons sur ce qui relie ces deux aspects. Dans le même ordre d'idée, *un-* est moins fréquent avec les verbes qu'avec les adjectifs. Comment rendre compte de ces tendances ? Faut-il voir là l'utilisation d'un ou de plusieurs morphèmes, comme le suggèrent des étymologies différentes ?

Avant de répondre à ces questions, nous présenterons, dans le chapitre suivant,

²⁶ Le préfixe allemande *un-* peut être paraphrasé par *nicht* dans les adjectifs, selon le *Deutsches Universalwörterbuch*, alors que *ent-* marque notamment le retour à un état antérieur (« 1. drückt in Bildungen mit Verben aus, dass etw. wieder rückgängig gemacht, in den Ausgangszustand zurückgeführt wird: entbürokratisieren, entproblematizieren. ») (DUW : 515).

²⁷ *id.* p. 287.

la négation et la place de *un-* dans le système de la négation.

Chapitre II. *Un-* et la négation

Nous étudierons dans ce chapitre quelques-unes des caractéristiques de la négation qui nous semblent pertinentes dans l'étude du préfixe *un-*. Nous tâcherons de montrer que, loin d'être une opération seulement logique, la négation joue un rôle argumentatif particulier et traduit une appréhension de la réalité extralinguistique différente de celle que reflète l'affirmation. Nous verrons d'abord l'approche de Bergson (1907) à ce sujet, puis dans une perspective plus proprement linguistique, celle de Culioli (1991). Dans un second temps, nous examinerons quelle est la validité de cette caractérisation de la négation dans le cas de notre préfixe. *Un-* permet de former des lexèmes ; en ce sens, il est du ressort de la négation, mais il relève également de la création lexicale : nous rappellerons donc quelques-unes des propriétés de cette création dans la perspective de Kleiber (1984, 2001).

1. Asymétrie entre négation et affirmation : Bergson (1907) (cf. texte en annexe)

Horn (1989) rappelle que, depuis Platon, les énoncés négatifs et affirmatifs sont vus comme intrinsèquement différents :

Through the Stranger, Plato introduces two of the recurring themes of our history: the view that negation can be limited by defining it away in terms of (putatively) positive concept of otherness or difference, and the observation that negative statements are in some sense less valuable than affirmative ones, in being less specific or less informative.²⁸

Platon inaugure ainsi une longue tradition et la thèse soutenue par Bergson (1907) s'inscrit dans cette lignée. Il considère que la négation, contrairement à l'affirmation, est un commentaire sur un jugement, et non directement un jugement sur un objet du monde extralinguistique. Par ailleurs, elle tend à être d'essence dialogique et prend place dans une interaction verbale car elle vise à rectifier une

²⁸ Horn (1989 : 1).

opinion ou à détromper un interlocuteur qui ferait erreur. De plus, étant donné qu'elle ne porte pas sur la réalité extralinguistique en tant que telle, elle est déconnectée de la perception de cette réalité.

1.1. La négation comme « jugement sur un jugement »

Négation et affirmation diffèrent d'abord en tant qu'elles ne remplissent pas la même fonction :

[...] remarquons que nier consiste toujours à écarter une affirmation possible. La négation n'est qu'une attitude prise par l'esprit vis-à-vis d'une affirmation éventuelle. Quand je dis : « Cette table est noire », c'est bien de cette table que je parle : je l'ai vue noire, et mon jugement traduit ce que j'ai vu. Mais si je dis : « cette table n'est pas blanche », je n'exprime sûrement pas quelque chose que j'ai perçu, car j'ai vu du noir, et non pas une absence de blanc. Ce n'est donc pas, au fond, sur la table elle-même que je porte ce jugement, mais plutôt sur le jugement qui la déclarerait blanche. Je juge un jugement, et non pas la table.²⁹

Alors que l'affirmation est en lien direct avec la perception du réel, la négation est un commentaire sur un énoncé précédent, potentiel ou exprimé :

[...] tandis que l'affirmation porte directement sur la chose, la négation ne vise la chose qu'indirectement, à travers une affirmation interposée. Une proposition affirmative traduit un jugement porté sur un objet ; une proposition négative traduit un jugement porté sur un jugement. *La négation diffère donc de l'affirmation proprement dite en ce qu'elle est une affirmation du second degré : elle affirme quelque chose d'une affirmation qui, elle, affirme quelque chose d'un objet.*³⁰

En tant que commentaire, la négation prend place dans une interaction verbale :

Dès qu'on nie, on fait la leçon aux autres ou on se la fait à soi-même. On prend à partie un interlocuteur, réel ou possible, qui se trompe et qu'on met sur ses gardes. Il affirmait quelque chose : on le prévient qu'il devrait affirmer autre chose (sans spécifier toutefois l'affirmation qu'il faudrait substituer à la première). Il n'y a plus simplement alors une personne et un objet en présence l'un de l'autre ; il y a, en face de l'objet, une personne

²⁹ Bergson [1907] (2007 : 286).

³⁰ *id.*, p.286.

parlant à une autre personne, la combattant et l'aidant tout à la fois ; il y a un commencement de société. La négation vise quelqu'un, et non pas seulement, comme la pure opération intellectuelle, quelque chose. Elle est d'essence pédagogique et sociale. Elle redresse ou plutôt avertit, la personne avertie et redressée pouvant d'ailleurs être, par une espèce de dédoublement, celle même qui parle.³¹

1.2. Incomplétude de la négation

Bergson voit également dans un énoncé négatif un énoncé moins riche de contenu qu'un énoncé positif. La négation est la « moitié d'un acte intellectuel » :

Si j'énonce la proposition négative « cette table n'est pas blanche, j'entends par là que vous devez substituer à votre jugement « La table est blanche » un autre jugement. Je vous donne un avertissement, et l'avertissement porte sur la nécessité d'une substitution. Quant à ce que vous devez substituer à votre jugement, je ne vous en dis rien, il est vrai.³²

Cette incomplétude peut avoir plusieurs causes :

Ce peut être parce que j'ignore la couleur de la table, mais aussi bien, c'est même plutôt bien parce que la couleur blanche est la seule qui nous intéresse pour le moment, et que dès lors j'ai simplement à vous annoncer qu'une autre couleur devra être substituée au blanc, sans avoir à vous dire laquelle.³³

Le recours à la négation découle de ce que l'attention du locuteur est attirée par ce qu'il nie – la réalité qui avait été envisagée – plutôt que par le réel avéré.

1.3. Négation et perception

Il en découle que le lien entre négation et perception est indirect : ce qui s'exprime par une négation n'est pas une retranscription directe du réel, c'est une perception médiatisée par l'intermédiaire d'une représentation qui n'est pas avérée. Bergson revient sur des couples d'énoncés ayant apparemment le même référent, alors que l'un d'entre eux est à polarité négative et l'autre à polarité positive. Il examine les

³¹ *id.*, p.288.

³² *ibid.*

³³ *ibid.*

exemples « le sol est humide », « le sol n'est pas humide » et « le sol est sec » :

Si l'humidité est capable de venir s'enregistrer automatiquement, il en est de même, dirait-on, de la non-humidité, car le sec peut, aussi bien, que l'humide, donner des impressions à la sensibilité qui les transmettra comme des représentations plus ou moins distinctes à l'intelligence. En ce sens, la négation de l'humidité serait chose aussi objective, aussi purement intellectuelle, aussi détachée de toute intention pédagogique que l'affirmation. – Mais qu'on y regarde de près : on verra que la proposition « le sol n'est pas humide » et la proposition affirmative « le sol est sec » ont des contenus tout différents. La seconde implique que l'on connaît le sec, qu'on a éprouvé les sensations spécifiques, tactiles ou visuelles par exemple, qui sont à la base de cette représentation. La première n'exige rien de semblable : elle pourrait aussi bien être formulée par un poisson intelligent, qui n'aurait jamais perçu que de l'humide.³⁴

Pour Bergson, la négation est une réaction à une prise de position première, qu'elle a pour but de corriger. Elle a avant tout pour cible un jugement, une préconception, plus qu'elle n'est une description factuelle.

2. Une asymétrie contestable ?

Cette vision de la négation est remise en cause notamment par Ayer (1954), qui s'oppose radicalement à l'idée d'une dissymétrie entre négation et affirmation. Il souligne qu'il arrive qu'un énoncé négatif soit synonyme d'un énoncé qui ne contient aucune négation apparente : « He's staying » et « He is not leaving » ont le même référent ; « He is sick » ne diffère guère de « He is unwell ». Si l'on s'en tient à des critères syntaxiques,

the statement that Mt. Everest is the highest mountain in the world is to be classified, according to this principle, as affirmative and the statement that Mt. Everest is not the highest mountain in the world is to be classified as negative. But to say that Mt. Everest is the highest mountain in the world is to say that there is no mountain in the world which is as high as Mt. Everest, a statement which we have now to regard as negative, and to say that Mt. Everest is not the highest mountain in the world is to say that there is some mountain in the world which is higher than Mt. Everest, a statement which we have now to regard as affirmative. It would seem, therefore, that each of these statements is both

³⁴ *id.*, p.292.

affirmative and negative according to the means chosen for expressing it.³⁵

Ceci remet en question l'idée que le contenu informatif des énoncés négatifs soit moindre que celui des énoncés affirmatifs. De plus, l'auteur conteste l'idée que la fonction de la négation soit de corriger un énoncé ou une pensée erronés :

From the fact that someone asserts that it is not raining one is not entitled to infer that he has ever supposed, or that anyone has ever suggested, that it is, any more than from the fact that someone asserts that it is raining one is entitled to infer that he has ever supposed, or that anyone has ever suggested, that it is not.³⁶

Malgré tout, Ayer reconnaît « [n]o doubt negative forms of expression are very frequently used to deny some previous suggestion; it may even be that this is their most common use. »³⁷ Ayer met en lumière l'équivalence logique de l'assertion et de la négation, mais reconnaît que l'usage d'énoncés négatifs est peut-être différent. Pour préciser ces usages, il est utile de distinguer plusieurs types de négation et de délimiter ainsi dans quelle mesure la secondarité de la négation est une hypothèse tenable.

3. Approches pragmatiques de la négation

Les travaux de Ducrot (1991) et de Nølke (1993) prolongent ceux de Bergson, en ce qu'ils considèrent également la négation comme au moins en partie d'essence dialogique.

3.1. Négations descriptive et métalinguistique : Ducrot (1991)

Ducrot (1991) distingue négation descriptive et négation métalinguistique.³⁸ La première est illustrée par des énoncés comme « Il n'y a pas un nuage au ciel » et la seconde par « Ce mur n'est pas blanc » :

³⁵ Ayer (1954 : 36).

³⁶ *id.*, p. 39.

³⁷ *ibid.*

³⁸ Cf. Ducrot (1991 : 37-38).

Ce dernier énoncé sera très rarement utilisé pour décrire un mur, et, de fait, il renseigne peu sur le mur considéré. La plupart du temps, on l'emploiera pour marquer qu'on s'oppose à une affirmation antérieure *Ce mur est blanc* (affirmation qui peut d'ailleurs n'avoir pas été formulée explicitement par le destinataire de [l'énoncé *Ce mur n'est pas blanc*], mais lui être seulement prêtée par le locuteur, par exemple, si l'énoncé est adressé au peintre qui aurait dû blanchir le mur). C'est ce que nous résumons en disant que (7) [*Ce mur n'est pas blanc*] est surtout utilisé d'une façon métalinguistique, comme énoncé sur un énoncé.³⁹

Avec l'énoncé « Il n'y a pas un nuage au ciel », en revanche, « on entend la plupart du temps donner une description du ciel, dire comment il est »⁴⁰. Il a « une fonction surtout descriptive : il sert à parler de choses et non pas d'énoncés. »⁴¹

Cette approche intègre la négation telle que la présente Bergson, mais admet, comme Ayer, que la négation n'est pas toujours contestation. Elle reconnaît que si la négation peut être une réaction et qu'elle peut avoir une vocation interactive, il lui arrive d'être également descriptive.

3.2. Nølke (1993)

Nølke (1993) précise à quelles conditions la négation est descriptive ou métalinguistique. Selon lui, la notion de polyphonie est centrale.

3.2.1. Négation et polyphonie

L'emploi métalinguistique de la négation implique un énoncé premier auquel s'oppose l'énoncé à polarité négative : celui-ci est polyphonique. Qu'en est-il dans le cas de la négation descriptive ? Son rôle n'est pas de contredire un énoncé antérieur : est-elle toujours placée sous le signe de la polyphonie ? L'auteur s'appuie lui aussi sur l'énoncé « Il n'y a pas un nuage au ciel » et explique :

Si nous appliquons l'analyse polyphonique à cet énoncé, nous aurons :
(1') e1 : Il y a des nuages au ciel.

³⁹ *id.*, p.38.

⁴⁰ *ibid.*

⁴¹ *ibid.*

e2 : e1 est faux.

Le problème de (1') est que le point de vue de e1 ne semble pas être véhiculé par (1). La preuve en est que les enchaînements sur e1, naturels après la négation polémique paraissent déviants ici :

(1) Il n'y a pas un nuage au ciel.

(8) a. (?) -Pourquoi y en aurait-il ?

b. (?) (...), ce que croit mon voisin.

c. (?) (...) Au contraire, il est tout bleu.⁴²

En somme,

[t]out se passe en effet comme s'il ne s'agissait que d'une simple affirmation d'un contenu propositionnel (sous une forme négative, bien sûr), sans allusion à quelque autre contenu possible. Il n'y a pas de trace (formelle) de polyphonie : l'énoncé de (1) est « monophonique ».⁴³

L'auteur ne renonce pas pour autant à une analyse polyphonique :

La conclusion de cette observation entraînera-t-elle l'abandon de l'analyse polyphonique, au moins pour la négation descriptive ? Non ! Le manque de parenté n'est en effet qu'apparent, et on a tout intérêt à garder l'analyse proposée. [...] Je propose de considérer la négation polémique comme l'emploi non marqué de *ne ... pas*. La négation descriptive sera alors une valeur dérivée de celle-ci. Plus précisément, cette dérivation (que j'appellerai la dérivation descriptive) consiste en un effacement du point de vue e1. Seul restera le point de vue du locuteur qui s'appuiera directement sur le contenu négatif dont on aura ainsi une affirmation simple. Selon cette analyse, la négation polémique est primaire.⁴⁴

3.2.2. Contextes favorisant une lecture descriptive de la négation

Puisque la négation descriptive est marquée, des conditions spécifiques doivent être réunies pour qu'elle s'impose :

on se sert de la négation pour des fins descriptives là où il n'y a pas de façon plus usuelle

⁴² *id.*, p. 222.

⁴³ *ibid.*

⁴⁴ *ibid.*

ou adéquate d'exprimer la même chose. Ainsi, si (4) [= « Paul n'est pas bête »] peut avoir une lecture descriptive, c'est parce qu'on peut désirer ne pas aller jusqu'à qualifier Paul d'intelligent soit parce que cette expression est tout simplement trop forte, soit parce qu'elle « sonne » trop fort (« pas bête » semble en réalité être devenu une manière presque figée d'exprimer la propriété d'intelligence).⁴⁵

Ces explications permettent de conserver l'idée de polyphonie de la négation tout en rendant compte des emplois non-dialogiques des énoncés négatifs. Là encore, la négation est avant tout opposition : dans ses emplois canoniques, elle succède à un énoncé affirmatif. Ses emplois non-dialogiques sont déviants.

Il ressort de ces diverses approches philosophiques et pragmatiques que la négation diffère radicalement de l'affirmation en ce qu'elle comporte une importante composante réactive. Elle peut également servir la description du monde extralinguistique, mais ce n'est pas sa vocation première. Les analyses de Culioli (1991), qui examinent les marqueurs de la négation confirment ces analyses.

4. Culioli (1991) et les opérations de négation(s)

L'auteur distingue également deux types de négation et met en évidence la secondarité de l'une d'entre elles. Aux questions « [l]es marqueurs de négation sont-ils dérivés ou primitifs ? L'opération de négation (à supposer que le singulier soit de mise) est-elle construite à partir d'une opération primitive ou est-elle, elle-même, primitive ? »⁴⁶, il apporte une réponse

double et, en apparence, contradictoire : (1) il existe une opération *primitive* de négation ; (2) il existe une opération *construite* de négation. La première proposition énonce un constat : il existe, dans l'activité cognitive, telle qu'elle se révèle à travers des conduites significantes verbalisées (ou non verbalisées, comme les mimiques, les gestes et, de façon générale, les conduites corporelles), une représentation spécifique de ce qui est mauvais, défavorable ou inadéquat (donc, à rejeter) ou de ce qui comporte un vide, un hiatus, une absence. En d'autres termes, on a, d'un côté, une opération par laquelle on signifie qu'un état des choses n'est pas bon, de l'autre, une opération par laquelle on signifie qu'on a une absence, vide ou, de façon plus large, hiatus (discontinuité). Dans le premier cas, on

⁴⁵ *id.*, p. 253.

⁴⁶ Culioli (1991 : 93).

renvoie à une valuation subjective, dans le second cas, à un mode d'existence (occurrence localisée/ pas d'occurrence pour une localisation donnée; apparition-disparition ; etc.).⁴⁷

L'opération primitive est donc elle-même double : elle peut être qualitative ou quantitative, renvoyer au « mauvais » ou au vide, à l'absence.⁴⁸

Quant à la thèse selon laquelle il existe une opération construite de négation,

[e]lle se fonde sur l'analyse des marqueurs de négation, ou, du moins, de ceux qui sont analysables [...]. Lorsqu'une analyse est possible, on constate une double origine : d'un côté, on trouve des marqueurs de négation qui découlent de propriétés sémantiques (français : *mal*, dans *pas mal* ; à la rigueur ; à peine ; anglais : *hardly* ; etc.) ; de l'autre, on trouve des marqueurs qui sont la trace d'une opération complexe (construction de la classe des occurrences abstraites validables, parcours sur la classe avec orientation inversée du centre vers l'extérieur) : ainsi, pour reprendre un exemple bien connu, la négation anglaise *not* provient de *ne* (marqueur d'orientation inversée) + *ā* (« toujours », marqueur de parcours sur la classe des repères énonciatifs) + *wiht* (« chose », marqueur

⁴⁷ *id.*, p. 93-94.

⁴⁸ Cette opération primitive n'est pas sans rappeler la théorie freudienne de la négation, qui différencie également deux types de négation, l'un à rattacher à des pulsions, et l'autre, négation « de jugement ». Freud lie apparemment négation en tant que jugement d'existence et jugement d'évaluation : ce dernier semble être hérité directement de la pulsion orale et s'associer à l'introjection et au rejet. Le jugement d'existence est parcouru par la même problématique du « dedans-dehors » en ce qu'il consiste à établir si une représentation mentale (intérieure) correspond à ce qui est au dehors :

« La fonction du jugement a pour l'essentiel deux décisions à prendre. Elle doit accorder ou refuser une propriété à une chose, et elle doit admettre ou contester à une représentation l'existence dans la réalité. La propriété sur laquelle on doit se décider pourrait originairement avoir été bonne ou mauvaise, utile ou nuisible. Dans le langage des plus anciennes tendances pulsionnelles orales, c'est formuler : cela, je veux le manger ou le cracher, et dans une traduction plus large, cela, je veux l'introduire en moi, et cela, je veux l'exclure de moi. Donc : cela doit être en dedans de moi ou en dehors de moi. Le moi-plaisir primitif veut [...] introjecter tout ce qui est bon, rejeter tout ce qui est mauvais. Le mauvais, l'étranger au moi, ce qui est situé à l'extérieur, sont d'abord pour lui identiques.

L'autre question de la fonction du jugement, celle concernant l'existence réelle d'une chose représentée, est un intérêt du moi-réel définitif qui provient du moi-plaisir du commencement. (Examen de la réalité) il ne s'agit plus de savoir si ce qui a été perçu (une chose) doit être accepté ou non dans le moi, mais si quelque chose de présent comme représentation dans le moi peut aussi se retrouver dans la perception (réalité). Comme on voit, c'est de nouveau une question du dedans/dehors. Le non-réel, le simplement représenté, le subjectif, n'est qu'en dedans ; l'autre, le réel est présent aussi en dehors. Dans ce développement, a été écartée la considération du principe de plaisir. L'expérience nous a montré qu'il n'est pas seulement important de savoir si une chose (objet de satisfaction) possède la « bonne » propriété, donc mérite l'acceptation dans le moi, mais aussi de savoir si elle existe dans le monde extérieur, de sorte qu'on puisse s'en emparer au besoin. Pour comprendre ce progrès, on doit se rappeler que toutes les représentations viennent des perceptions, sont des répétitions de celles-ci. Originellement, l'existence de la représentation est déjà une garantie de la réalité du représenté. L'opposition entre subjectif et objectif ne subsiste pas depuis le commencement. Elle s'établit seulement du fait que la pensée possède la capacité de rendre à nouveau présent par la reproduction dans la représentation ce qui a été une fois perçu, tandis que l'objet peut ne plus être perçu au-dehors. Le premier et le but le plus immédiat de l'examen de la réalité n'est donc pas de trouver dans la perception réelle un objet correspondant au représenté, mais de le retrouver, de se convaincre qu'il est encore présent. » [Freud (2001 : 225-229)].

de l'occurrence abstraite, constitutive de la classe d'occurrences).⁴⁹

En somme,

nous pouvons, sans craindre l'incohérence, affirmer à la fois que l'opération de négation est *primitive* et que, par complexification, se développe une négation *construite* à partir d'opération telles que parcours, coupure, différenciation, inversion du gradient, sortie hors du validable.⁵⁰

Les étapes constitutives de l'opération construite de négation seraient les suivantes :

les occurrences possibles et imaginables d'une notion sont catégorisées et ordonnées par rapport aux deux critères suivants : (1) si l'on se donne deux occurrences *pm* et *pn* d'une notion *P*, ces deux occurrences sont-elles en quelque mesure et en quelque manière, même infime, qualitativement différenciables ? (2) Comment ces occurrences se situent-elles par rapport à l'attracteur, extrême imaginaire qui caractérise la notion portée à son point d'excellence ou d'achèvement absolu ?

On est ainsi amené à produire le domaine des occurrences abstraites d'une notion, c'est-à-dire des occurrences envisageables et ordonnées par rapport au gradient d'attraction. Ce domaine est structuré en zones : tout d'abord l'Intérieur des occurrences voisines, dans la zone d'identification, munie d'un centre ; on construira alors le Fermé qui contient toutes les occurrences, jusqu'à la dernière (imaginaire), qui, quelles que soient les altérations, sont identifiables par la conservation de la propriété constitutive du domaine. Si *P* désigne cette dernière, on voit qu'on a obtenu, par construction, le Fermé de la zone d'identification. Construisons maintenant le Fermé qui contient toutes les occurrences, dès la première (imaginaire), dont on peut dire qu'elles manifestent une altération, même infime, de la propriété constitutive du domaine : nous obtenons le Fermé de la zone de différenciation. On en tire la frontière, d'un côté, et, de l'autre, l'Extérieur, qui est vide de la propriété constitutive, soit par altérité radicale, soit par inexistence.

Nous venons de constituer le domaine de validation : toute occurrence d'une notion sera donc obligatoirement située dans l'une des zones par le sujet énonciateur. Situer dans une zone, c'est envisager, et, le cas échéant, éliminer les autres possibles. Mais c'est aussi construire le chemin qui, partant d'une position décrochée hors-domaine, aboutit à une zone du domaine, parmi les zones possibles. Le graphe prototypique est celui de la *bifurcation* : à la pointe, on n'est ni en *E* ni en *I*, mais de la pointe, *I* ou *E* est accessible.⁵¹

⁴⁹ *id.*, p. 94-95.

⁵⁰ *id.*, p. 95.

⁵¹ Culioli (1991 : 98-99).

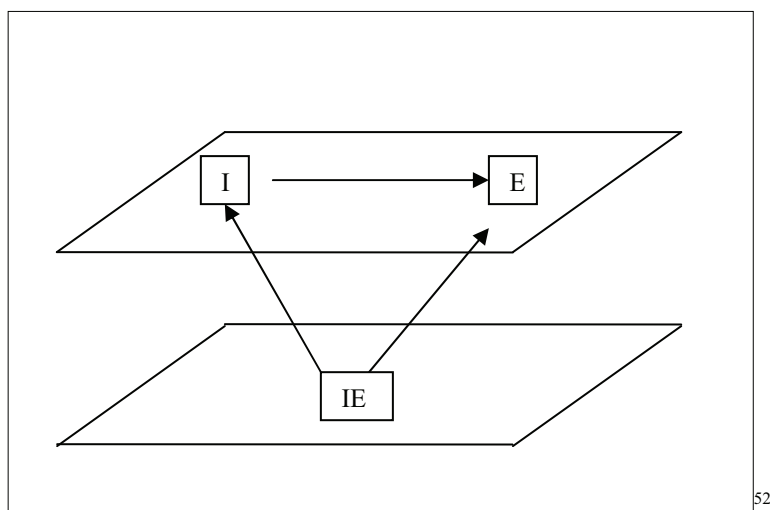


Figure 1. L'opération construite de négation

La position neutre (avant que ne soit « choisi » **I** ou **E**) implique la représentation préalable de **I** et **E**, sans que ne soit privilégié l'un ou l'autre : les deux domaines sont envisageables et vus comme des issues possibles. Toutefois, la négation de **I** n'est atteinte qu'après le passage par **I** :

Pour qu'il y ait négation, il faut qu'il y ait construction préalable du domaine notionnel. Quant à l'opération de négation, elle consiste à parcourir la classe d'occurrences de la notion considérée, sans pouvoir ou vouloir valider telle occurrence distinguée parmi les occurrences possibles du domaine. Deux cas principaux peuvent se présenter : (1) d'un côté, on parcourt la classe en inversant l'orientation du gradient (on va du centre vers l'extérieur). On sort donc en **E** (altérité : « ce n'est pas ce qui est le cas », vide : « cela ou (quoi que ce soit d'approchant) n'est pas le cas ») ; (2) d'un autre côté, la négation peut fonctionner comme un marqueur de différenciation (c'est un autre mode d'inversion, qui fait passer d'une zone à une autre : là où on avait une boucle d'identification, on induit une distance de différenciation). C'est ce qu'on a dans : *il ne mange pas, il dévore* (pas simplement-manger, d'où *dévorer*, mais aussi, le cas échéant, grignoter (pas vraiment-manger) dans : *il ne mange pas, il grignote*.⁵³

Au cours de l'opération de négation, le locuteur confronte le réel p' à une représentation de la notion P : p' n'épouse pas cette représentation, de sorte qu'à l'issue de ce processus, il est considéré comme ne relevant pas de P . Deux cas se présentent : ou bien p' correspond à une absence de P ou bien il est différent de P . Dans les deux situations, alors même que **I** et **E** sont tous deux possibles, la prise en

⁵² D'après Culioli (1991 : 90).

⁵³ *id.*, p. 100.

compte de **I** est incontournable. La négation implique la reconnaissance de P, la confrontation entre p' et P : c'est lorsque le locuteur reconnaît que p' ne correspond pas à P qu'il a recours à la négation.

Ces diverses approches de la négation tendent à prouver que celle-ci est la prise en compte d'une réalité non-avérée. Ceci paraît tenable dans le cas où la négation est posée dans l'énoncé, mais qu'en est-il de la négation par *un-* ?

5. *Un-* dans l'économie de la négation

Un- est un type de négation particulier, il partage certains des traits du fonctionnement de la négation dont nous avons traité jusqu'ici, mais ceux-ci se combinent aux caractéristiques du préfixe. Nous tâcherons de préciser en quoi *un-* se différencie de la négation comme nous l'avons présentée et de quelle façon ressurgissent les problématiques abordées jusque-là. Pour ce faire, nous commencerons par traiter de la lexicalisation, phénomène qui entre en jeu avec *un-*, telle que la présente Kleiber.

A la différence d'autres formes de négation, en particulier de la négation syntaxique, *un-* et sa base sont « soudés » : la notion ainsi référée est présentée et perçue comme une réalité à part entière, une propriété existant dans le monde extralinguistique. Les termes en *un-* correspondent ainsi à l'expression « objectivée » de la réalité : alors que la négation d'une notion par un locuteur n'aboutit pas forcément à la création d'une notion, c'est le cas des notions exprimées par *un*.

5.1. Théorie de la dénomination : désignation et présupposé ontologique

Un- préfixe des bases pour former de nouveaux lexèmes ; il correspond à une forme de lexicalisation de la négation. Cette lexicalisation permet de désigner de façon concise une entité, une propriété ou un procès, dont elle présuppose l'existence, ainsi que l'explique Kleiber (1984, 2001).

5.1.1. Dénomination et fixation

Recourir à un lexème, et non à un syntagme nominal ou à une proposition, permet d'abord une certaine concision : l'énoncé « Scientists discovered an unexpected side benefit »⁵⁴ peut être glosé par « Scientists discovered a side benefit they had not expected », plus long que l'énoncé original. Cette brièveté a des corollaires référentiels. Un lien durable, stable, s'instaure entre un référent x et le lexème X qui le désigne :

cette association référentielle n'a pas pour but une **désignation** uniquement **momentanée**, **transitoire et contingente** de la chose, mais au contraire l'établissement d'une règle de **fixation référentielle** qui permet l'utilisation ultérieure du nom pour l'objet dénommé. »⁵⁵

En vertu du caractère stable de ce type de désignation, locuteurs et destinataires n'ont pas besoin, pour retrouver le référent, de « reconstituer le sens » du lexème : son référent est présupposé, il n'a pas à être posé. Gerhard-Krait (2000) prend l'exemple du substantif *ambrette* (« graine d'une espèce d'hibiscus, exhalant une forte odeur d'ambre ») et explique que sans le lien « signe/chose »,

il serait impossible de savoir parmi l'ensemble des applications référentielles offertes par la suffixation en *-et(te)*, laquelle choisir. Le mot *ambrette* n'aurait pas de référence stable et son sens serait à construire (à reconstruire) à chacune de ses occurrences. Ce qui n'est évidemment pas le cas.⁵⁶

Ce lien signe/chose est possible :

si et seulement s'il y a un acte de dénomination préalable, c'est-à-dire l'instauration d'un lien référentiel ou d'une fixation référentielle, qui peut être le résultat d'un *acte de dénomination* effectif ou seulement celui d'une habitude associative, entre l'élément x et

⁵⁴ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur <http://corpus.byu.edu/coca/x.asp?w=960&h=600>, consulté le 3 mars 2010.

⁵⁵ Kleiber (1984 : 80).

⁵⁶ Gerhard-Krait (2000 : 46). L'auteur rappelle : « On peut imaginer, eu égard aux différentes modalités de constructions du sens des noms construits par *-et(te)* (Delhay (1996), Dal (1997)), que le nom *ambrette* aurait pu servir à dénommer une ambre de petite taille (sur le modèle de *camionnette*) ou une ambre de piètre qualité (sur le modèle de *castorette*) : deux possibilités auxquelles s'ouvre le sens des mots construits par ce procédé » [Gerhard-Krait (2000 : 46)], or il n'en est rien.

l'expression linguistique *X*. Une telle exigence n'est nullement requise pour la relation de désignation. Si je ne puis appeler une chose par son nom que si la chose a été au préalable *nommée* ainsi, je puis désigner, référer à, renvoyer à une chose par une expression sans que cette chose ait été désignée ainsi.⁵⁷

La « synthèse » opérée par le mot implique tout d'abord que la « chose » désignée existe ou soit présentée comme existante.

5.1.2. Présupposé ontologique

C'est ce qu'explique Kleiber (1984) :

Les items lexicaux, parce que ce sont des unités codées, présupposent, à la différence des séquences d'items non codées, l'existence d'un référent, d'une entité extralinguistique qui leur correspond. [...] Les items lexicaux nous dispensent d'asserter l'existence de ce référent.⁵⁸

Ainsi,

[s]'il est faux de considérer qu'une dénomination lexicale est l'abréviation ou condensation de la combinaison de traits qui composent son sens, bref, de la définition ou séquence d'items que l'on peut substituer à l'item, c'est parce que cette hypothèse donne à penser que si nous avons des dénominations, c'est uniquement parce qu'elles constituent un moyen économique pour éviter de recourir à la séquence d'items.⁵⁹

Kleiber (2001) donne les exemples des items *avalier* et *moucheron* :

avalier et *moucheron* n'ont pas seulement pour sens *manger rapidement* + statut présupposé et *petite mouche* + statut présupposé.

Qu'y a-t-il en plus ? Eh bien précisément la marque sémantique que le référent présupposé est une chose, une catégorie et non seulement un assemblage ou une combinaison de traits. [...] Comme les entités individuelles, ces entités ou « choses » que sont les catégories doivent être différenciées les unes des autres. La notion de choses [...] fait en effet appel à celle de limites ou de frontières, de différenciation par rapport aux autres choses. Elle doit former une unité, un tout. Si elle a des parties, conformément au

⁵⁷ Kleiber (2001 : 24).

⁵⁸ Kleiber (1984 : 82-83).

⁵⁹ Kleiber (2001 : 34).

dogme gestaltiste fondateur, ce tout n'est pas seulement l'addition ou la somme des parties, mais il comporte en plus l'idée qu'il s'agit d'un tout ou d'une unité. Qu'il y a quelque chose en plus qui donne l'unité et qui fait que ce tout ne se laisse pas réduire à ses parties. Autrement dit, il faut postuler dans le sens d'une dénomination lexicale une partie qui indique qu'il s'agit d'un tout, d'une catégorie de choses en somme.⁶⁰

Ce que Kleiber affirme ici au sujet des substantifs vaut pour les adjectifs : un adjectif désigne une qualité considérée comme existante. Or, « [l]e *tout* ou *unité ontologique* est précisément marqué iconiquement par le tout formel que représente la dénomination. »⁶¹

La fixation du lien entre une séquence linguistique et sa référence dans le monde extralinguistique est l'une des fonctions de la création lexicale. Cette stabilisation va de pair avec un parti pris ontologique : ce qui est désignable de façon constante est reconnu comme une réalité à part entière.

5.1.3. Désignation et consensus social

En effet, Kleiber (2001) insiste sur l'idée que cette existence du référent n'est pas purement factuelle, elle est signifiée parce qu'elle est reconnue dans une communauté linguistique donnée, elle résulte d'une forme de consensus social ou au moins d'un consensus voulu ou supposé :

on voit quelle est l'utilité fondamentale des dénominations : par la présupposition existentielle qui s'y attache [...] elles constituent un engagement ontologique en faveur des choses dont nous voulons qu'elles existent, qu'elles soient stables et intersubjectivement partagées. La présupposition existentielle liée aux dénominations est un des moyens dont nous disposons pour nous accorder sur les choses que l'on entend considérer comme choses [...]. C'est un des premiers leviers de sortie vers le réel, sur l'extralinguistique, qui nous assure une certaine stabilité, c'est-à-dire qui nous donne les catégories ou choses que l'on veut avoir, pour des raisons, rappelons-le, aussi bien cognitives, parce que liées à notre perception interactive du monde, que culturelles et historiques.⁶²

⁶⁰ *ibid.*

⁶¹ *ibid.*

⁶² *ibid.*

Par la fixation qu'il implique et du fait du présupposé ontologique auquel il est associé, l'emploi d'un lexème est lié à une certaine intersubjectivité. Désigner une chose par un nom – par son nom – plutôt que par une proposition ou un syntagme, c'est affirmer que cette chose est reconnue socialement comme étant dotée d'une forme d'existence. Comment ceci s'applique-t-il à notre préfixe ?

5.2. Négation et positivité

Un- a pour fonction non seulement d'exprimer la négation, mais également de former des lexèmes qui, en tant que tels, désignent une propriété à part entière : *un-* ne se contente pas de rejeter une notion, il en circonscrit une autre. C'est ce que mettent en évidence Aristote et la loi d'obversion. Une comparaison sommaire entre négation syntaxique et négation par *un-* met en évidence la stabilisation référentielle à l'œuvre avec *un-*.

5.2.1. La loi d'obversion

Aristote amorce une réflexion sur la différence entre ce qui sera par la suite appelé « négation de phrase » et « négation de constituant », en ce qu'il rejette la « règle d'obversion », qui, comme le rappelle Frey (1987),

consistait à considérer comme valide la transformation d'une proposition négative en affirmative, et réciproquement, selon le schéma bien connu :

S n'est pas non-P	–	S est P
S n'est pas P	–	S est non-P ⁶³

Le cas qui nous intéresse est celui de « S est non-P ». Frey signale que dire que « “ce bois n'est pas blanc” est une assertion à tenir pour vraie lorsque le bois est non-blanc ou lorsqu'il n'y a pas de bois. »⁶⁴ En revanche, *non-blanc* ne peut s'appliquer qu'à une entité existante. Il en va de même pour *inégal* : « [i]l y a privation quand un être devant normalement posséder un attribut, et au temps où il doit le posséder, ne le

⁶³ Frey (1987 : 49).

⁶⁴ *id.*, p. 52.

possède pas. Ainsi est dit “inégal” ce qui ne possède pas l’égalité qui lui est naturelle ».⁶⁵

Aristote affirme :

On voit ainsi que ‘il est non-bon’ n’est pas la négation de ‘il est bon’. Si donc de chaque proposition il est vrai de dire qu’elle est soit une affirmation, soit une négation, si elle n’est pas une négation, il est bien évident qu’elle est, de quelque façon, une affirmation.⁶⁶

Les énoncés contenant une négation de constituant, dans le cas qui nous intéresse, un lexème formé à l’aide de *un-*, peuvent rester positifs. C’est ce que mettent en évidence les tests de Klima (1964).

5.2.2. Négation lexicale et négation syntaxique : Klima (1964)

Les tests de Klima (1964) démontrent que ces différences se reflètent sur le plan syntaxique. En témoigne l’alternance entre *neither* et *so* : si l’énoncé « He is not happy and neither is she » est bien formé, *« He is unhappy and neither is she » est agrammatical. L’énoncé correct serait « He is unhappy and she isn’t happy either ». Il serait également possible d’avoir recours à *so* : « He is unhappy and so is she ».⁶⁷ L’utilisation de *unhappy* ne fait pas de l’énoncé un énoncé à polarité négative, la polarité reste positive.⁶⁸

La distinction entre négation de phrase et négation syntaxique, qui peut être établie sur des critères syntaxiques, est la contrepartie d’une dimension sémantique, qui permet également de départager ces deux types de négation, ainsi que le rappelle

⁶⁵ Aristote (*Mét.* 1022b, 27-28).

⁶⁶ Aristote (*Cat.* 51b, 15).

⁶⁷ Klima (1964 : 291).

⁶⁸ Malgré tout, on ne peut pas en conclure que d’un point de vue syntaxique, les lexèmes négatifs n’aient pas d’incidence sur le reste de l’énoncé, les quatre propositions suivantes le démontrent :

- a. He will be able to find some time for that.
- b. He won’t be able to find any time for that.
- c. *He will be able to find any time for that.
- d. He is unable to find any time for that.⁶⁸

Dans l’exemple d., *unable* est compatible avec le quantifieur *any* dans la subordonnée dépendant de l’adjectif, alors que le même énoncé contenant *able*, au lieu de *unable*, ne l’est pas : de ce point de vue, *unable* a les mêmes incidences sur la syntaxe que la négation *not*. Les exemples cités par Klima laissent penser que les lexèmes négatifs morphologiquement, en l’occurrence, préfixés par *un-*, relèvent à la fois de l’affirmation et de la négation.

Ducrot (1973) :

Soit A un énoncé, comportant notamment une expression négative x. Appelons A' l'énoncé obtenu en extrayant x de A. On dira que x est une négation de phrase si A signifie que A' est faux. Prenons par exemple pour A : « Jacques n'est pas venu. » Si x est l'expression négative *ne ... pas*, A' sera « Jacques est venu ». On peut admettre alors qu'il s'agit d'une négation de phrase puisque A signifie bien ici « Il est faux que A' ». En revanche, il est clair que la particule « *in-* » dans « il y a une place inoccupée dans le compartiment » n'est pas une négation de phrase : elle ne sert pas à nier qu'il y ait une place occupée. On l'appellera alors « négation de constituant ».⁶⁹

Si l'on peut admettre que la négation de phrase revienne à affirmer la fausseté de la phrase sans négation, une négation de constituant ne remplit pas la même fonction, qu'il s'agisse du préfixe *un-* ou d'un autre type de négation lexicale. D'après Ducrot (1973), ce type de négation

ne peut jamais être interprétée comme une modalité du jugement : il ne peut s'agir, dans ce cas, d'un acte de négation ou de réfutation. [...] [L]a négation ne saurait marquer, dans les phrases de ce type, une attitude d'opposition.⁷⁰

5.2.3. *Un-* et la négation polémique

Par ailleurs, *un-*, à la différence d'autres formes de négation, n'exprime pas la négation polémique. Celle-ci permet de rejeter une notion pour, dans un second temps, lui substituer une autre, qui ne lui est pas opposée, mais correspond plutôt à un degré plus élevé de la même propriété. Reprenons quelques exemples de cette négation cités par Horn (1989) : « I'm not happy – I'm ecstatic »⁷¹ et « It isn't possible she'll win, it's downright certain she will. ». Il n'est pas possible ici de substituer un préfixe négatif à *not* : ?*« I'm unhappy – I'm ecstatic » relève du non-sens, tout comme, avec le préfixe *in-*, ?*« it is impossible that she'll win, it's downright certain she will ».

⁶⁹ Ducrot (1973 : 120).

⁷⁰ *id.*, p. 125. Ducrot s'oppose ici à Frege (1931), selon lequel par les deux énoncés « The man is not celebrated » et « The man is uncelebrated », « we indicate the falsity of the thought that he is celebrated » (Frege 1919: 131). Nous nous rallions ici à Ducrot (1991), comme à Horn (1989) :

« But, pace Frege, it is by no means clear that Aristotle's privative or predicative term negation can in general be assimilated to contradictory propositional negation in this manner. In saying *The man is unhappy*, do we thereby indicate the falsity of the thought that the man is happy? » [Horn (1989 : 42)]

⁷¹ Horn (1989 : 383).

Un- n'a pas pour fonction de rejeter une notion A, il en dénote une autre, qui appartient au complémentaire de A (elle en est parfois le contraire, mais, dans ce cas, fait bien toujours partie du domaine complémentaire de A).

Ces quelques caractéristiques mettent en évidence la positivité dont s'accompagne *un-*. Etudions maintenant les répercussions qu'ont les propriétés du préfixe sur la représentation qu'on peut en faire. Pour ce faire, nous adaptons le modèle de Culioli (1991).

5.3. D'un modèle syntaxique à un modèle lexical

La représentation de la négation construite proposée par Culioli (1991) paraît applicable à la négation par *un-* : le préfixe marque l'éloignement d'un domaine notionnel, cependant, il diffère d'autres formes de négation à plusieurs titres. Avec *un-*, un accès direct à **E** paraît possible au moment de l'énonciation, sans que le domaine **I** soit d'abord balayé. Ceci ne signifie néanmoins pas que le passage par **I** n'ait pas lieu, mais il semblerait qu'il n'intervienne pas dans le discours. Les lexèmes préfixés par *un-* marquent à la fois la sortie du domaine **I** et désignent un domaine **E**. Le morphème renvoie à la fois à une opération et à l'aboutissement de cette opération.

5.4. Conclusion

Un- se distingue d'autres types de négation en ce qu'il se place sous le signe de la positivité. Ceci a des répercussions sur la représentation qu'on peut en proposer : si *un-*, à l'instar d'autres formes de négation, rejette une notion, ce n'est pas sa fonction dans l'énoncé dans la mesure où il sert d'abord et avant tout à circonscrire une entité dans l'extralinguistique. Le rejet ou la sortie d'un domaine qu'il implique sont au service de la désignation.

Dans le chapitre suivant, nous poursuivons notre présentation du préfixe par une étude de l'opposition, dont *un-* est un marqueur.

Chapitre III. *Un-* et l'opposition

Nous nous pencherons ici sur la relation d'opposition puisque *un-* sert à former des lexèmes qui sont les opposés de leur base. Nous chercherons d'abord à mettre en évidence les différents types d'opposition. Nous verrons ensuite qu'il semble exister une sorte d'asymétrie entre les deux membres d'un couple d'opposés quant à leurs propriétés syntaxiques et morphologiques. Nous examinerons diverses théories concernant ces asymétries et privilégierons l'hypothèse de leur fondement référentiel : c'est parce que leurs référents sont perçus comme différents que ces lexèmes ont des propriétés formelles différentes. Le constat d'une disparité entre les deux membres d'une paire d'opposés a des répercussions dans notre étude de *un-* : ici aussi, on note une asymétrie entre les deux membres de l'opposition dont l'un est formé à l'aide de *un-*, tandis que l'autre sert de base. Le lexème-base désigne-t-il une notion perçue comme plus « primitive » à laquelle serait subordonnée celle que désigne le lexème préfixé par *un-*?

Ce chapitre nous permettra de préciser l'inscription de *un-* dans le domaine lexical et d'esquisser quelques-uns des principes qui fondent la sélection par *un-* des bases qu'il préfixe.

1. Définitions

Nous nous intéresserons d'abord aux relations de contrariété et de complémentarité, qui interviennent surtout avec les adjectifs, puis à la réversativité, qui relève plutôt du domaine verbal.

1.1. Aristote : Contraires médiats et immédiats, négations interne et externe

Aristote distingue contraires « médiats » et « immédiats » :

[...] pour les contraires qui sont tels que, nécessairement, l'un des deux existe pour les [sujets] desquels ils se présentent par nature ou pour les [sujets] desquels ils se prédisent,

[pour ceux-là] il n'y a pas d'intermédiaires.⁷²

Cette distinction s'illustre ainsi :

Par exemple maladie ou santé se présentent par nature dans un corps d'être animé, et il est tout-à-fait nécessaire que l'un des deux appartienne au corps de l'être animé, la maladie ou la santé. Et l'impair et le pair se prédisent du nombre, et il est nécessaire que l'un des deux, du pair ou de l'impair, appartienne au nombre. Et il n'y a pour eux aucun intermédiaire, ni entre la maladie et la santé, ni entre l'impair et le pair. En revanche, dans le cas des items pour lesquels il n'est pas nécessaire que l'un des deux existe, il y a un intermédiaire, par exemple le noir et le blanc se présentent naturellement dans un corps, et il n'est bien entendu pas nécessaire que l'un des deux existe dans le corps ; car tout corps n'est pas soit blanc, soit noir. Lâche et valeureux se prédisent d'un homme et de beaucoup d'autres items, sans qu'il soit nécessaire que l'un des deux existe pour ceux dont il se prédique ; car tous les items ne sont pas soit lâches, soit valeureux. Et bien sûr il y a pour eux un intermédiaire, par exemple, pour le blanc et le noir, le gris, le jaune, et toutes les autres couleurs, et pour le lâche et le valeureux ce qui n'est ni lâche, ni valeureux.⁷³

1.2. Complémentaires et contraires

1.2.1. Présentation

La terminologie de « contraires médiats » et « contraires immédiats » dont traite Aristote fait place aux notions de « contraire » et « complémentaire ». Ceux-ci sont souvent abordés conjointement⁷⁴ : leur proximité sémantique est indéniable puisque le contraire de A appartient au domaine du complémentaire de A (*laid*, contraire de *beau*, désigne une portion du domaine auquel renvoie *non-beau*).

De plus, il arrive fréquemment que des expressions similaires les désignent : *un-*, par exemple, forme des contraires et des complémentaires, mettant ainsi en évidence leur proximité. Quels sont les critères qui les distinguent et comment contrariété et

⁷² Aristote (*Cat* : 12a1-3).

⁷³ *ibid.*, 12a5-20.

⁷⁴ Dubois, Giacomo, Mathée, Guespin, Marcellesi, Macellesi et Mével (1999) affirment : « Il existe cependant des points communs entre les antonymes [que nous nommons « contraires »], les réciproques et les complémentaires [...]. On comprend dès lors que l'on ait du mal à distinguer les antonymes des complémentaires et des réciproques, et que, dans la terminologie linguistique on ait parfois réuni ces trois catégories de termes sous le nom générique d'antonymes, qui recouvre alors les contraires, les réciproques et les complémentaires. » [Dubois, Giacomo, Guespin, Marcellesi, Macellesi, Mével (1999 : 41)].

complémentarité sont-elles liées ?

Cruse (1986) traite d'abord des complémentaires :

The essence of pair of complementaries is that between them they exhaustively divide some conceptual domain into mutually exclusive compartments, so that what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no 'no-man's-land', no neutral ground, no possibility of a third term lying between them. Examples of complementaries are: *true : false*; *dead : alive*; *open : shut*; *hit : miss* (a target), *pass : fail* (an examination).

We can recognize complementaries by the fact that if we deny that one term applies to some situation, we effectively commit ourselves to the applicability of the other. Thus, *John is not dead* entails and is entailed by *John is alive*; and *The door isn't open* entails and is entailed by *The door is shut*. Complementarity can also be diagnosed by the anomalous nature of a sentence denying both terms:

? The door is neither open nor shut.

? The hamster was neither dead nor alive.

? The statement that John has blue eyes is neither true nor false.⁷⁵

Quant à la relation de contrariété (que Cruse nomme « antonymy »), elle

is exemplified by such pairs as *long : short*, *fast : slow*, *easy : difficult*, *good : bad*, *hot : cold*. Antonyms share the following characteristics:

(i) they are fully gradable (most are adjectives; a few are verbs) [...]

(iv) the terms of a pair do not strictly bisect a domain: there is a range of values of the variable property, lying between those covered by the opposed terms, which cannot be properly referred to by either terms. As a result, a statement containing one member of an antonym pair stands in a relation of contrariety with the parallel statement containing the other term. Thus, *It's long* and *It's short* are contrary, not contradictory, statements.

Furthermore, *It's neither long nor short* is not paradoxical, since there is a region on the scale of length which exactly fits this description.⁷⁶

Lyons (1977) insiste également sur la gradabilité des contraires et la non-gradabilité des complémentaires :

The fact that we can say *X is as hot as Y* or *Y is hotter than Y* depends upon the gradability of

⁷⁵ Cruse (1986 : 198-199).

⁷⁶ *id.* p. 204.

“hot”. A lexeme like “female” (unlike “feminine”), on the other hand, is ungradable: we would not normally say *S is as female as Y* or *X is more female than Y* (though *X is not as feminine as Y* is a perfectly acceptable utterance).⁷⁷

Des complémentaires divisent une échelle en deux parties, à eux deux, recouvrent la totalité de l'échelle et ne sont pas scalaires, à la différence des contraires, qui laissent un « no man's land », pour reprendre l'expression de Cruse, et sont scalaires.

1.2.2. Continuité entre antonymie et complémentarité

Toutefois, ces divergences ne masquent pas la continuité entre ces deux types d'opposés et la porosité de ces catégories. D'après Lyons, en répondant par la négative à la question « Is she a good chess-player ? »,

we may well be held by the questioner to have committed ourselves implicitly to the proposition that X is a bad chess-player. This fact is perhaps best handled, like many others, by appealing to a certain number of general semiotic principles which govern the normal use of language. [...] For most practical purposes we can usually get along quite well by describing things, in the first place, in terms of yes/no classification, according to which things are either good or bad, big or small, etc. (relative to some relevant norm). [...] The proposition “X is not good” obviously does not of itself imply “X is bad”, but under the operation of this principle it may be held to do so on particular occasions of the utterance of a sentence expressing it. If the speaker did not want to be committed to the implication, he could have been expected to make it clear that a first approximation was insufficiently precise by saying, for example, *X is not good, but he's not bad either: he's fair/pretty good/just about average*.⁷⁸

« Not good » peut signifier *bad* : autrement dit, le complémentaire peut être interprété comme le contraire d'une notion. De même, alors que les complémentaires sont, dans leur emploi canonique, non-scalaires, il est possible à l'énonciateur de leur imposer une lecture scalaire :

It is also a fact of normal language-behaviour that ungradable opposites can, on occasion,

⁷⁷ Lyons (1977 : 271).

⁷⁸ *id.* p. 277.

be explicitly graded. [...] If someone says to us *Is X still alive then?* and we reply *Very much so* or *And how!*, we are not thereby challenging the gradability of “dead”: “alive” in the language-system. What we are grading, presumably, are various secondary implications, or connotations [...] of “alive”. So too, if we say *X is more of a bachelor than Y*, we are probably comparing X and Y in terms of certain more or less generally accepted connotations of “bachelor”. But there are other occasions when we will grade a pair of normally ungradable antonyms, because we do reject their interpretation as contradictories. “Male” and “female” are obvious examples. We normally operate under the assumption that any arbitrary selected human being will be either male or female (rather than being neither male or female, or both male and female), but we may well recognize that certain people cannot be satisfactorily classified in terms of yes/no opposition of “male” and “female”. We can say, for instance, *X is not completely male* or *X is more male than female*. But in cases like this, we are modifying the language-system, if only temporarily.⁷⁹

Lyons ne remet pas en cause la validité de la différenciation entre les deux catégories, puisqu’il traite, dans le dernier passage que nous citons, d’un emploi non-orthodoxe des complémentaires. Malgré tout, le passage de l’un à l’autre est révélateur de la continuité sémantique entre ces deux types d’opposition et explique peut-être que des mêmes marqueurs puissent exprimer la complémentarité et la contrariété. Il n’est donc pas surprenant qu’un même opérateur, à l’instar de *un-*, puisse former des lexèmes relevant de ces deux types d’opposition.

1.3. Opposition et parties du discours

Si les valeurs de contrariété et de complémentarité relèvent plutôt du domaine adjectival, d’autres formes d’opposition sont plus caractéristiques des verbes. De même que les adjectifs peuvent entretenir plusieurs types de rapport sémantique avec leur opposé, on peut différencier, parmi les verbes, également des complémentaires (cf. *obey/disobey*) et des réversatifs, pour lesquels Cruse (1986) propose la paraphrase suivante : soient A et B deux états :

The reversivity of the verb pair resides in the fact that one member denotes a change from A to B, while its reverse partner denotes a change from B to A. Consider, as examples of this type, *appear : disappear*, *tie : untie* and *enter : leave*. For the first pair, the relevant

⁷⁹ *ibid.*

states are A: “being visible” and B: “being invisible”. *Disappear* (in the appropriate sense) means “change from being visible to being invisible”. For *tie* and *untie*, the relevant states are “being tied” and “being untied”; for “enter” and leave”, the relevant states are locational: “being inside something” and “being outside something”.⁸⁰

Là aussi, des lexèmes sans ressemblances morphologiques peuvent s’opposer (cf. *enter* : *leave*), mais ils sont parfois aussi formés à partir d’une même base, préfixée par des morphèmes comme *un-* ou *dis-*.⁸¹

2. Dissymétrie entre les notions opposées

Que les membres d’un couple d’opposés soient formés sur la même base ou non, il existe une asymétrie entre eux. Des auteurs tels que Givón (1978), Cruse (1986) ou encore Muller (1987) remarquent que, dans un couple d’opposés, il arrive qu’un terme soit « positif » et l’autre « négatif ». Cette négativité et cette positivité peuvent être sémantiques et morphologiques. Les lexèmes en *un-* sont morphologiquement négatifs puisqu’ils portent une marque explicite de négation : si l’existence d’une négativité sémantique ou référentielle est fondée, doit-elle être corrélée à cette négativité morphologique ? Cruse pose la question en ces termes : au sujet des couples « like *dress/undress*, which have a marked and an unmarked member », on peut se demander si « there is any general semantic correlate of the morphological marking relationship, or whether the assignation of marking is purely accidental. »⁸²

2.1. Rôle de la perception

Givón (1978), par exemple, estime qu’il y a dans un couple d’opposés un terme non-marqué, positif, dont le référent est caractérisé par sa saillance ou sa visibilité, et un autre terme marqué, négatif, dont le référent est moins perceptible :

in antonymic pairs of properties/adjectives in languages one member is always designated

⁸⁰ Cruse (1986 : 226-227).

⁸¹ Par ailleurs, comme nous le signalions dans le premier chapitre, la privativité et l’ablativité sont les deux autres valeurs de *un-* dans le domaine verbal. Nous n’en traitons pas ici parce qu’elles ne concernent pas le domaine de l’opposition mais y reviendrons dans le chapitre V.

⁸² Cruse (1979 : 963).

as the positive member, the other negative. Further, the positive one also acts as the unmarked member, in the sense that it gives the generic name to the property itself, has much wider distribution, and by all other criteria behaves like the unmarked case. [...] The most striking thing about them is that the positive – or unmarked – member of each pair is perceptually more prominent.⁸³

Givón donne les exemples suivants :

Positive	Negative	Perceptual property

<i>big</i>	<i>small</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>long</i>	<i>short</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>tall</i>	<i>short</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>wide</i>	<i>narrow</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>fat</i>	<i>thin</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>high</i>	<i>low</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>light</i>	<i>dark</i>	<i>ease of visual perception [...]</i>
<i>loud</i>	<i>quiet</i>	<i>ease of auditory perception</i>
<i>sharp</i>	<i>dull</i>	<i>ease of tactile perception</i>
<i>thick</i>	<i>thin</i>	<i>ease of visual perception</i>
<i>hot</i>	<i>cold</i>	<i>ease of temperature perception</i>
<i>heavy</i>	<i>light</i>	<i>ease of tactile/weight perception</i> ⁸⁴

L'hypothèse selon laquelle ce qui est le plus évident, saillant, a un statut différent de ce qui l'est moins découle de l'idée que :

[i]n terms of communication theory, information is defined as “surprising” or “breaking the norm”. In terms of perception precisely the same is true: Our attention is attracted to the figure over the background, to the change over the norm. Since communication presumably involves knowledge and thus our conceptual system, it seems reasonable to assume that, at least in part, similar underlying principles govern our conceptual strategies and our perception.⁸⁵

2.2. Autres facteurs

⁸³ Givón (1978 : 104).

⁸⁴ *id.* p. 105.

⁸⁵ *id.* p. 109-110.

La positivité d'un lexème dépendrait donc de données perceptuelles et aurait des incidences morphosyntaxiques. Muller (1991) résume :

Le contraste entre les paires d'antonymes a fait l'objet de descriptions nombreuses [...]. Les observations concordantes [...] montrent que, dans le cas qui nous intéresse – celui du partage sémantique d'un même domaine entre deux termes – il y a généralement un pôle de référence vu comme positif, l'autre terme étant à la fois perçu comme négatif et sémantiquement second : analysable à partir du terme positif. On a vu précédemment qu'*impossible* est marqué et négatif, alors que *possible* est non marqué, et pôle de référence. La même observation peut être faite pour *petit*, négatif marqué, opposé à *grand* : on observe quelle est la grandeur d'un objet, pas sa petitesse ; [...] on demande d'un livre s'il est *intéressant*, non s'il est *inintéressant* (Attal), à quelle vitesse se déplace un objet, non à quelle lenteur, etc. [...] Les critères selon lesquels s'effectue dans le lexique la répartition entre marqué et non marqué semblent coïncider avec des contraintes liées à la perception. Pour Ducrot, le terme non marqué a généralement une valeur « favorable », pour Attal, c'est « celui qui désigne la qualité souhaitée, idéale ». Givón, 1978, utilise de façon plus large la notion de « perceptually more prominent », en y incluant la notion de satisfaisant vs. non satisfaisant. Il a eu le mérite de mettre en évidence le lien qui existe entre le moralement/mentalement satisfaisant et l'aisance de la perception : il ne s'agit pas de taille – [...] *mesuré* s'oppose à *démesuré*, *limité* à *illimité*.⁸⁶

Ce type d'explication permettrait de rendre compte de la possibilité ou de l'impossibilité d'affixer certains lexèmes : *happy* permet de former *unhappy*, son antonyme, alors que *sad* ne donne pas lieu à **unsad* parce que *happy* est positif évaluativement et *sad* négatif évaluativement. *Common* s'oppose à *uncommon*, mais *rare* ne permet pas de former **unrare* car *common* est saillant, à la différence de

⁸⁶ Muller (1991 : 61-62). L'auteur explique : « On supposera qu'il existe, dans la plupart des domaines lexicaux où il y a opposition lexicale de termes ne différant l'un de l'autre que par la négation, une polarisation du lexique qui privilégie comme terme neutre l'un des deux termes, qu'on peut décrire comme un *pôle de référence*. Si X est pôle de référence, il sera défini par ses propriétés. Par contre, son opposé Y sera défini par rapport à X. Ainsi :

impossible $\approx$ pas possible

La relation inverse

possible $\approx$ pas impossible

ne constitue pas une *définition naturelle* de possible.

Pour le mettre en évidence, on peut utiliser intuitivement le « naturel » relatif d'une définition, comparé au « naturel » de la définition inverse. On peut aussi s'aider de critères plus objectifs, morphologiques ou syntaxiques :

-dans une définition naturelle, le complexe est défini à partir d'un terme morphologiquement plus simple. Nous distinguerons ainsi *impossible*, défini naturellement à partir de *possible*.

-dans une définition naturelle, le terme à définir est caractérisé par un terme plus proche morphologiquement du terme générique de la propriété partagée par les antonymes. Ainsi, on cherchera à évaluer la *possibilité* de P, plutôt que son *impossibilité* ; *possible* est plus proche du terme générique, la *possibilité*, qu'*impossible* » [Muller (1991 : 57)].

rare. Si l'on en croit cet auteur, *un-*, marqueur d'une négativité linguistique, serait susceptible de préfixer des lexèmes renvoyant au « négatif » du point de vue référentiel, au vide, à l'absence, à ce qui est difficilement perceptible, mais également à ce qui est connoté négativement ou encore à ce qui diverge de la norme. Nous testerons ces hypothèses et tâcherons de voir comment s'appliquent les principes identifiés aux divers types de lexèmes préfixés par *un-* dans les chapitres V et VI.

3. Conclusion

Un même thème traverse les diverses parties du discours au sein desquelles se forment des couples d'opposés par l'intermédiaire du préfixe *un-* : la préfixation est-elle purement contingente ou obéit-elle à des principes sémantiques ? Pour amorcer une réponse à cette question, nous définissons dans le chapitre suivant un cadre morphologique adapté à l'étude de notre morphème.

Chapitre IV. Approche morphologique de la préfixation par

un-

Nous tâcherons ici de définir l'approche morphologique la plus adéquate à la description du fonctionnement de notre préfixe. Pour ce faire, nous exposerons les divers modèles qui nous semblent appropriés et en établirons une synthèse.

Nous nous intéresserons au modèle de Corbin (1991) puis à celui d'Hamawand (2009) inspiré de Langacker (1987). Ces cadres théoriques nous paraissent adaptés à l'étude de *un-* dans la mesure où ils cherchent à identifier les instructions sémantiques véhiculées par un affixe, mettent en valeur l'interaction entre la base et le préfixe, ainsi que la référence à l'extralinguistique dans la fixation du sémantisme d'un lexème. Il nous semble que ces approches rendent compte de la flexibilité du préfixe, qui s'adapte à des types de bases variés, véhicule différentes instructions sémantiques en fonction de sa base et traduit un rapport singulier entre le locuteur et le réel.

1. Nécessité d'une approche morphologique spécifique

De même qu'il est tentant de rapprocher la négation lexicale de la négation syntaxique, certaines approches s'efforcent d'assimiler la création lexicale à la formation d'énoncés. Ainsi, selon Darmesteter (1967), la composition repose sur une ellipse, c'est-à-dire sur une sorte d'énoncé tronqué. Gerhard-Krait (2000) rappelle que cette thèse repose sur la possibilité de paraphraser un lexème par une proposition, comme dans les exemples suivants :

- (1) On annonce que **Jean arrive** / On annonce **l'arrivée de Jean**.
- (2) Sa réaction **ne peut pas être prévue** / Sa réaction **est imprévisible**
- (3) Je déplore que **Jean soit frivole** / Je déplore **la frivolité de Jean**
- (4) Le cuisinier **dessale** la morue / Le cuisinier **enlève le sel** contenu dans la morue / Le cuisinier **rend** la morue **non salée** / Le cuisinier **fait en sorte que** la morue **ne soit plus salée**⁸⁷

⁸⁷ Exemples cités par Gerhard-Krait (2000 : 24).

Or

[c]omme l'a montré Amiot (1997 : 31), ce type d'analyse pose un certain nombre de problèmes et notamment celui du « choix des termes de la phrase de base ». Aussi, la diversité des paraphrases susceptibles de représenter la structure et le sens d'un mot construit donné conduit-il, dans l'exemple (4), à nous demander ce qui justifie la préférence accordée à une seule d'entre elles et les raisons de son élection au statut de structure de base.⁸⁸

En outre, une paraphrase terme-à-terme pose parfois problème : « On peut également se demander quel élément du syntagme (3) *Jean soit frivole* est censé représenter le constituant *-ité* du mot *frivolité* »⁸⁹. Enfin,

il est manifeste que l'assimilation paraphrastique échoue dès lors que le sens réclame, plus ouvertement, sa part de responsabilité dans le fait linguistique à décrire. En effet, les manipulations structurelles ne garantissent ni le respect de la construction du sens et de la référence, ni celui de la visée discursive. Ainsi, l'information contenue dans la phrase *Jean parle d'une longue thèse* n'équivaut pas à celle de la phrase *Jean parle de la longueur d'une thèse*. Mais également, de toute évidence, le rôle de la paraphrase est avant tout de restituer par une périphrase définitionnelle le sens du mot et non de refléter fidèlement sa structure interne. Le fait que pour un type donné de dérivés, les adjectifs en *-ible*, *-able*, par exemple, on puisse observer une grande régularité est somme toute trivial par rapport au constat massif des *irrégularités* [...]. Leur fonction principale [celle des lexèmes dans lesquels s'observent des irrégularités] n'est pas [...] la recatégorisation syntaxique, mais la dénomination de *nouveaux concepts*.⁹⁰

Ces paraphrases sont « ancrées dans nos habitudes » puisqu'elles constituent l'un des moyens auxquels nous recourons spontanément pour définir un mot⁹¹, néanmoins, « assimiler structurellement le mot à sa paraphrase, par le biais

⁸⁸ *ibid.*

⁸⁹ *ibid.*

⁹⁰ *id.*, p. 29. L'auteur fait ici allusion à la « possibilité 'd'adjectiviser' certaines constructions syntaxiques ». Elle note ainsi que « [l]es adjectifs en *-able/ -ible* permettent, par exemple, de convertir une phrase simple (6) ou un SN comportant une relative (7b) avec le verbe modal *pouvoir* suivi d'un verbe au passif, respectivement en une phrase avec un adjectif constructif en *-ible/ -able* attribut (7a) ou en un SN avec ce même adjectif en position épithète (7b) :

(6) *L'éclipse totale **pourra être vue** par les Parisiens, les Strasbourgeois*

*L'éclipse **sera visible** par les Parisiens, les Strasbourgeois*

(7a) *Ce vêtement **peut être lavé** / Ce vêtement **est lavable***

(7b) *Il me faut un vêtement qui peut être lavé / Il me faut un vêtement **lavable*** » [Gerhard-

Krait (2000 : 26)].

⁹¹ *id.*, p. 28.

d'opérations d'effacement et de transformations, est une opération risquée et, en dernière analyse, infondée. »⁹² L'équivalence sémantique n'est pas assurée et cette démarche suggère qu'il y aurait une filiation entre le lexème et sa paraphrase par un énoncé, ce qui n'a rien d'évident. Assimiler les deux formulations revient à mettre au premier plan leur valeur logique, alors que d'autres paramètres, notamment pragmatiques, entrent en jeu. Une approche spécifique de la morphologie, qui ne se fonde pas sur l'équivalence entre lexèmes et énoncés, s'avère nécessaire. Le modèle de Corbin (1991) nous paraît à même de rendre compte du fonctionnement de notre préfixe.

2. Corbin (1991) : un modèle associativiste

D'une façon très schématique, se distinguent les modèles dits « dissociatifs » des modèles « associatifs ». Danièle Corbin explique :

[n]otre choix fondamental est l'associativité : il repose sur l'idée que le sens d'un mot construit est construit en même temps que sa structure morphologique, et compositionnellement par rapport à celle-ci, et que la représentation grammaticale doit refléter cette construction simultanée de la structure et du sens. Cette position s'oppose radicalement à la conception dissociative dominante en grammaire générative [...], selon laquelle, en parallèle aux traitements orthodoxes des énoncés générés syntaxiquement, la structure est première, et le sens est affecté aux structures par des règles interprétatives.⁹³

Ce type de modèle s'appuie sur le constat que des régularités entre morphèmes et sémantique sont observables, en dépit des irrégularités de surface, qui constituent le principal argument des dissociativistes. Temple (1996) rappelle ainsi diverses irrégularités relevées par Beard :

Beard (1990 : 111) mentionne les écarts suivants [...] : (i) « omissive morphology » (e. to narrow : aucun morphème ne marque le passage de l'adjectif au verbe), (ii) « empty morphology » (ex. *evacu-ate* : *-ate* est vide de sens), (iii) « morphological asymmetry » (ex. *work-er*, *play-er*, *slic-er* : une seule forme affixale (*-er*) se distribue sur plusieurs sens (« agent », « patient », « means »)/ *work-er*, *escap-ee*, *assist-ant*, *cook-ø* : un seul sens (« agent ») est représenté par plusieurs affixes (*-er*, *-ee*, *-ant*) ou n'est pas marqué

⁹² *ibid.*

⁹³ Corbin (1991 : 9).

morphologiquement, (iv) « morphological overdetermination » (ex. *dram-at-ic-al*) : plus d'un affixe est présent dans le mot pour ne marquer qu'un seul sens) et (v) morphological underdetermination » (ex. *napoleon-ic* : l'affixe peut marquer la possession ou la ressemblance). C'est l'observation de ces mêmes disparités qui justifie de façon générale les modèles dissociatifs.⁹⁴

Corbin note que « [l']observation qu'à un seul procédé morphologique paraissent correspondre plusieurs types de sens revient à traiter les procédés morphologiques comme polysémiques, et argumente en faveur de la dissociativité. »⁹⁵ Pourtant, on peut émettre l'hypothèse que ces irrégularités ne sont qu'apparentes et qu'elles répondent à des schémas réguliers :

Le lexique observable fourmille de telle distorsions [=distorsions apparentes entre la forme et le sens des mots construits]. Or, elles sont très souvent réductibles, soit par une analyse plus précise et hiérarchisée du sens, soit par une analyse plus abstraite de la structure.⁹⁶

Gerhard-Krait rappelle notamment l'exemple du préfixe *-u* : l'énoncé « Cet homme est barbu/bossu » peut être paraphrasé par « Cet homme a une barbe/une bosse ». En revanche,

que dire, alors, de la bizarrerie qui émanerait de la volonté de ramener à analyser le même modèle paraphrastique les deux structures (8-9) suivantes :

(8) *Cet homme est chevelu/pansu/ossu*

(9) *Cet homme a des cheveux / une panse / des os [...]*.⁹⁷

Elle explique :

pour les adjectifs relationnels dénominaux suffixés par *-u*, dont la base désigne une partie constitutive nécessaire d'un tout, la glose adéquate est bien évidemment : *Cet homme a beaucoup de cheveux, de panse* (ou *de la panse*) / *de gros* ou *de larges os*. Il s'avère ainsi que sans prendre en compte les propriétés sémantiques spécifiques des bases *barb-*, *pans-* et *oss-*, par exemple, il est impossible de découvrir ce qui, sous une même structure formelle *[[NI] -u]* Adj, est responsable de la spécificité interprétative de chacun des deux adjectifs *barbu* et *pansu* et qui, du point de vue sémantique, n'a rien d'irrégulier, bien au

⁹⁴ Temple (1996 : 104).

⁹⁵ *id.*, p. 15.

⁹⁶ *ibid.*

⁹⁷ Gerhard-Krait (2000 : 26-27).

contraire.⁹⁸

La distorsion superficielle entre des lexèmes comme, d'une part, *barbu* et *bossu* et, d'autre part, *pansu* et *ossu* tient non à ce que *-u* prend des valeurs différentes dans ces adjectifs mais à ce que la référence de la base a son rôle à jouer : *barbe* et *bosse* désignent un effet des parties non constitutives du corps humain, à la différence des lexèmes *cheveux*, *os* et *panse*, ce qui explique les différences observables entre les adjectifs *barbu* et *bossu* d'une part et *chevelu*, *pansu* et *ossu* d'autre part.

De même,

[s]i l'on compare à présent les verbes dénominaux émettre « mettre un *x* **en** miettes » et *étêter* « enlever la tête **de** *x* » construits avec le même préfixe *-é*, force est de constater que la structure de leurs paraphrases diffère du tout au tout. L'élément préfixal *é-* est représenté par la préposition *en* pour le premier verbe, qui désigne un acte d'effection, alors qu'il est représenté par la préposition *de* pour le second, qui désigne un acte de privation. La différence est réellement de taille. Doit-on en conclure qu'il existe deux préfixes homonymes ?⁹⁹

Là encore, il est possible de voir dans le préfixe un opérateur dont les instructions sémantiques présentent une certaine unité :

La possibilité de concevoir qu'un acte d'effection et qu'un acte de privation résultent de l'application d'un même opérateur de construction de mot n'est pas évidente. Pourtant, le préfixe *é-* sert à construire des verbes de transformation, en l'occurrence par extraction, sur des bases qui, lorsqu'elles sont nominales, peuvent désigner une partie constitutive (*étêter un arbre*) ou résultative (*émietter du pain*) d'un tout représenté par l'objet directement du verbe. Ce qui induit deux opérations de transformation repérées 1) par le résultat : *être en miettes*, 2) la privation d'une partie constitutive d'un tout.¹⁰⁰

Corbin conclut que :

[l]e cas de distorsion apparentes entre la forme et le sens des mots construits sont donc tous réductibles, s'il s'agit bien de mots construits, à condition de voir le mot construit non comme une simple concaténation formelle et sémantique d'éléments, mais comme le résultat de la combinaison d'opérations hiérarchisées de nature dérivationnelle,

⁹⁸ *id.* p. 27.

⁹⁹ *id.* p. 28.

¹⁰⁰ *ibid.*

sémantique et phonologique. Les arguments justifiant le dissociativisme par les distorsions empiriques observables ne sont donc pas valides.¹⁰¹

Quel est le contenu sémantique des affixes dans un tel modèle ?

3. Instructions sémantiques

Nous décrirons ici quel type de contenu véhiculent les affixes, en particulier les préfixes négatifs et comment se différencient leurs diverses facettes.

3.1. Instruction et description

Les affixes dérivationnels (ou constructionnels, pour reprendre la terminologie de Corbin) ne sont pas dotés d'un sens « descriptif » immédiat : ils n'ont pas pour référence directe une portion de réalité dans le monde. Leur sens est « instructionnel » :

Sémantiquement, les affixes constructionnels sont porteurs d'un sens instructionnel, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas en eux-mêmes de capacité référentielle mais sont porteurs d'une instruction sémantique leur permettant, en combinaison avec tout ou partie des propriétés sémantiques de leur base, de donner à voir d'une certaine façon le référent désigné par le mot construit. En d'autres termes, leur sens n'est pas constitué fondamentalement de propriétés décrivant une catégorie conceptuelle, comme l'est prioritairement celui des noms, des verbes, des adjectifs, mais d'un ensemble complexe de propriétés relatives à la procédure à suivre pour identifier le référent du mot construit. Par hypothèse, chaque affixe est doté d'une identité sémantique propre qui lui permet de façonner à sa manière le sens des mots qu'il construit, à partir des propriétés sémantiques de la base et compositionnellement par rapport à la structure construite.¹⁰²

Les affixes ne désignent pas un référent, ils contribuent, en interaction avec les bases auxquelles ils s'adjoignent, à construire ce référent, en indiquant la démarche cognitive à suivre pour y accéder. Ce processus « met en jeu des mécanismes dynamiques (déictiques, inférentiels), qui ne constituent pas des propriétés du référent,

¹⁰¹ Corbin (1987 : 15).

¹⁰² Corbin (2001 : 43).

mais des balises plus ou moins rigides pour y arriver »¹⁰³.

En quoi consistent ces instructions ? Sont-elles uniformes, homogènes pour tous les lexèmes formés par un même affixe ? Nous nous pencherons plus particulièrement sur le cas des préfixes négatifs et nous appuierons sur Gerhard (2000), qui examine le préfixe français *dé(s)-*.

3.2. La polysémie apparente des préfixes : exemple du préfixe *dé(s)-*

Gerhard (2000) montre qu'une même instruction ou un même noyau sémantique peut aboutir à diverses variantes instructionnelles ou sémantiques : l'instruction véhiculée par le préfixe est identique, la diversité apparente des lexèmes formés est due à l'interaction entre la base et le préfixe et à la marge de manœuvre que la première laisse au second. Il y aurait donc des règles qui « prévoient qu'à une structure formelle correspond, au départ, une configuration ou un ensemble de configurations interprétatives spécifiques. »¹⁰⁴ Le préfixe *dé(s)-*, par exemple,

construit à partir d'une instruction générale d'éloignement, une configuration sémantique générale, qui se démultiplie en plusieurs schémas interprétatifs particuliers, respectueux chacun des propriétés sémantiques et catégorielles des bases.¹⁰⁵

Des différentes facettes du préfixe découlent l'interprétation qui peut être faite du morphème en fonction de son environnement :

Si le lecteur veut bien admettre [...] que le préfixe *dé(s)-* est un opérateur d'éloignement, les configurations interprétatives conformes aux différentes structures formelles sont, d'une part, l'éloignement-privation pour les verbes dénominaux, tels *désosser*, *dépulper*, etc. et pour les désadjectivaux, *déniaiser*, *défraîchir*, par exemple, et d'autre part, l'éloignement-inversion de résultat, de processus et très généralement de mouvement pour les verbes déverbaux tels que *déboutonner (un manteau)*, *défroisser*, *décroître*, *dérouler*, etc.¹⁰⁶

L'instruction d'éloignement peut ainsi donner lieu à des significations abstraites :

¹⁰³ Kleiber (1997 : 32-33).

¹⁰⁴ Gerhard (2000 : 22).

¹⁰⁵ *ibid.*

¹⁰⁶ *ibid.*

La concrétude du sémantisme [du préfixe *dé(s)-*] se manifeste dans le mouvement d'éloignement tel qu'il est lisible dans les verbes *décamper*, *détourner*, *déboucher de*, etc. Puis d'analogies en analogies, ce schème de base permet de renvoyer à de l'abstrait et particulièrement à toutes sortes de situations de changement orientées à partir d'une source : tel est le cas des verbes *déboutonner*, *démoraliser*, *déniaiser*, etc. Le sens instructionnel basique se spécifie ainsi en un certain nombre d'effets de sens sous l'impulsion du contexte restreint que forment les constituants du mot construit. [...] La notion d'éloignement est ainsi une donnée de base, le véritable signifié attaché à la forme préfixale *dé(s)-*.¹⁰⁷

Les notions de « privation », d'« inversion d'état », de « cessation »¹⁰⁸, etc., véhiculées par *dé(s)-*, dériveraient toutes de cette notion d'éloignement, dont elles s'abstraient : elles conservent l'idée de source et de changement de situation, même si l'image d'un mouvement concret en tant que tel n'est plus présente qu'en filigrane.

3.3. Sémantisme des préfixes : airs de famille, prototype et périphérie

Hamawand (2009) propose une vision quelque peu différente du fonctionnement des préfixes négatifs en ce que, pour lui, ces morphèmes sont véritablement porteurs de plusieurs sens : ces sémantismes sont certes en accord avec les bases, mais ne dépendent pas uniquement de l'interprétation que celles-ci imposent. Chaque affixe aurait un sens prototypique, dont dérivent d'autres, moins centraux. Son cadre théorique repose sur la notion d'air de famille (« family resemblance ») et de celle de prototype :

In view of Wittgenstein's [...] family resemblance approach, the different entities which form a category are treated like members of a large family. [...] The entities resemble one another in a variety of ways. No attribute is shared by all the entities of a category. There may be entities which share no attributes, yet they are linked to the others by a chain of resemblances. No entity combines all attributes defining membership within a category. That is, it is not necessary for an entity to have all the attributes which allow it to be a member of the category.¹⁰⁹

¹⁰⁷ *id.* p. 108.

¹⁰⁸ *ibid.*

¹⁰⁹ Hamawand (2009 :54).

D'autre part,

[i]n the light of Rosch's (1977, 1978) prototype approach, a category is defined by an intersection of properties. The member that has all of the properties is the prototype, i.e. the ideal or central member. Members that contain some, but not all, of the properties are peripheral. The different members of a category are not equal. They are assimilated to the category or not, according to what degree they resemble the prototype. They conflict in some ways with the specifications of the prototype, but are assimilated to the category on the basis of some perceived similarity to the prototype.¹¹⁰

Selon Hamawand, ces deux approches peuvent être appliquées à la morphologie et aux préfixes négatifs :

the senses of a negative prefix gather around a prototypical one, from which the peripheral ones are derived. The senses do not share all the properties of the prototype, and so exhibit minimal differences. [...] Through the creativity of the language user, it [=the meaning of a lexical item] can be extended into new realms of experience, thus resulting into new senses.¹¹¹

Etant donné que, dans ce paradigme, ces sens multiples sont constitutifs du préfixe, Hamawand s'intéresse à leur organisation interne. Il tente de définir une hiérarchie entre les principes organisationnels qui régissent les variantes sémantiques d'un même préfixe :

The senses are not related to one another in equal ways. Some may be directly related to the centre; others may be indirectly related to the centre. The goal is to show that the semantic network of a negative prefix has a clear centre; but its fuzzy boundaries embrace overlap.¹¹²

Ainsi, dans le cas de *un-*, Hamawand aboutit à la représentation suivante :

Prototypically, the prefix *un-* is tied to adjectival bases to express distinction, having the following semantic variants.

a. 'the antithesis of what is specified by the adjectival base.' This meaning proceeds when

¹¹⁰ *ibid.*

¹¹¹ *id.* p. 10.

¹¹² *id.*, p. 58.

the prefix is tied to adjectives, simple or complex, describing humans. The formations are gradable and express contrariety. [...] For example, *uncooperative* is the antithesis of *cooperative*, *unfair* is the antithesis of *fair*, and *ungrateful* is the antithesis of *grateful*. [...]

b. 'distinct from what is specified by the adjectival base'. This meaning proceeds when the prefix is tied to adjectives, simple or complex, describing non-humans. The formations are gradable and express contrariety. For example, *unofficial* is distinct from being official, *unremarkable* is distinct from being *remarkable*, and *unsafe* is distinct from being safe. [...]

c. 'not subjected to what is specified by adjectival base'. This meaning proceeds when the prefix is tied to complex adjectives denoting quality, participles ending in *-ed* or *-ing*. For example, *undressed* means not dressed, *uneducated* means not educated, and *unfinished* means not finished. [...]

Peripherally the prefix *un-* is tied to other bases to express other meanings, having the following semantic variants:

a. 'inverting what is specified by the verbal bases'. The meaning of reversal proceeds when the prefix is tied to verbal bases denoting action, meaning that the object has the physical ability to undergo change. For example [...] *unpack* means inverting the action of packing. [...]

b. 'taking away what is specified by the nominal base.' The meaning of removal proceeds when the prefix is tied to concrete nouns with the resulting formation denoting separation or release. For example, *unchain* means taking away the chain from somebody or something, *unhook* means taking away a hook from something, and *unload* means taking away a load from a ship or a vehicle. [...]

c. 'bereft of what is specified by the nominal base.' The meaning of privation proceeds when the negative prefix is tied to abstract nouns. In some formations, the nouns imply non-action. For example, *unease* means something which is bereft of *ease*, *unrest* means something which is bereft of truth. [...]¹¹³

L'auteur schématise ainsi le fonctionnement du préfixe :

¹¹³ *id.* p. 70-72.

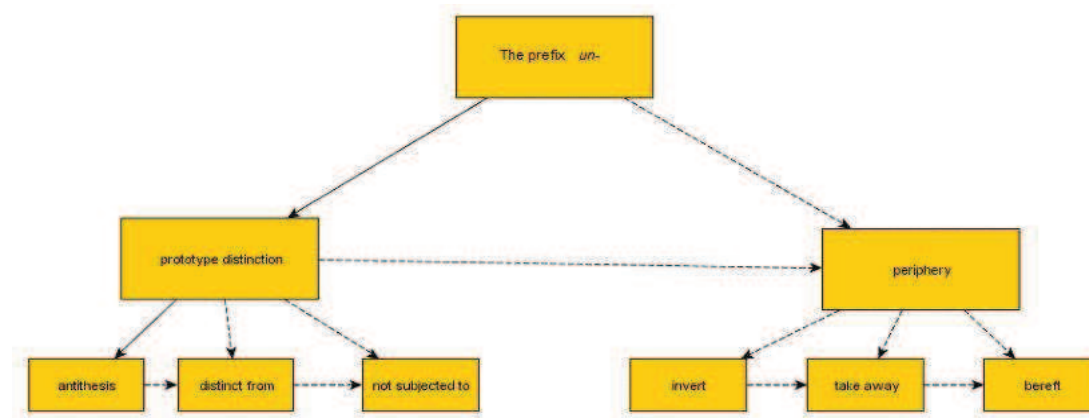


Figure 2. Représentation du préfixe *un-* selon Hamawand (2009)

Dans le modèle de Gerhard comme dans celui de Hamawand, une instruction est centrale et donne lieu à des variations en fonction de sa base. Corbin (1991) et les partisans du modèle qu'elle propose décrivent en détail ce sur quoi reposent ces variations.

4. Application des « Règles de Construction de Mots » (RCM)

Corbin (1991) résume ainsi les diverses étapes de la construction de mots :

Dans le modèle présenté ici, chaque type dérivationnel correspond à une règle de construction de mots, qui définit le sens prédictible fondamental commun à tous les mots construits par la même règle (SPcr : sens prédictible construit par la règle), et les procédés morphologiques associables à ce type dérivationnel, regroupés en un paradigme morphologique associé à la RCM, mais porteurs chacun de propriétés et soumis à des contraintes spécifiques, construisent ce qui dans le dérivé sera le sens prédictible spécifique au procédé morphologique (SPspm), lui-même susceptible de se réaliser différemment en fonction du sens de la base (SPhb : sens prédictible hérité de la base). Dans cette perspective, non seulement le sens observable d'un mot construit ne se confond pas nécessairement avec son sens dérivationnellement prédictible, mais encore ce dernier est le résultat d'une combinaison stratifiée de plusieurs variables.¹¹⁴

A une règle correspond un « sens », mais celui-ci est beaucoup plus large que le

¹¹⁴ Corbin (1991 : 16).

sens référentiel auquel aboutit le processus de formation : interviennent également des contraintes supplémentaires découlant notamment du sémantisme de la base et de la réalité extralinguistique dans laquelle s'inscrit le référent de la base. La morphologie ne permet donc pas, à elle seule, d'expliquer le sémantisme des lexèmes.

Dans un premier temps, les RCM définissent comment interagissent un affixe et sa base :

Les RCM doivent [...] préciser quelle est l'opération sémantique associée à l'opération formelle et notamment quels sont les sens véhiculés par l'opérateur préfixal et suffixal et par sa base (ou celui qu'elle sélectionne dans le sens des bases qui est son opérande).¹¹⁵

Ainsi, comme l'explique Gerhard-Krait (2000), « des règles de construction de mot dite RCM construisent simultanément une structure morpholexicale et une configuration interprétative »¹¹⁶ :

Les règles construisent à la fois une structure formelle et un sens, puisque le sens construit associe des combinaisons de formes à leur interprétation et que rien d'autre n'intervient à ce stade-là. Cette interprétation est nécessairement compositionnelle, c'est-à-dire la résultante de cette combinaison et rien d'autre. Ainsi, pour accéder au sens de la formation adjectivale *in-tolér-able*, par exemple, suffit-il de connaître le sens du morphème lexical *-tolér-*, celui du préfixe *in-* et celui du suffixe *-able*, et de savoir dans quel ordre ces éléments se combinent (*in-tolérable*).¹¹⁷

L'affixe « véhicule une instruction » tandis que la base « est supposée remplir toutes les conditions sémantiques et catégorielles requises pour répondre à cette instruction ».¹¹⁸ Mais le sens d'un lexème est rarement strictement compositionnel :

Le sens construit par la règle est une configuration interprétative sous-déterminée, un schéma que son caractère général ouvre à de nombreuses possibilités de spécifications. [...] [L]es bases doivent se conformer à un schéma conceptuel général (ce qui justifie leur sélection), mais elles spécifient en retour ce schéma puisqu'elles véhiculent des informations sémantiques et catégorielles qui leur sont propres. [...] Mais les spécifications ne s'arrêtent pas là, car le sens du mot dépasse la stricte associativité de ses composants. En effet, le mot a une visée référentielle, puisqu'il a une réalité [...] à dénommer. Aussi et en dernier lieu, la spécification sémantique est-elle fondée sur le lien

¹¹⁵ Gerhard-Krait (2000 : 36).

¹¹⁶ Gerhard-Krait (2000 : 31).

¹¹⁷ *id.*, p. 32.

¹¹⁸ Gerhard-Krait (2000 : 36).

étroit et stable entre le signe linguistique et la ou les choses du monde au(x)quelle(s) il renvoie, un lien qui confère au mot des propriétés particulières, non imputables au sens construit.¹¹⁹

Ainsi,

le sens référentiel peut parfois considérablement restreindre les possibilités offertes par le sens construit. Ainsi, le sens construit « agent du procès désigné par la base verbale » des noms d'agent construits par le suffixe *-eur*, par exemple, ne permet pas d'expliquer que le nom *penseur* ne puisse pas servir à dénommer adéquatement toute personne en train de penser, mais seulement une catégorie de personnes reconnues comme s'appliquant à penser (*Le Penseur* de Rodin, les philosophes, etc.).¹²⁰

Dans le même ordre d'idée, Temple (1996) montre qu'un même préfixe peut agir de façon différente sur des bases de nature différentes :

L'origine des propriétés désignées par les adjectifs *donjuanesque* et *prudhommesque* d'une part, et par les adjectifs *caravagesque* et *jordanesque* d'autre part, est différente. Les propriétés désignées par les deux premiers adjectifs sont en effet les propriétés stéréotypiques emblématisées par le référent de leur base (cf. **donjuanesque** : « Relatif à Don Juan ; qui a le caractère de don Juan ou d'un Don Juan » (GRLF) ; **prudhommesque** : « Qui a un caractère d'emphase prétentieuse et ridicule [...] » (*ibid.*)) ; les deux autres adjectifs désignent, quant à eux, les propriétés de l'œuvre produite par le référent de leur base (cf. **caravagesque** : « Du peintre italien surnommé Le Caravage ; qui caractérise sa technique picturale » (*ibid.*) ; **jordanesque** : « Gras et rouge, rubicond (comme le sont les personnages peints par Jordaens) » (*ibid.*)).

Les quatre exemples montrent que la suffixation par *-esque* de bases référant à des catégories différentes produit des effets sémantiques différents : si la base réfère à un personnage, l'adjectif réfère aux propriétés incarnées par ce personnage tandis que si la base réfère à une personne connue pour son œuvre, l'adjectif réfère aux propriétés de cette œuvre.

Il vient d'être mis en évidence qu'il est nécessaire, à la fois pour atteindre une adéquation descriptive du sens d'un adjectif en *-esque* et pour rendre compte des différents procédés réguliers responsables de la formation de ce sens, de tenir compte du fait que l'interprétation des adjectifs peut être infléchie par la base.¹²¹

¹¹⁹ *id.*, p. 39.

¹²⁰ Gerhard (2000 : 22-23).

¹²¹ Temple (1996 : 124). Le sigle « GRLF » renvoie ici au Grand Robert de la langue française.

On le voit, base et affixe interagissent. S'effectue ensuite une sélection parmi toutes les références possibles. Gerhard parle de « sous-détermination »¹²² concernant le sens construit et affirme que « [l]es nécessités linguistiques d'ordre pragmatique se chargent du reste. Ainsi, la langue propose une structure et la langue dispose de cette structure selon des modalités et des visées propres, étrangères à la règle. »¹²³

Reprenons l'exemple d'*archer*, proposé par Corbin et Temple (1994), qui synthétise les étapes qui se succèdent :

les noms en *-ier/-ière* sont les produits de deux opérations de constructions successives :

-La première construit des adjectifs par suffixation de *-ier/-ière* à des bases nominales ; étant donné l'instruction sémantique spécifique du suffixe *-ier*, ces adjectifs ne conservent que les propriétés pragmatiques, fonctionnelles de leur base. Par exemple, construit sur le nom *arc* dont le sens est réduit aux propriétés renvoyant à un objet manufacturé maniable, instrument de tir ayant servi autrefois à des fins militaires et servant aujourd'hui plutôt à de fins sportives, l'adjectif *archer/archère* exprime une relation de nature pragmatique entre une entité (qui sera représentée dans un énoncé par un nom recteur) et les propriétés d'arc auxquelles *-ier* a accès.

-La deuxième opération est la conversion de cet adjectif en un nom qui est programmé de telle façon qu'il peut référer à toute entité dont la relation fonctionnelle avec le référent de la base nominale de l'adjectif est vue comme saillante. Les types d'entités auxquelles les noms réfèrent dépendent alors des propriétés du nom de base et de l'organisation pragmatique et culturelle du monde. *Archer* ou *archère* peut donc dénommer les personnes dont l'activité a pour objet des arcs (c'est-à-dire des tireurs ou tireuses à l'arc, sportifs ou militaires), mais il pourrait aussi, comme *coutelier* désigner un fabricant de couteaux, dénommer des fabricants d'arcs, si cette activité avait une pertinence sociale ; *archer* ou *archère* peut également référer à toute entité concrète favorisant l'utilisation des arcs (autrefois, les ouvertures prévues dans les fortifications, aujourd'hui, éventuellement, un support pour poser les arcs dans des lieux de rangement ou de compétition, comme *ratelier* désigne un support pour rateaux).

Par conséquent, des noms comme *archer/archère* sont bien porteurs d'un sens lexical unique. Ce sens construit est programmé pour renvoyer à de catégories référentielles hétérogènes.¹²⁴

Cet exemple illustre les prélèvements effectués par le réel sur le sens dénoté par

¹²² Gerhard (2000 : 50).

¹²³ *ibid.*

¹²⁴ Corbin & Temple (1994 : 15).

les procès successifs aboutissant à la formation du mot *archer/archère* : dans un premier temps, le suffixe *-ier/-ière* s'applique au nom *arc* et, du fait de sa contribution sémantique propre et de la référence du lexème *arc*, il sélectionne l'un des sens du lexème *arc*. Est ainsi formé l'adjectif *archer*, qui est converti en nom et de multiples références s'offrent alors à ce terme : ainsi que l'expliquent Corbin et Temple, le terme *archer* désigne un tireur à l'arc, mais pourrait également renvoyer à un fabricant d'arcs ou encore un rangement pour les arcs. C'est la « pertinence sociale » de la réalité extralinguistique désignée qui, en dernier ressort, dicte la référence effective du substantif. Corbin conclut :

[é]tant donné que les catégories référentielles sont configurées non seulement par le sens mais aussi par notre mode d'appréhension du monde, le sens d'un nom comme *bleu* ou *archer/archère* est donc sous-déterminé par rapport à sa référence. Le sens d'un mot ne se confond donc pas avec les catégories référentielles qu'il dénomme (et donc *a fortiori* avec les catégories conceptuelles auxquelles il renvoie). Cette observation a permis de montrer que la langue construit des catégories sémantiques qui ne correspondraient pas isomorphiquement à des catégories référentielles.¹²⁵

Quoique dans un cadre théorique différent, Langacker (1987) aboutit à des conclusions assez similaires quant au rôle de l'extralinguistique : selon lui, le rôle des divers morphèmes qui composent un lexème consiste à poser des jalons qui permettent d'accéder au sens, mais ne l'épuisent pas : ce sont les connaissances des locuteurs qui fixent le sens d'un item lexical :

There is certainly a large measure of regularity in the meaning of composite expressions vis-à-vis the meanings of their components, and speakers rely on this regularity in determining the semantic value of novel expressions. [...] The existence of such patterns does not substantiate the claim that composite expressions are *fully* compositional, however, nor does it establish the nonarbitrary nature of the dichotomies required to maintain this claim. Linguistic phenomena lend themselves more easily to a claim of *partial* rather than full compositionality. Such a claim is perfectly natural in view of the fact that language is learned and used in context by speakers who bring many shared knowledge systems to the communicative endeavor.¹²⁶

Il donne pour exemple *blackbird*, « which designates a specific type of black

¹²⁵ *id.* p. 17.

¹²⁶ Langacker (1987 : 449).

bird and is consequently more precise in content than anything deducible from *black* and *bird* alone. »¹²⁷

Ainsi,

[i]nstead of viewing an expression as a container for meaning, we can regard it as providing access to various knowledge systems of indefinite expanse [...]. And rather than seeing a composite structure as an edifice constructed of smaller components, we can treat it as a coherent structure in its own right: component structures are not the building blocks out of which it is assembled, but function instead to *motivate* various aspects of it.¹²⁸

En somme,

[v]irtually all linguistic expressions, when first constructed, are interpreted with reference to a richly specified situational context, and much of this context is retained as they coalesce to form established units; this is why most composite expressions have a conventionalized meaning more specific than their compositional value. As a conventional unit, *patriotic pole-climber* does not mean simply “patriotic person who climbs a pole”, just as a computer is not simply “something that computes”, a propeller “something that propels”, or a linebacker “something that backs a line”. At the same time, though, one would be mistaken to swing to the opposite extreme and claim that the expression is semantically opaque, listed in the lexicon as an unanalyzable unit. It does not lose its internal structure or cease to instantiate schematic constructions simply by virtue of achieving unit status. Moreover, it is not unlikely that its compositional value remains a significant factor in its meaning, i.e. that its use induces the activation of [[AB] → [C]], either consistently or sporadically.¹²⁹

¹²⁷ *id.* p. 450.

¹²⁸ *id.* p. 453.

¹²⁹ *id.* p. 455-456. L’expression « patriotic pole climber » est une allusion à l’exemple proposé par l’auteur : « Suppose the professional football-club owners decides, in their unbounded wisdom, that playing the national anthem before each game does not sufficiently express the deep love they hold for their country. The NFL [National Football League] commissioner therefore issues a decree, and the following Sunday, in stadiums across the land, the following scene is witnessed by expectant crowds just prior to the anthem: a beautiful woman dressed as a Dallas Cowgirl shinnies up a flagpole; when she reaches the top, she passionately kisses the American flag; then she waves while sliding down the pole to the sound of exploding fireworks and applauding fans. Through the public-address system an announcer shouts *Let’s hear it for our patriotic pole-climber!*, and the fans – anxious to demonstrate their own patriotism – continue to applaud with even greater enthusiasm. This ritual is repeated every Sunday, before every NFL game, and the woman is invariably referred to as a *patriotic pole-climber*. Soon this expression gains currency as well-entrenched unit of English.

Our concern is here with the compositionality of this expression. [...] Roughly, then, the conventionally determined meaning of *patriotic pole-climber* is ‘patriotic person who climbs a pole’.

But does this compositional value adequately represent the actual meaning of the expression? I argue that it does not [...]: the compositional value gives an incomplete account of how a speaker

Langacker souligne donc également que le sens d'un lexème n'est pas strictement compositionnel.

Après avoir étudié le type de contenu des affixes, ainsi que le rôle de l'extralinguistique sur la fixation du sens d'un mot construit, nous nous penchons maintenant sur ce qui distingue les affixes les uns des autres.

5. Hamawand (2009) : préfixes et participants impliqués

Plusieurs morphèmes peuvent partager les mêmes instructions sémantiques, sans pour autant être équivalents. Hamawand (2009) remarque :

Negative prefixes are versatile in that they can be used for many different purposes. [...] For example, the prefix *de-*, *dis-*, and *un-* symbolise *privation*, *removal* and *reversal*. The differences reside in the lexical semantics of the particular sets of bases which they favour.¹³⁰

Hamawand observe un certain nombre de constantes concernant les participants des procès référés. Prenons l'exemple du domaine de la privation :

Prefixes in English that are manifestations of the domain of privation are *de-*, *dis-*, and *un-*. These prefixes have one thing in common. They share reference to the act of disowning. However, they are not interchangeable. Each prefix represents, I argue, a certain semantic specialisation of the domain. They differ with respect to the type of entity being affected in the process. The negative prefix *de-* represents the semantic value of the first facet. It reflects on things or places which lack certain qualities. The negative prefix *dis-* signifies the semantic value of the second facet. It focuses on people who are deprived of certain qualities. The negative prefix *un-* symbolises the semantic value of the third facet. It places emphasis on situations which suffer from the absence of certain properties.¹³¹

En attestent selon l'auteur, les exemples *debase*, *deform*, *deface* ; *disgrace* ou

understands the expression, as either a novel form or a familiar conventional unit. » [Langacker (1987 : 454)].

¹³⁰ Hamawand (2009: 86).

¹³¹ *id.* p. 108.

disfavour ; *unease*, *unrest* ou encore *untruth*.¹³²

Ce ne serait donc pas tant le sens des affixes qui les différencie que les référents des lexèmes qu'ils forment et les participants que ceux-ci impliquent. On note donc ici un autre niveau auquel intervient la réalité extralinguistique : cette approche diffère de celle de Corbin (1991), en ce que, pour cette dernière, l'extralinguistique intervient *a posteriori* : c'est ce qui limite ou délimite les sens potentiels d'une forme particulière. Selon Hamawand, en revanche, la référence à une portion spécifique de réalité est à l'origine de la sélection d'un affixe en particulier.

D'autres perspectives considèrent que des préfixes distincts traduisent des rapports épistémiques à l'extralinguistique également distincts, c'est ce dont nous allons maintenant traiter.

6. Rapport au réel

Comment expliquer l'affinité entre les affixes et les types de bases qu'ils sélectionnent, ou la prédilection des lexèmes qu'ils servent à former pour certains types de référents ? Riddle (1985) et Bottineau (2003) démontrent que certains affixes sont associés à une saisie singulière de la réalité, une appréhension particulière de l'extralinguistique.

6.1. Riddle (1985) : exemple du couple *-ity/-ness*

Notre premier exemple sera celui du couple *-ity/-ness*, auquel s'intéresse Riddle (1985). L'auteur reprend les constats de Marchand (1960) :

Marchand recognizes that in general, suffixes appearing to be synonymous only partially overlap and that "each one prefix has a different totality of semantic features." [...]. By this he means that "no two combines alike formally or with the same intellectual or emotional connotation" [...] and "any one sign is determined by the totality of

¹³² *id.* p. 109-110. Selon l'auteur, les collocations de ces lexèmes appuient son analyse : « *Debase* collocates with words such as *coinage*, *currency*, *money*, *surroundings*, *work*, etc. *Deform* collocates with words such as *body*, *foot*, *hand*, *joint*, *spine*, etc. *Deface* collocates with words such as *garden*, *home*, *item*, *property*, *wall*, etc. » [Hamawand (2009 : 109)]. « *Disgrace* collocates with words such as *clan*, *family*, *leader*, *parents*, *politician*, etc. » (*ibid.*); « *Disfavour* collocates with words such as *director*, *fellows*, *headmaster*, *investors*, *workers*, etc. » (*ibid.*).

combinations in which it may occur and which cannot be the same as that of any other sign [...].¹³³

D'après Riddle, l'alternance entre *-ness* et *-ity* est un exemple de cette fausse synonymie : les deux affixes forment des substantifs déadjectivaux qui désignent le plus souvent une qualité, mais ils ne servent pas à exprimer le même type de réalité pour autant :

-ness tends to denote an embodied attribute or trait, while *-ity* tends to denote an abstract or concrete entity. Examples of what I consider to be abstract entities are the names of concepts and situations and of characteristics in the generic sense. For example, an *-ity* word may refer to a characteristic, in the generic sense, while there is a tendency for the corresponding *-ness* word formed on the same base to describe an embodied attribute.¹³⁴

Les deux énoncés suivants mettent en évidence cette différence :

- a. "However, dont call this third-grader a picky eater. She's a slective one, a Feignold diet subscriber, whose *hyperactiveness* has decreased, her mother says, since she began the program four years ago." [...]
- b. "But to day there is no evidence that this type of dietary regime will have any effect on hyperactivity in children."¹³⁵

Riddle propose le commentaire suivant : « Hyperactiveness in a. denotes an embodied attribute of a particular child, while *hyperactivity* in b. names the condition. That is, it denotes an abstract entity. »¹³⁶ Reprenons également la citation de Goffman (1974) :

"Instead of asking what *reality* is, he gave matters a subjective phenomenological twist, italicizing the following question: *Under what circumstances do we think things are real?* The important things about *reality*, he implied, is our sense of its *realness* in contrast to our feeling that some things lack this quality." (Goffman 1974: 2)¹³⁷

Reality semble ici être employé pour désigner une abstraction *a priori* alors que

¹³³ Riddle (1985 : 436).

¹³⁴ *id.*, p. 437.

¹³⁵ *ibid.*

¹³⁶ *id.*, p. 438.

¹³⁷ *ibid.*

realness renvoie à la réalité telle qu'elle est perçue, c'est-à-dire telle que le sujet humain en fait l'expérience, *a posteriori*. L'apparition de tel ou tel suffixe tiendrait à l'approche du réel de l'énonciateur, qui, en l'occurrence, appréhende le monde extralinguistique soit abstraitement, soit dans sa matérialité concrète telle qu'elle est perçue par les sens.¹³⁸

6.2. Morphologie et épistémologie : le couple -y/-ous

Du côté des suffixes adjectivaux, Bottineau (2003) compare -y et -ous. Là encore, la fonction des deux affixes paraît à première vue être la même : tous deux forment des lexèmes désignant une qualité. Ils n'y réfèrent pourtant pas à l'identique. Bottineau (2003) rappelle que -y peut prendre des bases relevant de champs variés :

Les adjectifs en -y permettent à l'énonciateur d'assigner une propriété à un objet en l'assimilant à des corrélats assez divers : des matières, formes, couleurs, odeurs, sons, ou des objets représentatifs de la perception de ces matières (*dusty, windy, icy, rusty, briny, watery, frothy, muddy, spidery, leafy, ropy, foggy, waxy, oily*), des sensations ou analyse des sensations associées à la matière (*sticky, gooey, balmy, curvy, bosomy, silky, velvety, fizzy, fuzzy*), des comportements étroitement liés à la perception (*shaky, sleepy, runny*), des tempéraments (*lazy, naughty, fussy, nasty*) et des propriétés plus abstraites qui inspirent une réaction physique ou mentale à l'énonciateur, un jugement (*scary, messy, testy, nifty, wacky, pricy, iffy*).¹³⁹

Au-delà de cette diversité,

[l]e point commun est que la racine notionnelle suffixée par -y exprime toujours la première impression suscitée à l'énonciateur par l'objet perçu. A *windy weather* est une situation que suscite immédiatement l'impression *wind*, en sorte que *wind* est la

¹³⁸ Riddle met toutefois en garde, il ne s'agit pas d'une explication universelle :

« Social factors may also affect suffix choice. Words of Latin and French origin have long been considered to be educated words in English, and science in the nineteenth and twentieth centuries in particular has turned to classical languages to form a large part of its vocabulary. This high prestige seems to extend to the suffix -ity, and I suggest that it can take precedence over other factors involved in word formation.

In short, I have argued that -ness and -ity are semantically distinct when occurring on many, but not all bases. Preservation of phonological transparency, blocking, lack of need within society for a word with a particular meaning, the circumstances of borrowing, and perceived and linguistic prestige also play a role in determining the choice between the two suffixes for any one base. » [Riddle (1985 : 445)]. La tendance observée par Riddle ne s'appliquerait pas systématiquement, mais se serait diffusée « on a nearly word-by-word basis over time ». [Riddle (1985 : 449)].

¹³⁹ Bottineau (2003 : 2).

composante non pas exclusive mais première et immédiate du référent de *weather* à l'instant de parole et selon l'énonciateur qui établit le couplage.¹⁴⁰

Les emplois du suffixe *-y* présentent donc une certaine cohérence, malgré l'hétérogénéité apparente des référents des lexèmes dans lesquels il apparaît : « Ainsi l'unité réside-t-elle non pas dans le type de propriété, mais dans la manière dont elle se construit. »¹⁴¹ Le préfixe code la façon dont le locuteur appréhende la matérialité du monde extralinguistique : « *-y* se fonde sur le rapprochement spontané de sensations et s'apparente au mécanisme de la réminiscence. »¹⁴²

Le préfixe *-ous*, quant à lui, est la marque d'une saisie très différente :

-ous construit une propriété issue d'une *réaction secondaire de l'énonciateur consécutive à la perception primaire* : il existe un décalage entre la sensation immédiatement reçue, présumée, et la notion retenue pour la nommer. Dans *this noxious greenhouse world*, *noxious* est le verdict qui répond à un ensemble d'impression sous-jacentes non explicitées (il s'agit en fait de la planète Vénus avec son atmosphère surchauffée et saturée de gaz carbonique) et classe l'objet selon ces données. Si *sticky* se limite à la sensation immédiate, *viscous (petroleum)* catégorise l'objet en fonction de cette donnée préalable. *-ous* permet de classer l'objet en fonction du perçu (*fibrous stalks, raucous voice, voracious eaters, carnivorous flies, amorphous silicon, monogamous / promiscuous sex, a riotous growth of plants, a precipitous decline, the infamous global warming : tristement célèbre, a surreptitious privatization [..] an enormous cloud [...]* point de vue du climatologue, en référence à la taille normale de ce type de nuage, ce qui différencie *enormous* de *huge*).¹⁴³

¹⁴⁰ *ibid.*

¹⁴¹ *ibid.*

¹⁴² *id.*, p. 3. La comparaison entre le français et l'anglais fait conclure à l'auteur que « [d]e manière générale, par habitude ou coutume mentale probablement construite sur une longue période historique, il est normal pour une conscience anglophone de prélever et nommer sans attendre les sensations immédiates, ce qui n'est guère le cas pour un cerveau francophone. On ne peut pas dire si cette pratique mentale récurrente a déterminé le succès linguistique et pragmatique du suffixe ou si, au contraire, c'est sa disponibilité même qui a ouvert un domaine d'exploration d'accès aisé et a conditionné ce type de regard. » [Bottineau (2003 : 3)].

¹⁴³ *ibid.*, p. 4. Les approches différentes que traduisent *-y* et *-ous* tiendraient aux formants qui interviennent dans ces suffixes : « Les deux formants qui nous concernent pour les suffixes *Y* et *OUS* sont *I* et *S. I*, opérateur de conjonction, rapproche, identifie, intègre ou assimile, voire fusionne deux entités préalablement conçues comme distinctes [...]. *S* est le formant de l'actualisation : il signale que ce sur quoi il porte, qu'il s'agisse d'une notion (cas du pluriel), d'une relation prédicative (cas du présent simple), de la connexion de deux notions (cas dudit génitif saxon), voit son actualisation personnellement prise en charge et assumée à l'instant de parole par l'énonciateur qui la valide en s'en portant garant. » [Bottineau (2003 : 1)].

Dans le cas des suffixes considérés, « [l]e suffixe *-ous* se construit sur [le formant *S*] dont on a montré ailleurs qu'il inscrit dans la durée de l'opération cognitive l'actualisation présente (à l'instant de parole) de la notion sur laquelle il porte (cas du pluriel et du présent simple) ou du cognème dénoté par la voyelle (cas de *is* et *as* entre autres). Dans *a thunderous voice*, *-ous* inscrit la connexion *voice* /

Que la cause en soit historique ou qu'elle concerne la matérialité phonétique des affixes, ces deux études mettent en évidence l'idée que des affixes peuvent figurer le réel de façon contrastée.

6.3. Cas des préfixes négatifs

Il nous semble possible d'étendre les analyses mentionnées ici aux préfixes négatifs. En tant que tel, *un-* s'inscrit dans le même paradigme que d'autres morphèmes, *in-* et *non-*, *de-* et *dis-*. Nous essaierons de montrer dans la deuxième partie qu'ils se chargent chacun d'exprimer la négation d'une façon qui leur est propre.

Dans le cas des adjectifs comme des verbes, c'est la même opération qui est en jeu avec ces affixes : signaler que la présence du référent du sémème qui sert de base n'est pas attestée dans la réalité. Cette opération mentale peut prendre des colorations différentes en fonction de la position de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il nie : le locuteur peut manifester une implication affective à l'égard de l'absence constatée ou, au contraire, se contenter de catégoriser le réel ; s'efforcer d'être neutre ou prendre ouvertement parti ; faire mine de s'en référer à un jugement universel ou endosser la responsabilité de son rejet d'une notion ; s'appuyer sur sa situation propre ou faire référence à des critères plus généralement admis.

Comme dans le cas des suffixes examinés dans les paragraphes précédents, il nous semble qu'un gradient ayant pour pôles d'une part, une appréhension concrète et, de l'autre, une approche médiatisée, plus abstraite, plus réfléchie, de l'extralinguistique, se retrouve dans le cas des préfixes négatifs.

Nous chercherons à démontrer que *un-* se trouve à mi-chemin entre ces deux saisies. L'opération de négation dont il est porteur implique plusieurs opérations cognitives. Est d'abord convoquée une notion qui est ensuite rejetée. La notion qui sert de point de départ peut être écartée en vertu d'une appréciation personnelle ou en référence à des critères extérieurs à la situation des locuteurs : *un-* combine ces deux types de rejet. Comme nous le verrons, le préfixe nous paraît jouer sur deux tableaux :

thunder dans la durée mentale réelle qu'a nécessité cet appariement notionnel, indiquant qu'il a effectivement requis un certain temps de pensée, et donc que l'image *thunder* relève du verdict appréciatif (impression secondaire) et non de la sensation (impression primaire), de la *réponse mentale* et non du *stimulus sensoriel*, d'où la fonction classificatrice. » [Bottineau (2003 : 4)].

l'ancrage dans une situation particulière, dont, simultanément, il se détache. Il est animé d'une double-mouvement, celui d'une subjectivité qui s'exprime, tout en faisant appel à une notion préconstituée. Nous reviendrons sur ces questions, ainsi que sur les points communs entre adjectifs et verbes, dans la deuxième partie.

7. Les mots construits : autonomes ou dépendants ?

Il nous reste, au sujet de la morphologie, un dernier point à aborder : celui de la perception par les locuteurs de chacune des composantes d'un lexème employé.

Si l'on en croit les explications des auteurs cités précédemment dans ce chapitre, les préfixes posent des jalons qui permettent de construire le sens du lexème qu'ils forment. Il ne faut toutefois pas perdre de vue la dimension lexicalisée de ces items. Lorsqu'un locuteur a recours à un lexème affixé, quelle importance accorde-t-il au préfixe ? Celui-ci est-il perçu en lui-même et pour lui-même et dicte-t-il le choix lexical de l'énonciateur, ou bien le lexème est-il appréhendé comme une totalité, sans que le locuteur n'ait véritablement conscience des constituants du mot construit ? De même, le destinataire saisit-il le lexème dans sa globalité ou reconstitue-t-il l'itinéraire sémantique balisé par le préfixe ?

On the one hand, are composite words represented as wholes, with no interest in their components? Put another way, is the lexicon organised on a word basis? [...] On the other hand, are words represented as morphemic elements, with a focus on their components? In other words, is the lexicon organised on a morphemic basis?¹⁴⁴

7.1. Unité du lexème

Hamawand (2009) rappelle la théorie de Langacker (1987) selon laquelle les composantes ne sont utiles que temporairement :

Langacker (1987: 461) defines scaffolding as follows: "component structures are seen as scaffolding erected for the construction of a complex expression; once the complex structure is in place (established as a unit), the scaffolding is no longer essential and is

¹⁴⁴ Hamawand (2009 : 25).

eventually discarded.”¹⁴⁵

Toutefois, les composantes d’un lexème peuvent demeurer identifiables, ce qui nous semble être le cas avec les items formés à l’aide de *un-*.

7.2. Degrés de lexicalisation

Plusieurs degrés de lexicalisation semblent pouvoir être dégagés ; d’après Quirk *et al.* (1985), « *[u]nreplaceable* involves less lexicalisation than *irreplaceable* ». ¹⁴⁶ Le critère sur lequel ces auteurs fondent leur analyse est que le préfixe *un-* ne subit pas ici de modification, alors que *in-* est soumis à une assimilation phonétique. *Un-* conserve apparemment une plus grande indépendance à l’égard de sa base que *in-*, de sorte que les éléments constitutifs de l’adjectif *unreplaceable* sont plus faciles à distinguer les uns des autres que ceux dont se compose *irreplaceable*. On peut dès lors supposer que les locuteurs auraient davantage conscience de la présence d’un affixe négatif dans *unreplaceable* que dans *irreplaceable* et seraient plus enclins à considérer le second comme un tout alors que la décomposition de l’autre serait plus évidente.

Or la saillance du préfixe a des effets sur celle de la négation. Comme l’explique Langacker (1987),

[t]he effect of analyzability can be illustrated by the semantic contrast between pairs of expressions such as these: *father* vs. *male parent*; *triangle* vs. *three-sided polygon*; *acorn* vs. *fruit (or nut) of an oak tree*; *puppy* vs. *puppy dog*; and so on. Even ignoring the “connotational” aspects of certain terms (like *father*) and concentrating on their central denotational properties, it can reasonably be maintained that the members of each pair are non-equivalent. It can be argued, for example, that *male parent* renders the notions [MALE] and [PARENT] more salient than does *father*, even though both concepts are conveyed by the latter expression. [...] To state it directly, I claim that the explicit symbolization of a notion augments its prominence and renders it more salient than it would otherwise be [...]. Even though *father* fully conveys the concept [MALE] and [PARENT], it does not specifically designate either of them individually, hence it fails to

¹⁴⁵ *id.* p. 31.

¹⁴⁶ Quirk *et al.* (1985: 1540-1), cité par Hamawand (2009 : 8).

highlight them to the same degree as *male parent*.¹⁴⁷

Ainsi, si le morphème *un-* est facilement identifiable, la négation qu'il véhicule l'est aussi, et les lexèmes sont perceptibles en tant que mots construits. L'opposition entre *in-* et *un-* suggère que les préfixes sont à l'origine d'un figement plus ou moins marqué : *in-*, par exemple, favoriserait une lexicalisation plus complète que *un-*, néanmoins, d'autres facteurs doivent être pris en compte.

Bybee (1985) distingue plusieurs critères qui, selon elle, contribuent à l'indépendance d'un lexème vis-à-vis de sa base. Parmi ceux-ci, nous retiendrons la fréquence d'apparition d'un mot : « In order for a word to have its own lexical entry or to be basic, it must be learned and stored independently. In order for this to happen, it must be frequent enough to be rote-learned. »¹⁴⁸ Elle ajoute à ce sujet :

A high-frequency derived word can be learned by rote, without an analysis into constituent parts, and without relating it to other words. A high-frequency derived word may develop contexts of use that are independent of the contexts in which the related base word is used. (This is also possible for lower-frequency words, but not as likely.)¹⁴⁹

Si cette analyse est valide, plusieurs facteurs doivent être pris en compte quant à l'autonomie des lexèmes en *un-* à l'égard de leur base, et on peut supposer que les lexèmes ne soient pas tous pourvus du même degré de lexicalisation. *Un-* semble néanmoins potentiellement plus facilement identifiable que d'autres morphèmes.

8. Conclusion

¹⁴⁷ Langacker (1987 : 293). L'auteur entend par « analyzability » : « the extent to which speakers are cognizant (at some level of processing) of the contribution that individual component structures make to the composite whole. » [Langacker (1987 : 457)].

¹⁴⁸ Bybee (1985 : 57).

¹⁴⁹ *ibid.* p. 90. Cette analyse est en accord avec celle de Darmesteter (1967) : « A l'origine, le mot a une valeur significative ; mais son sens propre se perd peu à peu, et il devient le représentant exact de l'objet signifié. De nos jours, *fleuve*, *neige* font revivre à nos yeux, dans toute leur étendue, les images sensibles des objets désignés par ces noms. Primitivement, *fleuve* était « ce qui coule » (*fluere*) ; *neige*, « la chose humide » [...]. Le mot a donc d'abord désigné une qualité que l'esprit jugeait alors fondamentale, pour finir, le sens étymologique se perdant, par représenter l'objet dans sa totalité » [Darmesteter (1967 : 11)]. Cette disparition du sens premier, sorte de démotivation, concerne également les mots construits : avec ces lexèmes, « le substantif éveille donc une double image, et c'est en quoi ils diffèrent des mots simples [...]. Mais bientôt, comme dans les substantifs ordinaire, la double idée qui se présentait à l'esprit s'efface graduellement devant une idée supérieure qui est celle de l'objet dans toute l'étendue de ses qualités [...]. Le composé est devenu simple. » (*id.*, p. 10).

Au cours de ce chapitre, nous avons vu que les préfixes dénotent des instructions sémantiques qui permettent d'accéder au sens du lexème. Toutefois, ce contenu sémantique n'est pas leur unique trait définitoire. Ils se caractérisent également par les bases qu'ils sélectionnent, les référents des lexèmes qu'ils forment, par le rapport entre locuteur et extralinguistique qu'ils mettent en scène, et par leur saillance, à la fois morphologique et sémantique.

Dans la partie suivante, nous expliciterons ce qu'il en est pour *un-* en nous intéressant à ces caractéristiques dans deux parties du discours : les verbes et les adjectifs. Nous chercherons ensuite à discerner ce qui est commun dans son fonctionnement à travers ces deux catégories.

DEUXIEME PARTIE

Étude du préfixe *un-* dans deux parties du discours : les verbes et les adjectifs

Chapitre V. *Un-* et les verbes : préfixe réversatif, privatif et ablatif

Dans ce chapitre, nous étudierons le rôle de *un-* dans les verbes. Nous nous intéresserons aux instructions sémantiques qu'il véhicule et à son interaction avec la base des verbes préfixés. Nous nous interrogerons sur la diversité de ces valeurs, mais aussi sur les types de base qu'il peut préfixer et les procès dénotés par les verbes formés. Nous chercherons à mesurer la pertinence des analyses présentées dans la littérature concernant ce préfixe à l'aide des données recueillies dans des ouvrages lexicographiques (l'*Oxford English Dictionary* et l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*), ainsi que dans le *Corpus of Contemporary American English*, qui contient 425 millions de mots et se constitue de 175 000 textes environs, datant de 1991 à 2011 et correspondant à des échantillons radiophoniques, des œuvres de fiction, des articles de magazines, de journaux et de recherche.¹⁵⁰ Les études concernant ce préfixe traitent souvent du sens du préfixe [cf. Horn (1988), Funk (1990)], en revanche, les types sémantiques des verbes formés fait l'objet de peu de travaux. C'est là l'une des lacunes que nous essaierons de combler : nous analyserons les types sémantiques des verbes formés par *un-* car ces lexèmes semblent se regrouper autour d'un nombre limité de significations.

Notre étude comprendra l'examen de néologismes et hapax trouvés dans le *Corpus of Contemporary American English* pour déterminer si les caractéristiques du préfixe se confirment dans ces emplois.

Par ailleurs, *un-* n'étant pas le seul préfixe négatif du domaine verbal, nous le confronterons aux morphèmes *dis-* et *de-* pour faire apparaître ses particularités. Nous inclurons dans cette comparaison le préfixe français *dé(s)-* qui est, lui aussi, bien représenté avec les verbes. Nous tâcherons alors de distinguer, parmi les propriétés de *un-*, celles qui tiennent à la préfixation négative dans les verbes de celles qui sont véritablement l'apanage de cet affixe et de proposer une représentation du morphème dans le domaine verbal.

¹⁵⁰ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur http://corpus.byu.edu/coca/help/texts_e.asp.

1. Présentation des verbes étudiés

Pour ce chapitre, nous avons retenu la totalité des verbes définis dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*, ainsi que ceux dont on trouve plus de cinq occurrences dans le *Corpus of Contemporary American English*¹⁵¹ et dont l'emploi est attesté dans l'*Oxford English Dictionary*. Cette sélection a pour objectif de retenir un nombre de lexèmes suffisamment important pour que ceux-ci soit représentatifs de l'ensemble des verbes préfixés par *un-* mais aussi d'exclure les hapax ou les termes qui ne sont plus d'usage. C'est pourquoi nous n'avons pas retenu tous les verbes de l'*Oxford English Dictionary*, dont beaucoup ne sont pas utilisés couramment (*unrimple, unrind, unrive, unrivet*, etc.) ni tous les verbes qui figurent dans le *Corpus of Contemporary American English*.

Les lexèmes retenus sont les suivants :

unbalance	unban	unbend	unbind	unblock
unbolt	unbuckle	unbundle	unburden	unbutton
uncap	unchain	uncheck	unclasp	unclog
unclench	unclip	uncoil	uncork	uncouple
uncover	uncross	uncurl	undeceive	undelete
undo	undock	undress	unearth	unfasten
unfix	unfold	unfreeze	unfurl	unglue
unhand	unhappen	unhinge	unhitch	unhook
uninstall	unkink	unknot	unlace	unlatch
unlearn	unleash	unload	unlock	unloose(n)
unmake	unman	unmask	unmould	unnerve
unpack	unpeel	unpick	unplug	unravel
unreel	unriddle	unroll	unsaddle	unsay
unscramble	unscrew	unseal	unseat	unsettle
unsex	unshackle	unsheathe	unsnap	unsnarl
unspool	unstop	unstitch	unstrap	unsubscribe
untangle	untether	unthink	untie	unveil

¹⁵¹ Ce décompte est celui de la base verbale de ces verbes, de leur utilisation à l'infinitif et au présent aux premières et deuxième personnes du singulier et du pluriel. Nous avons écarté les formes participiales qui pourraient se confondre avec des adjectifs, ainsi que les formes au prétérit, qui peuvent se confondre avec des participes passés.

unweave unwind unwrap unzip

soit un total de 89 verbes.

Nous en rappelons les définitions données par l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary (OALD)* ou l'*Oxford English Dictionary (OED)* ci-dessous. Le recours à ces deux dictionnaires nous paraît pertinent dans la mesure où le premier présente l'avantage d'être très clair et synthétique et le second de viser l'exhaustivité. Nous rappelons donc en priorité les définitions de l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*, complétées par l'*Oxford English Dictionary* lorsque des distinctions importantes nous paraissent avoir été occultées par l'*OALD* ou lorsqu'un lexème n'y figure pas. Pour ce qui est de l'*OED*, nous ne reproduisons que les définitions qui sont encore d'usage et confirmées par les occurrences figurant dans le *COCA*. Nous étudierons plus bas des exemples authentiques de ces verbes tirés du *COCA* et écartons donc pour le moment les exemples cités dans ces dictionnaires.

unbalance :

1 unbalance something

to make something no longer balanced, for example by giving too much importance to one part of it

2 unbalance somebody/something

to make somebody/something unsteady so that they are likely to fall down

3 unbalance somebody

to make somebody slightly crazy or mentally ill¹⁵²

unban :

unban something

to allow something that was banned before¹⁵³

unbend :

1 [INTRANSITIVE]

to relax and become less strict or formal in your behaviour or attitude

2 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] unbend (something)

¹⁵² *Oxford English Dictionary of Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbalance>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁵³ *Oxford English Dictionary of Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unban>, consulté le 3 avril 2012.

to make something that was bent become straight; to become straight¹⁵⁴

unbind :

1.

a. *trans.* To free from a band, bond, or tie; to make loose or free by undoing a band, etc. Also *absol.*

b. *transf.* To loosen, open up or out, set free, detach, etc.

c. To take the bandage off (a limb or wound).

3.

a. To set (a person) free from bonds; to restore to personal liberty in this way. Also in fig. context.

4.

a. To unfasten, untie, undo (a bond, cord, etc.).

b. In fig. context.

c. *fig.* To dissolve, undo, destroy.

[...]

6. *intr.*

[...] **b.** To become loosened.¹⁵⁵

unblock :

unblock something

to clean something, for example a pipe, by removing something that is blocking it¹⁵⁶

unbolt :

[...]

2.

a. *trans.* To draw back the bolt of, to unfasten (a door, etc.). [...]

4. To detach by the removal of bolts.¹⁵⁷

¹⁵⁴ *Oxford English Dictionary of Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbend>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁵⁵ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/209796?redirectedFrom=unbind#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁵⁶ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unblock>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁵⁷ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/209893?redirectedFrom=unbolt#eid>, consulté le 3 avril 2012.

unbuckle :**unbuckle something**

to undo the buckle of a belt, shoe, etc.¹⁵⁸

unbundle :

1. *trans.* To unpack, take out of a bundle. Also *fig.*

2. To introduce a system of separate charging for (items previously charged for collectively, esp. computer hardware and software).¹⁵⁹

unburden :**1 unburden yourself/something (of something) (to somebody) (FORMAL)**

to talk to somebody about your problems or something you have been worrying about, so that you feel less anxious. [...]

2 unburden somebody/something (of something)

to take something that causes a lot of work or worry away from somebody/something¹⁶⁰

unbutton :**unbutton something**

to undo the buttons on a piece of clothing¹⁶¹

uncap :

1. *trans.* To remove the cap from (the head or a person). Also *absol.*

2. To divest (a thing) of a cap or covering.

b. *fig.* To reveal or release (an emotion, etc.).

3. *U.K. Finance.* To remove an upper limit or restriction on the value of (a

¹⁵⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbuckle>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁵⁹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/210036?redirectedFrom=unbundle#eid>, consulté le 12 août 2012.

¹⁶⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unburden>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁶¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbutton>, consulté le 3 avril 2012.

currency).¹⁶²

unclench :

1. *trans.* To undo the clenching of (bars, etc.).
2.
 - a. To relax or open (the clenched hand, a grip or clutch, etc.).
 - b. To cause to relax; to force open.
- c. *refl. and absol.* Of the hand: To relax from a clenched state.
3. *trans.* To loosen from a grasp or hold.¹⁶³

unchain :

1.
 - a. *trans.* To set free, release, from a chain or chains; to remove the chain(s) from.
 - b. *transf. and fig.* To set free; to liberate.
2. To free from obstruction by the removal of a chain. Also *fig.*¹⁶⁴

unclasp :

1.
 - a. *trans.* To unfasten the clasp(s) of.
 - b. In *fig.* context. [...]
2.
 - a. To loosen the grasp or hold of; to open or force open (the clasped hand).
 - b. *intr.* To relax a grip or grasp.
3. *trans.* To release from a clasp or grip.¹⁶⁵

unclip :

trans. To unclasp.¹⁶⁶

¹⁶²	<i>Oxford</i>	<i>English</i>	<i>Dictionary,</i>	disponible	sur :
	http://www.oed.com/view/Entry/210114?redirectedFrom=uncap#eid , consulté le 3 avril 2012.				
¹⁶³	<i>Oxford</i>	<i>English</i>	<i>Dictionary,</i>	disponible	sur :
	http://www.oed.com/view/Entry/210438?redirectedFrom=unclench#eid , consulté le 3 avril 2012.				
¹⁶⁴	<i>Oxford</i>	<i>English</i>	<i>Dictionary,</i>	disponible	sur :
	http://www.oed.com/view/Entry/210224?redirectedFrom=unchain#eid , consulté le 12 août 2012.				
¹⁶⁵	<i>Oxford</i>	<i>English</i>	<i>Dictionary,</i>	disponible	sur :
	http://www.oed.com/view/Entry/210402?redirectedFrom=unclasp#eid , consulté le 3 avril 2012.				
¹⁶⁶	<i>Oxford</i>	<i>English</i>	<i>Dictionary,</i>	disponible	sur :
	http://www.oed.com/view/Entry/210455?redirectedFrom=unclip#eid , consulté le 3 avril 2012.				

unclog :

trans. To free from a clog, hindrance, or encumbrance.¹⁶⁷

uncoil :

to become or make something straight after it has been wound or twisted round in a circle

[...]

uncoil something/itself¹⁶⁸

uncork :**uncork something**

to open a bottle by removing the cork from the top¹⁶⁹

uncouple :**uncouple something (from something)**

to remove the connection between two vehicles, two parts of a train, etc.¹⁷⁰

uncover :**1 uncover something**

to remove something that is covering something [...]

2 uncover something

to discover something that was previously hidden or secret [...]¹⁷¹

uncross :

trans. To take out of, change back from, a crossed position.¹⁷²

¹⁶⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/210461?rskey=dz1Z5B&result=1&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁶⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncoil>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁶⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncork>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncouple>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncover>, consulté le 12 août 2012.

¹⁷² Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/211052?redirectedFrom=uncross#eid>, consulté le 12 août 2012.

uncurl :

to become straight, or to make something become straight, after being in a curled position [...]¹⁷³

undeceive :**1.**

a. trans. To free (a person) from deception or mistake; to deliver from an erroneous idea.¹⁷⁴

undelele :

[TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **undelele (something)** (COMPUTING)

to cancel an action of deleting a document, a file, text, etc. on a computer, so that it appears again¹⁷⁵

undo :**1 undo something**

to open something that is fastened, tied or wrapped [...]

2 undo something

to cancel the effect of something [...]

3 [USUALLY PASSIVE] undo somebody/something (formal) to make somebody/something fail¹⁷⁶

Pour *undock*, l'*OALD* et l'*OED* donnent des définitions complémentaires :

undock something (computing)

to remove a computer from a docking station¹⁷⁷

et

¹⁷³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncurl>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/211221?redirectedFrom=undeceive#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/undelele>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/undo>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/undock>, consulté le 3 avril 2012.

1. *trans.* To take (a ship) out of a dock; sometimes *spec.*, to launch. [...]
2. *transf.* To separate a lunar module from its command ship; also *absol.*¹⁷⁸

undress :

[INTRANSITIVE, TRANSITIVE] to take off your clothes; to remove somebody else's clothes [...]¹⁷⁹

unearth :

1 unearth something

to find something in the ground by digging

2 unearth something

to find or discover something by chance or after searching for it¹⁸⁰

unfasten :

unfasten something to undo something that is fastened¹⁸¹

unfix :

1.

a. *trans.* To undo from a fixed state or position; to unfasten, loosen.

b. *spec.* in military use.

2. *fig.* To unsettle; to render uncertain or doubtful.

3. *intr.* To become unfixed; to lose fixity.¹⁸²

unfold :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] unfold (something)

to spread open or flat something that has previously been folded; to become open and flat [...]

[*intransitive, transitive*] to be gradually made known; to gradually make something

¹⁷⁸ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/212588?redirectedFrom=undock#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁷⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/undress>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unearth>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unfasten>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸² Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/210114?redirectedFrom=uncap#eid>, consulté le 3 avril 2012.

known to other people [...]¹⁸³

unfreeze :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] unfreeze (something)

if you unfreeze something that has been frozen or very cold, or it unfreezes, it melts or warms until it reaches a normal temperature

2 [TRANSITIVE] unfreeze something

to remove official controls on money or an economy¹⁸⁴

unfurl :

when something that is curled or rolled tightly unfurls, or you unfurl it, it opens¹⁸⁵

unglue :

1.

a. trans. To free from the binding or adhesive effect of glue; to detach or make loose in this way.

[...]

c. fig. To detach, separate, dissolve.

2. intr. To lose cohesion; to become detached.¹⁸⁶

unhand :

unhand somebody (old-fashioned or humorous)

to release a person that you are holding¹⁸⁷

unhappen :

intr. Of an event, etc.: to be reversed; to become as though it had never occurred.¹⁸⁸

¹⁸³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unfold>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unfreeze>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unfurl>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/213807?redirectedFrom=unglue#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unhand>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁸⁸ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/214055?rskey=gMXz68&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 avril 2012.

unhinge :**1.**

a. *trans.* To take (a door, etc.) off the hinges; to remove the hinges from; to open in this way.

b. *transf.* To unlock, uncloze, open.

2.

a. To unsettle, unbalance, or disorder (the mind, brain, etc.).

b. With personal object. Also in weaker sense: To upset.

c. To unsettle (opinions, etc.), to render uncertain or doubtful. Also with personal object.

3.

a. To deprive of stability or fixity; to throw into confusion or disorder. [...]

b. *esp.* To unsettle (some established order of things).¹⁸⁹

unhitch :**unhitch something**

to undo something that is tied to something else¹⁹⁰

unhook :**unhook something (from something)**

to remove something from a hook; to undo the hooks on clothes, etc.¹⁹¹

uninstall :**uninstall something (COMPUTING)**

to remove a program from a computer¹⁹²

unkink :

a. *trans.* To take the kinks out of, to smooth, to straighten.

¹⁸⁹ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/214195?redirectedFrom=unhinge#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unhitch>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unhook>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uninstall>, consulté le 3 avril 2012.

b. *intr.* To lose the kinks, become straight. Also *fig.*¹⁹³

unknown :

trans. To cease to know, to forget (what one has known). Also *absol.*¹⁹⁴

unlace :

unlace something

to undo the laces of shoes, clothes, etc.¹⁹⁵

unlatch :

1.

a. *trans.* To undo the latch or catch of (a door, etc.); to unfasten in this way. [...]

b. *intr.* To become, or admit of being, thus unfastened. [...]¹⁹⁶

unlearn :

unlearn something

to deliberately forget something that you have learned, especially something bad or wrong¹⁹⁷

Pour *unleash*, là aussi, les définitions de l'*OALD* et de l'*OED* se complètent :

unleash something (on/upon somebody/something)

to suddenly let a strong force, emotion, etc. be felt or have an effect¹⁹⁸

et :

trans. To free from a leash; to set free in order to pursue or attack. Chiefly *fig.*¹⁹⁹

¹⁹³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/214911?redirectedFrom=unkink#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/214934?rskey=7ThyhH&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unlace>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/214988?redirectedFrom=unlatch#eid>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unlearn>, consulté le 3 avril 2012.

¹⁹⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unleash>, consulté le 3 avril 2012.

unload :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] to remove things from a vehicle or ship after it has taken them somewhere

2 [transitive] unload something

to remove the contents of something after you have finished using it, especially the bullets from a gun or the film from a camera

[TRANSITIVE] **unload something/somebody (on/onto somebody)** (INFORMAL)

to pass the responsibility for somebody/something to somebody else

4 [TRANSITIVE] **unload something (on/onto somebody/something)** (INFORMAL) to get rid of or sell something, especially something illegal or of bad quality²⁰⁰

unlock :

1 unlock something

to undo the lock of a door, window, etc, using a key [...]

2 unlock something

to discover something and let it be known [...]²⁰¹

unloose/unloosen :

unloose something (OLD-FASHIONED OR FORMAL)

to make something loose²⁰²

unmake :

1.

a. *trans.* To reverse or undo the making of (some thing or object); to reduce again to an unmade condition.

2.

a. To deprive of a particular rank or station; to depose.

b. To deprive of a certain character or quality; to alter in nature. Also with compl.

¹⁹⁹ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/215039?redirectedFrom=unleash#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unload>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unlock>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unloose>, consulté le 3 avril 2012.

3. *fig.* To undo; to ruin or destroy; to bring to nothing.

4. To annul a decision of (the mind).²⁰³

unman :

1. *trans.* To deprive of the attributes of a man; to remove from the category of men.

2. To reduce below the level of man; to degrade, brutalize. Also *refl.*²⁰⁴

unmask :

unmask somebody/something to show the true character of somebody, or a hidden truth about something²⁰⁵

unmould

1.

[...]

b. To take out of a mould. Also *absol.*²⁰⁶

unnerve :

unnerve somebody

to make somebody feel nervous or frightened or lose confidence²⁰⁷

unpack :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **unpack (something)**

to take things out of a suitcase, bag, etc

2 [transitive] unpack something

to separate something into parts so that it is easier to understand²⁰⁸

L'OED ajoute également une définition propre à l'informatique :

²⁰³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/215309?redirectedFrom=unmake#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : http://www.oed.com/search?searchType=dictionary&q=unman&_searchBtn=Search, consulté le 3 avril 2012.

²⁰⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unmask>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/215641?redirectedFrom=unmould#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unnerve>, consulté le 3 avril 2012.

²⁰⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unpack>, consulté le 3 avril 2012.

Computing. To convert (an item of stored data) *into* two or more separate items; to retrieve data from (a record).²⁰⁹

unpick :

unpick something

to take out stitches from a piece of sewing or knitting [...]²¹⁰

unplug :

unplug something

to remove the plug of a piece of electrical equipment from the electricity supply²¹¹

unravel :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **unravel (something)**

if you unravel threads that are twisted, woven or knitted, or if they unravel, they become separated

2 [INTRANSITIVE] (OF A SYSTEM, PLAN, RELATIONSHIP, ETC.)

to start to fail or no longer stay together as a whole

3 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **unravel (something)**

to explain something that is difficult to understand or is mysterious; to become clearer or easier to understand²¹²

unreel :

1. trans. To unwind from a reel or skein. Chiefly *fig.* [...]

2. intr. To become unwound. [...]

3. Chiefly *U.S.*

a. intr. Of a film: to pass from one reel to another during projection; to be shown, to unfold inevitably.

²⁰⁹ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/215962?redirectedFrom=unpack#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²¹⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unpick>, consulté le 3 avril 2012.

²¹¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unplug>, consulté le 3 avril 2012.

²¹² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unravel>, consulté le 3 avril 2012.

b. *trans.* To project (a film).²¹³

unriddle :

trans. To solve, explain (a mystery, etc.).²¹⁴

unroll :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] unroll (something) if you unroll paper, cloth, etc. that was in a roll or if it unrolls, it opens and becomes flat [...]

2 [INTRANSITIVE] (of events) to happen one after another in a series²¹⁵

unsaddle :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **unsaddle (something)**

to take the saddle off a horse

2 [TRANSITIVE] unsaddle somebody to throw a rider off.²¹⁶

unsay :

[...]

2.

a. To withdraw, retract, or revoke (something said or written).²¹⁷

unscramble :

1. *trans.* To reverse the process of scrambling (eggs). Also in *fig.* contexts. [...]

2. To put into or restore to order; to disentangle; to make sense of (something) confused; to extricate from (or *from*) a state of confusion or muddle; to separate into constituent parts; to 'dismantle' (an organization or system); *spec.* to restore (a signal) by applying the reverse of the process previously used to scramble it; to render

²¹³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/216950?redirectedFrom=unreel#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²¹⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217298?rskey=4zJKL3&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²¹⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unroll>, consulté le 3 avril 2012.

²¹⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unsaddle>, consulté le 3 avril 2012.

²¹⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217550?redirectedFrom=unsay#eid>, consulté le 3 avril 2012.

intelligible in this way.²¹⁸

unscrew :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **unscrew (something)**

to undo something by twisting or turning it; to become undone in this way [...]

2 [TRANSITIVE] **unscrew something**

to take the screws out of something²¹⁹

unseal :

1. *trans.* To remove a seal from, to break the seal of (a letter, etc.).

2. *fig.*

a. To free from some constraining influence; to allow free action to.

b. To free from the condition (or necessity) of remaining closed.

3. To disclose, reveal.²²⁰

unseat :

1 **unseat somebody**

to remove somebody from a position of power

2 **unseat somebody**

to make somebody fall off a horse or bicycle²²¹

unsettle :

1. *trans.* To undo from a fixed position; to unfix, unfasten, loosen. [...]

2. To force out of a settled condition; to deprive of fixity or quiet:

a. a state of things, institutions, etc. [...]

b. beliefs, thoughts, the mind, etc. [...]

c. persons (in respect of beliefs, etc.). [...]²²²

²¹⁸ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217617?redirectedFrom=unscramble#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²¹⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unscrew>, consulté le 3 avril 2012.

²²⁰ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217651?redirectedFrom=unseal#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²²¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unseat>, consulté le 3 avril 2012.

²²² Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217786?redirectedFrom=unsettle#eid>, consulté le 3 avril 2012.

unsex :

trans. To deprive or divest of sex, or of the typical qualities of one or other (*esp.* the female) sex. Also *fig.*²²³

unshackle :**1.**

a. *trans.* To free from a shackle or fetter. Also *fig.*

b. To untie, detach.

2. *Naut.* To remove a shackle from (a chain, etc.).²²⁴

unsheathe :

1. *trans.* To dislodge.

2. To draw (a weapon) out of the sheath or scabbard. To unsheathe the sword, to begin hostilities or slaughter. [...]

3. To take out of, strip of, a sheath or covering. Also *fig.* and *refl.*²²⁵

unsnap :

1. *trans.* To reverse or undo the action of snapping; to release or detach by undoing a snap or catch.

2. *intr.* To give way with a snap.²²⁶

unsnarl :

trans. To disentangle.²²⁷

unspool :

trans. To unwind (thread, tape, etc.) from a spool; *spec.* in *Cinematogr.*, to project (a

²²³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217804?redirectedFrom=unsex#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²²⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217807?redirectedFrom=unshackle#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²²⁵ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/217855?redirectedFrom=unsheathe#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²²⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/218090?redirectedFrom=unsnap#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²²⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/218093?redirectedFrom=unsnarl#eid>, consulté le 3 avril 2012.

film); also *intr.* of the thread, etc., or the film shown. Also *fig.*²²⁸

unstitch :

trans. To remove stitches from; to detach or separate in this way.²²⁹

unstop :

1.

a. *trans.* To free from being stopped up or closed.

b. *intr.* To become opened. [...] ²³⁰

unsubscribe :

Chiefly *Computing* and *Telecomm.*

intr. To remove one's details from an electronic mailing list, newsgroup, or similar service and thus cease to receive or contribute to its contents. Freq. with *to*, *from*. Occas. in *imper.*, as the e-mail command requesting such a removal. Also *trans.*: to remove (a person or his or her details) from a mailing list, newsgroup, etc.²³¹

untangle :

1 untangle something (from something)

to undo string, hair, wire, etc. that has become twisted or has knots in it [...]

2 untangle something

to make something that is complicated or confusing easier to deal with or understand [...]²³²

unthink :

trans. To remove from thought; to annul or reverse by a mental effort. Also *absol.*²³³

²²⁸ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/218269?redirectedFrom=unspool#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²²⁹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/218390?redirectedFrom=unstitch#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²³⁰ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/218404?redirectedFrom=unstop#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²³¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/261555?redirectedFrom=unsubscribe#eid>

²³² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/untangle>, consulté le 3 avril 2012.

²³³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/218865?rskey=oaYKM4&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 avril 2011.

untie :

untie something

to undo a knot in something; to undo something that is tied [...] ²³⁴

unveil :

1 unveil something

to remove a cover or curtain from a painting, statue, etc. so that it can be seen in public for the first time [...]

2 unveil something

to show or introduce a new plan, product, etc. to the public for the first time ²³⁵

unweave :

1.

a. trans. To take out of a woven, intertwined, or entangled state or condition; esp. to unravel or undo (a woven fabric). [...]

b. To untwine (the fingers). [...]

3. intr. To become disentangled. [...] ²³⁶

unwind :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] unwind (something) (from something)

to undo something that has been wrapped into a ball or around something [...]

2 [INTRANSITIVE] to stop worrying or thinking about problems and start to relax ²³⁷

unwrap :

unwrap something

to take off the paper, etc. that covers or protects something ²³⁸

²³⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/untie>, consulté le 3 avril 2012.

²³⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unveil>, consulté le 3 avril 2012.

²³⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/219506?redirectedFrom=unweave#eid>, consulté le 3 avril 2012.

²³⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unwind>, consulté le 3 avril 2012.

²³⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unwrap>, consulté le 3 avril 2012.

unzip :

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] unzip (something)

if you unzip a piece of clothing, a bag, etc, or if it unzips, you open it by undoing the zip that fastens it

2 [TRANSITIVE] unzip something (computing)

to return a file to its original size after it has been compressed (= made smaller)²³⁹

2. Valeurs de *un-* dans le domaine verbal

2.1. Privativité, réversativité, ablativité

La valeur de *un-* dans ces verbes est de trois types : nous l'avons rappelé dans le premier chapitre, *un-* forme des verbes réversatifs, ablatifs et privatifs. Ces valeurs sont communes à notre préfixe, à *de-* et à *dis-*. Dans les paragraphes qui suivent, nous ne traiterons pas spécifiquement de *un-*, mais de tous ces affixes.

Les procès réversatifs consistent à faire en sorte que l'état initial dans lequel se trouve le référent du complément d'objet du verbe et parfois du sujet (que nous désignerons désormais par « O » et « S ») n'ait plus cours : à l'issue du procès réversatif, l'état initial a cessé. Les verbes *unbutton*, *disconnect* ou encore *decentralize* relèvent de cette catégorie. Les réversatifs ont pour base un verbe.

Quant aux privatifs,

[t]he unmarked form in pairs related by the notion of privativity is not a verb denoting an action, but a noun denoting something that is owned by the object or closely associated with it.²⁴⁰

Un procès privatif consiste à séparer ce qui est désigné par la base B du verbe de O. Les exemples de Colen (1980) incluent *discrown* ou *disburden*.²⁴¹ On peut ajouter *unhook*, *unsaddle* et *defuse* dans certains de leurs emplois.

Enfin,

²³⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unzip>, consulté le 3 avril 2012.

²⁴⁰ Colen (1980 : 132).

²⁴¹ Colen (1980 : 142). Colen distingue les privatifs de ce qu'elle nomme « actions of removal » : nous reviendrons sur cette différenciation en 6., mais nous ne la retiendrons pas pour l'instant.

[t]he semantic relation of ablativity is established between an unmarked form which is a noun denoting a place or some kind of container and a marked form which is a verb and denotes the removal of the object from that place or container.²⁴²

Les verbes *deplane*, *uncase*, *discage*, *dislodge*, en sont quelques exemples.²⁴³

Les réversatifs, les privatifs et les ablatifs correspondent donc à des types de procès différents, mais ont également des bases relevant de parties du discours différentes. Les trois préfixes négatifs peuvent assumer plusieurs de ces valeurs dans cette classification : *unroll* est un réversatif, *unsaddle* un privatif et *uncase* un ablatif, *dehydrate* peut être considéré comme un réversatif ou un privatif et *deplane* comme un ablatif ; enfin, *disentangle* est un réversatif, *disrobe* un privatif et *discage* un ablatif. On peut en déduire qu’aucune de ces valeurs n’est le propre d’un préfixe en particulier : ceux-ci ne diffèrent pas quant à leurs valeurs, ils les partagent. De plus, que les trois préfixes puissent véhiculer ces divers types d’instructions tend à prouver que la réversion, la privation et l’ablation sont toutes les manifestations d’une valeur centrale, qui se décline selon la base préfixée et le contexte dans lequel le verbe est employé et qu’il s’agira de préciser.

Avant de revenir sur cette question, examinons maintenant le lien entre base et préfixe.

2.2. Des bases différentes pour des sens différents ?

Le préfixe *un-* n’entretient pas la même relation avec la base dans le cas des verbes réversatifs, privatifs et ablatifs. Les bases sont apparemment de nature différentes et Colen (1980) remarque que si les réversatifs ont pour base des verbes, pour les privatifs comme pour les ablatifs,

[t]he unmarked form of verbs [...] is invariably a noun. The difference in syntactic category of the unmarked form thus systematically differentiates the forms denoting privativity, removal or ablativity on the one hand from those denoting reversativity on the

²⁴² Colen (1980 : 132).

²⁴³ Colen (1980 : 151).

other hand.²⁴⁴

Les bases ont donc des rôles en apparence assez dissemblables dans chacun de ces cas : pour les privatifs et les ablatifs, le référent de la base désigne directement ce de quoi O est séparé à l'issue du procès, qu'il s'agisse de l'un de ses constituants ou d'un élément avec lequel il était initialement en contact, ou, pour ce qui est des ablatifs, de son contenant. Dans le cas des réversatifs, en revanche, la base désigne l'état dans lequel se trouve O au début du procès. Dans *unbutton*, verbe réversatif, on peut émettre l'hypothèse que la base *button* soit une base verbale, renvoyant à l'état initial *buttoned* de O. On peut considérer que la base *mask* du privatif *unmask* désigne ce qui est ôté à O à l'issue du procès, et qu'il s'agit d'une base nominale. La base nominale *earth* de *unearth* désigne l'endroit où se trouve initialement O et qu'il quitte au cours de la réalisation du procès.

3. Classification tripartite des verbes préfixés par *un-*

Ces jalons posés, nous pouvons maintenant distinguer au sein des verbes en *un-* ces trois types négatifs. Selon cette catégorisation tripartite, les réversatifs, 60 lexèmes, sont de loin les plus nombreux :

unbalance	unban	unbend	unbind
unblock	unbuckle	unbundle	unbutton
unchain	uncheck	unclasp	unclog
unclench	unclip	uncoil	uncouple
uncross	uncurl	undeceive	undetele
undo	unfasten	unfix	unfold
unfreeze	unfurl	unglue	unhappen
unhitch	uninstall	unkink	unknot

²⁴⁴ *id.* p. 140. Colen établit une distinction supplémentaire entre « privativity » et « removal » : « *Privative actions*: The unmarked form in pairs related by the notion of privativity is not a verb denoting an action, but a noun denoting sth that is owned by the object or closely associated with it. [...] This relation is different from the relation of inalienable possession that exists between a thing and one of its parts, as e.g. between a body and its limbs. The latter is the one found in expressions of removal » [Colen (1980 : 132)]. La différence entre ces deux sous-catégories réside donc en ce que la privativité ne concerne pas un élément constitutif de O, contrairement aux « actions of removal ». Cette distinction nous paraît intéressante, mais nous conservons le terme de « privatif » dans les deux cas car c'est celle qui est utilisée majoritairement dans la littérature portant sur *un-*.

unlace	unlatch	unlearn	unload
unlock	unmake	unpack	unravel
unreel	unriddle	unroll	unsay
unscramble	unscrew	unsettle	unshackle
unsnap	unsnarl	unspool	unstop
unstrap	unsubscribe	untangle	unthink
untie	unweave	unwind	unzip.

Viennent ensuite les privatifs :

uncap	unleash	unman	unmask
unnerve	unsex	untether	unveil
unwrap.			

Enfin, les ablatifs sont les suivants :

undock	unearth	unhand	unhinge
unmould	unplug	unseat	unsheathe.

Certains verbes peuvent ressortir à deux catégories. C'est le cas du verbe *unbolt*, polysémique, mais aussi des lexèmes *unburden*, *uncork*, *uncover*, *undress*, *unseal* ou *unstitch*, qui peuvent être analysés de deux façons. *Unbolt* renvoie d'une part à l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, etc. en agissant sur un verrou (*bolt*), comme dans l'énoncé « Two guards stepped aside and called for the warden within to **unbolt** the door for the princess royal. »²⁴⁵ Dans ce cas-là, il s'agit d'un verbe réversatif. Cependant, le même verbe réfère aussi à des boulons (*bolt*) que l'on détache, ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant : « **Unbolt** the training wheels from your child's bike and lower the saddle so that it is easy for her to sit on the saddle with both feet flat on the ground »²⁴⁶. Ici, il peut être considéré comme un privatif.

Quant aux verbes *unburden*, *uncork*, *uncover*, *undress*, *unseal* ou *unstitch*, ils peuvent être analysés comme réversatifs ou privatifs parce qu'ils renvoient à une

²⁴⁵ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=1033883&ID=362251420>, consulté le 5 avril 2012.

²⁴⁶ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=1033883&ID=362251420>, consulté le 5 avril 2012.

séparation qui aboutit au retour à une situation antérieure : que ce soit un fardeau (*burden*), un bouchon (*cork*), une couverture (*cover*), des vêtements (*dress*), un sceau (*seal*) ou des points de suture (*stitch*) qui soient retirés, l'objet O du verbe qui subit le procès est ramené à la situation précédente, qui avait cours avant qu'il ne porte ce fardeau, soit fermé par un bouchon, recouvert d'une couverture, avant de s'habiller ou d'avoir été habillé, d'être fermé par un sceau ou que sa plaie soit recousue.

Le verbe *unhook* est, selon ses emplois, réversatif ou ablatif. Quand il s'agit d'ouvrir l'objet O, fermé à l'aide d'un crochet (*hook*), il est réversatif ; lorsque, en revanche, il s'agit de le décrocher, de l'enlever d'un crochet, il est ablatif. *Unsaddle* peut également avoir diverses valeurs. Lorsqu'il renvoie à un cheval auquel on ôte sa selle, c'est un privatif ou un réversatif ; quand, en revanche, l'objet du verbe est un cavalier qui est éjecté de sa selle, c'est un ablatif. *Unwrap* donne également lieu à trois lectures : un objet est séparé de l'emballage dans lequel il se trouvait (privatif, ablatif) et revient à son état antérieur (réversatif).

Enfin, on a affaire avec *unloose(n)* et *unpeel* à des usages redondants : le sens du premier (« to make something loose »²⁴⁷) coïncide avec celui de *loosen* (« to make a piece of clothing, hair, etc. loose, when it has been tied or fastened »²⁴⁸), et *unpeel* est synonyme de *peel* dans certains de ses usages (« to take the skin off fruit, vegetables, etc » et « to remove a layer, covering, etc. from the surface of something; to come off the surface of something »²⁴⁹).

Il n'est donc pas toujours facile de déterminer à laquelle des trois catégories appartiennent nos verbes et il arrive qu'un même lexème relève clairement d'au moins deux d'entre elles. Ceci invite à remettre en cause la pertinence de cette division.

3.1. Des distinctions superflues ?

Colen (1980) remarque également qu'un même verbe peut être considéré comme appartenant à ces trois catégories et propose plusieurs représentations du lexème *unsheathe* :

²⁴⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unloose>, consulté le 5 avril 2012.

²⁴⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/loosen>, consulté le 5 avril 2012.

²⁴⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/peel>, consulté le 5 avril 2012.

unsheathe a sword: undo the state resulting from the act of sheathing the sword (reversive)
 take the sword out of its sheathe (ablative)
 take the sheathe off the sword (privative)²⁵⁰

ce qu'elle généralise dans la formule suivante :

[unX]v a Y (where Y is the object of the verb): do the reverse of X-ing (reversive)
 take Y out of X (ablative)
 take X off Y (privative).²⁵¹

La distinction entre réversatifs, privatifs et ablatifs a-t-elle un véritable fondement linguistique ou n'est-elle qu'une vue de l'esprit servant l'analyse ?

3.2. Une distinction codée linguistiquement ?

Kastovsky (2002) propose un modèle commun pour ces verbes, qu'il regroupe avec les ornatifs, tels que *chlorinate* ou *salt*, et les locatifs (*encage*, *bottle*, etc.)²⁵² :

[[AGENT]] CAUSE THEME (T) BECOME [NOT] BE IN LOCATION (L)

i.e. some Theme (=Object) is caused to be located in some Location (=Place) or is removed from this Location (= Place). [...] This spatial relationship has undergone a metaphorical extension into more abstract domains, where the Location represents a Status or State (S), into which the Theme is transferred (=changed) or from which it is removed (=changed back to its original Status or State), e.g.

- (3) a. *to enslave the population* 'convert the population into the status of slaves',
to dramatize a novel 'convert a novel into the status of a drama'
 b. *to demilitarize an area* 'to undo the militarized state of the area', [...] *to untie a shoe* 'to undo the tied status of the shoe'²⁵³

Qu'un même schéma puisse rendre compte du fonctionnement de tous ces types de verbes suggère là encore qu'il ne faut pas les concevoir comme étant séparés par

²⁵⁰ Colen (1980 : 130).

²⁵¹ *ibid.*

²⁵² cf. Kastovsky (2002 : 99).

²⁵³ *ibid.*

des frontières étanches. Kastovsky tire donc les mêmes conclusions que Colen, puisque, selon lui, le procès « disarm somebody », par exemple, sera considéré comme un réversatif si on l'interprète comme l'action d'annuler la précédente consistant à armer quelqu'un au préalable ou comme un privatif si on met l'emphasis sur le fait que le procès consiste à ôter à quelqu'un ses armes.²⁵⁴

Muller (1990) fait une analyse semblable au sujet du préfixe *dé(s)-* en français :

dessaler peut s'appliquer à un aliment, qui a été salé auparavant (donc *dessaler* serait l'opération inverse de *saler*), ou s'appliquer à un corps ne supposant aucun salage préalable (*dessaler l'eau de mer*), ce qui supposerait une analyse sur la base nominale (*enlever le sel*).²⁵⁵

Dans le premier cas, il s'agirait d'un réversatif, dans le second d'un privatif. Or « [u]ne telle dichotomie a quelque chose de contre-intuitif »²⁵⁶. Amiot (2008) note que :

déboiser peut avoir été construit sur le verbe *boiser* (boiser un terrain, état résultatif : le terrain est boisé) ou sur le nom *bois* (le terrain a des bois). Le seul critère qui pourrait permettre de choisir entre les deux dérivations est la distinction entre état naturel et état acquis (=résultat d'un procès). Or il n'est pas sûr que ce type de considération soit pris en compte dans le processus de dérivation.²⁵⁷

La distinction entre réversatifs, privatifs et ablatifs serait peut-être négligeable et

ce qui prime pour que les verbes puissent être construits, ce sont donc les propriétés sémantiques du lexème-base, qui doivent être compatibles avec l'instruction sémantique dont le préfixe est porteur, *i.e.* le fait qu'un état, ou plutôt une situation statique, réversible puisse être présumée.²⁵⁸

La distinction entre privatifs, réversatifs et ablatifs découlerait plutôt des connaissances du monde extralinguistique des locuteurs que de structures linguistiques : « si *déboutonner* ne signifie pas "enlever les boutons", est-ce que cela tient à la manière dont une société donnée utilise les boutons, ou à une propriété

²⁵⁴ *ibid.*

²⁵⁵ Muller (1990: 183).

²⁵⁶ *ibid.*

²⁵⁷ Amiot (2008 :12).

²⁵⁸ *id.*, p.13.

linguistique qui oppose *déboutonner* à *déboiser* ? »²⁵⁹ demande Gary-Prieur (1976), qui penche pour la première possibilité.

Par ailleurs, si l'analyse de la valeur négative de *un-* dans les verbes pose parfois problème, c'est aussi parce que les bases ne possèdent pas de marques qui permettent de les rattacher spécifiquement à une partie du discours ; ainsi, en anglais, « [i]n some cases, the bases can both be nominal and verbal »²⁶⁰, comme pour *unzip*, *unclip* et *unlace*, pour reprendre les exemples cités par Hamawand (2009) : aucun marqueur morphologique ne marque leur identité catégorielle. Il en va d'ailleurs de même en français²⁶¹. Néanmoins, la difficulté qu'il y a à déterminer la nature de la base et le type précis de négation n'entrave nullement ni l'emploi, ni la compréhension de ces lexèmes, ce qui suggère que ces éléments ne sont pas codés linguistiquement et qu'ils n'ont pas d'impact majeur sur le fonctionnement du préfixe.

De même, les réversatifs n'impliquent pas tous une action préalable et le rapport du verbe préfixé et de sa base est controversé. Colen (1980) distingue les « reverse actions » et les « reverse states »²⁶² : les premiers impliquent « the preoccurrence of the action denoted by the unmarked lexeme »²⁶³, à la différence des seconds : « The action denoted by the base is possible, but its preoccurrence is not implied by the use of the unmarked form. What is implied is the pre-existence of a state. »²⁶⁴ Pourtant, là encore, on peut réfuter l'idée de deux classes hermétiques, à la suite de Funk (1990) : d'après lui, il est clair qu'un énoncé tel que « Today the first buds have unfolded », renvoie à la situation suivante : « the buds have clearly developed (and reached their “initial” state) by growing, not “folding” »²⁶⁵. *Unfold* n'implique pas ici l'actualisation au préalable du procès *fold*. Il en va autrement dans l'énoncé suivant :

As Annabelle handed over the letter, Mr. Tibbles [=a cat] hissed a warning. [...] Having

²⁵⁹ Gary-Prieur (1976 : 102).

²⁶⁰ Hamawand (2009 : 71).

²⁶¹ Gerhard-Krait (2000) explique à ce sujet : « Il est indéniable, d'une part, que si la base est rattachable à un mot, le *mot* en position de base a perdu son autonomie syntaxique et par conséquent fonctionnelle, puisqu'il échappe à la syntaxe de la phrase. Il est tout aussi manifeste, d'autre part, qu'il a perdu son marquage catégoriel, c'est-à-dire ses marques flexionnelles. [...] Sans marque flexionnelle, il est par conséquent difficile de distinguer la base nominale de *boutonn-eux* de la base verbale de *boutonn-age*. Il s'ensuit que s'agissant, comme ici, d'identifier une catégorie sans bénéficier ni des indices positionnels, ni des indices flexionnels, la recherche se limite aux seules propriétés sémantiques, référentielles et conceptuelles des bases » [Gerhard-Krait (2000 : 63-64)].

²⁶² Colen (1980 : 132).

²⁶³ *id.*

²⁶⁴ *id.*

²⁶⁵ Funk (1990 : 445).

been scratched in the past, Annabelle wisely backed away and slipped into the single empty chair at the long table. Mrs. Baxter broke the seal and **unfolded the** paper²⁶⁶.

Dans le dernier exemple, le papier a été plié avant d'être déplié. Selon Funk, dans des énoncés tels que « He uncoiled the wire » ou « The paper unrolled and something fell out from inside »,

[i]t should be emphasized again [...] that it is not the meaning of these verbs but rather our knowledge of the world that tells us that there must have occurred an action of coiling the wire, and rolling the paper, some time before.²⁶⁷

L'actualisation d'une action précédente n'est donc pas nécessaire²⁶⁸. De plus, les procès *X* et *unX* ne se déroulent pas nécessairement de façon symétrique :

In seeking a definition of reversiveness, it has justly been emphasized that it is not the process or action itself (in terms of the set of activities involved) that is “reversed” in the meaning of the opposite but indeed the change of state. That is to say, what appears to be the final state resulting from the process in one member of the pair, is the initial state, to be changed by the process, in the other member, and vice versa (cf. Cruse 1979: 939). [...] The essential point is that the “reversal” applies to the direction of the change of state rather than to the particular activity involved.²⁶⁹

Le point de départ des réversatifs est un état et, comme pour les ablatifs et les privatifs, le rôle de la base serait de renvoyer à l'état initial.

En résumé, la nature de la base et le type de signification selon cette catégorisation tripartite est un élément à prendre en considération dans l'étude de ces verbes, mais ceci ne signifie pas que le rôle de *un-* soit fondamentalement différent dans ces trois cas de figure. Les bases ont en commun d'indiquer l'état initial dans lequel se trouve l'un des actants du procès en question, que cet état soit défini par les constituants, les propriétés de cet actant (dans le cas des privatifs), sa localisation

²⁶⁶ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x.asp?w=960&h=600>, consulté le 20 août 2012.

²⁶⁷ *id.*

²⁶⁸ Notons que Funk ne considère pas qu'il faille se passer entièrement de cette idée : « One may perhaps resort to the notion of “centre and periphery” to maintain that in the centre of reversative verbs is the undoing of the result of a previous action or process ». ²⁶⁸ [Funk (1990 : 449-450)]

²⁶⁹ Funk (1990 : 443).

(dans le cas des ablatifs) ou autre (les états initiaux des réversatifs sont de nature variées) et dans tous ces cas, le verbe indique que la situation initiale n'a plus cours à l'issue du procès.

4. Bases compatibles avec *un-*

4.1. Cruse (1979) et ses trois critères

Cruse (1979) cherche à caractériser le membre préfixé d'un couple d'antonymes. Selon lui, comme nous le rappelions dans le chapitre III :

The interesting question concerning those reversives, like *dress/undress*, which have a marked and an unmarked member, is whether there is any general semantic correlate of the morphological marking relationship, or whether the assignation of marking is purely accidental. The results of a few "morphological experiments" suggest that the marking is, in fact, semantically motivated.²⁷⁰

Cruse remarque qu'il n'est pas toujours possible, à partir de verbes antonymes et formés sur des bases différentes, de former l'antonyme de chacun d'eux à l'aide d'un préfixe négatif :

Consider, for example, *strip/unstrip*, as alternatives to *dress/undress*. There is something highly unnatural about *unstrip*, especially if it is to mean "dress": curiously, it seems more viable as a synonym of *strip* than as its reverse.²⁷¹

De même, *connect* et *separate* s'opposent, mais si *connect* permet de former *disconnect*, le lexème **unseparate*, sur la base de *separate*, n'est pas attesté.

Selon Cruse, c'est la notion d'entropie qui explique ces incompatibilités : il fait appel à l'idée d'états marqués (« marked state ») et non-marqués (« unmarked state ») :

The unmarked state is the least structured, least constrained, the nearest to natural disorder, or, in physical terms, the state having the highest entropy; the opposite state imposes order, constraint, is more determinate, and is likely to require, in general, the

²⁷⁰ Cruse (1979 : 963).

²⁷¹ *ibid.*

expenditure of more energy to bring it about. The relation between prefixed and unprefixed verbs, and marked and unmarked states is as follows: the unprefixed verb brings about a marked state, while the prefixed verb brings about an unmarked state.²⁷²

Les verbes préfixés par *un-* conduiraient d'un état organisé, structuré, à un état moins organisé. Horn remarque de même que « [t]he state-change depicted by the *un-*verb is one which HELPS ENTROPY ALONG, rather than creating or restoring order »²⁷³. Cette explication ne nous paraît pourtant pas entièrement convaincante : elle met en valeur la complexité du préfixe, qui n'est pas qu'un opérateur logique, mais correspond à la saisie d'un certain type de réalité. Néanmoins, les contre-exemples ne manquent pas : peut-on véritablement parler d'entropie pour des verbes tels que *unzip* ou *unclip*, par exemple ? Leur actualisation nécessite-t-elle une dépense d'énergie inférieure à celle que requièrent les procès *zip (up)* ou *clip* ? De plus, ce cadre isole les réversatifs des autres types de verbes préfixés négativement : qu'en est-il pour les privatifs et ablatifs ? Comment s'insèrent-ils dans ce cadre ? Il nous paraît nécessaire de chercher d'autres facteurs d'explication.

4.2. Muller (1990) : le préfixe *dé-* et la rupture d'un lien

Les analyses de Muller (1990) apportent des éléments d'explication et les verbes français préfixés par *dé(s)-* peuvent servir d'illustration aux propos de Cruse. Muller (1990) prend pour point de départ « l'observation qu'il est impossible d'utiliser le préfixe *dé-* négatif avec des verbes ayant en commun un certain air de parenté sémantique : **détrouer*, **déséparer*, **déparsemer*, **désétaler* »²⁷⁴. Il insiste sur « les relations interactancielles que son utilisateur implique »²⁷⁵, notamment sur « le rôle que peut jouer l'actant concret base de la racine verbale »²⁷⁶. L'auteur considère que lorsque deux procès sont l'inverse l'un de l'autre,

[d]ans un des deux cas, le lien introduit par Nva est reflété concrètement par la perception qu'on a de la situation. Dans l'autre cas, à l'inverse, le « lien » introduit par le procès n'est pas perçu tel quel. Ainsi, *le clouage de la planche au mur* est perçu comme la

²⁷² Cruse (1979 : 963).

²⁷³ Horn (2002 : 19).

²⁷⁴ Muller (1990 : 171).

²⁷⁵ *ibid.*

²⁷⁶ *ibid.*

description adéquate de la relation nouvelle, résultative, entre la planche et le mur. Au contraire, *le déclouage de la planche du mur*, correspond à la perception d'une rupture de relation concrète antérieure, donc inexistante quand on l'affirme.²⁷⁷

Le lien ou la rupture auxquels aboutissent les procès auraient un rôle à jouer dans l'apparition de *dé-* :

Il est logique de penser que la langue exploite ces différences de perception pour décrire comme basique le procès reflétant un lien concret entre les actants, et comme dérivé le procès ne reflétant pas ce lien²⁷⁸.

Si c'est la mise en relation qui est dite par le lexème le plus simple morphologiquement et la rupture par le dérivé en *dé-*, c'est que « ce qui est le plus aisé à percevoir, ou ce qui est jugé plus favorable, sert à la dénomination basique, par rapport à laquelle est construit l'antonyme, éventuellement dérivé »²⁷⁹.

En découle le principe suivant :

Si la langue doit dénommer deux procès concrets inverses Nva, N'va à partir d'une même base lexicale, elle adoptera comme basique celui des deux procès dont le résultat concret sur les actants est de les lier plus étroitement que dans l'état initial. Le procès complémentaire, qui lie des actants de telle façon que l'état final obtenu en décrive une dissociation, sera dérivé et devra par conséquent utiliser un préfixe négatif.²⁸⁰

Cette hypothèse expliquerait l'incompatibilité parfois relevée entre *dé(s)-* et des bases « négative » : si les formations du type **désôter*, **désenlever* ou **déséparer* ne sont pas attestées, c'est parce que *ôter*, *enlever* et *séparer* « décrivent la rupture du lien d'association entre les actants », or *dé(s)-* n'est pas à même d'exprimer « le rétablissement du lien interactanciel ».²⁸¹

Le comportement de *dé(s)-* semble également prévisible dans les cas de

²⁷⁷ *id.*, p. 175. « Nva » renvoie ici au nom verbal « abstrait » désignant le résultat de l'opération dénotée par le verbe V, tel que le « clouage » pour le verbe *clouer*.

²⁷⁸ *id.*

²⁷⁹ *ibid.*

²⁸⁰ *id.*, p.176. C'est ce principe qui serait à l'origine de l'impossible récursivité de *dé-* : « L'absence de possibilité de réitération de *dé-* s'explique simplement par le fait que *dé-* n'est pas vraiment un inverseur, mais que son application signifie nécessairement une rupture de lien avec les actants, comme on vient de le voir. La réitération : *dédéclouer* signifierait au contraire le rétablissement de la cohésion initiale entre les actants » [Muller (1990 : 181)].

²⁸¹ Muller s'oppose ici à Boons (1984), selon lequel « la négation « interne » au verbe ne peut pas se combiner avec elle-même et, s'annulant ainsi, équivaut à une affirmation » [Boons (1984 : 17)], d'où l'impossibilité de former **désenlever*, **déséparer*, **désortir* ou encore **désoulager*.

changements d'état sans rupture ou assemblage :

Si Nva décrit un changement de formes sans adjonction matérielle, les procès Nva et ~Nva sont respectivement associés à la forme la plus groupée, ou présentant une particularité de forme, ou plus rigide, et à la forme la plus lâche ou dissociée, ou sans particularité, ou moins rigide.²⁸²

En attestent les verbes *serrer / desserrer, comprimer / décompresser, compresser / décompresser, concentrer / déconcentrer, geler / dégeler, congeler / décongeler, congestionner / décongestionner* pour ce qui est de la concentration, ainsi que *bloquer / débloquer* et *gripper / dégripper* : là encore, il s'agit du passage d'un état de contact maximal à celui de moindre contact.

Avec *dé(s)-*, le procès aurait pour point de départ une situation de concentration ou de soudure pour aboutir à état de dissociation ou d'éparpillement. Selon Muller (1990), cette particularité des préfixes négatifs tient précisément au caractère dérivé des verbes ainsi formés, dont la signification serait moins « favorable » ou moins facile à percevoir que celle des verbes simples. Gerhard-Krait (2000) objecte que l'état « débranché » d'une télévision, par exemple, est tout aussi visible et a autant de conséquences dans le monde extralinguistique que l'état « branché », ce qui la conduit à rejeter l'idée qu'intervienne une prédilection, de la part des verbes préfixés par un morphème négatif, pour un état « défavorable » ou moins facilement perceptible. Néanmoins, l'état de marche induit par le branchement de la télévision et, *a contrario*, l'impossibilité de cette mise en fonctionnement lorsque l'appareil est éteint ont plutôt tendance à confirmer l'analyse de Muller, puisqu'on retrouve bien ici l'opposition entre la survenue d'un événement (état de marche) à l'absence d'événement.

4.3. Gerhard (1998b) : *dé(s)-* et l'éloignement

Gerhard (1998b) avance une idée proche de celle de rupture pour rendre compte des préférences sémantiques de *dé(s)-* : selon elle, le préfixe est associé à un processus d'éloignement en dépit du foisonnement des sens ou des effets de sens habituellement attribués à *dé(s)-* (l'éloignement, la séparation, la privation,

²⁸²Muller (1990 : 186)

l'opposition, l'inversion, etc.) et en dépit de l'hétérogénéité formelle des bases de dérivation²⁸³ :

L'instruction de base véhiculée par *dé(s)-* peut être définie comme un mouvement d'éloignement par rapport à un point initialement posé qui fait office de repère. [...] Le procédé de repérage consiste en la localisation d'un élément concret ou abstrait dans un espace conceptuellement donné et forcément borné. Cette localisation dans les cas les plus typiques est celle d'une entité par rapport à une autre entité. Elle peut correspondre à un état stable ou stabilisé résultant ou non d'un processus antérieur.²⁸⁴

Ainsi, pour caractériser *dé(s)-*, il faut tenir compte, d'une part, de ses valeurs, mais également du fait qu'il n'agit pas uniquement comme un opérateur logique : les verbes préfixés sont associés à la représentation mentale de procès particuliers. Les auteurs cités mettent en avant les idées de rupture, de déconcentration, d'éloignement, qui nous semblent valoir pour *un-* comme pour *dé(s)-*. Comme nous le verrons, les verbes en *un-* traduisent un affranchissement d'un état premier, qui peut avoir des conséquences positives ou négatives : cette « libération » prend la forme d'un détachement, d'un éloignement ou d'un changement de forme. Dans tous les cas, comme le remarque Muller (1990), l'état initial est plus contraint en ce qu'il implique un contact ou une concentration plus grande que l'état final.

5. *Un-* et états initiaux

Essayons maintenant de préciser le type de procès que dénotent les verbes en *un-* en examinant l'état initial de ces procès. Pour ce faire, nous ferons d'abord un bref état des lieux des études concernant ce sujet, puis nous analyserons les sens des bases que *un-* prend pour cibles.

²⁸³ Gerhard (1998 : 69).

²⁸⁴ *ibid.*, p. 70. L'exemple de *désosser un poulet* illustre la façon dont il faut entendre la localisation qu'évoque l'auteur : les os sont initialement localisés dans le poulet, situation à laquelle le procès *désosser* met fin. Il s'agit parfois d'une localisation abstraite, métaphorique, comme dans *décourager un enfant*, et il arrive que le « mouvement » en cause soit « peut-être plus immédiatement perçu comme une transformation, un changement d'état, comme par exemple *défraîchir un tissu* » [Gerhard (1998 : 72)].

5.1. Un état stable

Gerhard-Krait (2000) signale que la situation initiale des verbes préfixés par *dé(s)-* « n'est jamais totalement contingente. On peut même avancer qu'elle présente toujours un caractère cognitivement stable, ancré dans le sémantisme de la base. » De plus, dans la majeure partie des cas, elle « doit être conçue comme ruptible ou réversible dans le cadre de nos connaissances partagées. »²⁸⁵ A cela, l'auteur ajoute qu'elle doit être prévisible, s'inscrire dans :

ce qu'Amiot (1997 : 122) nomme un « scénario-type ». Ainsi, s'il fallait créer le verbe *°désépiner* (« éloigner les épines de ... »), nous saurions, car cela fait partie de notre « compétence référentielle », que son complément d'objet serait à puiser préférentiellement dans le paradigme des noms qui dénotent des entités reconnues comme étant pourvues d'épines telles une rose ou une ronce (*°désépiner une rose*), plutôt qu'une entité pourvue fortuitement (occasionnellement) d'épines comme un pied malencontreusement posé sur une ronce. Mais encore faudrait-il que ce type d'éloignement ait valeur de pratique reconnue.²⁸⁶

Ces remarques nous semblent valoir également pour *un-* : les procès auxquels renvoient les verbes en *un-* sont souvent prévisibles, leur état initial a généralement pour vocation d'être défait, d'où la pertinence de l'idée de « scénario-type ». Nous allons tâcher d'illustrer ces propos par l'étude des bases de nos verbes.

5.2. *X* et *unX* : restrictions sémantiques des verbes préfixés

La comparaison entre les verbes préfixés et les verbes-bases est instructive. Ce qui nous intéressera ici sera tout d'abord d'examiner auxquels des sens de la base s'applique *un-* dans le but de préciser ses conditions d'apparition. En effet, il arrive que *un-* nie tous les sens de sa base, mais il n'est pas rare que le préfixe ne sélectionne que l'un de ses sens, ou qu'il s'écarte significativement de cette base. La comparaison entre les verbes préfixés et leur base permettra de préciser les limites de la productivité de *un-*.

Tout d'abord, avec des verbes tels que *ban/unban*, *button (up)/unbutton*,

²⁸⁵ *id.*, p. 243.

²⁸⁶ Gerhard-Krait (2000 : 246).

chain/unchain, clasp/unclasp, clog/unclog, couple/uncouple, curl/uncurl, deceive/undeceive, fold/unfold, freeze/unfreeze, furl/unfurl, glue/unglue, knot/unknot, latch/unlatch, learn/unlearn, load/unload, lock/unlock, nerve/unnerve, say/unsay, sheathe/unsheathe, stitch/unstitch, tangle/untangle, tether/untether, veil/unveil, weave/unweave, un- permet de former un verbe réversatif avec tous les sens des verbes-bases.

Soit *B* les procès référés par les verbes-bases et *unB* les procès désignés par les verbes préfixés, la réalisation de *B* peut se schématiser de la façon suivante :



et celle de *unB* comme suit :



Button (up), par exemple, renvoie au passage de l'état *unbuttoned* à l'état *buttoned* et *unbutton* le passage de l'état *buttoned (up)* à l'état *unbuttoned*.

Pour d'autres verbes, en revanche, le lien entre *B* et *unB* n'est pas toujours si systématique. *Do* est un exemple révélateur en ce que certains de ses sens les plus communs sont exclus de la négation par *un-* : si un énoncé comme « what are you doing tonight ? » est parfaitement acceptable, il n'admet pas la réponse *« I'm undoing », dont on pourrait concevoir qu'il signifie « I'm not doing anything », par exemple. Contrairement à d'autres préfixes, en particulier à *dis-*, *un-* ne marque pas la simple négation dans le domaine verbal. Par ailleurs, *undo* est souvent l'antonyme de *do up*, néanmoins, il ne peut nier ce verbe dans le sens de « to repair and decorate a house »²⁸⁷ : ?*« undo a house » n'est pas d'usage pour signifier « destroy a house », par exemple.

Le cas de *undo* tend à prouver la validité de l'hypothèse selon laquelle *un-*

²⁸⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/do>, consulté le 5 avril 2012.

s'applique plutôt à une base dénotant un procès réversible et qu'il forme des verbes dénotant eux aussi des procès réversibles. Cela explique pourquoi il ne nie pas des significations verbales telles que « to examine something to see if it is correct, safe or acceptable »²⁸⁸ de *check* ou « to cut something with scissors or shears, in order to make it shorter or neater; to remove something from somewhere by cutting it off »²⁸⁹ (*clip*), « to make a long continuous sound »²⁹⁰ (*roll*) ou encore « to break something suddenly with a sharp noise; to be broken in this way »²⁹¹ (*snap*). Ces procès n'étant pas réversibles, ils ne donnent pas lieu à la formation de verbes réversatifs par *un-* : *uncheck*, *unclip*, *unroll* et *unsnap* ne s'opposent pas à ces significations-là.

Pour la même raison, les verbes en *un-* ne sont pas particulièrement adaptés à l'expression du mouvement. Si « We all packed together into one car » est grammatical (au sens suivant de *pack* : « to fill something with a lot of people or things+ adverb/preposition »²⁹²), ?*« We unpacked out of the car » – qui pourrait signifier « We all got out of the car » – ne l'est pas. De même, *scramble* désigne parfois un déplacement: « to move quickly, especially with difficulty, using your hands to help you »²⁹³, mais, dans ce sens-là, il ne peut pas être préfixé par *un-*. Ainsi, on ne peut pas former l'énoncé contraire de « He scrambled up the cliff and raced towards the car »²⁹⁴ (qui aurait pour signification « He scrambled down the cliff ») à l'aide de *un-* (cf. ?*« He unscrambled the cliff and raced towards the car »). Il en va de même pour les significations verbales liées au mouvement des verbes *bolt* (« to run away, especially in order to escape »²⁹⁵), *bundle* (« to move somewhere quickly in a group »²⁹⁶), de *cross* (« to go across; to pass or stretch from one side to the other »²⁹⁷), de *roll* (« to turn over and over and move in a particular direction; to make a round

²⁸⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/check>, consulté le 5 avril 2012.

²⁸⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/clip_2, consulté le 5 avril 2012.

²⁹⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/roll_2, consulté le 5 avril 2012.

²⁹¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/snap>, consulté le 5 avril 2012.

²⁹² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/scramble>, consulté le 5 avril 2012.

²⁹³ *ibid.*

²⁹⁴ *ibid.*

²⁹⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/bolt_2, consulté le 5 avril 2012.

²⁹⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/bundle_2, consulté le 5 avril 2012.

²⁹⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/cross_2, consulté le 5 avril 2012.

object do this »²⁹⁸) ou encore de *zip* (« to move very quickly or to make something move very quickly in the direction mentioned »²⁹⁹).

Un- peut signifier qu'un état *X* est défait lorsque celui-ci est intrinsèquement réversible et que l'état *unX* l'est également. La situation initiale est un état, or ce n'est pas ce que mettent en évidence les significations verbales liées au mouvement et au déplacement, il n'est donc pas surprenant que les verbes préfixés par *un-* ne désignent pas des déplacements ou mouvements. Revenons sur l'idée de réversibilité avec l'exemple du verbe *unpack*. Parmi les sens de ce verbe ne pouvant pas servir de cibles à *un-* figure « to press something such as snow or soil to form a thick hard mass »³⁰⁰ : *unpack* ne peut pas être employé dans le sens de *scatter*, par exemple. De même, *pack* dans un énoncé tel que « Pack wet shoes with newspaper to help them dry »³⁰¹ n'a pas pour contraire *unpack* (cf. ?*« unpack the shoes once they're dry »). *Un-* ne nie le verbe que lorsque le procès référé a pour objectif de transporter des entités qui, à terme, doivent être enlevés de leur contenant (*unpack* signifie « to put clothes, etc. into a bag in preparation for a trip away from home » et « to put something into a container so that it can be stored, transported or sold »³⁰²). Ce n'est pas le cas dans les derniers exemples cités, dans lesquels la transformation réalisée par le procès *pack* est une fin en soi.

Le même phénomène s'observe avec *unplug* : *plug* admet notamment les définitions suivantes : « to fill a hole with a substance or piece of material that fits tightly into it », comme dans l'exemple « He plugged the hole in the pipe with an old rag »³⁰³ ; « to provide something that has been missing from a particular situation and is needed in order to improve it », illustrée par l'énoncé « A cheaper range of products was introduced to **plug the gap** at the lower end of the market. »³⁰⁴ *Unplug* ne pourrait être utilisé dans ces contextes que d'une façon déviante (cf. ?*« They stopped selling that product, which unplugged a gap at the lower end of the market » et ?*« He unplugged the hole in the pipe »). Là encore, *unplug* paraît nier les sens de *plug* (*in*)

²⁹⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/roll_2, consulté le 5 avril 2012.

²⁹⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/zip_2, consulté le 5 avril 2012.

³⁰⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/pack>, consulté le 5 avril 2012.

³⁰¹ *ibid.*

³⁰² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/pack>

³⁰³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/plug_2

³⁰⁴ *ibid.*

lorsque celui-ci est vu comme intrinsèquement réversible : il fait partie de la définition d'un appareil électrique qu'il puisse être branché et débranché, alors qu'un tuyau n'a pas pour vocation d'être bouché et débouché. De même, le marché, idéalement, est couvert par la gamme de produits proposés par une ou des marques, le but des producteurs est de combler toutes les niches et non d'en créer.

Cette explication nous paraît valoir pour d'autres verbes : on peut expliquer de la même façon l'impossibilité de nier *buckle* au sens « to become crushed or bent under a weight or force; to crush or bend something in this way »³⁰⁵, *dress* (« to clean, treat and cover a wound »; « to prepare food for cooking or eating »³⁰⁶, « to decorate or arrange something »³⁰⁷ ; « to prepare a material such as stone, wood, leather, etc. for use »³⁰⁸) ou *seal* dans le sens de « to cover the surface of something with a substance in order to protect it »³⁰⁹.

Les cas de *lace* et *stop* sont plus délicats. Le premier peut signifier : « to put a lace through the holes in a shoe, a boot, etc. »³¹⁰ or *unlace* n'a pas pour sens : « to remove a lace from a shoe, a boot, etc. », il signifie « to undo the laces of shoes, clothes, etc. »³¹¹ Notre hypothèse sera que *unlace* correspond au sens de *lace* dont le référent a pour état final un état qui est voué à être défait, alors que ce n'est pas le cas du sens cité plus haut.

De la même façon, *stop* a pour acception « to no longer move; to make somebody/something no longer move »³¹², or si l'énoncé « The car stopped at the traffic lights » n'a rien de très surprenant, pas plus que « The car started », en revanche ?*« The car unstopped » est plus inhabituel. L'arrêt de la voiture est bien réversible et on peut émettre l'hypothèse que *unstop* ne peut pas être employé dans ce sens parce que la situation initiale du procès désigné par le lexème de la forme *unX* doit désigner un état dans lequel se trouve O ou, en l'occurrence, le référent du sujet (que nous désignerons désormais par « S »), et que le procès *stop* ne caractérise pas

³⁰⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dress> 2

³⁰⁶ *ibid.*

³⁰⁷ *ibid.*

³⁰⁸ *ibid.*

³⁰⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/seal>, consulté le 5 avril 2012.

³¹⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/lace> 2, consulté le 5 avril 2012.

³¹¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unlace>, consulté le 5 avril 2012.

³¹² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/stop>

assez S dans ce cas-là pour pouvoir donner lieu à un verbe de la forme *unX* : il n'a pas d'effet sur lui dans la mesure où il ne concerne que son état d'arrêt ou de fonctionnement.

Par ailleurs, certains verbes en *un-* ont des sens qui ne correspondent pas à ceux de leur base. C'est le cas de *unseat*, qui est défini ainsi : « to remove somebody from a position of power » et « to make somebody fall off a horse or bicycle »³¹³. L'idée de déchéance dénotée dans la première définition est étrangère à *seat*. On peut supposer que ceci tient à ce que *unseat* se fonde sur le nom *seat*, qui peut renvoyer à une position de pouvoir, plutôt que sur le verbe *seat*.

La comparaison entre *X* et *unX* suggère que lorsque *unX* a pour base un verbe, *un-* s'applique plutôt au sens de *X* qui implique une transformation réversible et inscrite dans l'ordre des choses.

Un- paraît même pouvoir imposer la réversibilité qu'il met en œuvre à des bases verbales non-réversibles, comme le rappelle Horn (1988), qui analyse ainsi *unsay* et *unsin* :

Unsay cannot mean “do the opposite of saying”, whatever that might be, but rather [...] “to make as if unsaid, to retreat or recant”. Similarly, to *unsin* is not to do the OPPOSITE of sinning – nor of course is it to not-sin, i.e., to refrain from sinning – it is rather to remove or annul a sin by a subsequent action.³¹⁴

Ces exemples suggèrent que les sens des verbes préfixés par *un-* s'inscrivent dans un cadre bien défini : *un-* ne s'applique pas à n'importe quelle base pour former des opposés car le préfixe n'est pas qu'un outil logique d'inversion/annulation. Cette hypothèse est confirmée par l'observation des champs sémantiques dans lesquels apparaît le préfixe.

6. Classement sémantique

En effet, ces verbes ont des significations qui semblent se regrouper autour de types sémantiques en nombre limité. Du fait de leur polysémie, certains verbes

³¹³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unseat>, consulté le 5 avril 2012.

³¹⁴ cf. Horn (1988 : 214).

relèvent de plusieurs types sémantiques. Comme nous le verrons, les groupes les plus importants numériquement sont ceux qui ont trait à l'ouverture, à la séparation, à un changement de posture, au déroulement, au développement et au dévoilement. Dans ce qui suit, nous utiliserons les abréviations suivantes : « O » désignera le référent du complément d'objet des verbes et « S » le référent du sujet.

-Groupe A : ouverture

Le premier groupe se constitue de dix-sept verbes : *unbolt*, *unbuckle*, *unbutton*, *unclasp*, *unclench*, *uncork*, *undo*, *unfasten*, *unhook*, *unlace*, *unlatch*, *unlock*, *unmake*, *unseal*, *unsnap*, *unstrap* et *untie*, au moins dans certaines de leurs significations. En voici quelques exemples³¹⁵ :

-Two guards stepped aside and called for the warden within to **unbolt** the door for the princess royal.

-Helen sat with her purse on her knees, waiting until Elliott came around and reached over her to **unbuckle** her seat belt.

-He began to **unbutton** the coat to remove it from the mannequin.

-After a few moments, another of his assistants rushes over and helps him **unclasp** the bracelet.

-Before it was time to go out, she would **uncap** her lipstick and hold it close to her nose. She sniffed it vigorously.

-She watched her mother clench and **unclench** her fists – the fingers extending and protracting in their own ugly dance.

-Kirill snatches the bottle and begins to **uncork** it.

-He did not bother reattaching the straps. Arigo's men would have to **undo** them to unload anyway.

-She pulled open the heavy door and leaned inside to **unfasten** her mother's seat belt.

-I managed to **unhook** my seat belt.

-I knelt down and tried as quickly as I could to **unlace** my boots and ended up having to sit down on the floor to pry them off.

-Barely five minutes later she heard her mother **unlatch** the main door and welcome the passenger into the hall.

-Thinking that my brother was coming home that night I wanted to make sure that he

³¹⁵ Sauf indication contraire, les exemples cités proviennent du *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/>.

wasn't going to text me two hours later being like, hey Shea, can you come **unlock** the door?

-There is a coffee tin at the back of the top shelf that looks like it came with a Christmas gift basket. [...] The tin is sealed around with clear tape. I grab a steak knife to **unseal** it and pop off the lid. There is no coffee in the tin.

On trouve également des emplois métaphoriques de *unseal* :

-But there's nothing in our files that we have not revealed publicly. Now, we are in the process – that is, I am in the process of exploring the possibility of **unsealing** the rest of the files that are on file.

-I **unsnap** the briefcase and pull the phone out from its own special little pocket inside.

-I confirmed our altitude was now below twelve thousand feet and reached up to **unstrap** my oxygen mask, letting it dangle to one side.

Warren sat on the bed to **untie** his sneakers.

Dans les énoncés cités, les verbes présentent plusieurs points communs : tous ont pour objet un référent inanimé qui, au début du procès, est fermé, qu'il s'agisse d'une porte, d'une bouteille, d'un vêtement, d'une ceinture de sécurité, de chaussures, etc. A l'issue du procès signifié par le verbe en *un-*, O est ouvert. Les verbes ont pour base soit l'objet sur lequel le référent du sujet agit (un verrou dans le cas de *unbolt* et *unlock*, des boutons pour *unbutton*, une boucle pour *unbuckle*, un bouchon dans le cas de *uncork*, des lacets pour *unlace*, un loquet pour *unlatch*, une courroie pour *unstrap* et un nœud pour *untie*). Quant aux verbes *unclasp*, *unclench*, *unfasten*, *unhook* et *unsnap*, ils font plutôt référence au verbe-base, qui renvoie au procès premier qui a conduit à la situation initiale du procès référé par le verbe en *un-*.

Situation initiale

situation finale

O est fermé

O est ouvert



Le référent de O est un inanimé alors que le sujet est un animé humain dans ces énoncés. Dans tous les cas, il s'agit de procès dynamiques et téliques, qui impliquent l'agentivité du sujet.

-Groupe B : déblocage

Le deuxième groupe est composé des verbes *unblock*, *unclog* et *unstop*, qui sont liés à un déblocage.

-Heart problems actually run in Regis' family. His father died of a heart attack, and there is a history of high cholesterol. In 1993, he underwent an angioplasty to **unblock** a clogged artery.

-Peter, you don't need to **unclog** the drain, I say.

-He fell in love with a lady plumber who came to **unstop** our sink.

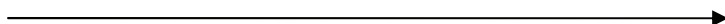
Dans ces divers exemples, O est bouché, bloqué, qu'il s'agisse d'une artère, d'un tuyau ou d'un évier, et est débouché à l'issue du procès. Ces verbes sont dynamiques, téliques transitifs et supposent l'agentivité de S.

Situation initiale

Situation finale

O est bouché

O est débouché



-Groupe C : séparation

Le deuxième groupe, qui a trait à la séparation, est constitué de quinze lexèmes : *unbundle*, *unburden*, *unclip*, *uncouple*, *uncover*, *undress*, *unglue*, *unhinge*, *unhitch*, *unknot*, *unpeel*, *unsaddle*, *unscrew*, *unstitch* et *untangle* dans certaines de leurs acceptions. En voici des exemples :

-“The most recent Nielsen survey indicates that consumers are actually watching only about 15 channels, only up from about 13 ten years ago. So while the prices have doubled during that timeframe and the number of channels have doubled, consumers are only watching two or three more.”

“Well, in that case, if we can **unbundle** the apartment building, can we **unbundle** the package of channels? Can I pick and decide I don't want to see 300 of those channels that they're offering?”

-[...] teenagers telegraph their deep thoughts and petty observations for YouTube prowlers hungry for novelty and diversion. [...] People have always been inclined to share their secrets, to **unburden** their consciences, and to show off, but in times past these admissions were aimed at confidants-priests, soul mates, diaries.

-You can't tilt the Webcam once it's in place; to adjust its angle, you must **unclip** and reseal the entire unit.

-Starches, a family of carbohydrates, consist of linked glucose molecules. The prevailing view had been that once in the digestive system, the glucose units would **uncouple** at some common rate and enter the blood.

-Dans une recette : **Uncover** rice and pour chicken mixture over, spreading in even layer.

-And finally, I want you to **undress**, step into your tub, and go to sleep.

-My tongue got stuck against my palates, and I could hardly **unglue** it.

-Just before nightfall, we had to **unhitch** the mule, feed her, feed the pigs, shell corn for the chickens, cut wood and bring it in.

-My routine has remained unchanged: study the plant; review how best to approach it; estimate the angle and width of the circle I must make around it in order to begin digging; and **unknot** a red cloth from my belt.

-Louis cracked an egg on the side of the plate and began to **unpeel** it.

-Slowly, stitch by stitch, she began to **unpick** her work.

-I've got their horses to **unsaddle**, supper to fix, clients to take care of.

-As I reached in to **unscrew** the bulb, I saw Poly.

-\$1.5 million. That's how much the baseball is said to be worth. It looks like such a simple thing, the ball in the metal box. But if you were to begin to pull it apart to know it at its core, you'd have to **unstitch** 88 inches of waxed thread sewn in a factory on the slopes of a Costa Rican volcano, peel back two swaths of cowhide taken from a tannery in Tennessee, unravel 369 yards of Vermont wool and pare away a layer of rubber applied in Batesville, Miss.

-Motherly Tina seemed happy to serve him and spare him any bother, and she would spoil the girl with goodies, sew and knit clothes for her, wash her hair with chamomile and **untangle** her curls, check her temperature by touching her forehead with her lips.

Dans tous ces cas, deux éléments sont séparés l'un de l'autre : avec *unburden*, O (en l'occurrence, « their consciences ») est débarrassé du fardeau, souvent abstrait, qui lui pesait. Dans l'énoncé avec *unclip*, il s'agit de détacher la webcam de son support (qui reste implicite). C'est O (« the webcam ») qui est objet de la séparation, le verbe, par sa base, indique comment O était fixé : à l'aide d'une pince (*clip*). *Unhitch* est assez semblable : O (« the mule ») est détaché, probablement d'un attelage, bien que celui-ci ne soit pas mentionné dans l'énoncé. *Unscrew* présente ici

les mêmes caractéristiques : O (« the bulb ») est séparé de son support initial et la base *screw* indique le mode opératoire. Dans notre énoncé avec *unknot*, cette fois-ci, le groupe « from my belt » indique de quoi O (« a red cloth ») est séparé. Comme avec *unclip*, la base *clip* indique par quel moyen O est attaché.

Dans le troisième énoncé, *uncouple* est utilisé intransitivement, et ce sont les molécules qui se détachent les unes des autres. La base du verbe, *couple*, renvoie à la situation initiale de O, dans laquelle les molécules sont liées les unes aux autres. *Untangle* a ici un fonctionnement similaire : les boucles (« her curls »), qui correspond à O, sont séparés les unes des autres et *untangle* indique en creux la situation initiale de O, celui d'un enchevêtrement (*tangle*).

Dans le troisième cas, O est séparé du couvercle qui le recouvrait : c'est la base du verbe, *cover*, qui indique de quoi est séparé O. Il en va de même avec *undress* dans l'énoncé suivant, ainsi que de *unsaddle* est comparable : la selle portée par O (« their horses ») et à laquelle renvoie la base du verbe, est séparée de O.

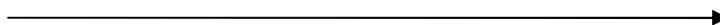
Dans tous ces cas, deux éléments sont séparés l'un de l'autre au cours du procès indiqué par le verbe : il peut s'agir de O et d'un autre élément ; cet autre élément peut être précisé par la base du verbe, il reste parfois implicite ou est indiqué à l'aide d'un complément circonstanciel. Il arrive également que ce soit les unités constitutives de O lui-même qui soient détachées les unes des autres. La base du verbe peut renvoyer à la situation initiale, à l'inanimé détaché de O, ou encore au mode opératoire. Comme dans le cas précédent, O désigne le plus souvent un inanimé (à l'exception de « the mule », dans notre série d'exemples) tandis que le sujet fait preuve d'agentivité. Les procès sont tous dynamiques et téliques.

Situation initiale de contact

Absence de contact

O est lié à un autre élément

O est détaché de cet élément



-Groupe D : libération

Le groupe suivant, composé des verbes *unchain*, *unleash*, *unshackle*, proche du précédent, correspond à un procès de libération.

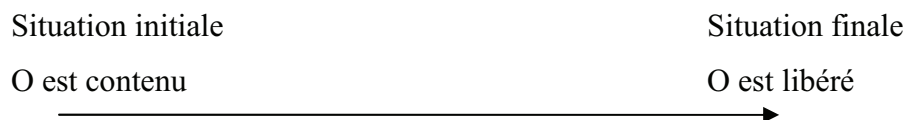
-But try as he might, Lukashenko can't **unchain** his country from its broken relationship with Moscow.

-Officials contended that the mine waste was better left in place. But in February 1996,

a 14-foot-thick ice jam careered down river, leading to fears that it would take out part of the dam and **unleash** layers of waste.

-“Emancipating the mind, an essential requirement of the party’s ideological line and a magic weapon of ours in dealing with all kinds of new situations and problems lying on the road ahead of us and in our continuous efforts to create a new phase in our cause, must be upheld firmly,” Hu told his audience. In asking his colleagues to **unshackle** themselves from rigid thinking, he was understood to be encouraging them to be more pragmatic in their thinking as China evolves politically.

Dans ces énoncés, O est présenté comme initialement contenu, la réalisation du procès le libère.



-Groupe E : déchargement

Les verbes *unload* et *unpack* dénotent également une forme de séparation, mais sont un peu plus spécifiques. Dans l’un de leurs emplois, ils renvoient tous les deux à un contenant que l’on vide de son contenu.

-And you still haven’t **unloaded** the dishwasher you promised to **unload** yesterday!

-Well, please wash your hands and **unload** the dishes now.

-“[...] I should have had these boxes **unpacked** months ago. We’ve lived here for ten months. I always **unpack** all our boxes right away.”

-“Back to sleep. I’ve packed all the food.” “**Unpack** me an egg.”

On voit ici deux types d’utilisation de ces verbes : ou bien O est le contenant dont est extrait un inanimé qui n’est pas mentionné (c’est le cas du premier et du troisième exemple) ou bien O est le contenu lui-même (deuxième et troisième exemples).

Situation initiale

O renferme un contenu

O se trouve dans un contenant

Situation finale

O est vidé de son contenu

O n'est plus dans ce contenant



-Groupe F : ablatifs

La séparation peut également concerner un lieu ou, plus généralement, une localisation, on le constate avec les ablatifs *undock*, *unearth*, *unhand*, *unhinge*, *unhook*, *unmould*, *unplug*, *unsaddle*, *unseat* et *unsheathe*.

-Tomorrow, the shuttle is scheduled to **undock** from the International Space Station and return to earth on Friday.

-In March 2006, investigators began to **unearth** tools from an ancient rock shelter that was occupied between 100,000 and 125,000 years ago.

-Mat's assailants snatched him into the air by his arms and legs and ran, holding him over their heads. "**Unhand** me, you white-livered sons of goats!" he shouted, struggling.

-I order the children to **unhinge** the car door, which they do easily, their many little hands adept at close work.

-Bluefish teeth – and their aggressive nature – are well chronicled among fishermen. They **unhook** their catch gingerly.

-When the pan is cool enough to handle, place a large dish or platter over the pie and turn over to **unmould**.

-"**Unplug** the computers, take away the video games and telephones, then suggest they read a book... works every time!"

-Louis ordered the troopers to **unsaddle** and knee-halter their mounts and collect fuel to brew coffee.

-The cables also describe secondhand reports of palace intrigue in the North, with other members of the Kim family preparing to serve as regents to Kim Jong-un – or to **unseat** him after Kim Jong-il's death.

-Jim began to **unsheathe** his gun.

Ces verbes renvoient à un déplacement de O (et parfois de S, comme dans notre énoncé dans lequel figure *unsaddle*) : dans la situation initiale, avant que ne soit

actualisé le procès référé par le verbe en *un-*, O (ou S) est localisé, se trouve dans le lieu désigné par la base du verbe, qu'il s'agisse de la terre (*unearth*), des mains d'un adversaire (*unhand*), de gonds (*unhinge*), d'un crochet (*unhook*), d'un moule (*unmould*), d'une selle (*unsaddle*), d'un siège et, par extension, d'une position politique ou d'un poste (*unseat*) ou encore d'un étui (*unsheathe*). A l'issue du procès, O (ou S) ont quitté ce lieu initial. Le fonctionnement de *undock* diffère quelque peu : il renvoie à l'origine à un bateau quittant un dock ; par extension, il désigne également le changement de lieu d'une navette spatiale.

Situation initiale

Situation finale

O (ou S) se trouve dans
un lieu X

O (ou S) ont quitté X



Ces verbes sont, le plus souvent, transitifs, mais il arrive également qu'ils soient employés intransitivement. Ils désignent un procès dynamique, télique, qui implique l'agentivité de S.

-Groupe G : dévoilement

Le sémantisme des verbes du groupe suivant relève également de la séparation, mais elle est cette fois-ci métaphorique. Les lexèmes *uncover*, *unearth*, *unlock*, *unmask*, *unveil*, qui ont trait à la mise au jour de ce qui est caché ou peu visible, font partie de ce groupe.

-And after centuries of making materials that can break too easily, scientists are deconstructing nature to **uncover** new ways of building stronger, more efficient materials. Efforts at biomimicry have already led to designs inspired by sponges made of glass and to tough ceramics based on mollusk shells.

-There's lots to discover today, as major international architects are generating a new legacy of 21st-century landmarks, and a growing cadre of celebrated local chefs are making the place a beacon of culinary innovation whose light reaches around the globe. When I want to **unearth** the next trend coming out of Europe, I simply hop a train to Barcelona, since it's likely already happening there.

-Remember, a detective is always on the lookout for clues. If you find an old family letter, look to see where and when it was mailed. Then you'll know where two

relatives were at one point in time. [...] Bit by bit, you'll **unlock** your family's history. -Exerting influence beyond their circulation, which was often substantial, printed pamphlets helped forge a collective consciousness. [...] Pamphlets built a cross-colonial consensus around the issues and ideas that helped drive the movement. [...] Pamphlets such as Zubly's "The Stamp Act Repealed" and "The Law of Liberty" reveal motives, assumptions, and beliefs. They **unveil** an entire worldview hidden behind their rhetoric that, analyzed over time, appears dynamic, malleable, and ever-changing.

Dans ces énoncés, les verbes *uncover*, *unearth*, *unlock* et *unveil* sont utilisés au sens figuré. Alors que ces lexèmes ont des sens littéraux parfois assez éloignés, ils ont des sémantismes relativement proches les uns des autres dans leurs usages métaphoriques. Dans ces exemples, il s'agit de mettre en évidence une réalité qui n'était pas jusque-là visible ou dont le grand public n'avait pas conscience. C'est le cas dans le premier énoncé, avec *uncover* : c'est en observant la nature que les scientifiques espèrent pouvoir découvrir des solutions qui existent déjà pour les transposer à d'autres domaines. De même, dans l'énoncé contenant *unearth*, les nouvelles tendances dont il est question sont déjà présentes, mais elles ne se sont pas encore visibles, d'où la nécessité de l'actualisation du procès *unearth*. Dans le troisième énoncé, la réalisation du procès « unlock your family's history » permet de mettre au jour l'histoire en suivant des indices. Enfin, dans le dernier énoncé, *unveil* marque le dévoilement d'une vision du monde qui sous-tend un discours, mais que seule l'actualisation de *unveil* permet de repérer.

Avec ces significations verbales, c'est O qui subit le procès, il désigne une entité abstraite.



-Groupe H : perte d'équilibre psychologique

Le groupe suivant se constitue des verbes *unbalance*, *unhinge*, *unnerv*e et *unseat*. Ces lexèmes ont avoir avec la perte d'équilibre sur le plan psychologique.

-“You're agitated, and I completely understand. A horrible act of theft like this would

unbalance anyone. And you've been self-medicating again [...]"

-Norman Lebrecht, in his new book, "Why Mahler?: How One Man and Ten Symphonies Changed Our World," speaks of "Mahler's capacity to pierce human defenses." And it is certainly true that Mahler's music can **unhinge** the susceptible.

-He just studied me, as if trying to fit me into the scheme of things, as if I were someone familiar and yet unfamiliar to him. His eyes were red and he blinked slowly and nodded forward a little, not past the danger of passing out again. [...] The relentless stare began to **unnerve** me. I stepped a little farther away, balanced my stance, looked for potential witnesses to whatever harm he might intend.

-I had enough tumult in my life with my mother's instability that I thought one more tumultuous thing would probably **unseat** me.

Les verbes *unbalance*, *unhinge*, *unnerve* et *unseat* pourraient tous être traduits par « décontenancer », « désarçonner ». Ils ont des sens littéraux très différents les uns des autres : *unhinge* et *unseat* sont des ablatifs, alors que *unbalance* et *unnerve* sont des réversatifs ou des privatifs, mais leur sens métaphorique est identique dans ses emplois. Là encore, les procès désignés sont téliques, transitifs et dynamiques. A la différence de ce qui se passe avec les verbes jusque-là étudiés, O désigne un animé humain.

Situation initiale

O est stable psychologiquement

Situation finale

O a perdu sa stabilité



-Groupe I : déroulement et dépliage

Le groupe suivant regroupe dix lexèmes : *unbend*, *uncoil*, *uncross*, *uncurl*, *unfold*, *unfurl*, *unkink*, *unreel*, *unroll* et *unwind*. Ils correspondent à un mouvement de O, qui passe d'un état de concentration (O est enroulé ou plié) à un état de déconcentration (O s'est étendu).

-At the end of the unfruitful day, it was hard to **unbend** her fingers, she says.

-Out of breath, Pete had no choice but to surface, then dive back down and try to **uncoil** the rope.

-Nervously, I cross and **uncross** my ankles.

-She stood patiently as we were shown how to fold and **unfold** the fabric so it would

glide effortlessly behind her.

-In the darkest part of a sparse thicket, we stash our packs and **unfurl** our bags.

-She stretched her shoulders, trying to **unkink** her neck and readying herself to find out who was in trouble and why.

-Reaching around the exhaust vent, he caught a loop of the thin cable he'd stashed there before they had left the Rook. He pulled out the loop and began to **unreel** it.

-We began to **unroll** our rubber blankets.

-I planted my feet, and maybe something about my jaw made him start to **unwind** the damn rope.

Dans ces exemples, le changement de position est subi par O, qui est un inanimé. Il arrive également que ces verbes soient utilisés intransitivement, auquel cas c'est S qui se déploie :

Over the next three months, those tiny fingers will **unfurl**.

Tous ces procès sont téléiques, dynamiques et requièrent l'agentivité du sujet.

Situation initiale

Situation finale

O ou S est plié ou enroulé

O ou S est déplié ou déroulé



-Groupe J : déroulement d'événements

Ce mouvement peut également être métaphorique, comme dans le cas des verbes *unfold*, *unreel* et *unwind* qui sont prototypiquement intransitifs dans les emplois que nous évoquons ici :

-The memories burn in my brain, more real and weighty than what we call the real world. Before I tell you the incredible events that **unfolded** next, what happened to me at that chasm, I must first take you back to explain what led up to the moments I have just described.

-Somehow we were reunited, wiser to the ways of train travel, and that memory joined a complex of powerful impressions that train trips of vastly varied kinds have made on me over the decades. The images **unreel** seamlessly, one experience connected to another as if guided by switches along a railroad track of the mind.

-Our daily lives [...] **unwind** to the accompaniment of a quiet but constant self-talk, through which all external events are filtered.

Le déroulement d'événements qui se succèdent n'est pas sans rappeler le déroulement auquel renvoient ces verbes dans leur sens littéral. A la différence des autres verbes mentionnés jusqu'ici, ces verbes ne dénotent pas un changement d'état de O, mais la survenue du référent du sujet S ou la succession d'éléments auxquels renvoie S. En effet, S survient alors même que s'actualise le procès. Néanmoins, le sens littéral de ces verbes suggère que les événements dont il est question sont représentés comme latents, comme contenus en puissance dans la réalité et qu'ils ne font que se déployer avec le temps.



-Groupe K: déploiement d'un potentiel

On retrouve cette même idée de déroulement, également au plan métaphorique, avec les verbes *uncork*, *unfold*, *unleash*, *unlock*, *unloose* et *unspool*. Avec ces lexèmes, c'est plutôt un potentiel qui est ainsi libéré :

-Newman draws on his roots in the blues and New Orleans boogie to **uncork** this blistering portrait of the American South. He shows that he was pop's most cutting satirist on "Rednecks" – a song that doesn't spare Northern or Southern racism; Newman said he still gets nervous playing it in some U.S. cities.

-You cut taxes, you **unleash** the entrepreneurial spirit.

-William J. Bennett wrote, "The arts are an essential element of education, just like reading, writing, and arithmetic... Music, dance, painting, and theater are keys that **unlock** profound human understanding and accomplishment"

-Let your imagination roam. Artistic outlets **unloose** your creative flair in September, and your social life is full of surprises and delights.

-Her mother had Alzheimer's disease, the dominant cause of dementia, and she saw it **unspool** in her.

Dans tous ces cas, O est présenté comme existant au préalable, avant que ne soit réalisé le procès, celui-ci lui fait prendre toute son ampleur ou le met en évidence, que O soit un portrait, des qualités humaines, ou une maladie.

Situation initiale

Situation finale

O existe à l'état latent

O déploie son potentiel

Il ne fait pas sentir tous ces effets



-Groupe L : compréhension, explication

Le groupe suivant, constitué des verbes *unbundle*, *unlock*, *unmask*, *unpack*, *unravel*, *unscramble*, *unsnarl* et *untangle* relève du domaine de la compréhension et de l'explication.

-To what extent, then, are the manifold threats to state stability related to urbanization and particularly to the demographic parameters of urbanization, such as population size and growth, population density and in-migration? While much lip service has been paid to the topic of urbanization and state stability, it is a complex issue that is difficult to **unbundle**.

-But will this research **unlock** secrets to the process of normal aging?

-One of theology's central and critical tasks is to help **unmask** our world's operative idolatries. In the context of globalization, Christian theology challenges not only religious fundamentalism but also a virtually unquestioned "market fundamentalism" that absolutizes the value of capital above all other values. It dominates much of today's society and creates the idols that enslave us.

-Now, there is no doubt that China is an emerging power. Its military budget has increased three-fold over the past decade, and its economy is now the third largest in the world. [...] But let's, for a moment, **unpack** those seemingly impressive numbers. The U.S. still spends more on defense than every other country in the world combined. China is planning to build an aircraft carrier; the U.S. has 11. [...] And in both nominal and per capita terms, the U.S. economy still dwarfs China's.

-That night, lying in a strange bed and listening to the wind blow off the Atlantic, Donny tried to **unravel** the impossible past.

-Shelby could only stare back. She was too overcome at being the sudden center of attention, a dozen honking cars screeching to a standstill, and a tall policeman, as tall as the sky, crying sharp words that she couldn't **unscramble** [...].

-The only time the air of quiet joviality diminishes for Thorn is when he is focusing hard, running a meeting of the techies or the farmers or trying to **unsnarl** a problem. –

Then his face goes dead serious and his eyes hone in like a laser on whomever is talking.

-At the nanoscale, decoupling the interacting phenomena that affect the constrained transport of analytes is very complex: [...] Decoupling such mechanisms is theoretically challenging while experimentally impossible. To **untangle** this complex problem, we have developed a microscale model of our nanofluidic system.

Dans ces énoncés, les verbes cités ont des sens figurés très éloignés : nous avons déjà cité certains d'entre eux comme relevant de groupes très différents : *unlock* renvoie à l'ouverture, *unbundle* correspond, comme *unpack* et *untangle*, à une forme de séparation et nous reviendrons sur *unravel* dans le groupe M. Malgré tout, ils présentent une parenté frappante dans le sens figuré que nous présentons ici. Dans tous ces cas, il s'agit de mieux comprendre la réalité et ces lexèmes présentent des collocations similaires : ils apparaissent en effet fréquemment avec des termes tels que *mysteries* ou encore *secrets*, comme c'est le cas dans notre premier exemple. Dans cet énoncé, le secret qu'il s'agit de découvrir est donc perçu comme enfermé, l'actualisation de *unlock* permet de le mettre au jour. Avec *unmask*, dans l'exemple suivant, là encore, O, « our world's operative idolatries » est mis en scène comme existant : ces « idolâtries » auraient cours et seraient un principe moteur du fonctionnement des sociétés actuelles, toutefois, elles agiraient sans que personne ne s'en aperçoive. La réalisation de *unmask* permet de les identifier et de les mettre en évidence.

L'image que véhiculent *unbundle*, *unpack*, *unravel*, *unsnarl* et *untangle* est un peu différente : la situation initiale est présentée comme confuse, divers éléments y sont combinés et s'entremêlent. L'actualisation de *unbundle*, *unpack*, *unravel* et *untangle* correspond à l'analyse de ce tout initial peu lisible, ce qui aboutit à une meilleure compréhension de la situation. Ainsi, dans l'énoncé dans lequel figure *unbundle*, le problème (« a complex issue ») est difficile à démêler ; dans notre énoncé avec *unpack*, des chiffres qui attestent d'abord de la puissance de la Chine peuvent être relativisés s'ils sont détaillés et mis en perspective. De même avec *unravel* et *untangle*, il s'agit dans les deux cas présentés ici de démêler les différentes composantes de la réalité pour mieux les comprendre. Quand à *unscramble*, il renvoie au décodage, à la compréhension.

Ces lexèmes, bien que présentant une image différente du procès qu'ils codent,

aboutissent néanmoins à un résultat similaire : celui de l'analyse de la réalité et de sa meilleure compréhension.

Situation initiale

Situation finale

O est confus,
peu lisible

O est analysé, décrypté



Ces verbes sont employés ici transitivement et correspondent à des actions, qui nécessitent l'agentivité de S.

-Groupe M : destruction

Dans certains de leur sens, *undo*, *unmake*, *unravel* et *unweave* correspondent au sens de « défaire », « décomposer », « mener à sa perte » ou « toucher à sa fin ». *Undo* est dans ces cas-là assez spécifique, O désigne un animé humain, comme dans l'exemple suivant :

-But Blunt's very competence **undid** him. He knew too much.

Dans l'exemple suivant, avec *unmake*, le verbe renvoie également à l'idée de déchéance :

-Batista regarded the United States embassy as an important pawn in this game, since – like most Cubans – he held fast to the notion that Washington possessed the power to make and **unmake** governments on the island.

Enfin, dans ce sens de décomposition, *unravel* est utilisé transitivement, c'est donc S qui touche à sa fin :

-Jennifer and Michiel's marriage started to **unravel**

-Sandra Gilbert argues in her own speculations about the "Sentence" that Woolf envisioned not a "utopian linguistic structure" but a revised "relation to language." Perhaps so, but what we can call Woolf's "unweaving" and "casting off" in her last novel does revise her relation to the sentence, both linguistic and otherwise. Her ellipses, disruptions, narrative shifts, and incompletions **unweave** not only her own, but patriarchal sentences, undoing the authority of closure and masterly assertion.

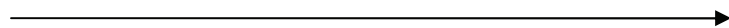
Situation initiale

O/S existe

Situation finale

O/S touche à sa fin,

O a perdu son prestige



-Groupe N : perte d'une qualité

Le groupe suivant se compose des verbes *unman*, *unriddle* et *unsex*, qui correspondent à la perte d'une propriété de O. Ils sont relativement peu fréquents : le *Corpus of Contemporary American English* relève 8 occurrences de *unman* et de *unriddle* et 6 de *unsex* :

-He promised to do all in his power to see that I survived, for his grand scheme to change the future required it. But with my latest brush with death still fresh in my memory, I found his promises more threatening than reassuring. He had also blithely informed me that once we were on the island, I would have to choose between our friendship and my loyalty to Prince Dutiful. [...] Any one of those things was enough to **unman** me, and facing the sum of them was simply beyond my strength.

-It was on the job that I first met Dr. Alexander Anderson, whose mystery I would go to great lengths to **unriddle**.

-Portraying ambitious women has always proved challenging for playwrights, screenwriters and television writers. Lady Macbeth, for example, entreated the spirits to "**unsex**" her because seating your husband on the Scottish throne and making yourself queen is a tricky business, especially if you are biologically hardwired to nurture and care for life.

Situation initiale

O a une propriété
constitutive

Situation finale

O n'a plus cette propriété



Enfin, on trouve un petit nombre de verbes résiduels : *undelele*, *uninstall*, *uncheck*, qui sont liés à l'informatique, *unban*, *unfreeze*, *unknow*, *unlearn*, *unsay*, *unsubscribe*, *unthink*, ainsi que *unhappen*, qui est intransitif.

-At the beginning he would just write anything, dada automatic writing, then he

would delete it, then **undelete**, then add, annotate: a versatile, never completed stream of words.

-If you **uninstall** the wrong app, you can reinstall it via your Windows disc, but it's a good idea to be cautious about removing Windows utilities.

-Many freeware, shareware, and even commercial apps try to slip in a toolbar during installation, and you might click past the setup screen that lets you opt out. For example, when you install a Java update [...] you'll end up with the Yahoo Toolbar unless you **uncheck** a box.

Avec ces verbes, l'action dénotée par la base du verbe en *un-* est annulée, elle est donc réversible, mais l'action dénotée par le verbe préfixé l'est aussi, ainsi que l'indique le premier de nos exemples.

Avec *unban*, *unlearn*, *unsay* et *unsubscribe*, il s'agit également d'annuler l'action dénotée par la base du verbe en *un-* :

-My optimism stems in part from South Africa's decision to release Nelson Mandela and other political prisoners and to **unban** the African National Congress (ANC).

-Moscow reacted "with deep concern" to North Korea's decision to "**unfreeze** its nuclear program" following the termination of shipments of compensatory heavy oil to Pyongyang under the 1994 Agreed Framework between the DPRK and the United States.

-Once you know this sort of thing, you can never **unknow** it.

-I did indeed have a substance abuse problem. But, as substance abuse is a learned behavior, it can be unlearned. And **unlearn** it is what I did.

-They all looked shocked at this, even Jake, and Roland felt a deep urge to tell Eddie he must take that back, must **unsay** it.

-When you subscribe, save the message that tells you how to **unsubscribe**.

-It was horrible to think that, now, but she couldn't **unthink** it.

Enfin, relevons l'exemple suivant de *unhappen* :

-He felt Harryhausen walk by his head and closed his eyes and wished he could just fall away and forget everything, could make it untrue, could make it **unhappen**.

Situation initiale	Situation finale
O est modifié par le procès X	O revient à l'état dans lequel il se trouvait avant l'actualisation du procès X
S s'est produit (<i>happen</i>)	L'existence de X est annulée
	

Les verbes préfixés par *un-* forment quelques groupes sémantiques : dans leur sens littéral, ils véhiculent l'idée d'ouverture, de séparation, de déroulement. Ces sens premiers donnent lieu à des sens métaphoriques qui ont trait au déroulement d'événements, au déploiement d'un potentiel, mais également à la découverte, à la compréhension, à l'explication. Que tous ces verbes se regroupent autour d'un nombre limité de sémantismes suggère que certains sens « attirent » le préfixe. Ceci est particulièrement frappant avec les sens métaphoriques de ces lexèmes : nous avons vu que les sens figurés pouvaient être liés à plusieurs sens propres, comme si ces sémantismes favorisaient l'utilisation du préfixe, quel que soit le sens propre du verbe. L'image qui semble être commune à la majorité de ces verbes est celle d'un tout initial qui se défait, dont les éléments se détachent les uns des autres.

Le tableau suivant reprend les différents types sémantiques des verbes en *un-* et précise à quoi renvoient leurs bases.

Groupes sémantiques	Généralisations	Bases
A. ouverture (17 lexèmes)	éloignement de O d'un autre élément	renvoie à l'état initial de fermeture de O (<i>unbutton, unbuckle, unclench</i>)
B. déblocage (3 lexèmes)		renvoie à l'état initial de blocage de O (<i>unblock, unclog, unstop</i>)
C. séparation (15 lexèmes)		la base désigne l'élément initialement en contact avec O (<i>unburden, undress, unpeel, unsaddle</i>) ; l'état initial de O (<i>unclip, unscrew, etc.</i>)
D. libération (3 lexèmes)		renvoie à l'élément qui assure la captivité de O (<i>unchain, unleash, unshackle</i>)
E. déchargement (2 lexèmes)		renvoie à l'état initial de O, contenu dans A, ou contenant B (<i>unload, unpack</i>)
F. verbes ablatifs (2 lexèmes)		renvoie au lieu initial de O (<i>undock, unearth, unhinge, etc.</i>)
G. dévoilement (5 lexèmes)		lieu initial métaphorique (<i>unearth</i>) ; élément initialement en contact avec O (<i>unmask, unveil</i>), état initial (<i>unlock</i>)
H. perte d'équilibre (4 lexèmes)		état initial (<i>unbalance</i>) ; lieu métaphorique initial (<i>unhinge, unseat</i>) ; élément constitutif de O (<i>unnerve</i>)
I. déroulement, dépliage (10 lexèmes)	mouvement de déconcentration	état initial de O (<i>enroulé</i> ou <i>plié</i>) (<i>unbend, uncoil, uncross, uncurl, unfold, unfurl, etc.</i>)
J. déroulement d'événements (3 lexèmes)		état initial de O (<i>enroulé</i>) (<i>unfold, unreel, unwind</i>)
K. déploiement d'un potentiel (6 lexèmes)		état initial de O, fermé (<i>uncork</i>), emprisonné ou enfermé (<i>unleash, unlock, unloose</i>), enroulé (<i>unfold</i>)
L. compréhension, explication (8 lexèmes)		état initial de O : enchevêtré (<i>unbundle, unscramble, unsnarl, untangle</i>), concentration (<i>unbundle, unpack</i>), enfermé (<i>unlock</i>) ou caché (<i>unmask</i>)
M. destruction (4 lexèmes)		renvoie à la construction, l'élaboration de O (<i>undo, unmake, unweave</i>)
N. perte d'une qualité (3 lexèmes)		renvoie à la propriété possédée initialement par O (<i>unman, unriddle, unsex</i>)

Table 1. Significations des verbes préfixés par *un-*

7. *Un-* et néologismes

Nous examinerons si l'utilisation de *un-* avec les néologismes diffère de celle des verbes « classiques » : quel type de bases le préfixe sélectionne-t-il et quelles instructions sémantiques véhicule-t-il ? Par ailleurs, il arrive qu'un néologisme se

substitue à un verbe dont l'usage est attesté : en quoi en diffère-t-il ? Pourquoi les locuteurs ont-ils eu recours à un verbe de leur création alors qu'il était possible d'en utiliser un autre ?

7.1. Méthodologie

Pour étudier ces formes, nous nous basons sur les lexèmes figurant dans le *Corpus of Contemporary American English* : nous cherchons les infinitifs commençant par la séquence *un-* non répertoriés dans des ouvrages lexicographiques tels que l'*Oxford English Dictionary* (ou qui sont utilisés dans une acception qui n'est pas présentée dans ce dictionnaire) et de faible fréquence (de une à trois occurrences dans le corpus). Voici les lexèmes retenus :

unappoint	unblind	unbond	unbrainwash
unchoke	unclick	uncode	uncomplicate
uncompress	unconfuse	unconstruct	unconvict
uncrate	unclub	uncoagulate	uncrush
uncuff	undampen	undecorate	undemonize
undevelop	undigitalize	undip	undistort
unDoubleSpace	undream	unentwine	unerase
unfather	unformat	unfrazzle	unfunk
ungarble	ungroove	unhave	unheat
uninvent	unlink	unmark	unmerge
unmuddle	unname	unpackage	unpaw
unpersuade	unplait	unproblem	unprotect
unpuzzle	unquiver	unrack	unrelease
unresign	unrestore	unretire	unrig
unrule (oneself)	unscroll	unsign	unspouse
untap	untax	untrack	untrap
unvolunteer	unweld		

A ces verbes s'ajoutent les lexèmes dans lesquels le préfixe est relié à la base par un tiret :

un-blind	un-blindfold	un-bundle	un-clamp
un-cloak	un-cloud	un-concern	un-deserve
un-fall-in-love	un-grow	un-install	un-invent
un-nail	un-name	un-pass	un-pave
un-realize	un-recognize	un-reform	un-retire
un-ring	un-say	un-see	un-sell
un-set	un-sign	un-tuck	

7.2. Types de bases

Les bases de ces néologismes sont très variées : il peut s'agir de verbes, comme *realize*, dans l'exemple suivant :

I was shivering with realization. I wanted to un-realize what I had realized. Maybe if I didn't know what was going to happen, I thought, it wouldn't happen.

de substantifs :

You have a problem: me. And I have a problem: you. We can unproblem ourselves.

Il peut même s'agir d'un nom propre, ici, « DoubleSpace », nom d'un logiciel :

DoubleSpace suffers from the fact that it's the only one of the three products that doesn't offer an uninstall feature. To unDoubleSpace a drive, you must back up the entire drive, delete the compressed drive, and retrieve the information from the backup

La variété des bases confirme les tendances de *un-* dans les lexèmes attestés. Par ailleurs, ces verbes se divisent à nouveau en réversatifs, privatifs et ablatifs. Les exemples que nous venons de citer l'illustrent : *un-realize* est un réversatif. Il peut être paraphrasé par « forget what I had realized » ou encore « come back to the moment when I had not yet realized what I realized later ». Il s'agit d'annuler le procès qui a eu lieu. On peut considérer « unproblem ourselves » comme un privatif

dans la mesure où il s'agit de se débarrasser d'un problème, mais aussi comme un ablatif : « get out of a situation in which we both have a problem ».

Nous examinerons en quoi ces emplois de *un-* diffèrent d'emplois plus classiques et chercherons ce que ces néologismes mettent en évidence du fonctionnement du préfixe.³¹⁶ Pour ce faire, nous essaierons d'abord de cerner les instructions sémantiques véhiculées par *un-* dans ces lexèmes ; nous comparerons ces néologismes avec d'autres lexèmes qui en paraissent sémantiquement très proches et nous conclurons sur ce qui motive le recours au préfixe *un-*.

7.3. Dépendance contextuelle de ces verbes

L'une des caractéristiques les plus évidentes de ces néologismes réside dans leur forte dépendance à l'égard du contexte. Il est en effet très fréquent que ces hapax reprennent un terme du co-texte-avant immédiat. C'est le cas, par exemple, de ces énoncés-ci :

“But there is a coded message, and I think that it's, while it's unfortunate that we're trying to deal with the result of the muddling of...”

“Well, let's try and unmuddle it here for a moment, as Mr. Samp suggests.”³¹⁷

“I'm choking to death. Excuse me.”

“Are you moved?”

“No, I'm just choking to death.”

“We'll take a break and unchoke him.”

“I want to talk about that with CNN's medical correspondent Elizabeth Cohen. She's joining us to talk about whether or not these options are actually better. And you know, I am convinced that people are thoroughly confused over this whole issue at this point.”

“They are thoroughly confused, so we're going try to unconfuse people and do a little

³¹⁶ Nous rappelons ici de façon très synthétique le « faisceau causal des néologismes » identifié par Sablayrolles (2000 : 369-406) : le recours à un néologisme tient parfois à ce que « [l]e locuteur cherche à produire un effet sur son interlocuteur, qu'il s'agisse de susciter une conduite, d'inculquer une idée ou de faire ressentir tel ou tel sentiment. » [Sablayrolles (2000 : 369)]. Par ailleurs, « [l]e locuteur peut néologiser pour renouveler la langue en fonction de « l'évolution de son environnement, pour changer le monde, pour jouer avec la langue, ou encore pour la défendre et l'illustrer. » [Sablayrolles (2000 : 380)]. De plus, certains néologismes sont « dûs au principe d'économie » à un « souci d'exactitude » [Sablayrolles (2000 : 380)] ou encore sont une « marque d'intégration dans le monde » [Sablayrolles (2000 : 385)].

³¹⁷ Les exemples qui sont cités dans les paragraphes qui suivent sont tirés du *Corpus of Contemporary American English*.

hormone replacement therapy.”

Unmuddle reprend ici « the muddling of it », *unchoke* « chocking to death » et *unconfuse* « thoroughly confused ».

7.4. Des formations synthétiques

Ces verbes sont beaucoup plus synthétiques qu’une paraphrase, de sorte que le procès paraît aller de soi, ne comporter aucune difficulté : la brièveté du lexème suggère la simplicité du procès dans le monde extralinguistique. Cette dimension du fonctionnement de ces verbes est mise en évidence dans l’exemple suivant :

“Well,” I said, taking a deep breath, “Peggy Kitchen decided to stage a Nativity play on Christmas Eve, but according to her, Nativity plays are always directed by the vicar’s wife, so she corralled Lilian Bunting into directing it, only Lilian’s never directed a play before, and there was a shortage of male volunteers for the cast, so I” – I backed up another step – “I volunteered you.” Bill lowered his chin in the manner of a bull about to charge. “You’ll have to unvolunteer me, Lori.”

L’emploi de *unvolunteer* joue ici le rôle de reprise ironique de *volunteer*. Bill reproche apparemment à Lori sa décision, à son goût trop légère, de s’être engagée pour lui : le néologisme suggère que Lori doit revenir sur sa promesse avec la même facilité qu’elle l’avait d’abord formulée.

7.5. Symétrie

Dans le cas des verbes qui ont apparemment plutôt pour base un verbe, les procès dénotés par *X* et *unX* paraissent étonnamment symétriques, comme le mettent en évidence les énoncés suivants :

The celebratory opening of the 104th Congress the following January was marred by firestorms large and small. Gingrich fired the House historian and named his own, only to un-name her when she became ensnarled in a controversy about the Holocaust.

Cette symétrie est ici soulignée par la construction « only to », qui témoigne de ce que le procès dénoté par *un-name* est perçu comme la réversion pure et simple de *name*. L'annulation n'est rien d'autre qu'un retour en arrière, ce que met en évidence le choix de l'hapax *un-name* plutôt que des verbes *dismiss* ou *fire* qui auraient pourtant eu le même référent extralinguistique. L'utilisation de *un-set*, plutôt que de *rise*, dans l'exemple suivant, obéit aux mêmes principes :

Travelers moving north from Juneau to Fairbanks after sundown on a long summer evening witness the light getting brighter and the sun beginning to un-set. In Fairbanks on June 21, baseball games start at midnight. The World Eskimo-Indian Olympics have been known to run until three in the morning.

Cette création lexicale est sans doute favorisée par la proximité temporelle, dans les circonstances évoquées, entre le coucher et le lever du soleil : les deux événements ne paraissent plus en former qu'un. Alors que l'alternance entre *set* et *rise* suggère que les deux événements sont bien distincts, *set* et *un-set* sont le reflet l'un de l'autre. Dans cet exemple, l'inhabituel rapprochement temporel des deux événements a pour conséquence qu'ils ne sont plus envisagés séparément, ils s'enchaînent, de sorte que le second ne prend sens que par rapport au premier, qui suffit à le définir. Cet exemple, comme les précédents, signale que *unX* apparaît lorsque *X* sert de point de repère au procès suivant : c'est l'annulation sous une forme ou sous une autre que signifie *unX*, sans que le procès n'ait d'autre identité ; quant à *X*, il est présenté comme parfaitement réversible.

7.6. Retour à un état antérieur

Les procès dénotés par ces verbes en *un-* renvoient souvent à une situation antérieure à un moment-repère, avant que le procès dit par *unX* n'ait eu lieu :

And, in one of the true ironies in the Age of Convenience, lagging sales of the new just-add water cake mixes have forced Pillsbury to un-simplify its recipes, excluding powdered eggs and oil from the mix so that homemakers could add their own ingredients and feel they were still actively participating in cooking.

Dans cet exemple, il s'agit, pour une marque de pâtisserie en sachets, de

complexifier ses recettes, qui, à force de simplification, font perdre aux consommateurs l'impression de jouer quelque rôle que ce soit dans la préparation culinaire évoquée. Or le verbe *complicate* ou une périphrase telle que « make its recipes more complicated/less simple » ne sont pas employées, alors qu'elles sont disponibles pour renvoyer au même référent. La préférence pour *un-simplify* tient peut-être à ce que ce verbe « démonte » l'effort fait au préalable pour aboutir à un produit d'utilisation très facile. Les autres possibilités envisageables ne mettraient pas autant en valeur le retour en arrière opéré par Pillsbury, son intégration dans un scénario serait moins évidente.

7.7. Nouveauté du référent

Par ailleurs, l'intérêt de forger des néologismes, plutôt que d'avoir recours à un terme existant ou à une expression plus usuelle, est de mettre en valeur la nouveauté du référent³¹⁸ :

Her owners view Dixie, perhaps unscientifically, as a dog of significant accomplishment. She can sit on command, comes when called by name. Dixie can **undecorate** a Christmas tree (and destroy the ornaments), retrieve objects, lie down when asked and, without any assistance from humans, shell and eat pistachio nuts.

Des expressions telles que « remove the decorations from the tree » ou « take the decorations off the tree » auraient également été envisageables dans cet énoncé, mais le locuteur cherche apparemment à mettre en valeur le caractère spécifique du processus qu'il décrit : il ne s'agit pas d'enlever soigneusement les décorations de l'arbre pour les ranger dans des boîtes jusqu'à l'année suivante, mais de les retirer sans ménagement. Le caractère inusuel du lexème formé met en avant la spécificité de son référent.

7.8. Télécité

Par ailleurs, il arrive que le préfixe forme un verbe dénotant une action à partir

³¹⁸ Cf. Pruvost & Sablayrolles (2003 : 80).

d'un verbe renvoyant à un procès non-télique :

Bill, what did I know as a kid? What did you know? We mostly dream ourselves up. And you're a dream, too, very hard to undream.

On pourrait imaginer *forget*, ici, à la place de *undream*, mais le néologisme met l'accent sur l'aboutissement du procès *undream*, qui conduit à un changement du monde : *undream* est l'annulation du procès précédent, ce qui ne serait pas le cas avec *forget*. En ce sens, on peut le comparer à *unhit* :

She saw that she had hit a nerve and that there would be no way to unhit it.

L'emploi de *unhit* repose ici à la fois sur la reprise de *hit* dans ce qui précède et sur l'expression « hit a nerve ». Le procès est présenté comme une transformation du monde, ce qui n'est pas forcément le cas dans tous les emplois de *hit*, dans lequel le patient n'est pas systématiquement présenté comme ayant subi de modification.

C'est peut-être là également la raison pour laquelle *undampen* est préféré à *wipe* dans l'énoncé qui suit :

“Still, Mrs. Whitelaw,” said Paul, who had rarely been this mentally bankrupt, “there’s so much to be thankful for.” “Oh, Paul,” said Natalie with contempt and pity as Mrs. Whitelaw belly laughed and pulled a handkerchief from her reticule with which to undampen her eyes.

Comparons *undampen* à *wipe* : le second insisterait davantage sur la réalisation même du procès. *Undampen*, en revanche, renvoie plus clairement à son aboutissement. *Undampen* indique à la fois l'état initial du procès – ici, ce qui le motive : le fait que Mrs. Whitelaw pleure de rire – et son résultat. *Wipe* traite plus clairement du processus intermédiaire entre ces deux bornes. Ces verbes mettent en évidence l'idée que les verbes en *un-* prennent pour point de départ la situation à laquelle ils mettent fin : c'est elle qui sert de repère.

7.9. Réversibilité

Par ailleurs, *un-* a pour effet de suggérer que sa base est réversible, c'est

d'ailleurs la raison pour laquelle nombre de ces néologismes sont utilisés dans des contextes négatifs, ce qui signale que le retour en arrière est certes concevable, mais impossible dans les faits :

I mean, I have children because of certain choices that I made, OK? Now, I can be a bad father and so forth. But I certainly can't, by some subsequent choice, unfather myself. Similarly, I made myself to be my wife's husband, OK? And I just can't unspouse myself.

Unfather pourrait signifier « abandon my children », « refuse to admit the paternity of my child », etc., mais il est moins spécifique : par cette comparaison, le locuteur se moque de ceux de ces interlocuteurs qui imaginent que le mariage puisse être annulé : il présente le procès *unfather* et *unspouse* comme des « tours de magie » irréalisables et dépourvus de sens. C'est d'ailleurs vraisemblablement ce qui guide sa préférence pour *unspouse* et non *divorce* : cette création lexicale souligne l'absurdité qu'il attribue au divorce. De même, dans cet exemple, *uncrush* et *unspeak* sont utilisés alors que le personnage dont les pensées sont rapportées prend acte de l'impact qu'a chacun de ses faits et gestes :

But Naomi's connection to the outside world becomes more complicated when she falls in love with a visiting college student named Peter. His disappearance, and the discovery years later of a shallow grave, force Naomi to examine her relationship to the past: "I understood, then, the true horror of the world: It is that once a thing is done, it can never be undone. A universe of wishing can't uncrush a bug, or unspeak a word, or erase even the tiniest action from the past's ledger.

Enfin, ces verbes nous paraissent présenter la particularité de renvoyer à une situation particulière : ils font référence aux circonstances qui entourent le procès. Celui-ci consiste à y mettre un terme :

The Marshes don't want you to pay the government, but they will gladly take your money. Attending a lecture costs \$20, and you're encouraged to purchase their books and newsletters. But to get the material to learn how to "untax" yourself, you'll have to spend more than \$2,000.

Untax yourself signifie ici « stop paying taxes », mais par cette formation le fait d'avoir à payer des impôts est vu comme une caractéristique du sujet, dont il peut se

défaire : elle est présentée comme un état du sujet, qui l'a incorporée.

Horn (2002) estime que l'image sous-jacente à celle de ces verbes réversatifs est celle d'un rembobinage, c'est ainsi qu'il rend compte de *unhappen* : « the prevailing sense is that for something to happen, the tape of reality must be to Rewind. That this is a practical impossibility [...] does not make the metaphor any less attractive. »³¹⁹ Selon lui, le développement des nouvelles technologies – « the advent of modern technology [...] – in particular the Rewind button and the toggle-erase key on computer keyboards »³²⁰ a peut-être un rôle à jouer dans l'utilisation de ces formations.

7.10. Les néologismes : bilan

Le recours à des néologismes préfixés par *un-* est motivé par plusieurs facteurs. Ces lexèmes partagent un certain nombre de caractéristiques avec d'autres néologismes : ils mettent en avant la nouveauté du référent, ils ont parfois un côté ludiques, ils sont synthétiques. Ces formations correspondent au souhait de procès réversibles, qui puissent être annulés : ils peuvent contraindre leur base à la réversibilité. Leur emploi découle également de la volonté d'insister sur l'état initial du procès et sur l'état final souhaité.

Nous reprenons, dans le tableau suivant, les caractéristiques des néologismes et des verbes dont l'usage est reconnu.

³¹⁹ Horn (2002 : 17).

³²⁰ *id.* p. 18.

Propriétés	Verbes classiques	Néologismes
Types de base	verbales, nominales ex. <i>unfurl</i> , <i>unmask</i>	verbales, nominales ex. <i>unchoke</i> , <i>unproblem</i>
Dépendance contextuelle	- ex. <i>unearth</i>	+ ex. <i>unvolunteer</i>
Formations synthétiques	+ ex. <i>unveil</i>	+ ex. <i>undecorate</i>
Symétrie avec la base	parfois (oui : <i>unlock</i> , non : <i>unbalance</i>)	+ ex. <i>unset</i>
Retour à l'état antérieur	parfois	+ ex. <i>unbrainwash</i>
Nouveauté du référent	- ex. <i>undress</i>	+ ex. <i>uncrush</i>
Télicité de la base	oui dans l'extralinguistique ex. <i>unscrew</i>	pas toujours dans l'extralinguistique ex. <i>undream</i>
Réversibilité de la base	oui dans l'extralinguistique ex. <i>unhand</i>	pas toujours dans l'extralinguistique ex. <i>uncrush</i>

Table 2. Néologismes et verbes « classiques »

8. Comparaison avec d'autres préfixes négatifs : *un-*, *dis-* et *de-*

Nous poursuivons l'étude de notre préfixe avec celle des autres préfixes négatifs au sens large du domaine verbal. *Un-*, *dis-* et *de-* sont fréquents avec les verbes et partagent les mêmes instructions sémantiques. Ils se distinguent toutefois à plusieurs niveaux : nous verrons qu'ils ont des « préférences » morphologiques, que les lexèmes qu'ils forment n'admettent pas tous les mêmes types d'actants et que les types de procès désignés diffèrent. L'étude des préfixes *de-* et *dis-* et leur confrontation avec *un-* devrait permettre de mieux cerner les particularités de ce dernier.

8.1 *Dis-*

8.1.1. Valeurs de *dis-*

L'*Oxford English Dictionary* rappelle qu'en anglais, le préfixe *dis-*

appears (1) as the English and French representative of Latin *dis-* in words adopted from Latin; (2) as the English representative of Old French *des-* (modern French *dé-*, *dés-*), the inherited form of Latin *dis-*; (3) as the representative of late Latin *dis-*, Romanic *des-*, substituted for Latin *dē-*; (4) as a living prefix, arising from the analysis of these, and extended to other words without respect to their origin.

Dans le cadre de notre comparaison avec *un-*, nous ne nous intéresserons qu'aux verbes dans lesquels *dis-* est un élément négatif au sens large et dans lesquels la base est identifiable en anglais contemporain.³²¹

Huddleston et Pullum (2002) rappellent que *dis-* est le seul préfixe qui, dans les verbes, soit parfois négatif au sens strict ; ils prennent pour exemples *disagree*, *disallow*, *discontinue*, *disobey*, *distrust*³²². Par ailleurs, comme *un-*, il forme des verbes réversatifs (*disaffiliate*, *disconnect*, *disengage*, *disentangle*, *disestablish*, *disunite*) et des privatifs (*disambiguate*, *disarm*, *disillusion*, *dismast*, *disrobe*).

³²¹ Nous n'étudierons donc pas les valeurs suivantes du préfixe :

« 1. As an etymological element. In the senses:

a. 'In twain, in different directions, apart, asunder,' hence 'abroad, away'; as *discernere* to discern, *discutere* discuss, *dilapidare* dilapidate, *dimittere* dismiss, *dirumpere* disrupt, *dissentire* dissent, *distendere* distend, *dividere* divide.

b. 'Between, so as to separate or distinguish'; as *dijudicare* to adjudicate, *diligere* choose with a preference, love.

c. 'Separately, singly, one by one'; as *dinumerare* to dinumerate, *disputare* dispute. [...]

e. With verbs having already a sense of division, solution, separation, or undoing, the addition of *dis-* was naturally intensive, 'away, out and out, utterly, exceedingly', as in *disperire* to perish utterly, *disputere* to be utterly ashamed, *distendere* to be utterly wearied or disgusted; hence it became an intensive in some other verbs, as *dilaudare* to praise exceedingly, *discupere* to desire vehemently, *dissuaviri* to kiss ardently. In the same way, English has several verbs in which *dis-* adds intensity to words having already a sense of undoing, as in *disalter*, *disaltern*, *disannul*. » (*Oxford English Dictionary*, disponible sur :

<http://www.oed.com/view/Entry/53379?rskey=P8IRTU&result=7&isAdvanced=false#eid>, consulté le 13 mars 2012.)

³²² Huddleston & Pullum (2002 : 1688).

8.1.2. Liste des verbes étudiés

Comme dans le cas des verbes préfixés par *un-*, nous avons retenu ici les verbes préfixés par *dis-* dans lesquels le morphème a une valeur négative au sens large ; nous ne retenons que les verbes dans lesquels la base est identifiable en synchronie. Notre corpus comprend les verbes définis dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* ainsi que ceux dont plus de cinq occurrences figurent dans le *Corpus of American English*³²³. Les définitions proposées sont celles de l'*OALD* et de l'*Oxford English Dictionary*. Comme dans le cas des verbes en *un-*, nous ne reproduisons, parmi les définitions de l'*OED*, que celles qui sont toujours d'usage et dont l'emploi est confirmé par les données du *Corpus of Contemporary American English*.

disable	disabuse	disaffect	disaffiliate
disaffirm	disafforest	disaggregate	disagree
disallow	disambiguate	disappear	disapprove
disarm	disarrange	disarticulate	disassemble
disassociate	disattach	disavow	disband
disbelieve	discard	discharge	disclaim
disclose	discolour	discompose	disconfirm
disconnect	discontinue	discount	discourage
discover	discredit	disembark	dis-embed
disempower	disenfranchise	disengage	disentangle
disenthrall	disestablish	disfavor	disfigure
disfranchise	disgrace	disguise	dishearten
disillusion	disincentivize	disincline	disincorporate
disinfect	disinherit	disinhibit	disintegrate
disinter	dis-invent	disjoin	dislike
dislocate	dislodge	dismember	dismount
disobey	disoblige	disorganize	disorientate
disown	dispirit	displace	displease
dispossess	dispraise	disprove	disqualify
disregard	disrespect	disrobe	disserve

³²³ Là encore, nous avons recours à l'infinitif, ainsi qu'aux première et deuxième personnes du singulier et du pluriel et à la troisième personne du pluriel).

dissociate dethrone distrust

disable :

1 disable somebody

to injure or affect somebody permanently so that, for example, they cannot walk or cannot use a part of their body

2 disable something

to make something unable to work so that it cannot be used³²⁴

disabuse :

disabuse somebody (of something) (FORMAL) to tell somebody that what they think is true is, in fact, not true³²⁵

disaffect :

2. To estrange or alienate the affection of; to make unfriendly or less friendly; *spec.* to discontent or dissatisfy, as subjects with the government; to make disloyal. ³²⁶

disaffirm :

a. *trans.* To contradict, deny, negative³²⁷

disaffiliate :

[INTRANSITIVE, TRANSITIVE] **disaffiliate (something) (from something)** to end the link between a group, a company or an organization and a larger one³²⁸

disaggregate :

1. trans. To separate (an aggregated mass) into its component particles.

³²⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oxald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disable>, consulté le 7 novembre 2011.

³²⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oxald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disabuse>, consulté le 7 novembre 2011.

³²⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53432?rskey=duRE1a&result=3&isAdvanced=false#eid>

³²⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53441?redirectedFrom=disaffirm#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³²⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oxald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disaffiliate>, consulté le 7 novembre 2011.

2. *intr.* (for *refl.*) To separate from an aggregate.³²⁹

disagree :

1 [INTRANSITIVE]

if two people **disagree** or one person **disagrees** with another about something, they have a different opinion about it

2 [INTRANSITIVE] if statements or reports **disagree**, they give different information disagree with somebody

if something, especially food, **disagrees** with you, it has a bad effect on you and makes you feel ill/sick

disagree with something/with doing something

to believe that something is bad or wrong; to disapprove of something³³⁰

disallow :

disallow something [OFTEN PASSIVE] (FORMAL) to officially refuse to accept something because it is not valid³³¹

disambiguate :

disambiguate something (TECHNICAL) to show clearly the difference between two or more words, phrases, etc. which are similar in meaning³³²

disappear :

1 [INTRANSITIVE] (+ **adverb/preposition**) to become impossible to see

2 [INTRANSITIVE]

to stop existing

3 [INTRANSITIVE] to be lost or impossible to find³³³

³²⁹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53452?redirectedFrom=disaggregate#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³³⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disagree>, consulté le 7 août 2012.

³³¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disallow>, consulté le 7 août 2012.

³³² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disambiguate>, consulté le 7 novembre 2011.

³³³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disappear>, consulté le 7 août 2012.

disapprove :

to think that somebody/something is not good or suitable; to not approve of somebody/something³³⁴

disarm :

1 [TRANSITIVE] **disarm somebody** to take a weapon or weapons away from somebody

2 [INTRANSITIVE] (OF A COUNTRY OR A GROUP OF PEOPLE)

to reduce the size of an army or to give up some or all weapons, especially nuclear weapons

3 [TRANSITIVE] **disarm somebody** to make somebody feel less angry or critical³³⁵

disarrange :

[USUALLY PASSIVE] **disarrange something** (FORMAL) to make something untidy³³⁶

disarticulate :

1. trans. To undo the articulation of, to disjoint; to separate joint from joint.

2. intr. (for *refl.*) To become disjointed; to separate at the joints.³³⁷

disassemble :

1 [TRANSITIVE] **disassemble something**

to take apart a machine or structure so that it is in separate pieces

2 [TRANSITIVE] **disassemble something** (COMPUTING) to translate something from computer code into a language that can be read by humans

3 [INTRANSITIVE] (FORMAL) (OF A GROUP OF PEOPLE) to move apart and go away in different directions³³⁸

disattach :

³³⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disapprove>, consulté le 7 novembre 2011.

³³⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disarming>, consulté le 7 novembre 2011.

³³⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disarrange>, consulté le 7 novembre 2011.

³³⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53545?redirectedFrom=disarticulate#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³³⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disassemble>, consulté le 7 novembre 2011.

trans. To undo what is attached³³⁹

disavow :

disavow something (FORMAL)

to state publicly that you have no knowledge of something or that you are not responsible for something/somebody³⁴⁰

disband :

[TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **disband (somebody/something)** to stop somebody/something from operating as a group; to separate or no longer operate as a group³⁴¹

disbelieve :

(not used in the progressive tenses) **disbelieve (something)** (formal) to not believe that something is true or that somebody is telling the truth³⁴²

discard :

- 1 [TRANSITIVE] (formal) to get rid of something that you no longer want or need
- 2 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **discard (something)** (in card games) to get rid of a card that you do not want³⁴³

discharge :

- 1 [TRANSITIVE, USUALLY PASSIVE] **discharge somebody (from something)** to give somebody official permission to leave a place or job; to make somebody leave a job
- 2 [TRANSITIVE, OFTEN PASSIVE] **discharge somebody** to allow somebody to leave prison or court
- 3 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] when a gas or a liquid discharges or is discharged, or somebody discharges it, it flows somewhere

³³⁹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53567?redirectedFrom=disattach#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disavow>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disband>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disbelieve>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discard>, consulté le 7 novembre 2011.

4 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **discharge (something)** (TECHNICAL) to release force or power

5 [TRANSITIVE] **discharge something** to do everything that is necessary to perform and complete a particular duty

6 [TRANSITIVE] **discharge something** to fire a gun, etc.³⁴⁴

disclaim :

1 disclaim something

to state publicly that you have no knowledge of something, or that you are not responsible for something

2 disclaim something to give up your right to something, such as property or a title³⁴⁵

discommode :

trans. To put to inconvenience or trouble; to incommode, inconvenience.³⁴⁶

discompose :

discompose somebody (FORMAL) to disturb somebody and make them feel anxious³⁴⁷

disconfirm :

trans. (To tend) to show the falsity or invalidity of (a hypothesis, etc.); to count against.³⁴⁸

disconnect :

1 [TRANSITIVE] **disconnect something (from something)**

to remove a piece of equipment from a supply of gas, water or electricity

2 [TRANSITIVE] **disconnect somebody/something** [USUALLY PASSIVE] to officially

³⁴⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discharge>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disclaim>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53831?redirectedFrom=discommode#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discompose>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁴⁸ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/53870?redirectedFrom=disconfirm#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

stop the supply of telephone lines, water, electricity or gas to a building

3 [TRANSITIVE] **disconnect something (from something)** to separate something from something

4 [TRANSITIVE] **disconnect somebody** [USUALLY PASSIVE] to break the contact between two people who are talking on the telephone

5 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE, OFTEN PASSIVE] to end a connection to the Internet³⁴⁹

discontinue :

1 discontinue (doing) something

to stop doing, using or providing something, especially something that you have been doing, using or providing regularly

2 [USUALLY PASSIVE] **discontinue something**

to stop making a product³⁵⁰

discount :

1 (FORMAL) to think or say that something is not important or not true

2 discount something to take an amount of money off the usual cost of something; to sell something at a discount³⁵¹

discourage :

1 to try to prevent something or to prevent somebody from doing something, especially by making it difficult to do or by showing that you do not approve of it

2 to make somebody feel less confident or enthusiastic about doing something³⁵²

discover :

1 discover something to be the first person to become aware that a particular place or thing exists

2

to find somebody/something that was hidden or that you did not expect to find

³⁴⁹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disconnect>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discontinue>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discount_2, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discourage>, consulté le 7 novembre 2011.

3

to find out about something; to find some information about something

4 [OFTEN PASSIVE] discover somebody to be the first person to realize that somebody is very good at singing, acting, etc. and help them to become successful and famous³⁵³

discredit :

1 discredit somebody/something to make people stop respecting somebody/something

2 discredit something to make people stop believing that something is true; to make something appear unlikely to be true³⁵⁴

disembark :

[INTRANSITIVE] **disembark (from something)** (FORMAL) to leave a vehicle, especially a ship or an aircraft, at the end of a journey³⁵⁵

dis-embed :

Trans. To liberate (something embedded).³⁵⁶

disempower :

trans. To divest or deprive of power conferred.³⁵⁷

disenfranchise :

disenfranchise somebody to take away somebody's rights, especially their right to vote³⁵⁸

disengage :

³⁵³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discover>, consulté le 7 août 2012.

³⁵⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/discredit>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disembark>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54180?redirectedFrom=disembed#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54207?redirectedFrom=disempower#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁵⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disenfranchise>, consulté le 7 novembre 2011.

1 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] (FORMAL) to free somebody/something from the person or thing that is holding them or it; to become free

2 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] **disengage (something)** (TECHNICAL) if an army **disengages** or somebody **disengages** it, it stops fighting and moves away³⁵⁹

disentangle :

1 disentangle something (from something) to separate different arguments, ideas, etc. that have become confused

2 disentangle something/somebody (from something)

to free somebody/something from something that has become wrapped or twisted around it or them

3 disentangle something to get rid of the twists and knots in something³⁶⁰

disenthral :

trans. To set free from enthrallment or bondage; to liberate from thralldom.³⁶¹

disestablish :

disestablish something (FORMAL) to end the official status of a national Church³⁶²

disfavor :

1.

a. *trans.* To regard or treat with the reverse of favour or good will; to discountenance; to treat with disapprobation.³⁶³

disfigure :

³⁵⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disengage>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disentangle>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54260?rskey=4kSHpZ&result=4&isAdvanced=false#>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disestablish>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54305?rskey=z20mnD&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

disfigure somebody/something to spoil the appearance of a person, thing or place³⁶⁴

disfranchise :

- a. *trans.* To deprive of the rights and privileges of a free citizen of a borough, city, or country, or of some franchise previously enjoyed.
- b. *esp.* To deprive (a place, etc.) of the right of returning parliamentary or other representatives; to deprive (persons) of the right of voting in parliamentary, municipal, or other elections.
- c. *transf.* and *fig.* To deprive of or exclude from anything viewed as a privilege or right.³⁶⁵

disgrace :

- 1 to behave badly in a way that makes you or other people feel ashamed
- 2 **be disgraced** to lose the respect of people, usually so that you lose a position of power³⁶⁶

disguise :

- 1 to change your appearance so that people cannot recognize you
- 2 **disguise something** to hide something or change it, so that it cannot be recognized³⁶⁷

dishearten :

dishearten somebody to make somebody lose hope or confidence³⁶⁸

disillusion :

disillusion somebody to destroy somebody's belief in or good opinion of

³⁶⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disfigure>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶⁵ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54338?redirectedFrom=disfranchise#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disgrace_2, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disguise>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁶⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dishearten>, consulté le 7 novembre 2011.

somebody/something³⁶⁹

disincentivize :

to remove the advantages of doing something, so that people no longer want to do it³⁷⁰

disincline :

trans. To deprive of inclination; to make indisposed, averse, or unwilling.

b. intr. To be indisposed or unwilling; to incline not (*to do* something).³⁷¹

disincorporate

1. *trans.* To undo the incorporation of, to dissolve (a corporation).

2. To separate from a corporation or body.³⁷²

disinfect :

1 disinfect something to clean something using a substance that kills bacteria

2 disinfect something to run a computer program to get rid of a computer virus³⁷³

disinherit :

disinherit somebody to prevent somebody, especially your son or daughter, from receiving your money or property after your death³⁷⁴

disinhibit :

disinhibit somebody (FORMAL) to help somebody to stop feeling shy so that they can relax and show their feelings³⁷⁵

³⁶⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disillusion>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disincentivize>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54561?redirectedFrom=disincline#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷² Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54565?rskey=v1WmbY&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disinfect>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disinherit>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disinhibit>, consulté le 7 novembre 2011.

disintegrate :

- 1 [INTRANSITIVE] to break into small parts or pieces and be destroyed
- 2 [INTRANSITIVE] to become much less strong or united and be gradually destroyed³⁷⁶

disinter :

- 1 **disinter something** to dig up something, especially a dead body, from the ground
- 2 **disinter something (from something)** to find something that has been hidden or lost for a long time³⁷⁷

dis-invent :

trans. To undo the invention of.³⁷⁸

disjoin :

1. *trans.* To undo the joining of; to put or keep asunder; to disunite, separate, sunder, part, sever:
- a. persons, places, things, actions, etc.
 - b. one thing, person, action, etc. (*from* another).
3. To sunder, dissolve, break up (a state or condition of union); to undo, unfasten (a knot or tie).
5. *intr.* (for *refl.*) To separate or sever oneself from a state of union or attachment; to part, become separate³⁷⁹

dislike :

(RATHER FORMAL) to not like somebody/something³⁸⁰

dislocate :**1 dislocate something**

to put a bone out of its normal position in a joint

³⁷⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disintegrate>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disinter>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷⁸ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54630?redirectedFrom=disinvent#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁷⁹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54642?redirectedFrom=disjoin#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dislike>, consulté le 7 novembre 2011.

2 dislocate something

to stop a system, plan etc. from working or continuing in the normal way³⁸¹

dislodge :

1 dislodge something (from something) to force or knock something out of its position

2 dislodge somebody (from something)

to force somebody to leave a place, position or job³⁸²

dismember :

1 dismember something to cut or tear the dead body of a person or an animal into pieces

2 dismember something (FORMAL) to divide a country, an organization, etc. into smaller parts³⁸³

dismount :

[INTRANSITIVE] **dismount (from something)** (FORMAL) to get off a horse, bicycle or motorcycle³⁸⁴

disobey :

[TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **disobey (somebody/something)** to refuse to do what a person, law, order, etc. tells you to do; to refuse to obey³⁸⁵

disoblige :

[...]

2.

a. To refuse or neglect to oblige; not to consult or comply with the convenience or

³⁸¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dislocate>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dislodge>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dismember>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dismount>, consulté le 7 août 2012.

³⁸⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disobey>, consulté le 7 novembre 2011.

wishes of (a person); hence, to put a slight upon, affront, offend.³⁸⁶

disorganize :

trans. To destroy the organization or systematic arrangement of; to break up the organic connection of; to throw into confusion or disorder.³⁸⁷

disorientate :

1 disorientate somebody to make somebody unable to recognize where they are or where they should go

2 disorientate somebody to make somebody feel confused³⁸⁸

disown :

disown somebody/something

to decide that you no longer want to be connected with or responsible for somebody/something³⁸⁹

dispirit :

2. To lower the spirits of; to make despondent, discourage, dishearten, depress.³⁹⁰

displace :

1 displace somebody/something to take the place of somebody/something

2 displace somebody to force people to move away from their home to another place

3 displace something to move something from its usual position

4 displace somebody (ESPECIALLY NORTH AMERICAN ENGLISH) to remove somebody from a job or position³⁹¹

displease :

³⁸⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54835?redirectedFrom=disoblige#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/54874?redirectedFrom=disorganize#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disorientate>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁸⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disown>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹⁰ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/55030?redirectedFrom=dispirit#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/displace>, consulté le 7 novembre 2011.

displease somebody (FORMAL) to make somebody feel upset, annoyed or not satisfied³⁹²

dispossess :

[USUALLY PASSIVE] **dispossess somebody (of something)** (FORMAL) to take somebody's property, land or house away from them³⁹³

dispraise :

1. *trans.* To do the opposite of *to praise*; to speak of with disparagement, depreciation, blame, or disapprobation; to blame, censure.³⁹⁴

disprove :

disprove something

to show that something is wrong or false³⁹⁵

disqualify :

to prevent somebody from doing something because they have broken a rule or are not suitable³⁹⁶

disregard :

disregard something (FORMAL) to not consider something; to treat something as unimportant³⁹⁷

disrespect :

disrespect somebody/something (INFORMAL) to speak about or treat

³⁹² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/displease>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dispossess>, consulté le 7 août 2012.

³⁹⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/55143?rskey=io8z7m&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disprove>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disqualify>, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disregard>, consulté le 7 novembre 2011.

somebody/something without respect³⁹⁸

disrobe :

[INTRANSITIVE, TRANSITIVE] **disrobe (somebody)** (FORMAL OR HUMOROUS) to take off your or somebody else's clothes; to take off clothes worn for an official ceremony³⁹⁹

disserve :

1. *trans.* To do the opposite of to *serve*; to serve badly, to do an ill turn to.
2. To remove the 'service' from (a table).⁴⁰⁰

dissociate :

1 (also disassociate) dissociate yourself/somebody from somebody/something

to say or do something to show that you are not connected with or do not support somebody/something; to make it clear that something is not connected with a particular plan, action, etc

2 dissociate somebody/something (from something) (FORMAL) to think of two people or things as separate and not connected with each other⁴⁰¹

disthrowe :

trans. To remove from the throne; [...] Also *fig.*⁴⁰²

distrust :

distrust somebody/something

to feel that you cannot trust or believe somebody/something⁴⁰³

³⁹⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disrespect_2, consulté le 7 novembre 2011.

³⁹⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/disrobe>, consulté le 7 août 2012.

⁴⁰⁰ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/55439?redirectedFrom=disserve#eid>, consulté le 7 novembre 2011.

⁴⁰¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dissociate>, consulté le 7 août 2012.

⁴⁰² Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/55644?redirectedFrom=disthrowe#eid>, consulté le 8 novembre 2011.

⁴⁰³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/distrust_2, consulté le 8 novembre 2011.

8.1.3. Typologie sémantique

Nous regroupons ici les verbes préfixés par *dis-* selon les valeurs du préfixe. De même que *un-*, *dis-* peut former des réversatifs et Huddleston et Pullum (2002) citent les exemples suivants : *disaffiliate*, *disconnect*, *disengage*, *disentangle*, *disestablish*, *disunite*.⁴⁰⁴ Il forme également des privatifs, tels que *disarm*, *disillusion* ou *disrobe*⁴⁰⁵ et des ablatifs (*displace*, *dethrone*). Par ailleurs, à la différence de *un-*, il a parfois une valeur purement négative comme dans le cas de *disagree* ou *disapprove*, que l'on peut paraphraser par « not agree » ou « not approve ». *Dis-* forme ici des complémentaires. D'autres verbes dénotent un procès renvoyant au contraire de leur base : il en va ainsi de *disprove* ou *disserve* qui signifient « to prove that something is wrong » et « do the opposite of serving somebody ». Les verbes de notre corpus se répartissent ainsi :

-réversatifs :

disable	disabuse	disaffiliate	disaggregate
disambiguate	disappear	disarrange	disarticulate
disassemble	disassociate	disattach	disband
disclose	discompose	disconnect	disembed
disengage	disentangle	disenthrall	disestablish
disincorporate	disinfect	disinherit	disinhibit
disintegrate	disinter	disinvent	disjoin
dislocate	dismount	disorientate	disown
dispossess	disqualify	dissociate.	

Avec ces verbes, l'état indiqué par la base cesse à l'issue du procès dénoté par le verbe préfixé.

-privatifs :

disarm	discard	discharge	discourage
discover	discredit	disempower	disfigure
disfranchise	disgrace	disguise	dishearten
disillusion	dismember	disorganize	dispirit
disrobe.			

⁴⁰⁴ Huddleston & Pullum (2002 : 1688).

⁴⁰⁵ *ibid.*

Les privatifs marquent la séparation entre S ou O et l'élément indiqué par la base du verbe.

-ablatifs :

disembark dislodge displace dithrone.

Ces verbes renvoient à un changement de lieu, qui peut être associé à une position sociale ou hiérarchique (cf. *dithrone* et *dislodge*).

-négatifs/complémentaires et contraires :

disaffirm	disagree	disallow	disapprove
disavow	disbelieve	disclaim	disconfirm
discontinue	disfavor	dislike	disoblige
disobey	displease	dispraise	disprove
disregard	disrespect	disserve	distrust.

Dans ce groupe, le préfixe a une valeur négative, il forme des complémentaires (*discontinue*) et des contraires.

Enfin, les verbes *disaffect*, *discount*, *disincentivize*, *disincline* donnent lieu à plusieurs interprétations : *disaffect* est-il réversatif ou privatif ? On peut interpréter son état résultant comme la fin d'un état (celui d'éprouver de l'affection), auquel cas c'est un réversatif, ou comme un privatif, la privation concernant l'affection. Pour ce qui est de *discount*, *disincentivize* et *disincline*, le préfixe joue un rôle de négateur ou de marqueur de privation selon leurs emplois : ils peuvent marquer la négation de la base ou bien le passage du procès dit par leur base à l'arrêt de ce procès et ils sont alors réversatifs.

8.1.4. Champs sémantiques des verbes préfixés par *dis-*

Comme pour les verbes en *un-*, examinons maintenant les champs sémantiques auxquels se rattachent les verbes préfixés par *dis-*.

-Groupe A' : *dis-* négatif : appréciation cognitive (contraires et complémentaires)

Ce groupe se constitue des verbes *disagree*, *disbelieve*, *disapprove*, *disfavo(u)r*,

dislike, disobey et *distrust*, dans lesquels *dis-* est un préfixe négatif au sens strict :

-I have known, and occasionally worked with, Freeman Dyson for 36 years. His most distinguishing characteristic, even more than raw brainpower, is his absolute intellectual integrity. [...] I know that he always has very good reasons for his conclusions, and that if I **disagree**, I had better have very strong arguments to support my disagreement!

-Free speech is critical to all the other freedoms that we enjoy, and the impulse to defend it – and in particular to defend the free speech of those with whom you disagree, of whom you **disapprove**, or who have been targeted by some mob or faction determined to silence them – is proof of the democratic spirit.

-We know what Jack says happened, and we have no reason to **disbelieve** him.

-An additional attorney who brings in equity, more paying clients or both could bolster your asset base to cover the increases. Client feedback supports expansion. In my experience, clients **disfavor** it if the result is that their work will be delegated to a different attorney.

-They wanted to be famous and if they got famous for a while then they needed to be famous forever. [...] They thought if they were famous, everyone would love them. They learned too late that fame does not mean everyone loves you. Fame means everyone knows you, and many of the people who know you **dislike** you.

-"I've received orders to secure your vessel and escort you to the surface. Do not attempt to **disobey** our instructions or the penalties will be severe."

-Zahir's son, Nico, was an unwilling student, and he seemed to **distrust** his teacher and housemate.

Ces verbes sont liés à l'appréciation cognitive d'une situation, des propos ou des intentions de quelqu'un (*disagree, disapprove, disbelieve, distrust*). Il peut s'agir d'une réaction sentimentale (*disfavour, dislike*). Ces verbes, à l'exception de *disobey*, désignent des états mentaux et ont pour sujet des animés humains.

-Groupe B' : *dis-* négatif : évaluation de la véracité de O (contraires)

Dans le cas de *disconfirm* et *disprove*, le préfixe permet de former des contraires.

- Abduction is "a type of reasoning that begins by examining data and after scrutiny of these data, entertains all possible explanation for the observed data, and then forms a hypothesis to confirm or **disconfirm** until the researcher arrives at the most

plausible interpretation of the observed data” (Bryant and Charmaz 2007).

-“no one can tell the whole truth about himself,” Maugham wrote in *The Summing Up*. Georges Simenon tried to **disprove** this in his vast *Intimate Memoirs*, though Simenon’s own appearance in his novel, Maigret’s Memoirs – a young ambitious, intrusive, impatient novelist, seen through the eyes of the old shrewd detective – is a believable self-portrait.

Ces deux verbes ont pour objet des syntagmes renvoyant à des hypothèses, des assertions, etc. et sont liés à la recherche de la vérité.

-Groupe C’ : non-reconnaissance de O

Le groupe suivant se constitue des verbes *disavow*, *disclaim* et *disown* :

-The movie was very different from the book in that there was nothing from the book in the movie. [...] In the book everything about me had happened. The book was something I simply couldn’t **disavow**. The book was blunt and had an honesty about it, whereas the movie was just a beautiful lie.

-If it goes before a jury, this case could represent ninety million current and former smokers and become the largest product liability suit in American history, with the potential of winning 340 billion in damages. The plaintiff’s lawyers will attempt to defeat tobacco industry lawyers, who **disclaim** all responsibility and contend that all responsibility is the smoker’s.

-Andrea expressed the terror she felt that her brother would one day discover her secret, that she has AIDS. Andrea feared he would respond by throwing her out on the street and forcing her mother to **disown** her.

Les objets de ces verbes sont variés : il peut s’agir d’animés humains, d’idées, de responsabilités, etc. Les trois verbes ont pour référent le rejet de cet objet : le sujet, un animé humain, ne reconnaît pas, n’accepte pas O comme étant valide ou comme lui étant lié, contrairement à ce qui était attendu.

-Groupe D’ : rejet de O

Le quatrième groupe, constitué des verbes *discard*, *discount* (dans l’une de ses acceptions) et *disregard* traitent du rejet de O, soit au sens littéral, soit dans un sens métaphorique. Dans ce second cas, il s’agit de remettre en question la validité de O,

d'en refuser l'importance, la signification ou de nier son existence, que O soit un sentiment, une façon d'être, une théorie, un argument, etc.

-“If the medication has an illegible label or the container is broken, **discard** the product to prevent it from being taken incorrectly or mistaken for another product.”

-Finally, the coolness among Russian leaders toward U.S. projects is sometimes seen as resulting from a “Cold War mentality,” or an inability to **discard** outdated modes of thinking.

-It seemed to her now that she had committed a premeditated violence, that she had been planning for weeks to open the curtains, and though she tried to convince herself that she could not have planned this, that even now she did not know what her next move would be, still she could not **discount** the feeling.

-Thomas had many visitors when he was down at Scadbury, some of them friends, others rather harder to define. The latter moved around in the shadows, it always seemed to Rosamund. They rarely acknowledged her with so much as a glance or a nod, and never spoke at all. [...] Rosamund had learned to **disregard** them and was quite happy to keep to herself at such times.

S'ajoutent à ces verbes dans lesquels *dis-* est négatif *discontinue* et *disserve* :

-That's in a big caveat for all asthma sufferers regardless of what their treatment is, never **discontinue** medication or throw away your medication just because you think your asthma might be improving.

-“Airport operators should take steps to ensure sufficient gate supply for competitors, including buying back gates from dominant incumbents, if necessary.” Nor is it sufficient to go from exclusive to merely preferential leases, as has been the recent trend. While these can be used to ease the problem, they can be employed as well to block out competition, and thus **disserve** consumers.

-Groupe E' : changement de lieu

Dans le cas des verbes suivants, les valeurs de *dis-* sont plus proches de celle de *un-*. Le groupe suivant se constitue des ablatifs : *dislocate*, *dislodge*, *displace*, *distrone*.

-Her reflexes remained catlike thanks to tai chi workouts still done at home behind drawn curtains. With minimal effort, she could **dislocate** a shoulder or crash the kneecap of an opponent twice her weight.

-“That is true,”Philippe de Chabot said as he picked up the gloves and slapped them together to **dislodge** the fresh mud.

-The street sweeper approaches to **displace** the water with his large broom made of palm fronds.

-More abominably, the legalists had proceeded even to “devour” and “**disthrow**” Christ himself.

Dans ces énoncés, O, qui peut renvoyer à un inanimé ou à un animé, change de place ou de position sociale. On peut ajouter *disinter*, qui se distingue des ablatifs en ce que sa base ne dénote pas directement le lieu initial.

Disembark, dismount et disappear renvoient également à un changement de lieu, toutefois à la différence des précédents, ce n’est pas O qui change de lieu, c’est S :

-Stiff and slightly sickened by the jarring forty-minute flight from Kabul, we **disembark** from a helicopter and step into the Bamiyan Valley, awash in bright autumn sunshine.

-He would have spurred the pony faster, but his father made them **dismount** beside the bridge and approach on foot.

-Every day, 2,300 people go missing in America, **disappear**, vanish, their families left waiting, wondering, hoping, but never forgetting.

-Groupe F’ : changement de situation

Le groupe suivant se constitue ds verbes *disembed, disengage et disentrall*, qui consistent tous, à sortir O ou, pour S, à quitter la situation précédente, laquelle peut être pénible (cf. *disembed* et *disentrall*) :

-The experience of American individuals was, to a far greater extent than in Europe, framed by expectations of personal gain and loss; it followed that those who attempted to escape this aspect of the cultural climate were impelled to make claims for the individual that greatly exaggerated his power to **disembed** himself from his milieu.

-In order for us, black and white, to **disentrall** ourselves from the harshest slave-master racism, we must disinter our buried history.

-When students perceive barriers to learning and acceptance, they **disengage** which subsequently affects their academic effort.

-Groupe G' : perte d'une propriété constitutive

Les verbes *disable*, *disambiguate*, *discolour* et *disfigure* renvoient à une transformation de O qui perd l'une de ses propriétés (une capacité, son ambiguïté, sa couleur, etc.) ou dont l'une des propriétés subit une altération, souvent une détérioration. Avec *disinfect*, il subit là encore une transformation, à l'issue de laquelle O est départi des germes pathogènes qui lui étaient attachés :

-Cybersecurity is another critical priority. Controlling information and communications networks enables the military's missions, both offensive and defensive. [...] At the same time, the Department of Defense's activities surely include plans to observe, redirect, or even **disable** its adversaries' communications.

-Ambiguity is also at the heart of modernity's turn towards empirical methods (Corbin 1986). It was the European desire to **disambiguate** the world that sat at the heart of the entire modern "project".

Disambiguate, c'est faire perdre à O son caractère ambigu.

-Always use a stainless steel, glass or ceramic bowl to make marinated salads and other high-acid vegetable dishes. These "nonreactive" materials won't **discolor** foods or absorb strong flavors the way porous substances such as aluminum and plastic can.

Discolour renvoie à un changement de couleur, à la perte de la couleur originale d'un matériau.

-Mengs indicates his opinion of this mode by summarizing antique attitudes toward it: "The ancient Greeks favored the beautiful over the expressive, preferring not to **disfigure** forms with the alterations that passions can cause."

Disfigure dénote une déformation, une atteinte à l'apparence de O.

-Groupe H' : changement d'apparence et d'organisation de O

Les verbes *disarrange*, *disorganize* et *disguise* concernent l'organisation ou l'apparence superficielle de O : à l'issue du procès, O manque d'organisation (*disarrange*, *disorganize*) ou sa vraie nature est masquée (*disguise*).

- A breeze blew and **disarranged** her hair;

-Her smooth black hair was touched with grey which she made no attempt to **disguise**, preferring to make the most of what the approach of middle age allowed.

-Children **disorganize** your life, just as they redistribute your sleep and your leisure.

Having a child means experiencing selflessness in the classic sense, because your sense of self is placed behind the needs of someone else.

-Groupe I' : perte d'une propriété liée à la vie sociale

Avec les verbes *discredit*, *disempower*, *disgrace*, *dishonour*, *disqualify*, *disvalue*, O perd une propriété liée à la vie sociale (crédit, pouvoir, honneur, considération, etc.) :

-It was the courage of these early truth-seekers that had first drawn Liz to her study of Anunnakian archaeology – their determination to reestablish humankind's relationship with Earth's ancient visitors. This, in spite of the ridicule they'd received at the hands of the governments and secular scientists who'd tried to **discredit** their findings and block the formation of the Fleet in the first place.

-New petition rules throttle the voice of the people and strengthen special-interest groups as they seek to undermine the Taxpayer's Bill of Rights and take more of your money and freedom. The rules **disempower** citizens and empower special interests, politicians and bureaucrats.

-Nickel left the church, left the town, left you, and now she writes books that **disgrace** the whole family.

-Odinama Matkadyrovna, an Uzbek doctor in Osh, said there were probably more cases of rape, but many victims were reluctant to speak out about their experience because of fear to **dishonor** their families in view of local traditions.

-But as impressive and meaningful as Judge Sotomayor's sterling credentials in the law is her own extraordinary journey. Born in the South Bronx, she was raised in a housing project not far from Yankee Stadium, making her a lifelong Yankees fan. I hope this will not **disqualify** her in the eyes of the New Englanders in the Senate.

-Groupe J' : perte d'un droit

Quant à *disenfranchise*, *disfranchise*, *disinherit* et *dispossess*, ils sont liés à la perte d'un droit que O avait auparavant (en particulier droit de vote dans le cas de *disenfranchise*, mais aussi héritage, propriété). O est donc un individu ou un groupe d'individus.

-Poll taxes and literacy tests were used in the Jim Crow South to **disenfranchise** minority voters.

-Several studies have addressed the ability of students to access available financial aid,

showing that the complexity of the financial aid application process may **disfranchise** many low-income students and those from underrepresented groups, because it causes them not to seek financial aid.

-In her later years, Duke became more reclusive and unconventional. In 1988, when she was 75, she adopted 35-year-old Chandi Hefner, only to **disinherit** her a few years later.

-“[...] Haussmann’s Paris was a city of movement between zones defined by function, class and activity, and delimited by boulevards.” One result of carving out the boulevards was to **dispossess** the poor and the working class. Forced out by the destruction of their homes and by rising property values, they moved to the fringe of the city and the suburbs.

-Groupe K’ : séparation

Comme *un-*, *dis-* forme des verbes renvoyant à une forme de séparation. On peut distinguer plusieurs sous-groupes. Avec *disentangle*, on retrouve l’idée de fils qui se démêlent déjà évoquée avec *un-* et qui, dans un sens métaphorique, peuvent s’appliquer à l’éclaircissement d’une situation. D’autres, tels que *disaggregate*, *disassemble*, *disband*, *discompose*, *disconnect*, *disjoin*, *dissociate*, *disunite*, renvoient à une totalité initiale qui est défaite : les éléments la constituant sont détachés les uns des autres. Dans les cas de *disintegrate*, cette décomposition va jusqu’à la destruction. *Disaffiliate* est un peu plus spécifique dans la mesure où le tout dont se défait ou dont est séparé O est une organisation, une entreprise, etc.

Quant à *disrobe*, il indique bien une même action de séparation, il s’agit cette fois-ci de vêtements, comme l’indique la base. *Discover* n’est pas sans rappeler *uncover*, mais contrairement à ce dernier il n’est employé qu’au figuré : il ne renvoie qu’à la découverte (d’un fait, de l’identité d’un individu, etc.).

-I have contacted Spielberg and many famous businesspeople. I have asked them to show their disapproval of BSA [Boy Scouts of America] discriminatory policies by publicly threatening to **disaffiliate** themselves or cease financially supporting the BSA if policies don’t change.

-First, the results show that social capital and cultural capital are valuable constructs that can be used to **disaggregate** social class for quantitative research, although other ways of doing this should also be explored.

-There’s a simple \$2 gadget available in home improvement stores called “Zip-It.”

It's made of flexible plastic with little barbs and is about 18 inches long. It's better than a wire for those clogs in the drain, and pulls out hair, etc., without needing to **disassemble** anything.

-After Birmingham, the dancers will perform in dozens of venues, from Tucson to Moscow. And whether you're a fan or simply curious, this year is the right time to see the avant-gardist's best work: Cunningham's legacy company will **disband** after its final performance on New Year's Eve in New York City next year.

-“Dearest Clerval,” exclaimed I, “how kind, how very good you are to me. This whole winter, instead of being spent in study, as you promised yourself, has been consumed in my sick room. How shall I ever repay you? [...]”

“You will repay me entirely if you do not **discompose** yourself, but get well as fast as you can [...]”.

-Really, I almost finished an entire draft without envisioning Pete or a dwarf playing that role, and then I ran into Pete just randomly on the street in New York one day. [...] I was like: There's my guy. There's a guy, just visually we'll understand, someone who might want to **disconnect** a little bit from society, which ultimately is what the movie deals with.

-A simple correlation between an increase in financial aid and increasing college enrollments is not acceptable proof to economists because aid is correlated with many characteristics that influence schooling decisions [...]. Studies that do not try to **disentangle** this web of influences are not accepted by the top journals.

-The body hadn't been exposed long enough to bleach the bones white, but it'd been out here long enough to **disintegrate** into just another forgotten animal carcass.

- One nontrivial criterion for judging a proper artwork can be found in the principle of “organic unity.” As Aristotle once defined it, an organic unity exists when the parts of a whole are “so closely connected that the transposition or withdrawal of any one of them will **disjoin** and dislocate the whole.”

-Later Francesca rushes in and starts to **disrobe**, getting ready to shower and change for dinner.

-The high-tech world in 2070, as Ausubel sees it, will look something like this: ENERGY: Within a few decades, after methane plants have replaced coal plants, according to Ausubel's decarbonization model, the move is on to full nuclear. His plants would produce electricity during peak daytime hours and be used to **dissociate** water to make hydrogen by night.

-At a minimum, therefore, when talking about “the UN” one must be clear whether the reference is to the secretary-general and the secretariats or to the sum (or the conflict) of the policies of governments in the forums of the UN system [...] But even this is an insufficient distinction, because governments often **disunite** themselves in the United Nations, expressing one policy in the UN at New York and the opposite in the governing bodies of agencies.

Ces verbes expriment trois types de procès : décomposition de O en ses éléments constitutifs (*disaggregate, disassemble, disentangle*), qui aboutit à la dissolution du tout initial (*disingreate, discompose*) et séparation d'éléments bien distincts (*disaffiliate, disband, disconnect, disjoin, disrobe, dissociate, disunite*).

-Groupe L' : sentiments

Enfin, le dernier groupe regroupe des verbes qui ont trait aux sentiments : *disabuse, disaffect, disarm*⁴⁰⁶ dans l'une de ses acceptions, *dishearten, disinhibit, disorientate, displease* et *dispirit*. Avec ces verbes-là, O désigne un animé humain, dont les sentiments changent à l'issue du procès.

-I don't know if this is true or not, so if I'm wrong about it, you **disabuse** me of this notion that I read somewhere, at least.

-The research into children's choice of reading materials suggests that when the teacher or teacher-librarian encourages students to choose their reading material [...], students are often intrinsically motivated to deeply engage with the text. Unfortunately, current research (Yair, 2000) indicates that most students are rarely given choices in designing their learning experiences; thus, “the structures of instruction that **disaffect** students are overwhelmingly represented in students' daily school life [...]”

-Garrison had a thousand-watt smile that he used with laser precision to **disarm** witnesses, cajole judges, and piss off defense attorneys.

⁴⁰⁶ L'emploi de *disarm* dans ce sens-là découle de son sens premier, privative, dans lequel la base *arm* désigne une ou des armes : « I was just a self-employed bodyguard who happened to be at the wrong place at the right time. Even under a broad definition of citizen's arrest, I couldn't detain him, **disarm** him, or hurt him without risking arrest myself... and the possible loss of my license. » De ce sens littéral en découlent d'autres que celui que nous avons mentionné dans le groupe K' ; avec ces significations-là, la capacité de O à agir, à faire connaître ses effets est réduite, comme en attestent les exemples suivants : « Karl, one of the real stand-up guys in professional sports, has done his best to **disarm** the concern. » et « And it made no sense to the investigators that Brian would have failed to **disarm** the alarm that night before opening the door. »

-All things considered, he should have been content. So why, when he picked up the phone to call Julian MacGregor, should the conversation which followed so **dishearten** him?

-Within the sexual harassment literature, there is evidence that men's susceptibility to peer influence may be moderated by certain personality factors [...]. The potential for peers to inhibit or **disinhibit** a potential offender's sexual imposition is supported by research on physical aggression.

-But part of show business is you have to change people's perceptions, you have to find ways to make the songs touch people more, to **disorientate** people so they're more open to being touched.

-As you prepare your survey, leave several questions open-ended to allow respondents to share opinions, needs, and interests. [...] A "no opinion" column does not help you understand what your students want. Often students will choose "no opinion" when they disagree with the statement but do not want to **displease** the reader of the survey.

-Auctions have patterns, and different people use different strategies. Some bid by regular steps and then jump to frighten the competition. Others lay low, cagily silent until all but one other bidder is out, and then enter the fray, hoping to shock and **dispirit** the one who felt the prize within grasp.

Ces significations verbales découlent de sens premiers divers : *disarm*, *dishearten* et *dispirit* sont des privatifs, alors que *disabuse* est un réversatif et dans *displease*, *dis-* est négatif au sens strict. Ils sont donc associés à des images de procès différents, et pourtant, tous concernent les sentiments de O.

8.1.5. Dis- : bilan

A l'issue de l'examen de ces verbes, on peut remarquer que *dis-* ne forme pas des verbes semblables en tous points à ceux que préfixe *un-*. Certains de ces lexèmes sont proches sémantiquement de verbes en *un-* : *disentangle*, par exemple, n'est pas sans rappeler *unravel*, *disconnect* se rapproche de *unplug*, *disrobe* de *undress*. Toutefois, beaucoup d'entre eux ne paraissent pas avoir d'équivalents parmi les verbes préfixés par *un-*. Tout d'abord, *dis-* a une valeur négative au sens strict que n'a pas *un-* et forme des verbes tels que *disagree*, *disapprove*, etc. dans lesquels *un-* ne

serait pas envisageable. De plus, même lorsque la valeur de *dis-* correspond à une valeur assumée par *un-*, on note des différences. Il en va ainsi de *dismount* ou *disappear* : la grande majorité des verbes préfixés par *un-* sont transitifs hormis les verbes qui ont des emplois à la fois transitifs et intransitifs, tels que *uncoil*, *unfurl*, etc., mais ils correspondent à un changement de forme et non à un déplacement. Par ailleurs, certains des champs sémantiques privilégiés par *dis-* sont rares avec *un-* et les procès dénotés ne sont pas de même nature : à la différence de ce qui se passe avec *un-*, les procès qui sont « annulés » par l'actualisation des procès dits par des verbes en *dis-* ne sont pas intrinsèquement réversibles : ils n'ont pas vocation à être « défaits », contrairement à des verbes comme *fasten*, *lock*, etc., qui n'ont pas d'effets durables sur l'objet du verbe. Avec des procès tels que *disafforest*, *disambiguate*, *discolor*, *disinfect*, *disillusion* ou encore *disown*, *disqualify*, *disgrace* : la réalisation du procès a un effet durable, qui peut atteindre l'image sociale du référent de l'objet (*disown*, *dispossess*, *disinherit*, *discredit*, *disqualify*, *dishonour*).

De plus, les verbes liés aux sentiments sont également fréquents (*discourage*, *dishearten*, *disillusion*, etc), alors qu'ils sont rares avec *un-*. Les objets des verbes en *dis-* désignent fréquemment des référents humains, alors que les objets des verbes en *un-* renvoient plutôt à des « choses ». Il en va de même pour les sujets dans le cas des verbes intransitifs. De nombreux verbes mettent l'accent sur l'intériorité du sujet, notamment *disagree*, *disapprove*, *disbelieve*, *dislike*, *disobey*, *disregard* ou encore *distrust*.

Dans tous ses emplois, il s'agit de changements profonds, qui ne font *a priori* pas partie du schéma structurel du verbe-base. De plus, nos observations semblent corroborer les analyses de Colen (1980) selon lesquelles les verbes en *dis-* se rapportent à des humains et traduisent une plus grande empathie que les lexèmes préfixés par *un-*.

Le tableau suivant reprend les types sémantiques des verbes en *dis-* :

Types sémantiques	Exemples	Nombre de lexèmes
A'. <i>dis-</i> négatif : appréciation cognitive (complémentaires et contraires)	<i>disobey</i>	7
B'. <i>dis-</i> négatif : évaluation de la véracité de O (contraires)	<i>disprove</i>	2
C'. Non-reconnaissance de O	<i>disavow</i>	3
D'. Rejet de O	<i>discard</i>	5
E'. Changement de lieu	<i>disthrow</i>	8
F'. Changement de situation	<i>disengage</i>	3
G'. Perte d'une propriété constitutive	<i>disambiguate</i>	5
H'. Changement d'organisation ou d'apparence de O	<i>disorganize</i>	3
I'. Perte d'une propriété liée à la vie sociale	<i>discredit</i>	6
J'. Perte d'un droit	<i>disenfranchise</i>	4
K'. Séparation	<i>disconnect</i>	13
L'. Sentiments	<i>dishearten</i>	6

Table 3. Significations des verbes préfixés par *dis-*

Qu'en est-il maintenant des verbes préfixés par *de-* ?

8.2. Typologie des verbes en *de-*

Nous nous intéresserons aux verbes dans lesquels *de-* est identifiable comme préfixe négatif au sens large, c'est-à-dire dans lesquels la base est reconnaissable en anglais contemporain et avec laquelle le verbe préfixé a une relation de réversativité, privativité ou ablativité.

L'*Oxford English Dictionary* rappelle que le préfixe *de-* peut être utilisé :

As a living prefix, with privative force.

a. Forming compound verbs (with their derivative ns., adjs., etc.), having the sense of undoing the action of the simple verb, or of depriving (anything) of the thing or character therein expressed, e.g. *de-acidify* to undo or reverse the acidifying process, to take away the acid character, deprive (a thing) of its acid; hence *de-acidified*, *-fying*, *-fication*; [...]

Some of these are formed by prefixing *de-* to the original verb, but others are more logically analysed as formed with *de-* + n. or adj. + verbal suffix, the resulting form being the same in either case. [...]

b. Less frequently verbs (and their derivatives) are formed by prefixing *de-* to a noun (cf. Latin *dēfāmāre*, French *défroquer*), with the senses:

(a) To deprive, divest, free from, or rid of the thing in question. [...]

(b) To turn out of, dislodge or expel from; [...] ⁴⁰⁷

Par ailleurs, Marchand (1960) note également les particularités morphologiques de ces verbes :

There are two derivational patterns in English: *de-militarize* and *de-louse*, both basically meaning ‘remove (what is denoted by the nominal basis) from’. The bulk of the first group is represented by parasynthetic verbs in *-ize*, analysable either on a denominal basis as privative verbs or on a deverbal basis, thus expressing the reversal of what is indicated in the unprefixing verb, i.e. ‘undo the action of militarizing’. Verbs in *-ate* and *-ify*, both chiefly in scientific use, are less numerous. ⁴⁰⁸

Les verbes préfixés par *de-* sont souvent formés à l’aide des suffixes *-ate*, *-ify* et *-ise* (en anglais britannique) ou *-ize* ⁴⁰⁹. L’auteur ajoute :

As to the character of the verbs of the three preceding groups, *-ize* verbs are predominantly learned, many of them being scientific. Verbs in *-ify* [...] are essentially scientific, as are also verbs in *-ate*. Most verbs are denominal, analyzable as ‘deprive of, rid of, rid of the character of...’. At the same time, these verbs are also, often more naturally so, analysable as counterparts of unprefixing verb and then come to mean ‘reverse, undo (what is denoted by the verb)’. Some verbs admit of the latter analysis only, as *demobilize*, *decentralize*, *devalorize*, *decivilize*. ⁴¹⁰

Nous écarterons de cette étude des verbes tels que *declaim*, *decline*, *defend*, *depend*, *depress*, *devour*, etc. Comme précédemment, nous retenons les lexèmes figurant dans l’*Oxford Advanced Learner’s Dictionary*, complété par les verbes dont on trouve plus de cinq occurrences en tant que base verbale dans le *Corpus of*

⁴⁰⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur <http://www.oed.com/view/Entry/47600?rskey=btpEKe&result=3&isAdvanced=false#eid>, consulté le 8 novembre 2011.

⁴⁰⁸ Marchand (1960 : 105).

⁴⁰⁹ La source principale de nos exemples étant le *Corpus of Contemporary American English*, le suffixe *-ise/-ize* y figure sous la forme *-ize*.

⁴¹⁰ Marchand (1960 : 105).

Contemporary American English. Les lexèmes retenus sont les suivants :

deactivate	debark	debone	debug
debunk	decentralize	decertify	decipher
declassify	declutter	decode	decompose
decompress	deconsecrate	deconstruct	decontaminate
decontextualize	decontrol	decouple	decriminalize
decrypt	de-emphasize	deface	defame
deflower	defog	defoliate	deform
deforest	defrock	defrost	defuse
deglaze	degrease	dehumanize	dehumidify
dehydrate	delouse	demagnetize	dematerialize
demilitarize	demineralize	demist	demobilize
demodulate	demoralize	demystify	demythologize
denationalize	denature	denitrify	denuclearize
deodorize	de-orbit	depersonalize	deplane
depoliticize	depopulate	depressurize	de-program(me)
deregulate	desalinate	desegregate	deselect
desensitize	deskill	destabiliz	de-stress
detangle	dethrone	detoxify	devalue

Voici les définitions de ces verbes :

deactivate :

deactivate something

to make something such as a device or chemical process stop working⁴¹¹

debark :

= disembark

trans. To strip of its bark, decorticate. Also *fig.*⁴¹²

debone :

⁴¹¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deactivate>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴¹² *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/47822?rskey=HFyrsL&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 10 décembre 2011.

trans. To remove the bones from (a piece of meat or fish).⁴¹³

debug :

debug something (COMPUTING)

to look for and remove the faults in a computer program⁴¹⁴

debunk :

debunk something

to show that an idea, a belief, etc. is false; to show that something is not as good as people think it is⁴¹⁵

decentralize :

[TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **decentralize (something)**

to give some of the power of a central government, organization, etc. to smaller parts or organizations around the country⁴¹⁶

decertify :

trans. To remove a certificate or certification from; *spec.* to remove certification of insanity from.⁴¹⁷

decipher :

decipher something to succeed in finding the meaning of something that is difficult to read or understand⁴¹⁸

declassify :

declassify something

⁴¹³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/293288?redirectedFrom=debone#eid>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴¹⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/debug>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴¹⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/debunk>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴¹⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decentralize>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴¹⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/48157?redirectedFrom=decertify#eid>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴¹⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decipher>, consulté le 10 décembre 2011.

to state officially that secret government information is no longer secret⁴¹⁹

declutter :

to remove things that you do not use so that you have more space and can easily find things when you need them⁴²⁰

decode :

1 decode something

to find the meaning of something, especially something that has been written in code

2 decode something

to receive an electronic signal and change it into pictures that can be shown on a television screen

3 decode something (LINGUISTICS) to understand the meaning of something in a foreign language⁴²¹

decompose :

1 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] to be destroyed gradually by natural chemical processes

2 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] decompose (something) (into something) (technical) to divide something into smaller parts; to divide into smaller parts⁴²²

decompress :

1 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] **decompress (something)**

to have the air pressure in something reduced to a normal level or to reduce it to its normal level

2 [TRANSITIVE] **decompress something** (COMPUTING)

to return files, etc. to their original size after they have been compressed⁴²³

⁴¹⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/declassify>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴²⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/declutter>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴²¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decode>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴²² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decompose>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴²³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decompress>, consulté le 10 décembre 2011.

deconsecrate :

deconsecrate something (RELIGION) to stop using something, especially a building, for a religious purpose⁴²⁴

deconstruct :

deconstruct something (TECHNICAL) (in literature and philosophy)

to analyse a text in order to show that there is no fixed meaning within the text but that the meaning is created each time in the act of reading⁴²⁵

decontaminate :

decontaminate something

to remove harmful substances from a place or thing⁴²⁶

decontextualize :

Sociol.

trans. To study or treat (something) in isolation from its context, to take out of context.⁴²⁷

decouple :

decouple something (from something) (FORMAL)

to end the connection or relationship between two things⁴²⁸

decriminalize :

decriminalize something

to change the law so that something is no longer illegal⁴²⁹

⁴²⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deconsecrate>, consulté le 10 décembre 2011.

⁴²⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deconstruct>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴²⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decontaminate>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴²⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/48379?redirectedFrom=decontextualize#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴²⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decouple>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴²⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decriminalize>, consulté le 11 décembre 2011.

decrypt :

decrypt something (COMPUTING)

to change information that is in code into ordinary language so that it can be understood by anyone⁴³⁰

de-emphasize :

trans. To remove emphasis from, or reduce emphasis on.⁴³¹

deface :

deface something

to damage the appearance of something especially by drawing or writing on it⁴³²

defame :

defame somebody/something (FORMAL) to harm somebody by saying or writing bad or false things about them⁴³³

deflower :

deflower somebody (OLD-FASHIONED, LITERARY) to have sex with a woman who has not had sex before⁴³⁴

defoliate :

defoliate something (TECHNICAL)

to destroy the leaves of trees or plants, especially with chemicals⁴³⁵

deform :

deform something

⁴³⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/decrypt>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/48621?redirectedFrom=deemphasize#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deface>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/defame>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deflower>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/defoliate>

to change or spoil the usual or natural shape of something⁴³⁶

defrock :

[USUALLY PASSIVE] **defrock somebody**

to officially remove a priest from his or her job, because he or she has done something wrong⁴³⁷

defrost :

1 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] to become or make something warmer, especially food, so that it is no longer frozen

2 [TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **defrost (something)** when you defrost a fridge/refrigerator or freezer, or when it defrosts, you remove the ice from it⁴³⁸

defuse :

1 defuse something to stop a possibly dangerous or difficult situation from developing, especially by making people less angry or nervous

2 defuse something

to remove the fuse from a bomb so that it cannot explode⁴³⁹

degaze :

degaze something (TECHNICAL)

to remove burned meat or vegetable juices from a pan by pouring in liquid and stirring⁴⁴⁰

degrease :

degrease something

⁴³⁶ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deform>

⁴³⁷ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/defrock>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³⁸ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/defrost>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴³⁹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/defuse>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/degaze>, consulté le 11 décembre 2011.

to remove grease or oil from something⁴⁴¹

dehumanize :

dehumanize somebody to make somebody lose their human qualities such as kindness, pity, etc⁴⁴²

dehumidify :

trans. To reduce the degree of humidity of; to remove moisture from; to dry.⁴⁴³

dehydrate :

1 [TRANSITIVE, USUALLY PASSIVE] **dehydrate something**

to remove the water from something, especially food, in order to preserve it

2 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] to lose too much water from your body; to make a person's body lose too much water⁴⁴⁴

delouse :

delouse somebody/something to remove lice (= small insects) from somebody's hair or from an animal's coat⁴⁴⁵

demagnetize :

1. *trans.* To deprive of magnetic quality.⁴⁴⁶

dematerialize :

a. *trans.* To deprive of material character or qualities; to render immaterial.

b. *intr.* To become dematerialized.⁴⁴⁷

⁴⁴¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/degrease>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴² Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dehumanize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴³ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/49154?redirectedFrom=dehumidify#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dehydrate>, consulté le 12 août 2012.

⁴⁴⁵ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/delouse>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/49567?redirectedFrom=demagnetize#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

demilitarize :[USUALLY PASSIVE] **demilitarize something**to remove military forces from an area⁴⁴⁸**demineralise :**demineralize something to remove salts from water⁴⁴⁹**demist :****demist something** to remove the condensation from a car's windows so that you can see clearly⁴⁵⁰**demobilize :****demobilize somebody**to release somebody from military service, especially at the end of a war⁴⁵¹**demodulate :***Electr.**trans.***a.** To subject to demodulation; to separate a modulating signal from (a modulated wave or carrier).**b.** To recover (a modulating signal) from or *from* a modulated wave or carrier.⁴⁵²**demoralize :**[USUALLY PASSIVE] **demoralize somebody**to make somebody lose confidence or hope⁴⁵³

⁴⁴⁷ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/49605?redirectedFrom=dematerialize#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴⁸ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/demilitarize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁴⁹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/demineralize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/demist>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/demobilize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵² *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/241987?redirectedFrom=demodulate#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

demystify :

demystify something

to make something easier to understand and less complicated by explaining it in a clear and simple way⁴⁵⁴

demythologize :

trans. and *intr.* To remove the mythical elements (from a legend, cult, etc.); spec. *Theology* [...]: to reinterpret the mythological elements in the Bible.⁴⁵⁵

denationalize :

denationalize something

to sell a company or an industry so that it is no longer owned by the government⁴⁵⁶

denature :

2.

a. To alter (anything) so as to change its nature; e.g. to render alcohol or tea unfit for consumption.

b. *Biochem.* To modify (a protein) by heat, acid, etc., so that it no longer has its original properties.⁴⁵⁷

denitrify :

denitrify something (CHEMISTRY)

to remove nitrates or nitrites from something, especially from soil, air or water⁴⁵⁸

denuclearize :

⁴⁵³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/demoralize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/demystify>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵⁵ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/49901?redirectedFrom=demythologize#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/denationalize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵⁷ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/49926?redirectedFrom=denature#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁵⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/denitrify>, consulté le 11 décembre 2011.

trans. To deprive of nuclear armaments; to remove nuclear armaments from. Chiefly as *ppl.* adj., esp. with *zone*.⁴⁵⁹

deodorize :

deodorize something

to remove or hide an unpleasant smell in a place⁴⁶⁰

de-orbit :

1. *intr.* Of a spacecraft, satellite, etc.: to leave or move out of orbit.

2. *trans.* To send or take out of orbit.⁴⁶¹

depersonalize :

depersonalize something [OFTEN PASSIVE]

to make something less personal so that it does not seem as if humans with feelings and personality are involved⁴⁶²

deplane :

to get off a plane⁴⁶³

depoliticize :

depoliticize something

to remove something from political activity or influence⁴⁶⁴

depopulate :

[USUALLY PASSIVE] **depopulate something**

to reduce the number of people living in a place⁴⁶⁵

⁴⁵⁹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/50104?redirectedFrom=denuclearize#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁶⁰ Oxford Advanced American Dictionary, disponible sur : <http://oaadonline.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deodorize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁶¹ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/50160?rskey=9ofhBe&result=2&isAdvanced=false#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁶² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/depersonalize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁶³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deplane>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁶⁴ Oxford Advanced American Dictionary, disponible sur : <http://oaadonline.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/depoliticize>

depressurize :[TRANSITIVE, INTRANSITIVE] **depressurize (something)**to release the pressure inside a container or vehicle; to be released in this way⁴⁶⁶**de-program(me) :***trans.* To release from apparent brainwashing (esp. by a religious cult) by the systematic reindoctrination of conventional values.⁴⁶⁷**deregulate :**[OFTEN PASSIVE] **deregulate something**to free a trade, a business activity, etc. from rules and controls⁴⁶⁸**desalinate :***trans.* To remove salt from.⁴⁶⁹**desegregate :****desegregate something**to end the policy of segregation in a place in which people of different races are kept separate in public places, etc.⁴⁷⁰**deselect :****1 deselect somebody**if the local branch of a political party in Britain **deselects** the existing Member of Parliament, it does not choose him or her as a candidate at the next election**2 deselect something (COMPUTING)**⁴⁶⁵ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/depopulate>, consulté le 11 décembre 2011.⁴⁶⁶ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/depressurize>, consulté le 11 décembre 2011.⁴⁶⁷ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/50475?redirectedFrom=de-program#eid>, consulté le 11 décembre 2011.⁴⁶⁸ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deregulate>, consulté le 11 décembre 2011.⁴⁶⁹ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/50690?redirectedFrom=desalinate#eid>, consulté le 11 décembre 2011.⁴⁷⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/desegregate>, consulté le 11 décembre 2011.

to remove something from the list of possible choices on a computer menu⁴⁷¹

desensitize :

1 desensitize somebody/something (to something)

to make somebody/something less aware of something, especially a problem or something bad, by making them become used to it

2 desensitize somebody/something (TECHNICAL) to treat somebody/something so that they will stop being sensitive to physical or chemical changes, or to a particular substance⁴⁷²

deskill :

deskill something (TECHNICAL) to reduce the amount of skill that is needed to do a particular job⁴⁷³

destabilize :

destabilize something

to make a system, country, government, etc. become less firmly established or successful⁴⁷⁴

de-stress :

[INTRANSITIVE, TRANSITIVE] **de-stress (somebody/yourself)**

to relax after working hard or experiencing stress; to reduce the amount of stress that you experience⁴⁷⁵

detangle :

trans. To remove tangles from (hair). Also *intr.*⁴⁷⁶

⁴⁷¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deselect>, consulté le 12 mai 2012.

⁴⁷² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/desensitize>, consulté le 12 août 2012.

⁴⁷³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/deskill>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁷⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/destabilize>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁷⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/de-stress>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁷⁶ Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/249791?redirectedFrom=detangle#eid>, consulté le 11 décembre 2011.

dethrone :

dethrone somebody to remove a king or queen from power; to remove somebody from a position of authority or power⁴⁷⁷

detoxify :**1 detoxify something**

to remove harmful substances or poisons from something

2 detoxify somebody

to treat somebody in order to help them stop drinking too much alcohol or taking drugs⁴⁷⁸

devalue :**1 [INTRANSITIVE, TRANSITIVE] devalue (something) (against something) (FINANCE)**

to reduce the value of the money of one country when it is exchanged for the money of another country⁴⁷⁹

On retrouve bien là les trois catégories, verbes réversatifs, privatifs et ablatifs, qui concernent les verbes suivants :

-verbes réversatifs :

deactivate	decentralize	decertify	decipher
declassify	decode	decompose	decompress
deconsecrate	deconstruct	decontaminate	decouple
decriminalize	decrypt	de-emphasize	defrost
dehumanize	dehumidify	dehydrate	demagnetize
dematerialize	demilitarize	demineralize	demobilize
demoralize	demystify	demythologize	denuclearize
denitrify	deodorize	depersonalize	deprogram(me)
desegregate	deselect	desensitize	destabilize
de-stress	detangle	detoxify	

⁴⁷⁷ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/dethrone>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁷⁸ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/detoxify>, consulté le 11 décembre 2011.

⁴⁷⁹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/devalue>, consulté le 12 août 2012.

-Pour les privatifs, on peut relever les lexèmes suivants :

debark	debone	debug	debunk
declutter	deface	defame	deflower
deform	defoliate	defrock	defuse
deglaze	degrease	delouse	demist
denature	deskill	devalue	

-Enfin, quelques ablatifs sont également identifiables :

debark	de-orbit	deplane	dethrone
--------	----------	---------	----------

Comme précédemment, il est possible de repérer les champs sémantiques autour desquels se rassemblent ces verbes. De nombreux verbes concernent des changements de propriétés de O.

-Groupe A'' : changement d'organisation

Tout d'abord, certains des réversatifs retenus marquent un changement de l'état initial de O, cet état étant caractérisé par une organisation administrative ou politique (*decentralize, decertify, declassify, deconsecrate, decriminalize, demilitarize, demobilize, denationalize, denuclearize, depoliticize, deregulate, desegregate*) :

-Following the adoption of a new constitution in 2005 and the first multiparty elections in decades, Congo is aiming to **decentralize** government from the capital of Kinshasa to newly elected legislatures in 11 provinces.

-Though the Accreditation Council for Graduate Medical Education finally agreed in 1995 to require that OB-GYN residents learn abortion practice, the policy has no teeth. The head of the council has said he will not **decertify** schools that don't provide the training, and Congress moved last year to assure schools that if they didn't teach abortion, they would not lose public funding, accreditation, or licensing.

-According to court documents filed Wednesday, Lewis Libby, Vice President Dick Cheney's former Chief of Staff, testified he was authorized to disclose classified pre-Iraq war intelligence to reporters. President Bush has full legal authority to **declassify** such information, but The Hotline's John Mercurio says it could be a political problem.

-The McColl Center for Visual Art, a project that rescued a historic building from demolition and served as economic caffeine for a struggling corner of the city,

provides an object lesson for what might become of the two dozen churches the Archdiocese of New Orleans plans to close and **deconsecrate** by the end of the year.

- And while Bachelet has pushed women's health and job issues to the fore, CFK [Cristina Fernández de Kirchner]'s rhetoric has not included women-focused issues. She is conspicuously silent regarding calls to **decriminalize** abortion, establish equal rights and maternity pay, and move women out of informal economies [...].

-So the whole mess in the Sudan, in the Southern Sudan, in Darfur, is caught in this vortex of militarism, manipulation, food as a weapon of war, humanitarianism. And so what the African Union is seeking is to do is to try to bring peace and to **demilitarize** the society.

- While increased security and local planning played a role, a bigger reason for reduced violence was that former paramilitaries began to **demobilize** in 2003 and made a truce to gain legitimacy during dialogue with the government.

-Hussein's government also announced it would lift martial law, free political prisoners, legalize political parties, **denationalize** the press and fight corruption.

-Mr. Gibbs and other administration officials said that the United States also wanted to see North Korea take steps to **denuclearize**, which most Asia analysts said might be a tall order for the North at a time when its government is undergoing a leadership crisis.

-Given that authorities were aware of the many potential hazards of unregulated financial markets, why did the U.S. and so many other countries allow themselves to be swept up into the headlong drive to liberalize and **deregulate** their financial sectors?

-In 1957, Armstrong attacked President Eisenhower for initially refusing to take action to **desegregate** the public schools of Little Rock, declaring that the president was "two-faced" and had "no guts."

Avec *decentralize*, il s'agit de changer l'organisation politique d'un pays ; *decertify*, c'est retirer à O (en l'occurrence, des établissements d'enseignements) la reconnaissance officielle de leur activité, alors que *deconsecrate* O (en particulier des églises) revient à priver O de son statut religieux. *Declassify* traite du statut de documents, l'actualisation du procès les fait passer du statut de secrets à celui de publics ; avec la réalisation du procès *decriminalize*, O (ici, l'avortement), jusque-là illégal, devient un acte légal.

Avec *demilitarize*, il s'agit de faire en sorte que la population ne soit plus armée.

Dans le cas de *demobilize*, O (des troupes militaires ou paramilitaires, des soldats) passent de l'état de mobilisation à celui de démobilisation. Le procès dénoté par *denationalize* correspond à un changement de propriétaires : de nationalisée, soit gérée par l'Etat, la presse passe aux mains d'entreprises privées. *Denuclearize*, c'est renoncer aux armes nucléaires. *Deregulate*, c'est réduire le nombre de règles auxquelles doit obéir O, ainsi que les contrôles auxquels il doit se soumettre. Enfin, la réalisation de *desegregate* met fin à la ségrégation.

On a donc affaire ici à des procès très divers, dont les participants peuvent être variés : il peut s'agir d'une aire géographique, d'un territoire, pour ce qui est de *decentralize* ou *desegregate*, d'une entité politique dans le cas de *denuclearize*, de troupes, de groupes d'individus pour *demobilize* et avec certains emplois de *demilitarize*, etc. Les points communs que présentent ces verbes est que le procès dénoté revient à mettre fin à un état, celui-ci ayant trait à l'organisation ou au statut politique (*decentralize*, *desegregate*), militaire (*demobilize*, *demilitarize*, *denuclearize*), juridique (*decertify*, *declassify*, *decriminalize*, *deregulate*) de O, ou de S, pour les verbes utilisés intransitivement. Ce qui change avec la réalisation de ces verbes, ce sont les propriétés de O ou de S dans un cadre officiel.

-Groupe B'' : changement des propriétés physiques de O

Le groupe suivant se constitue des verbes *decontaminate*, *dehumidify*, *dehydrate*, *demagnetize*, *dematerialize*, *demineralize*, *demodulate*, *denitrify*, *deodorize*, *depressurize*, *desalinate*, *detoxify*. On peut ajouter à ces verbes *depopulate*. Les procès dénotés sont liés à des changements des propriétés physiques de O :

-The blast could knock out power and some hospitals would lack any water pressure, meaning they may have to rely on fire trucks or other means to **decontaminate** victims of radiation exposure.

-Here's a crash course in the mechanical system that helps you keep your cool when temperatures start to climb. THE REFRIGERATION CYCLE Mechanical, chemical and thermal energy act together in your central air-conditioning system to cool and **dehumidify** indoor air.

-Most populations of little file snakes live in tropical southern Asia among mangroves or in other nearshore marine habitats. They spend their entire lives in seawater, where they can potentially **dehydrate** despite possessing a functional salt gland.

-If you do not clean and **demagnetize** your cassette or open reel tape deck regularly,

it's probable that the resulting performance is terrible.

-I wrote *The Sportswriter* in a period of sustained panic in the middle 1980s [...] and at a time when my writing vocation was threatening to **dematerialize** in front of me, literally frightening me into a bolder effort than I ever supposed myself capable.

- In fact, the inner scaffold of the bone is continuously resculpted, whereby the older components are replenished with newer ones. Two types of cell in the bone carry this out: Osteoclasts generally degrade (resorb or **demineralize**) solid bone matter whereas osteoblasts build the bone anew [...].

-After passing through the low- and high-pass filters, the VSB signal enters the transmitter and is distributed through space or cable to TV sets in the surrounding area. [...] To decode this signal, a receiver's local oscillator must lock onto both the frequency and the phase of the pilot carrier so that it can **demodulate** the RF and recover the sequence of symbols.

- Subsurface drainage is the primary source of nitrate runoff in the Midwest. We must find ways to either keep the nitrogen in the field or **denitrify** the water before it drains into streams and rivers.

-Empty out the refrigerator ASAP and you can rescue it, even if the contents are smelling ripe. Wipe down inside surfaces with an ammonia-based detergent. When power returns, run the refrigerator for several days with an opened 5-pound bag of natural charcoal briquettes in the freezer. "Charcoal will filter and **deodorize** even spoiled fish or meat smells," Brown says.

-The bill's concept is that a properly trained pilot has a gun for the last line of defense against a would-be hijacker. The pilot and the gun do not leave the cockpit. The gun is used only if someone makes it through the cockpit door forcefully. Honda worries that bullets could harm the airplane's computers or **depressurize** the cabin.

-The amount of water on Earth is fixed. The amount of recoverable fresh water without desalination is fixed. At current energy costs, we could only sustainably **desalinate** enough water for 11 percent of the world's population.

-Toni Pak, assistant professor in the department of cell and molecular physiology, Stritch School of Medicine, Loyola University, Chicago, recently demonstrated that rats exposed to binge drinking as adolescents developed some troubling issues as adults. When given alcohol, the former teen binge-drinking rats had abnormally high levels of the stress hormone cortisol; and when given repeated doses of alcohol, their brains failed to **desensitize** to the stress-hormone response as quickly as those of

normal rats.

-Chelation, first developed to **detoxify** people suffering from lead poisoning, takes heavy metals out of the body.

-Even now, with lifesaving retroviral drugs increasingly available, the AIDS rate in Swaziland remains extremely high. The United Nations estimates that two of every five working-age adults are infected with HIV. [...] There is worry that AIDS could severely **depopulate** Swaziland, a tiny nation of 1.2 million people on the border between South Africa and Mozambique.

Avec ces verbes, l'actualisation du procès dénotée par le verbe change certaines des propriétés physiques de O (ou de S lorsque le verbe est utilisé intransitivement, comme dans notre exemple avec *dehydrate*). Ces propriétés peuvent concerner le taux d'humidité de O (*dehumidify*), leur teneur en eau (*dehydrate*), en minéraux (*demineralize*), en nitrate ou nitrite (*denitrify*), en sel (*desalinate*) ou encore la pression (*depressurize*). Le verbe *deodorize* apparaît dans des contextes moins scientifiques, tout comme *dematerialize*, qui n'est pas très éloigné sémantiquement de *disappear* dans notre énoncé. *Decontaminate* et *detoxify* concernent la privation d'éléments non-constitutifs de O et qui lui sont nocifs : le mode de formation de ces deux verbes (préfixe *de-* et suffixe *-ate* et *-fy*) suggère une procédure scientifique et alors que la base demeure relativement vague, dans les deux cas, elle désigne des substances nocives, sans plus de précision. Avec *demodulate*, il s'agit de changer la forme d'un signal, qui, après avoir été modulé, revient à sa forme initiale. *Desensitize*, c'est affecter la sensibilité, la capacité de O à percevoir un élément particulier. Enfin, avec *depopulate*, c'est cette fois la population d'un territoire (O) qui est atteinte.

On le voit, ces procès peuvent correspondre à des procédures variées, mais ils présentent néanmoins des points communs : il s'agit ou bien de séparer O d'un de ses éléments constitutifs (*dehydrate*, *desalinate*), d'un élément contingent (*decontaminate*, *dehumidify*, *detoxify*), de le faire changer d'état (*demodulate*, *depressurize*), mais à chaque fois, l'état initial dans lequel se trouve O est présenté comme une qualité de O, dont il est défait à l'issue du procès.

-Groupe C'' : perte de propriétés ayant trait à l'humain

A ces verbes, on peut ajouter *dehumanize* et *depersonalize*: là encore, O se défait de l'une de ses qualités. Ce groupe-ci, toutefois, se distingue du précédent en ce

que la qualité référée ne concerne pas les propriétés physiques de O, il s'agit plutôt de caractéristiques ayant trait à ce qui est spécifiquement humain :

- Persons in the military must work their way through ethical decisions in the midst of the chaos and violence that can call out the worst in human nature and threaten to **dehumanize** those embroiled in it.

-Dylan Klebold and Eric Harris had found no spiritual father figure to emulate, and they lived in an upper-middle-class culture that worshiped a consumer aesthetic of beauty and popularity from which they felt forever excluded. They lashed out in a way that they thought was hip and cool. They were obsessed with video games that **depersonalize** violence and reward players with points every time they shoot somebody.

-Groupe D'' : changement d'état contingent

Les verbes *deactivate*, *declutter*, *defrost* et *destabilize* ont trait à un changement d'état de O contingent :

-New California Governor Jerry Brown has a message for about 48,000 state workers – hang up your mobile phone and turn it in to your boss. Brown has ordered supervisors to **deactivate** about half of all state employees cell phones by June.

-It's easy to get overwhelmed when you're facing down the accumulation of weeks', months', or years' worth of stuff. So try the "micro-cleaning" method of our own Heloise, who does "quick bursts of cleaning at a time." For instance, why worry about the hours it will take to clean out the entire fridge when you could organize one shelf at a time during TV commercial breaks? Or, **declutter** the home-office bulletin board as you catch up with your sister on the phone.

-What's the proper, safest way to **defrost** a frozen turkey if you have to do it rapidly[?]

-The US has long been criticized for its sanctions on Cuba. [...] And though their aim was to **destabilize** the Castro regime, the US International Trade Commission says sanctions "generally had a minimal overall historical impact on the Cuban economy," partially because the US worked mostly alone while Cuba turned elsewhere.

Qu'il s'agisse de désactiver un téléphone, de ranger un tableau, de décongeler une dinde ou même de déstabiliser un régime, c'est ici l'état de O qui se modifie.

-Groupe E'' : changement d'état contingent (O ou S est humain)

Il en va de même pour les verbes suivants : *decompress*, *demoralize* et *de-stress*.

- Anacortes, Washington, is often called the gateway to the San Juan Islands. When you cruise deep into this ruggedly beautiful archipelago, it's easy to find a quiet place to **decompress**, an empty beach lashed by wind-driven waters and populated only by seals. But to get to that kind of paradise from Anacortes, you have to pass through areas like Guemes Channel.
- What happens in Texas will have long-term effect on the future of No Child Left Behind. And you get it right by having standards that are high, a reasonable amount of time to meet those standards so that teachers and students can see light at the end of the tunnel. We really don't need to **demoralize** teachers; we don't need to hurt children.
- If it's 10 o'clock in the morning and I have a free day, I'll call and ask, "Can I come in a half an hour?" and my stylist there is ready, competent, and available. [...] And do you also have a budget-friendly way to **de-stress**? In the summertime, I find a place in the sun, do my crossword puzzle, have my chai tea, and relax.

A la différence des précédents, ces verbes ont trait à l'état intérieur de O ou S, animé humain.

-Groupe F'' : regard porté sur O

Le groupe suivant concerne les verbes ayant trait au regard qui est porté sur O, à la façon dont il est considéré. Il se constitue des verbes *deemphasize*, *demilitarize* (dans certains de ses emplois) *demystify*, *demythologize* et *depoliticize* (dans certains de ses emplois).

- We should **deemphasize** fame and fortune as goals and values. Parents should make sure they encourage kids to perform well in sports to teach them about mental discipline and self-improvement, not to fulfill a selfish quest for fame and pride.
- A reshaping of the past away from nationalism affected the content and methods of academic military history. Instead of battles, war's impact on society was emphasized, with particular interest in social groups that performed important functions on the home front. [...] As a result, a focus on battles appeared dated and unwelcome. This approach, however, is seriously mistaken, as, more generally, is the attempt to **demilitarize** military history and, in particular, to leave out the fighting.
- Each of the films we discuss here exploits the multi-chronotopic potential of film to

demystify globalization. In these films people seem to inhabit different eras and chronotopes simultaneously, as they contend with the flows and disjunctures of globalization, traversing complex and shifting scapes of ideas, images, and desires.

-For critics like Christopher Sharrett, the achievement of filmmakers three decades ago was to subvert classical forms and **demythologize** popular cinema so that, in today's media productions, increasingly, traditional modes of structuring and comprehending brutish action, like that of sacrificial violence, no longer hold sway.

-And what about the best of those who never formally went away – a band like Slayer, a performer like Prince? They carry so much maturity after more than 20 years that even if they don't retain perpetual youth, they have something that might be more important: complete control over their own sound. I realize that this view might seem to decontextualize music, and even **depoliticize** it [...]. But isn't it more accurate to see music as music, and not as philosophy or policy?

Dans ces énoncés, les procès dénotés par les verbes *deemphasize*, *demilitarize*, *depoliticize* consistent à changer le poids d'un élément de O quand on en fait l'examen : dans l'énoncé contenant *deemphasize*, c'est l'importance relative de la gloire et de la fortune (« fame » et « fortune ») qui est remise en cause ; avec *demilitarize* et *depoliticize*, l'élément à pondérer est indiqué par la base du verbe : le côté militaire de l'histoire ou le message politique de la musique dont il est question. *Demystify* et *demythologize* renvoient plus globalement à la façon dont est considéré O : il est privé de son aspect énigmatique ou de son aura mythologique.

-Groupe G'' : changement de lieu

On trouve également, parmi les verbes préfixés par *de-*, des ablatifs (*de-orbit*, *deplane*, *dethrone*) : ils dénotent un changement de lieu qui peut se doubler d'une perte de statut, comme dans le cas de *dethrone* :

-Mir, 1986: The Soviet's third-generation space station, Mir was designed for permanent occupation, as it eventually grew to seven interlocked modules. Russia plans to **de-orbit** Mir in 1999 as it transitions to the U.S.-led international space station.

-It was raining so hard when we landed that we couldn't **deplane** immediately.

-In an April speech, President Bush declared that "our dependence on foreign energy is like a foreign tax on the American people." But moments later he was pushing to

“expand our use of liquefied natural gas” by building more coastal LNG [=liquefied Natural gas] terminals. Meanwhile, Royal Dutch/Shell is reportedly looking at scenarios two decades from now, when natural gas may **dethrone** oil as the world’s most important energy source.

-Groupe H’’ : privatifs

Parmi les privatifs, on peut distinguer plusieurs séries, dont celle qui se constitue des verbes *debark* (dans l’une de ses significations verbales), *debone*, *debug*, *defoliate*, *defuse*, *deglaze*, *degrease*, *delouse*, *demist*, *deskill*. Dans tous ces cas, un élément concret (des os, du feuillage, de la graisse, etc.) est ôté à O.

-The cedars cultivated for alcove posts grow quickly in spring and summer to produce soft early wood; the autumn weather impedes growth and allows the development of a hard late wood that provides luster but is difficult to **debark**.

- My kids have been growing up in the suburbs, not knowing where food comes from. Now we are growing vegetables in the backyard, and they are helping **debone** the chicken, even if it seems “gross” at first.

-Talking with an IT manager who is bent on rewiring the government is a strange experience. When I spoke with Kundra on the phone recently about his plans for the Obama administration, he used the same vocabulary as the office tech-support guy who patiently guides me through toolbar submenus when I call about a problem with my desktop. The difference was that Kundra was walking me through how to **debug** a 233-year-old democracy, not a five-year-old Dell.

-Whiteflies, once established on an indoor tomato plant, eventually will **defoliate** and kill it.

-The United States Girls Wrestling Association said it was urging more states to join California, Hawaii, Tennessee, Texas and Washington in offering separate high school teams and championships for girls. This would help **defuse** gender conflicts, Bailo said, and would allow girls to successfully compete in upper weight classes, where they are at a greater disadvantage against boys because of differences in upper body strength.

-Meanwhile, add 2 tablespoons oil to a hot saute pan over medium-high heat. Add garlic and saute briefly until slightly brown. Add shrimp then season with salt, black pepper and cayenne to taste. Saute briefly until edges of shrimp start to turn pink. Add 1 cup white wine, **deglaze** pan and cook until wine is reduced by half.

- What's the best, cheapest way for a car mechanic to **degrease** his hands?
- His perfect head had been shaved a few days before, and, as there was no tuft of Hindu mourning at the top, I assumed it had been done to **delouse** him.
- So rainy days require toggling the **demist** system on and off in a 10-second/10-minute alternation.
- In this context faculty have much more in common with the historic plight of other skilled workers than they care to acknowledge. Like these other workers, their activity is being restructured, via technology, in order to reduce their autonomy, independence, and control over their work and to place workplace knowledge and control as much as possible into the hands of the administration. As in other industries, the technology is being deployed by management primarily to discipline, **deskill**, and displace labor.

Dans ces énoncés, les verbes dénotent un procès qui aboutit à la séparation de O de l'un de ses éléments constitutifs (*debark, debone, defoliate*) ou d'un élément qui s'est ajouté de façon contingente à O (*delouse, defuse, deglaze, degrease, demist*) à l'issue d'un développement chronologique particulier (cuisine, réparation, processus historique, etc).

- Groupe I'': changement de l'image ou de la valeur sociale de O

La seconde série de privatifs se constitue des lexèmes *debunk, defame, defrock* et *devalue*, qui concernent le changement de l'image ou de la valeur sociale de O.

- There had been over four thousand reported sightings of Nessie, which no doubt fueled the \$40 million attributed to her by the Scottish tourism industry. With that kind of income at stake, it wasn't going to be easy to **debunk** this myth.
- In Johnson's words: "We believe that the congressmen's story was a fabrication intended to **defame** the Tea Party movement and distract attention from the resistance to Obamacare. Not a single video corroborates it.... And no independent journalist or other eyewitness has stepped forward to vouch for the congressmen's story."
- The pope now has the authority to **defrock** a priest without a formal Vatican trial.
- Although Roosevelt was maligned at the time, his decision to **devalue** the dollar in 1933, by allowing the United States to ease credit conditions at home, turned out to be the single most important factor in bringing about the end of the Great Depression in the United States.
- Mr. Crenshaw argues that the recording industry's bottom line encouraged the

growth of digital music software, but ended up creating the very reason why record sales have declined every year. Consumers, he says, **devalue** music because the new standards have made it sound so disposable.

Avec *debunk*, c'est de sa réputation surfaite, sans fondement (*bunk*), qu'est privé O, de sa soutane et de la fonction qu'elle incarne dans le cas de *defrock*. Quant à *defame* et *devalue*, ils n'indiquent pas tout-à-fait la « perte » de la réputation et de la valeur de O, mais plutôt leur dégradation.

Groupe J'' : altération de la nature de O

Font également partie des privatifs les verbes *deface*, *deform* et *denature* :

-It was not uncommon for a pharaoh to **deface** the monuments of his predecessors, insert his name in their inscriptions, or impose his likeness on the heads of their statues.

- The Lexan construction won't shatter when dropped or **deform** when filled with boiling water, and the wide mouth adapts to most water filters.

- It's true that heat (and most acids, and even some enzymes) can **denature** proteins, that is, unravel the twisted protein molecules and allow them to re-bond in different configurations, so that they no longer have the same chemical properties.

Cette fois-ci, l'élément dont est privé O est son apparence (*deface*, *denature*) voire son essence même (*deform* dans certains emplois et *denature*).

-Groupe K'' : décodage

Quant aux verbes *decipher*, *decode* et *decrypt*, ils se rassemblent tous autour de l'idée du décodage, de l'interprétation d'un message initialement peu clair ou codé :

-Claudette Greycliffe's writing tended to be faint and spidery, and it could take them an entire evening to **decipher** her longer missives.

-Wang Baochuan, daughter of the prime minister, has dreamt of a red star falling into her chamber. In order to **decode** her dream, she prays in the garden and meets Xue, a beggar.

-"[...] In 2003, Gordon Rugg from Keele University in Britain published a paper in Nature that claimed to reproduce the features of the Voynich language using a Cardan grille." I raised my eyebrows over my coffee cup to plead ignorance. "It was invented

in the sixteenth century by a Renaissance mathematician named Gerolamo Cardano as a device for decoding secret messages. It was simply a card with a series of holes cut out at selected places. To **decrypt** a message you laid the card over a page of some “carrier” text and read out the message through the holes.

On a ici affaire à des réversatifs, dont l’objet désigne un message, sous une forme ou sous une autre (lettre, rêve, etc.).

-Groupe L’’ : séparation des éléments constitutifs de O

Les verbes *decompose*, *deconstruct* et *detangle* tournent autour de l’idée de séparation.

- “The nanomachtaes alter pathways in the parts of the brain associated with memory and volition,” said Dr. Moncrief in a surprising contralto. “The machines are injected in a saline solution, effect their changes in the appropriate neural tissue, and then **decompose** into trace minerals that pass out of the system.”

-Analyze the works of authors who have been commercially successful in that genre, as well as those who are considered masters. **Deconstruct** what you read. [...] Read a page or two (or a chapter) and scribble notes to yourself. What was the author trying to accomplish in these pages? Was it successful and, if so, why?

-Why is it that no matter how much we condition, **detangle**, rehydrate, gel, mousse, blow-dry or iron our hair, it never looks like a model’s?

On peut ajouter à ces lexèmes *decouple* :

-Twenge attributes the shift to broad changes in parenting styles and teaching methods, in response to the growing belief that children should always feel good about themselves, no matter what. As the years have passed, efforts to boost self-esteem-and to **decouple** it from performance-have become widespread.

Les procès dénotés par *decompose* et *deconstruct* aboutissent à la réduction de O (ou de S, lorsque le verbe est utilisé intransitivement) à ses éléments constitutifs. *Detangle* est d’un usage plus restreint puisqu’il s’applique aux cheveux exclusivement. Enfin, *decouple* traite de deux éléments bien distincts, qui sont associés au début du procès et séparés à son issue.

-Autres verbes :

Les verbes *deprogramme* et *deselect* sont deux verbes résiduels.

-A 1976 Time magazine article about distraught parents trying to **deprogram** children who had joined the Unification Church described Mr. Sheeran's efforts to "rescue" Josette, then 21, from a church-run school that he accused of "cruel and exotic entrapment" of "minds, souls and bodies."

-If you don't want the toolbar, **deselect** the box.

Il s'agit de deux verbes réversatifs.

Les verbes préfixés par *de-* relèvent donc de champs sémantiques différents des verbes en *un-*. Avec ces verbes, il s'agit fréquemment d'un changement de propriété de O, qui perd parfois l'un de ses éléments constitutifs (cf. *dehydrate*, *demineralize*, etc.) ou une dimension caractérisante (*defame*, *deform*, *devalue*, etc.), son statut social (*defrock*, etc.). Comme avec *dis-* par opposition à *un-*, les procès codés par *de-* tendent à affecter le référent de l'objet dans son essence, sa composition, plus qu'ils n'affectent son état transitoire : les procès affectent l'objet de façon moins superficielle que les procès en *un-*.

D'après Colen (1980), « [t]he prefix *de-* is used for actions that belong to technical fields and are carried out by specialists or with the aid of some technical device (a machine, a chemical, etc.). »⁴⁸⁰ Les données obtenues ne permettent pas de confirmer entièrement cette analyse car de nombreux verbes ne renvoient pas à des procédés techniques (*denationalize*, *decentralize*, etc.), en revanche, ces procès sont relativement abstraits au sens où les intervenants sont multiples et le processus n'est pas explicité, notamment quand il s'agit d'un changement de statut ou de qualité (*depersonalize*, *delegitimate*, *dehumanize*, etc.) : les verbes ne permettent pas de se représenter le mode opératoire de processus complexes impliquant parfois de nombreux acteurs très divers.

Le tableau suivant récapitule les champs sémantiques dont relèvent les verbes préfixés par *de-*.

⁴⁸⁰ Colen (1980 : 143).

Types sémantiques	Exemples	Nombre de lexèmes
A". Changement d'organisation	<i>decentralize</i>	12
B". Changement des propriétés physiques	<i>dehydrate</i>	13
C". Perte de propriétés ayant trait à l'humain	<i>dehumanize</i>	2
D". Changement d'état contingent	<i>defrost</i>	4
E". Changement d'état contingent (O ou S est humain)	<i>demoralize</i>	3
F". Regard porté sur O	<i>deemphasize</i>	5
G". Changement de lieu	<i>deplane</i>	3
H". Privatifs	<i>debone</i>	10
I". Changement de l'image ou de la valeur sociale de O	<i>debunk</i>	4
J". Altération de la nature de O	<i>denature</i>	3
K". Décodage	<i>decode</i>	3
L". Séparation des éléments constitutifs de O	<i>decompose</i>	3

Table 4. Significations des verbes préfixés par *de-*

8.3. Bilan : paramètres différenciant les trois préfixes

Nous l'avons évoqué au cours de ces classifications, ce qui distingue ces trois morphèmes, ce ne sont pas tant leurs instructions sémantiques que le type de procès auxquels réfèrent les verbes résultant de la préfixation et les actants impliqués dans ces procès.

8.3.1. Actants impliqués

Hamawand (2009) considère que les trois préfixes se différencient de par les référents des objets des verbes qu'ils préfixent. Il s'intéresse d'abord au domaine qu'il nomme « removal » et qui correspond à ce que nous entendons par privativité et

ablativité et affirme : « The prefix *de-* [...] chooses places or things that are part of objects in the act of removal. The prefix *dis-* [...] opts for people in the act of removal. The prefix *un-* [...] selects physical objects in the act of removal. »⁴⁸¹ Ses exemples sont *degrease, defrost, decontrol, disarm, disrobe, displace, uncurl, unhitch* ou encore *unload*. Il en va de même, selon Hamawand, pour la réversativité : pour ce qui est de *de-*, « the derived verbs describe places or things »⁴⁸², comme en attestent *decipher, defile, deforest, decentralize, decode, demilitarize, depolarize* ou *desegregate*.⁴⁸³ Quant à *dis-*, « the derived verbs describe people. »⁴⁸⁴ Ses exemples incluent *disband, discredit, disinherit, displace, disempower, dishearten, displease, dissociate*. Enfin, l'auteur caractérise *un-* de la façon suivante : « the derived verbs describe objects »⁴⁸⁵ et donne les exemples de *unlock, unscrew, unwrap, unbend, uncurl, unfold, unplug* ou encore *unroll*. Ce domaine-ci lui permet de tirer des conclusions comparables à celles auxquelles il aboutit pour le domaine précédent.

Ces généralisations admettent des exceptions, toutefois, notre propre classification tend également à prouver que *un-* favorise comme complément d'objet des inanimés. Ces verbes témoignent d'un point de vue de troisième personne : le locuteur observe ce qu'il décrit sans s'impliquer, il n'empathise pas avec le patient du procès. En ceci, *un-* diffère de *dis-*, qui est beaucoup plus fréquent avec les verbes de sentiments, par exemple, ou les verbes admettant prototypiquement un objet ayant pour référent un animé humain.

Nous rejoignons ici les conclusions de Colen (1980) : sa classification tient compte du référent de l'objet du verbe et de sa base. Dans la catégorie des verbes qui sont généralement considérés comme tous des privatifs, elle distingue les « privative actions » et les « actions of removal »⁴⁸⁶ : pour le premier type, le substantif-base dénote « something that is owned by the object or closely associated with it »⁴⁸⁷, alors que pour le second, il s'agit d'une « relation of inalienable possession that exists between a thing and one of its parts, as e.g. between a body and its limbs »⁴⁸⁸. Les points de vue que traduisent ces verbes divergeraient également : « A distinction is made between privative action and action of removal [...]. The former adopts the

⁴⁸¹ *id.*, p.111.

⁴⁸² *id.*, p. 114.

⁴⁸³ *ibid.*

⁴⁸⁴ *id.*, p. 115.

⁴⁸⁵ *ibid.*

⁴⁸⁶ *id.* p. 132.

⁴⁸⁷ *ibid.*

⁴⁸⁸ *ibid.*

point of view of the object, the latter adopts the agent's viewpoint. »⁴⁸⁹ Cette assertion repose sur l'idée que « [t]he difference is that between the removal of something which the affected object considers essential and the removal of something which the agent considers unessential. »⁴⁹⁰ Autrement dit,

privative actions will usually affect humans, higher-order animals and things closely associated with humans. Actions of removal usually affect inanimate objects. Compare in this respect the following examples: *unscale a fish* denotes the removal of scales from a fish, *disprivilege a person* denotes the act of depriving someone of his privilege.⁴⁹¹

D'après Colen, la privativité proprement dite est exprimée par *dis-*⁴⁹² alors que les « actions of removal » sont signifiées par des verbes préfixés par les trois morphèmes (cf. *unhair*, *defrost*, *decalcify*, *disbranch*).⁴⁹³

D'où l'idée que *un-* et *de-* marqueraient moins d'empathie que *dis-*: « In both these functions [=reversative and removal] *un-* as a prefix is used to express connotatively neutral semantic relations »⁴⁹⁴, alors que « [*d*]*is-* is chiefly found with verbs that take human and animate objects, also in its privative function. »⁴⁹⁵

De plus,

[t]he most important features of *de-*, then, are its use to denote removal in the vocabulary of the sciences, and its connotative neutrality. The data provides no evidence for obvious trends of semantic specialization with forms in *de-*. This is quite natural in view of the role played by *de-* in scientific language. Scientific terms require rigorous definition and semantic neutrality, hence there is less scope for creative and stylistic application of terms, and semantic change is excluded.⁴⁹⁶

Hamawand (2009) et Colen (1980) mettent en évidence une certaine régularité dans les contextes d'apparition de verbes préfixés par tel ou tel morphème : l'idée sous-jacente dans ces travaux semble être que ces préfixes se spécialisent dans des sous-types négatifs qui correspondent autant à une appréhension particulière du réel qu'à des valeurs négatives.

⁴⁸⁹ *ibid.*

⁴⁹⁰ *ibid.*

⁴⁹¹ *ibid.*

⁴⁹² cf. Colen *op. cit.*, p. 140.

⁴⁹³ cf. Colen *op. cit.*, p. 143.

⁴⁹⁴ *id.* p. 146.

⁴⁹⁵ *id.* p. 147.

⁴⁹⁶ *id.* p. 148.

8.3.2. Des types de procès différents

Bien qu'étant tous trois des préfixes négatifs, les similarités entre *un-*, *de-* et *dis-* ont leurs limites : ces morphèmes apparaissent dans des lexèmes qui diffèrent quant à leur morphologie, leur sens et les participants qu'ils impliquent. Ces divers niveaux présentent une certaine cohérence : les verbes préfixés par *un-* sont relativement simples, que ce soit formellement ou sémantiquement, il s'agit en général de procès dont la réalisation est aisée, accessible au locuteur et fait partie d'un univers quotidien.

Il n'en va pas de même pour les deux autres morphèmes : *dis-* s'associe plutôt à des lexèmes d'origine latine et les verbes préfixés par *de-* sont fréquemment suffixés par *-ate*, *-ify* ou *-ize*. Ils concernent, non pas un état transitoire dans lequel se trouve l'objet, mais ses qualités : la modification est plus profonde. Les valeurs privilégiées des verbes ne correspondent qu'à des tendances, il n'y pas de domaine réservé en la matière et, d'une façon générale, la valeur réversative domine apparemment le champ du négatif verbal, puisqu'elle peut être exprimée par les trois préfixes. Cependant, il ne s'agit pas systématiquement de la même réversativité puisque les situations initiales ne sont pas toutes de même nature : les préfixes se caractérisent plus par le type de situation initiale à laquelle ils sont associés que par les valeurs négatives qu'ils expriment.

9. Représentation du préfixe *un-*

Les phénomènes relevés au sujet de *un-* vont nous permettre de proposer une représentation du fonctionnement de ce morphème.

9.1. Une instruction sémantique unique ...

Par delà ses valeurs et ses utilisations différentes, le préfixe semble recouvrir une instruction sémantique basique unique, qui peut varier en fonction des bases et des contextes. Dans tous les cas, *un-* traduit un affranchissement d'un état. Celui-ci peut être concret ou abstrait, prendre la forme d'une rupture (ouverture : *unbolt*,

unlock, etc ; déblocage : *unblock*, *unclog*, *unstop* ; libération à proprement parler : *unchain*, etc.), d'une dissociation, d'une séparation (*unbundle*, *uncouple*, etc.), d'un déchargement (*unload*, *unpack*), d'un changement de lieu (*undock*, *unearth*) ou encore d'un changement de forme (*uncoil*, *unbend*, etc.). Elle peut également correspondre à une perte de contrôle, en particulier dans le cas des verbes psychologiques (*unhinge*, *unsettle* ou *unnerve*, par exemple).

9.2. ...qui s'adapte à la base

La signification du verbe n'est pas strictement compositionnelle, elle dépend notamment de facteurs pragmatiques et de la connaissance du monde des interlocuteurs. Ainsi, *un-* marque le passage d'un état à la cessation de cet état. Il ne dit rien, en revanche, des modalités de cette transition : dans le cas de réversatifs tels que *unbend* ou *unblock*, par exemple, ce sont les états *bent* et *blocked* qui prennent fin avec l'actualisation du procès. Dans le cas du privatif *unsaddle* (*a horse*), on comprend que la selle est séparée de O ; enfin, pour un ablatif comme *unearth*, la racine *earth* est le lieu initial que quitte O. Il s'agit donc de procès variés, dont les modes de réalisation diffèrent également grandement. Quant à la base, elle joue des rôles divers (désignation de l'état initial de O, de l'élément dont on le sépare ou de son lieu initial).

La notion de dénomination ne paraît pas étrangère à la fixation d'un sens particulier (cf. chapitre II). Gerhard-Krait (2000) rappelle que « les unités construites sont des dénominations »⁴⁹⁷ : elles servent à dénommer le réel, sans qu'il y ait adéquation parfaite entre leur matérialité de signes et leur référent. Ce dernier est souvent plus spécifique que ce que suggère leur forme :

les règles de construction de mot et la compositionnalité de la forme et du sens ne reflètent qu'une partie de la relation entre une unité lexicale construite comme *moucheron* et l'élément spécifique de la réalité que ce terme sert à dénommer : à savoir non pas un *bébé-mouche* ou une quelconque mouche de petite taille, mais bien une espèce particulière de mouches de petite taille.⁴⁹⁸

Le sens d'un lexème n'est pas strictement compositionnel car les lexèmes ne se

⁴⁹⁷ Gerhard (2000 : 23).

⁴⁹⁸ *ibid.*

contentent pas de désigner une portion de réalité particulière, « ce que peut faire n'importe quelle expression syntaxique comme *enlever la poussière*, par exemple [par opposition à « épousseter »] »⁴⁹⁹, mais d'instaurer un lien constant et stable entre un mot et une chose (cf. chapitre II). Ce lien n'est pas à reconstruire à chaque occurrence du lexème en question : c'est ce que Kleiber (1984 : 80) dénomme la « fixation référentielle ». Un mot construit est potentiellement polyréférentiel et son sens est spécifique parce que le lexème désigne un référent particulier dans le monde extralinguistique.

Cette idée nous paraît pertinente quant à la préfixation négative : c'est ce caractère de dénomination qui explique que le même préfixe puisse entretenir des liens en apparence très variés avec sa base et aboutir à des types de significations verbales nombreux.⁵⁰⁰ L'idée de dénomination permet de rendre compte de la nature différente des bases préfixées : leur rôle se limite à poser des jalons pour la construction du sens. C'est ce qui explique qu'une valeur unique d'affranchissement aboutisse aux valeurs réversative, privative et ablative.

9.3. Cas des verbes réversatifs

Par ailleurs, les verbes réversatifs sont très fréquents, en particulier parmi les néologismes : comment expliquer cette prédilection du préfixe *un-* ? L'affranchissement dénoté par ce type de verbe constitue un cas particulier de ce qui nous paraît être l'instruction sémantique commune à *un-* dans ses divers emplois. L'objet se libère de l'état dans lequel il se trouvait à l'issue du procès dénoté par la base *X* de *unX*.

A l'inverse, les ablatifs sont peu nombreux. Pour exprimer l'ablativité, l'anglais a plutôt recours à des verbes à particule adverbiale (verbe de déplacement + *out/off*),

⁴⁹⁹ *id.*, p. 45.

⁵⁰⁰ Cette hypothèse conduit Gerhard-Krait à rejeter l'idée que l'état final auquel aboutissent les procès désignés par des verbes préfixés par des morphèmes négatifs soit moins spécifique que leur état initial : « On ne peut pas soutenir que l'état *branché* d'une télévision est plus spécifique que l'état *débranché*, ne serait-ce que du fait qu'une télévision débranchée n'est pas en état de fonctionner alors qu'une télévision branchée l'est. Ces deux états sont bien opposés, comme les procès dont ils résultent, mais ils ont une valeur respective spécifique, fonctionnelle et sans doute complémentaire, comme sont fonctionnels, pour l'entité poisson, les procès antonymes *congeler* et *décongeler*. Refuser cela revient à nier la valeur pragmatique d'une dénomination et à réduire sa fonction à celle d'une structure syntaxique négative. Or, *débranché* signifie bien plus que *ne pas être branché* »⁵⁰⁰ [Gerhard-Krait (2000 : 252)]. Gerhard-Krait estime, pour contrer l'idée d'une opposition entre un état initial spécifique et un état final non-spécifique, que ces lexèmes désignent des procès bien identifiés, de sorte que leur résultat est connu et n'est en rien moins spécifique que leur état initial.

aux verbes *leave*, *remove* etc. On peut formuler à ce sujet l'hypothèse que la plupart des verbes spécifiant la localisation ne caractérisent pas suffisamment le référent de leur objet ou de leur sujet pour pouvoir être soumis à la négation exprimée par *un-* : le changement dit par les verbes *unX* correspond à une transformation de O ou de S et le changement de lieu n'est pas perçu comme tel. En revanche, des lexèmes tels que *unseat* ou *unplug* ne correspondent pas à la simple désignation d'un lieu, ils sont également associés à un statut social ou au fonctionnement de O, par conséquent, l'actualisation des procès affecte O. Le petit nombre d'ablatifs indique donc en creux que les verbes préfixés par *un-* affectent O (ou S dans le cas des verbes intransitifs).

9.4. Observation et distanciation

Toutefois, les modifications dites par les verbes en *un-* sont souvent superficielles (changement de forme, d'état, etc.), alors que les verbes en *de-* et *dis-* expriment des transformations plus radicales (modification des propriétés intrinsèques de O, etc.). Le préfixe est la trace d'une certaine distance entre le locuteur et le procès : il s'agit de transformations observables facilement, sans qu'il ne soit nécessaire d'approcher O ou S. De même, de nombreux verbes en *un-* ont à voir avec le déroulement d'événements (cf. groupe J). Dans ces énoncés, le locuteur est réduit au rôle de spectateur : les événements se déroulent sans qu'il ait prise sur eux.

En revanche, les verbes liés à l'affectivité ou l'activité cognitive sont relativement rares avec *un-*, à l'exception de *unbalance*, *unhinge*, *unnerv*e ou *unsettle*, et l'entité affectée est O [et non S, comme c'est le cas avec des verbes en *dis-* (cf. *dislike*, *diapprove*, *disagree*, etc.)] ce qui témoigne de ce que ces verbes ne sont pas liés en priorité au sujet humain. En outre, même les verbes du type *unbalance*, *unsettle* ou *unhinge* traitent de l'affect comme d'un objet matériel qui peut perdre l'équilibre, être déplacé, etc. Les lexèmes en *un-* semblent donc refléter une certaine extériorité, un détachement à l'égard des événements rapportés.

10. Conclusion

Un- peut prendre diverses valeurs avec les verbes, néanmoins, celles-ci sont apparemment réductibles à une instruction sémantique unique, celle de

l'affranchissement d'un état premier, qui se décline en fonction des bases et du contexte. Ces valeurs sont néanmoins en nombre limité et le préfixe ne s'applique pas à toute base : il ne se réduit pas au véhicule de valeurs logiques et est le reflet d'une perception particulière de la réalité : dans le cas des verbes, il est le signe d'une mise à distance du réel de la part du locuteur, qui observe une scène tout en minimisant son rôle ou son interaction avec le patient du procès.

Dans le chapitre suivant, nous étudierons le fonctionnement de *un-* dans les adjectifs.

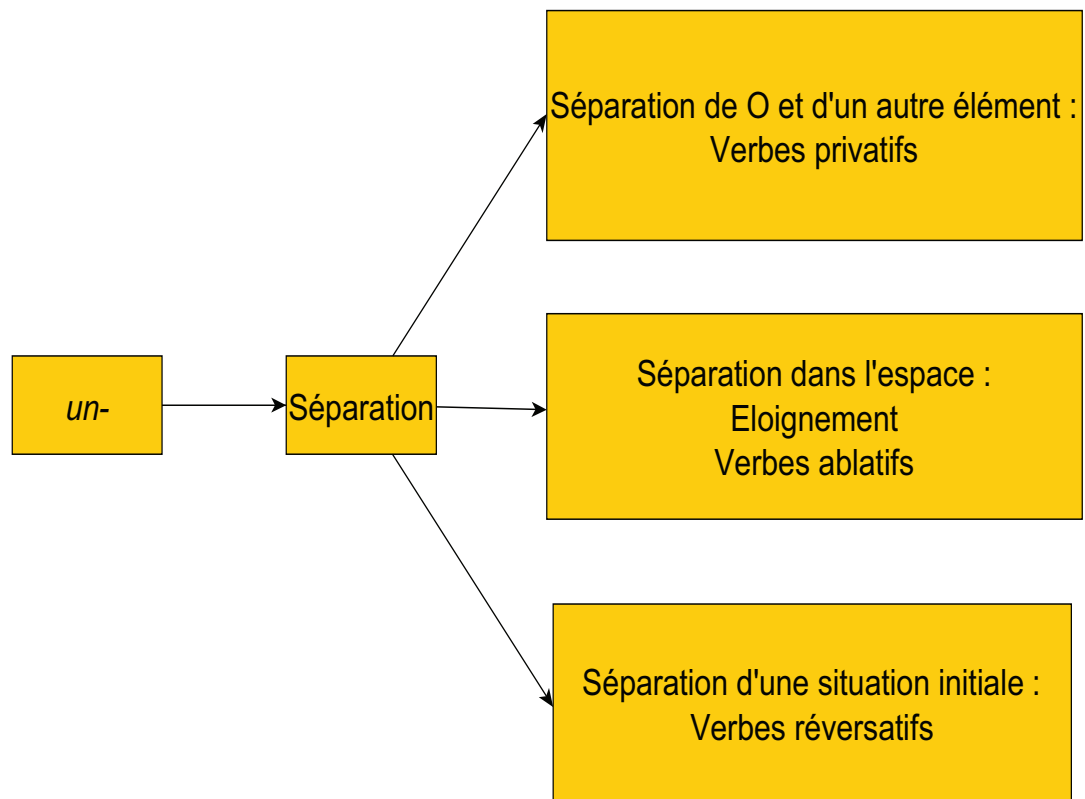


Figure 3. Fonctionnement de *un-* comme préfixe privatif, réversatif et ablatif

préfixes	instructions sémantiques	champs sémantiques principaux
<i>un-</i>	réversatif privatif ablatif	changements de l'état contingent dans lequel se trouve O (ou S) (ouverture, séparation, libération, changement de lieu, dévoilement, dépliage, expansion) déroulement d'événements compréhension, explication
<i>dis-</i>	négarion au sens strict réversatif privatif ablatif	appréciation cognitive évaluation de la véracité de O états mentaux image sociale perte d'une propriété perte d'un droit changement de lieu
<i>de-</i>	réversatif privatif ablatif	perte d'une propriété changement d'état contingent image sociale changement de lieu

Table 5. Synthèse des valeurs et des champs sémantiques des verbes formés par les préfixes *un-*, *dis-* et *de-*

Champs sémantiques principaux	Préfixes employés	Exemples
ouverture	<i>un-</i>	<i>unlock</i>
déblocage	<i>un-</i>	<i>unblock</i>
libération	<i>un-</i>	<i>unchain</i>
séparation	<i>un-, dis-</i>	<i>untangle, disconnect</i>
dévoilement	<i>un-</i>	<i>unveil</i>
dépliage, expansion	<i>un-</i>	<i>uncoil</i>
changement d'état contingent	<i>de-</i>	<i>defrost</i>
changement d'état contingent (O ou S est humain)	<i>de-</i>	<i>demoralize</i>
perte d'une propriété	<i>(un-), dis-</i>	<i>unman, disambiguate</i>
perte d'une propriété physique	<i>de-</i>	<i>dehydrate</i>
perte d'une propriété liée à la vie sociale	<i>dis-, de-</i>	<i>discredit, debunk</i>
perte d'une propriété ayant trait à l'humain	<i>de-</i>	<i>depersonalize</i>
privatif	<i>de-</i>	<i>debone</i>
séparation des éléments constitutifs de O	<i>de-</i>	<i>decompose</i>
altération de la nature de O	<i>de-</i>	<i>denature</i>
destruction	<i>un-</i>	<i>undo</i>
changement de lieu	<i>un-, de-, dis-</i>	<i>undock, deplane, dethrone</i>
déroulement d'événements	<i>un-</i>	<i>unreel</i>
compréhension, explication	<i>un-</i>	<i>unbundle</i>
appréciation cognitive (complémentaires et contraires)	<i>dis-</i>	<i>disobey</i>
évaluation de la véracité de O (contraires)	<i>dis-</i>	<i>disprove</i>
non-reconnaissance de O	<i>dis-</i>	<i>disavow</i>
rejet de O	<i>dis-</i>	<i>discard</i>
perte d'un droit	<i>dis-</i>	<i>disenfranchise</i>
changement d'organisation	<i>de-</i>	<i>decentralize</i>
perte d'équilibre psychologique	<i>un-</i>	<i>unbalance</i>
sentiments	<i>dis-</i>	<i>dishearten</i>
décodage	<i>de-</i>	<i>decode</i>
contradictaires	<i>dis-</i>	<i>disobey</i>
contraires	<i>dis-</i>	<i>disprove</i>

Table 6. Distribution des préfixes en fonction de leurs valeurs sémantiques

Chapitre VI. *Un-* et les adjectifs

Comme nous le rappelions dans le chapitre I, c'est avec les adjectifs que *un-* est le plus fréquent et il a avec eux une valeur négative au sens strict, qui présente deux facettes : il forme à partir d'une base adjectivale des contraires (ex. *unhappy*) et des complémentaires (ex. *unacceptable*). Quirk *et al.* (1985) note ainsi qu'il peut être paraphrasé par « 'not', 'the converse of' »⁵⁰¹. Par ailleurs, certaines configurations morphologiques sont plus communes que d'autres. A titre indicatif, l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* répertorie plus de 280 adjectifs préfixés par *un-* et suffixés par *-ed* ou ayant une forme de participe passé, près de 90 suffixés par *-able*, une soixantaine suffixés par *-ing*, et les autres formes adjectivales sont au nombre de 140 environ.

Les études portant sur ce préfixe notent les particularités morphologiques du préfixe (prépondérance des formes participiales et en *-ing*) et cherchent à quelles « règles » obéit la préfixation par *un-*. Par ailleurs, nous le rappelions dans le premier chapitre, plusieurs hypothèses sont souvent évoquées quant aux compatibilités et incompatibilités du préfixe. Funk (1986) les résume ainsi :

adjectives are claimed to be excluded from negative prefixation (1) if they convey a meaning of "negative evaluation", (2) if they denote the "absence" of something, or (3) if they are matched by previous simplex opposites.⁵⁰²

Nous verrons que ces hypothèses se vérifient souvent, mais nous pensons qu'il s'agit d'effets plus que de causes : nous reviendrons en 4.5. sur l'évaluation négative. La deuxième hypothèse, celle de l'incompatibilité de *un-* avec des bases dénotant une absence, trouve de nombreux contre-exemples (*clean* renvoie à l'absence et *dirty* à la présence de saleté, alors que l'emploi de *unclean*, mais pas celui de *undirty* est attesté). Enfin, nous verrons que l'idée qu'un adjectif ayant déjà un antonyme non-préfixé n'admet pas de contraire peut également s'expliquer en tenant compte de champs sémantiques dont relèvent les lexèmes en question (cf. 4.6)

Ces théories nous paraissent donc intéressantes mais elles accordent un poids trop important à des facteurs qui ne sont peut-être que secondaires. En revanche, les

⁵⁰¹ Quirk *et al.* (1985 : 1518).

⁵⁰² *ibid.*

champs sémantiques dont relèvent les adjectifs formés constituent un aspect important et rarement traité du fonctionnement du préfixe. Nous nous intéresserons donc à cette question dans les pages qui suivent.

Nous chercherons dans ce chapitre à expliquer les préférences morphologiques de *un-* et à déterminer si elles sont en lien avec les spécificités sémantiques du préfixe. Pour mieux saisir les particularités de *un-*, nous le comparerons d'abord avec la négation par *not*. Nous étudierons ensuite les formes des lexèmes, puis les champs sémantiques auxquels ils appartiennent. Après avoir cerné les caractéristiques de notre morphème, nous le comparerons aux préfixes *in-* et *non-*.

1. Présentation du corpus

Les adjectifs préfixés par *un-* étant très nombreux, nous étudierons ceux de ces lexèmes qui figurent dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* ; sauf mention contraire, les exemples cités sont tirés du *Corpus of Contemporary American English*.

Voici la liste des lexèmes retenus :

unabashed	unabated	unable	unabridged
unaccented	unacceptable	unaccompanied	unaccountable
unaccounted for	unaccustomed	unachievable	unacknowledged
unacquainted	unadjusted	unadorned	unadulterated
unadventurous	unaffected	unaffiliated	unafraid
unaided	unalienable	unalloyed	unalterable
unaltered	unambiguous	unambitious	un-American
unannounced	unanswerable	unanswered	unanticipated
unapologetic	unappealing	unappetizing	unappreciated
unapproachable	unarguable	unarmed	unashamed
unasked	unasked-for	unassailable	unassisted
unassuming	unattached	unattainable	unattended
unattractive	unauthorized	unavailable	unavailing
unavoidable	unaware	unbalanced	unbearable
unbeatable	unbeaten	unbecoming	unbefitting
unbeknown	unbelievable	unbelieving	unbending

unbiased	unbidden	unbleached	unblemished
unblinking	unborn	unbounded	unbowed
unbreakable	unbridgeable	unbridled	unbroken
unbuttoned	uncalled	uncanny	uncared for
uncaring	unceasing	uncensored	unceremonious
uncertain	unchallengeable	unchallenged	unchangeable
unchanged	unchanging	uncharacteristic	uncharitable
uncharted	unchecked	unchristian	uncivil
uncivilized	unclaimed	unclassified	unclean
unclear	unclothed	uncluttered	uncoloured
uncombed	uncomfortable	uncommitted	uncommon
uncommunicative	uncompetitive	uncomplaining	uncompleted
uncomplicated	uncomplimentary	uncomprehending	uncompromising
unconcealed	unconcerned	unconditional	unconditioned
unconfirmed	uncongenial	unconnected	unconquerable
unconscionable	unconscious	unconsidered	unconsolable
unconstitutional	uncontaminated	uncontentious	uncontested
uncontrollable	uncontrolled	uncontroversial	unconventional
unconvinced	unconvincing	uncooked	uncool
uncooperative	uncoordinated	uncorroborated	uncountable
uncouth	uncovered	uncritical	uncrowned
uncultivated	uncut	undamaged	undated
undaunted	undecided	undeclared	undefeated
undefended	undefined	undemanding	undemocratic
undemonstrative	undeniable	undescended	undeserved
undeserving	undesirable	undetectable	undetected
undeterred	undeveloped	undifferentiated	undignified
undiluted	undiminished	undischarged	undisciplined
undisclosed	undiscovered	undisguised	undismayed
undisputed	undistinguished	undisturbed	undivided
undocumented	undone	undoubted	undreamed-of
undressed	undrinkable	undue	undying
unearned	unearthly	uneasy	uneatable
uneaten	uneconomic	unedifying	uneducated

unelected	unemotional	unemployable	unemployed
unencumbered	unending	unendurable	unenviable
unequal	unequalled	unequivocal	unerring
unethical	uneven	uneventful	unexceptionable
unexceptional	unexciting	unexpected	unexpired
unexplained	unexploded	unexplored	unexpressed
unfailing	unfair	unfaithful	unfamiliar
unfashionable	unfathomable	unfavourable	unfazed
unfeasible	unfeeling	unfeigned	unfenced
unfettered	unfilled	unfinished	unfit
unflagging	unflappable	unflattering	unflinching
unfocus(s)ed	unforced	unforeseeable	unforeseen
unforgettable	unforgivable	unforgiving	unformed
unforthcoming	unfortunate	unfounded	unfriendly
unfulfilled	unfulfilling	unfunny	unfurnished
ungainly	ungentlemanly	unglamorous	unglued
ungodly	ungovernable	ungracious	ungrammatical
ungrateful	unguarded	unhappy	unharmful
unhealthy	unheard	unheard-of	unheated
unheeded	unhelpful	unheralded	unhesitating
unhindered	unhurried	unhurt	unhygienic
unidentifiable	unidentified	unimaginable	unimaginative
unimpaired	unimpeachable	unimpeded	unimportant
unimpressed	unimpressive	uninflected	uninformative
uninformed	uninhabitable	uninhabited	uninhibited
uninitiated	uninjured	uninspired	uninspiring
uninsurable	uninsured	unintelligent	unintelligible
unintended	unintentional	uninterested	uninteresting
uninterrupted	uninvited	uninviting	uninvolved
unjust	unjustifiable	unjustified	unkempt
unkind	unknowable	unknowing	unknown
unladen	unlawful	unleaded	unleavened
unlettered	unlicensed	unlike	unlimited
unlined	unlisted	unlit	unlocked

unlooked-for	unloved	unlovely	unlucky
unmade	unmanageable	unmanly	unmanned
unmannerly	unmarked	unmarried	unmatched
unmemorable	unmentionable	unmet	unmindful
unmissable	unmistakable	unmitigated	unmolested
unmoved	unmoving	unmusical	unnamed
unnatural	unnecessary	unnoticed	unnumbered
unobjectionable	unobserved	unobtainable	unobtrusive
unoccupied	unofficial	unopened	unopposed
unorganized	unorthodox	unpaid	unpalatable
unparalleled	unpardonable	unparliamentary	unpatriotic
unperturbed	unplaced	unplanned	unplayable
unpleasant	unpolluted	unplugged	unpopular
unprecedented	unpredictable	unprejudiced	unpremeditated
unprepared	unprepossessing	unpretentious	unprincipled
unprintable	unproblematic	unproductive	unprofessional
unprofitable	unpromising	unprompted	unpronounceable
unprotected	unproven	unprovoked	unpublished
unpunished	unqualified	unquenchable	unquestionable
unquestioned	unquestioning	unquiet	unread
unreadable	unreal	unrealistic	unrealized
unreasonable	unreasoning	unrecognizable	unrecognized
unreconstructed	unrecorded	unrefined	unregenerate
unregulated	unrelated	unrelenting	unreliable
unrelieved	unremarkable	unremarked	unremitting
unrepeatable	unrepentant	unreported	unrepresentative
unrequited	unreserved	unresolved	unresponsive
unrestrained	unrestricted	unrewarded	unrewarding
unripe	unrivalled	unrounded	unruffled
unruly	unsafe	unsaid	unsaleable
unsalted	unsanitary	unsatisfactory	unsatisfied
unsatisfying	unsavoury	unscathed	unscheduled
unscientific	unscripted	unscrupulous	unseasonable
unseasonal	unseeded	unseeing	unseemly

unseen	unselfconscious	unselfish	unsentimental
unserviceable	unsettled	unsettling	unshaded
unshakable	unshaken	unshaven	unsightly
unsigned	unskilled	unsmiling	unsociable
unsocial	unsold	unsolicited	unsolved
unsophisticated	unsorted	unsound	unsparing
unspeakable	unspecified	unspectacular	unspoiled
unspoken	unsporting	unsportsmanlike	unstable
unstated	unsteady	unstinting	unstoppable
unstressed	unstructured	unstuck	unsubstantiated
unsuccessful	unsuitable	unsuited	unsullied
unsung	unsupported	unsure	unsurpassed
unsurprised	unsurprising	unsuspected	unsuspecting
unsustainable	unsweetened	unswerving	unsympathetic
unsystematic	untainted	untalented	untamed
untapped	untenable	untested	unthinkable
unthinking	untidy	untimely	untiring
untitled	untold	untouchable	untouched
untoward	untrained	untrammeled	untreated
untried	untrue	untrustworthy	untruthful
unturned	untutored	untypical	unusable
unused	unusual	unutterable	unvarnished
unvarying	unvoiced	unwaged	unwanted
unwarranted	unwary	unwashed	unwavering
unwelcome	unwelcoming	unwell	unwholesome
unwieldy	unwilling	unwise	unwitting
unwonted	unworkable	unworldly	unworried
unworthy	unwritten	unyielding	

2. *Un-* et *not*

Nous avons évoqué dans le deuxième chapitre quelques-unes des différences entre la négation lexicale par *un-* et la négation syntaxique par *not*. Nous reprenons ici

cette problématique plus en détail.

Dans le cas des adjectifs, les emplois de *un-* et de *not* sont souvent assez comparables. Les énoncés suivants, par exemple, paraissent équivalents, alors que l'un fait intervenir *unclear* et l'autre « not clear » :

It is **not clear** what Mashkevich is spending his billions on, but it is certainly not culinary talent⁵⁰³

It is **unclear** what Mashkevich is spending his billions on, but it is certainly not culinary talent.

Les deux énoncés formulent les doutes que l'on peut avoir concernant les postes de dépense de Mashkevich : ils ont la même valeur logique. Les cas de quasi-synonymie entre un adjectif du type *unX* et « not X » sont relativement communs. Près de la moitié des cent adjectifs préfixés par *un-* les plus fréquents dans *le Corpus of Contemporary American English* admettent, au moins dans certains de leurs emplois, une telle équivalence⁵⁰⁴. Citons par exemple : *unusual/not usual, unable/not*

⁵⁰³ Landler M., « In Kazakhstan, Clinton Defends Openness, but Condemns Diplomatic Cable Leaks », *The New York Times*, 30 novembre 2010, disponible sur : http://www.nytimes.com/2010/12/01/world/asia/01diplo.html?_r=1, consulté le 12 août 2012.

⁵⁰⁴ Voici la liste de ces adjectifs :

unidentified	unusual	unable
unlikely	unknown	unexpected
uncomfortable	uncertain	unintelligible
unprecedented	unfair	unhappy
unfortunate	unclear	unnecessary
unconscious	unbelievable	unfamiliar
unaware	unemployed	unwilling
unacceptable	unpleasant	uneasy
unpredictable	uncommon	unlimited
unwanted	unstable	unrelated
unsuccessful	unseen	unsure
uneven	unconstitutional	unpopular
unfinished	unrealistic	unchanged
uninsured	untouched	unsafe
unreasonable	unofficial	unmarried
unthinkable	unhealthy	unnoticed
unnatural	unmistakable	unconventional
unavailable	unintended	unanswered
unpaid	undecided	undocumented
unresolved	unbearable	unequal
unpublished	unused	unjust
unspoken	unauthorized	unsalted
undesirable	unreliable	unprepared
uncanny	unnamed	unconditional
unborn	unavoidable	unheard
unmarked	unprotected	unruly

able, unaware/not aware, unfamiliar/not familiar, unwilling/not willing, unpredictable/not predictable, unstable/not stable, unsuccessful/not successful, uneven/not even, unconstitutional/not constitutional, unrealistic/not realistic, unsafe/not safe, unreasonable/not reasonable, unofficial/not official, unmarried/not married, unavailable/not available, unequal/not equal, unwelcome/not welcome, unprotected/not protected, unimportant/not important, etc. Ceci ne signifie néanmoins pas que ces deux négations soient strictement équivalentes, elles ne sont pas systématiquement interchangeables.

Not est un outil syntaxique et apparaît avec l'énoncé ; *un-*, quant à lui, sert à former des lexèmes : on peut donc supposer que *un-* et *not* mettent en jeu des mécanismes différents et qu'ils découlent de processus cognitifs distincts. *Not* semble mettre en scène l'opération de négation, alors que *un-* est une négation « cristallisée », qui fait corps avec la cible qu'il nie. Par ailleurs, l'adverbe peut nier n'importe quel adjectif alors que *un-* n'est pas infiniment productif.

Nous reviendrons d'abord plus en détail sur les mécanismes à l'œuvre avec *not* et *un-* avant d'en étudier les répercussions syntaxiques et sémantiques.

2.1. Construction des énoncés en *not*

Comme nous l'avons signalé dans le premier chapitre, les énoncés en *not* sont souvent perçus comme apparaissant en réaction à un énoncé premier. Cette impression de secondarité des énoncés négatifs tient en partie à leur construction : tout se passe comme si *not* « s'ajoutait » à un énoncé primitif. Lapaire et Rotgé (2002) commentent ainsi l'énoncé « He doesn't want me to talk German » :

L'on s'aperçoit d'abord que grâce à la présence de DO, la négation marquée par NOT ne porte pas sur *want* tout seul, mais sur l'intégralité de la relation prédicative *He/want [me to talk German]*. C'est cela qui est refusé par l'énonciateur-narrateur.

Il est donc erroné de dire, comme on le fait presque toujours, que DO est employé

unfavourable
undeniable
unarmed
undue
untold
unaffected

unimaginable
unwelcome
unforgettable
unreal
undisturbed
unrestricted

untrue
untreated
unethical
unimportant
unregulated
unmanned

avec NOT pour « mettre un verbe à la forme négative ». Ce que DO **permet**, est un phénomène plus **global de la validation de toute une relation prédicative S / P**.

Nous disons bien « permet » car ce n'est pas DO qui « rejette » ou « refuse », c'est NOT ! DO, qui est la cible de l'opération de négation, est seulement là pour **expliciter la dimension et l'enjeu de ce refus : la réalité** du lien Sujet /Prédicat.⁵⁰⁵

Not porte ainsi sur une relation préconçue matérialisée par l'auxiliaire *do* :

Pour H. Adamczewski, mise en place et validation ont nécessairement **déjà** eu lieu, au point que dans toute construction S – DO – P, DO **anaphorise** la relation prédicative. C'est effectivement le cas dans l'exemple que nous avons cité où *He doesn't want me to talk German* détruit ce qui avait déjà été posé et validé dans le cotexte-avant, sous une forme lexicale très voisine : *he wants to find out if I can speak German*. Mais est-ce toujours le cas ?

Nous préférons rester prudents et dire que l'anaphorisation (« renvoi à du déjà posé ») est plus le fait de la négation que de DO. En effet, toute forme de rejet présuppose, ou du moins envisage, l'existence de l'« objet » rejeté.⁵⁰⁶

Pour ces auteurs, l'utilisation de *not* implique, sinon un énoncé, au moins une relation préalable.⁵⁰⁷ *Not* s'articule sur un autre élément syntaxique qui constitue une cible sur laquelle *not* peut agir, en la niant ou la rejetant. L'auxiliaire correspond ici à la matérialisation linguistique de la relation envisagée sur laquelle la négation *not* peut ensuite opérer. Il s'agit ici du pendant syntaxique de la « négation métalinguistique » de Ducrot (1991) (cf. chapitre II).

La construction syntaxique des énoncés faisant intervenir *not* reflèterait les phénomènes cognitifs en jeu avec ce type de négation, notamment la préconception d'une réalité à nier. Qu'en est-il de *un-* ?

⁵⁰⁵ Lapaire & Rotgé (2002 : 527).

⁵⁰⁶ *id.* p. 526-527.

⁵⁰⁷ *id.* p. 438. Ce qui est mis en évidence par *do* se retrouve avec la construction en BE + V-ING : « La combinaison BE + V-ING + NOT permet la **négation d'une attente antérieure** » et l'énoncé « *The driver helps me on. A nice young man. He'S NOT start-ING the bus, though* » appelle le commentaire suivant : « *I s'attend logiquement à ce que le chauffeur démarre son autobus, mais he/start the bus attendu n'a pas lieu* ». [Lapaire & Rotgé (2002 : 439.)] Ainsi, la forme BE + V-ING + NOT a pour paraphrases des formules telles que « contrairement à ce que vous pensez » ou « contrairement à ce à quoi je m'attendais, je remarque que... ». [Lapaire & Rotgé (2002 : 439.)] Il en va de même au sein des syntagmes nominaux, notamment avec ANY : « *'Well, it was a real hot day, and the office was on the top floor. There wasn'T ANY elevator; you had to walk up three long flights to get to it.* » [Lapaire & Rotgé (2002 : 148)]. Ici, « ANY œuvre de concert avec la négation en lui fournissant un champ d'application » [Lapaire & Rotgé (2002 : 148)].

2.2. Ecart entre *un-* et *not*

L'adverbe, en tant qu'outil syntaxique, est infiniment productif, alors que le préfixe n'est présent que dans certains lexèmes : il ne peut pas affixer n'importe quel radical et les termes qu'il forme, à l'exception des néologismes ou des hapax, font partie du lexique, ils ne dépendent pas de l'énonciation. Ils devraient donc constituer des notions autonomes, qu'il n'est pas nécessaire d'appréhender par l'intermédiaire de la base niée. On aurait donc avec *not*, prototypiquement, à la fois un processus de rejet et son résultat, alors qu'avec *un-*, seul le résultat est mis en exergue.

2.2.1. La négation comme processus et aboutissement

Les propos de Guillaume (1973) sur la négation en français font état de ce phénomène : la négation serait un « mouvement allant à l'inexistant, à l'absent »⁵⁰⁸. Les adverbes négateurs *pas*, *point* ou *personne* ont des emplois nominaux, dans lesquels ils désignent de « très petites choses »⁵⁰⁹ (*pas* et *point*) et en tout cas des unités minimales. Leur emploi comme négateurs semble dériver de cette utilisation nominale. Lorsqu'ils font office de négations, ils ne sont pas précédés de déterminant car au sein de l'énoncé a lieu une opération qui doit « être représentée par un mouvement allant d'un certain état de grandeur à l'infime petitesse »⁵¹⁰.

L'absence d'article témoigne de l'absence d'« interception » : sous les mots *pas*, *point*, *personne*, *rien*, « on laisse courir jusqu'à sa fin la notion cinétique qu'ils recouvrent, on aboutit à l'infini petitesse, inaccessible – c'est-à-dire à une petitesse dont la quantification s'avère impossible et négative. »⁵¹¹

De même, « [u]ne personne, c'est « quelqu'un » et n'importe qui [...]. Passons de cette signification au cinétisme qu'elle suscite : personne – qui signifie « n'importe qui » – va à l'indifférence qualitative, à l'annulation donc de ce qui individue. »⁵¹² En l'absence d'interruption, « le mot *personne* va continuer sa course à l'individuation nulle, course qui trouve son terme à l'absence absolue d'individuation, et donc

⁵⁰⁸ Guillaume (1988 : 122).

⁵⁰⁹ *ibid.*

⁵¹⁰ *ibid.*

⁵¹¹ *ibid.*

⁵¹² *id.*, p. 130.

d'existence. »⁵¹³ La négation syntaxique reposerait ainsi sur un mouvement, un « cinétisme ».

2.2.2. *Un-* : un aboutissement sans mouvement

Un- relève-t-il du même mécanisme ? On peut supposer qu'il occulte le processus de négation lui-même pour ne plus renvoyer qu'à son aboutissement puisque la totalité – le lexème – à laquelle il appartient n'est pas forgée dans l'énoncé mais a une existence autonome. *Not* s'applique prototypiquement à une relation, dans ses emplois descriptifs.⁵¹⁴ Lorsqu'il nie un adjectif utilisé comme attribut, il est l'expression du rejet du lien entre une qualité (désignée par l'adjectif) et le référent du syntagme nominal sujet.⁵¹⁵

Il en va tout autrement pour les adjectifs formés à l'aide de *un-* : ceux-ci peuvent

⁵¹³ *id.*, p. 122.

⁵¹⁴ Notons qu'il en va ainsi y compris lorsque *not* ne s'applique pas à tout en énoncé et que sa portée se limite à un syntagme ou à un quantifieur appartenant lui-même à un syntagme, comme dans les exemples suivants, cités par Huddleston et Pullum (2002) : i [*Not all of them*] *regarded it as a success* et ii *He seemed [not entirely honest]* [Huddleston & Pullum (2002 : 807)].

Les auteurs remarquent que ces énoncés ont des « équivalents » à polarité négative : *They did not all regard it as a success* and *He did not seem entirely honest*. Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas et *not* peut figurer dans un certain nombre de constructions qui ne présentent pas une telle équivalence. Huddleston et Pullum relèvent plusieurs types de constructions dans lesquels *not* a une portée plus restreinte. Parmi celles-ci, relevons les types :

-*not all* : i *Not all people have had the opportunities you have had* et ii *Not often do we see her lose her cool like that*. [Huddleston & Pullum (2002 : 807)],

-*not* + numeral : i *Not one person supported the proposal*, ii *They had found not one mistake* [Huddleston & Pullum (2002 : 808)],

- *not a little* ou *not a few* : i *His speech had caused not a little confusion* [Huddleston & Pullum (2002 : 808)],

-*not* + adverbe renvoyant au haut degré (*very*, *quite*, *wholly*) : i *We had a [not very amicable] discussion*, ii *It somehow sounded [not quite right]*, iii *I found this story [not wholly convincing]*, iv *He spoke [not very confidently]*, v [*Not very many of them*] *had been damaged* [Huddleston & Pullum (2002 : 808)].

Dans tous ces cas, *not* nie là encore une relation préconstruite, celle qui unit, d'une part, le quantifieur et, d'autre part, le substantif, l'adjectif ou l'adverbe modifié.

⁵¹⁵ Notons que la négation d'un événement peut être exprimée par les déterminants, adverbes ou pronoms *no*, *none*, *nobody*, *no one*, *nothing*, *nowhere*, *neither*, *nor*, *never* : ils permettent également de former des énoncés à polarité négative et certains des énoncés dans lesquels ils figurent peuvent être paraphrasés par un énoncé contenant *not*, comme dans les exemples suivants, cités par Huddleston et Pullum (2002) :

« NON-VERBAL NEGATION

a. *They showed no remorse.*
a. *We liked none of them.*
a. *You did nothing about it.*
a. *I knew neither of them.*
a. *He neither knew nor cared where his children were*
a. *She had never felt more alone.* [Huddleston & Pullum (2002 : 812)].

VERBAL NEGATION

b. *They didn't show any remorse.*
b. *We didn't like any of them.*
b. *You didn't do anything about it.*
b. *I didn't know either of them.*
b. *He didn't either know or care where his children were.*
b. *She hadn't ever felt more alone.* » [Huddleston & Pullum (2002 : 812)].

apparaître dans des énoncés à polarité positive. Dans l'énoncé suivant : « To believe in the viability of nothing, finally, was socially unacceptable, and he had tried to adapt, to pass as a believer, a hoper »⁵¹⁶, *unacceptable* est porteur d'une négation, mais l'énoncé dans son entier est positif (le verbe *be* ne porte pas de négation). *Be* établit un lien prédicatif entre le sujet (la proposition « To believe in the viability of nothing ») et la qualité « unacceptable », modifiée par « socially » : *unacceptable* est prédiqué du sujet, il le qualifie directement. *Unacceptable* constitue une qualité en tant que telle, par opposition à ce qui se passerait avec un énoncé pourtant *a priori* similaire, mais dont la polarité est négative :

To believe in the viability of nothing, finally, **was not socially acceptable**, and he had tried to adapt, to pass as a believer, a hoper.

Ici, la caractérisation de « to believe in the viability of nothing » par « socially acceptable » est l'objet d'un rejet. Les deux énoncés, bien que proches, ne sont pas identiques : la forme du premier suggère qu'il renvoie à une qualité circonscrite (« socially unacceptable »), alors que le second ne permet pas d'attribuer directement de qualité au comportement décrit : il mentionne une qualité, qui n'est pas validée et sert seulement de point de repère. Dans ce cas-ci, on peut déduire que si le comportement ne peut pas être qualifié de « socially acceptable », c'est qu'il est « socially unacceptable », mais c'est, en dernier ressort, au destinataire du message de tirer cette conclusion, qui n'est pas assertée explicitement.

« Not socially acceptable » ne fait qu'exclure une réalité, tandis que « socially unacceptable » en désigne une autre. La construction avec *not* est plus clairement focalisée vers la réalité rejetée, qui constitue toujours l'objet de l'énoncé. La progression d'un point de vue (A) au point de vue opposé (non-A) est graduelle, le locuteur conduit pas à pas son destinataire de A à non-A. La négation par *not* résulte d'une attente particulière dans un contexte donné, que la négation a pour rôle premier de contredire, sans en dire plus sur la réalité avérée.

Avec les adjectifs du type *unX*, en revanche, le rejet s'accompagne d'une sorte de substitut, d'une description de ce qui est. Leur emploi est moins interactif, il repose moins nettement sur les attentes réelles ou supposées de l'interlocuteur, en revanche, il constitue une description. Ces adjectifs prennent donc le relais logique de la

⁵¹⁶ Watson (2010 : 139).

négation syntaxique en substituant à la notion rejetée une description positive du réel. De nombreux lexèmes semblent relever de ce cas de figure, ce qui est particulièrement clair quand ils sont modifiés par un adverbe marquant l'intensité : citons, par exemple, *unfair*, souvent modifié par *so*, *very*, *really*, *extremely*, etc ; *uneasy* (*very*, *more*, *increasingly*, *deeply*, etc.), *uncommon*, *unpopular*, etc. : l'emploi d'adverbes témoigne de ce que ces lexèmes renvoient à des notions à part entière.

2.2.3. Polarité positive

Nous l'avons évoqué, l'une des différences les plus évidentes entre *un-* et *not* consiste en ce que *not* prend prototypiquement place dans un énoncé à polarité négative, alors qu'un adjectif en *un-* peut très bien faire partie d'un énoncé à polarité positive.⁵¹⁷

Nous rappelions à ce sujet les tests de Klima (1964), qui mettent en évidence l'alternance entre *so* et *neither* (cf. chapitre II). D'autres éléments mettent en évidence cette caractéristique, tels que la fonction des adjectifs préfixés, leur compatibilité avec la détermination et la possibilité de former des dérivés (cf. 2.2.5.), ou encore la portée de la négation.

2.2.4. Fonctions des adjectifs préfixés

Ces lexèmes peuvent être employés comme épithètes. De ce point de vue, ils s'opposent aux constructions en *not* : l'adverbe permet généralement de nier un adjectif lorsque celui-ci est attribut. *Not* nie le verbe-copule et l'adjectif n'est nié qu'indirectement. Dans l'exemple suivant, c'est *un-* qui est employé, une formulation en *not* serait plus maladroite :

The United States government is dealing with two wars. It seeks to contain the rogue

⁵¹⁷ Les négateurs *no*, *none*, *nobody*, *no one*, *nothing*, *nowhere*, *neither*, *nor*, *never* peuvent également former des énoncés à polarité négative, comme en témoignent les exemples suivants (les précisions entre crochets sont la preuve syntaxique de la polarité négative) :

« i [Kim had done nothing about it,] and neither had Pat. [connective *neither*]

ii [They never replied your letter,], did they? [positive tag]

iii In no city has she been entirely comfortable. [subject-auxiliary inversion] » [Huddleston & Pullum (2002 : 813)].

regimes in Iran and North Korea. It must manage a problematic relationship with China, not to mention an unstable, nuclear-armed Pakistan.⁵¹⁸ [énoncé original]

The United States government is dealing with two wars. It seeks to contain the rogue regimes in Iran and North Korea. ?It must manage a problematic relationship with China, not to mention a not stable, nuclear-armed Pakistan.

Not a pour cible le verbe, d'où sa faible compatibilité avec les adjectifs utilisés comme épithètes. La notion exprimée par l'adjectif en *un-* est acquise, elle n'est pas construite, mais préconstruite : l'adjectif offre donc davantage de possibilités syntaxiques.⁵¹⁹

2.2.5. Détermination et dérivation

Dans le même ordre d'idées, les adjectifs préfixés peuvent être soumis à diverses opérations : ils peuvent être déterminés par un adverbe, comme en attestent les exemples suivants :

You're sounding a bit unreasonable.⁵²⁰

It was an unusual demand, but it was not something that we felt like was so unreasonable that we couldn't do it.⁵²¹

De plus, ces lexèmes donnent lieu à des adverbes au moyen du suffixe *-ly* : *unarguably*, *unceremoniously*, *uncertainly*, *uncharacteristically*, *uncomfortably*, *uncommonly*, etc. et à des noms souvent formés grâce au morphème *-ness* : *unexpectedness*, *unfriendliness*, *unpleasantness*, *unreasonableness*, etc. Ils peuvent servir de points de départ à ces opérations parce qu'ils sont perçus comme des réalités cognitives stables.

⁵¹⁸ Nurenberg D., « Secrecy and Diplomacy in the Age of WikiLeaks », *The New York Times*, 30 novembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/01/opinion/101wiki.html>, consulté le 12 août 2012.

⁵¹⁹ Il arrive que *not* ait pour cible un adjectif épithète, mais dans ces cas-là, il apparaît essentiellement avec des adjectifs morphologiquement négatifs, tels que *uncommon*, *inconsiderable*, *insignificant*, *unreasonable*, *unpleasant*, *dissimilar*, *unimportant*.

⁵²⁰ Corpus of Contemporary American English, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=1011244&ID=402903955>, consulté le 3 mars 2011.

⁵²¹ Corpus of Contemporary American English, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=56683&ID=546330957>, consulté le 3 mars 2011.

2.2.6. Portée de la négation

Par ailleurs, Tottie (1980) rappelle que l'énoncé « This is totally untrue » n'a pas le même sens que « This is not totally true ». *Un-* et *not* ont ici des portées différentes, *not* nie « totally true », alors que dans l'énoncé contenant *untrue*, c'est, au contraire, l'adjectif qui se trouve modalisé par *totally*.⁵²² *Un-* ne peut nier que la base de l'adjectif et aucun autre élément de l'énoncé, tel qu'un adverbe modifiant l'adjectif ; *not* offre davantage de possibilités.

2.2.7. Négation métalinguistique

La différence entre *not* et *un-* est également mise en évidence par l'impossibilité pour *un-* d'exprimer la négation métalinguistique. Ainsi, comme nous le rappelions dans le chapitre II, l'exemple « He's **not happy**, he's ecstatic » n'a pas pour équivalent ?*« He's **unhappy**, he's ecstatic », qui relèverait du non-sens. La négation exprimée par *not* sert ici à remettre en cause l'adéquation de l'adjectif *happy* pour décrire l'état d'esprit du sujet *he*. *Un-* ne peut remplir cette fonction métalinguistique, il ne rejette pas *happy*, il pose *unhappy*.

Ces différences syntaxiques entre *un-* et *not* reflètent la différence de statut de ces négateurs, *not* constitue la négation, *un-* délimite une notion. Que révèlent de leur fonctionnement le sémantisme des lexèmes en *un-* et des énoncés dans lesquels ils figurent ?

2.2.8. Corollaires sémantiques et référentiels de cette opposition

Plusieurs phénomènes se dégagent nettement : Tottie (1980) note des « lexical gaps »⁵²³, c'est-à-dire l'impossibilité de nier n'importe quel adjectif avec *un-*. On peut également remarquer que les adjectifs préfixés par *un-* semblent « se spécialiser » : ils forment parfois des contraires là où on pourrait s'attendre à des complémentaires ;

⁵²² Cf. Tottie (1980 : 105).

⁵²³ *id.* p. 109.

enfin, ils ne recouvrent pas toujours tous les sens de leur base.

2.2.8.1. « Lexical gaps »

Alors que *not* peut figurer dans un énoncé pour nier n'importe quel adjectif, *un-* ne forme qu'un nombre certes important, mais néanmoins fini, de lexèmes : les formations **ungood*, **unbad*, **undeeep* ou encore **unsad* ne sont pas attestées.⁵²⁴ Nous reviendrons sur cette question en 4.6.

2.2.8.2. Contraires et complémentaires

Par ailleurs, il a souvent été constaté que certains adjectifs en *un-* tendent à former les contraires de leur base alors qu'ils en sont formellement les complémentaires⁵²⁵. Jespersen (1917) explique à ce sujet :

The modification of sense brought about by the addition of the prefix is generally that of a simple negative: *unworthy* = "not worthy", etc. The two terms are thus contradictory terms. But very often the prefix produces a "contrary" term or at any rate what approaches one: *unjust* (and *injustice*) generally imply the opposite of *just* (*justice*); *unwise* means more than *not wise* and approaches *foolish*, *unhappy* is not far from *miserable*, etc.⁵²⁶

⁵²⁴ A l'inverse, Marchand remarque qu'il existe également des bases positives « correspondant » aux négatives qui ne sont plus en usage : il cite *unkempt*, *uncouth*, *untoward* ou *unruly* [cf. Marchand (1969 : 151)].

⁵²⁵ Nous entendons par « complémentaires » ce que Cruse (1986) nomme « complementaries » et rappelons ici les définitions mentionnées dans le chapitre III : « The essence of pair of complementaries is that between them they exhaustively divide some conceptual domain into mutually exclusive compartments, so that what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no 'no-man's-land', no neutral ground, no possibility of a third term lying between them. Examples of complementaries are: *true* : *false*; *dead* : *alive*; *open* : *shut*; [...] » [Cruse (1986 : 198)]. C'est la définition que nous adoptons ici. Quant aux couples de contraires, ils ont les propriétés suivantes : « the terms of a pair do not strictly bisect a domain: there is a range of values of the variable property, lying between those covered by the opposed terms, which cannot be properly referred to by either terms. As a result, a statement containing one member of an antonym pair stands in a relation of contrariety with the parallel statement containing the other term. Thus, *It's long* and *It's short* are contrary, not contradictory, statements. » [Cruse (1986 : 204)].

⁵²⁶ Jespersen (1917 : 144).

Dans notre corpus, une centaine d'adjectifs sont les contraires de leur base. Pour le déterminer, nous relevons ceux qui sont employés, dans le *Corpus of Contemporary American English*, avec le préfixe *very* et qui ont pour opposé un adjectif scalaire :

unacceptable	unambiguous	un-American	unappealing
unattractive	unaware	unbalanced	unbecoming
unbelievable	unbending	unbiased	uncertain
uncharacteristic	uncharitable	uncivil	unclear
uncomfortable	uncommon	unconscious	unconventional
unconvincing	uncool	uncooperative	undemocratic
undesirable	undignified	uneasy	unemotional
unenviable	unequal	unethical	uneven
uneventful	unexciting	unfair	unfamiliar
unfashionable	unfit	unflattering	unfriendly
unfulfilling	unfunny	ungentlemanly	unglamorous
ungrateful	unhappy	unhealthy	unhelpful
unimaginative	unimportant	unimpressed	unimpressive
uninhibited	unintelligent	uninterested	uninteresting
unkind	unlucky	unnatural	unnecessary
unofficial	unorganized	unorthodox	unpalatable
unpatriotic	unpleasant	unpopular	unpredictable
unprepared	unpretentious	unproductive	unprofessional
unpromising	unreal	unrealistic	unreasonable
unreliable	unremarkable	unresponsive	unsafe
unsatisfactory	unsatisfied	unseemly	unselfish
unsettled	unsophisticated	unstable	unsteady
unstructured	unsure	unsympathetic	untidy
untrue	untypical	unusual	unwelcome
unwilling	unwise		

On peut remarquer que peu de ces adjectifs ont une base verbale, les adjectifs à base verbale formant plutôt des complémentaires dans lesquels le préfixe peut être paraphrasé par « not ». Notons également la présence d'adjectifs scalaires ne constituant pas le contraire de leur base parce que celle-ci n'est pas scalaire ou parce

que *X* et *unX* ont des significations très différentes : *unassuming*, *canny*, *unexpected*, *ungainly*, *unintelligible*, *unjust*, *unlike*, *unobtrusive*, *unsettling*, *untenable*, *unwieldy*.

2.2.8.3. Sélection d'un sens de la base

Il ne s'agit pas là de la seule spécialisation induite par *un-* : Jespersen (1917) remarque également que « [s]ometimes the use of the negative is restricted: *unwell* refers only to health, and we could not speak of a book as *unwell* printed (for *badly*). *Unfair* is only used in the moral sense, not of outward looks. »⁵²⁷ Tous les sens de *well*, en tant qu'adjectif, ne sont pas niés par *un-* : selon l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*, il signifie « in good health », mais également « in a good state or position », « sensible ; a good idea »⁵²⁸, or *unwell* ne correspond qu'à la première acception (« ill/sick »⁵²⁹). *Fair* signifie « acceptable and appropriate in a particular situation », « treating everyone equally and according to the rules of law », « quite large in number, size or amount », « quite good », « pale in colour », « bright and not raining », « beautiful »⁵³⁰.

Unfair, quant à lui, ne correspond qu'au deuxième sens cité : « not right or fair according to a set of rules or principles; not treating people equally », les autres acceptions de *fair* n'admettent pas la négation par *un-*.⁵³¹ Comment expliquer ces limites de la préfixation par *un-* ? Pour répondre à cette question, analysons quelques exemples.

2.2.8.4. Exemple : *easy*/ « not easy »/*uneasy*

Easy est polysémique, mais ces emplois tournent autour de deux axes principaux. L'un d'eux concerne la difficulté et l'autre le bien-être : l'*Oxford Advanced Learner's*

⁵²⁷ *ibid.*

⁵²⁸ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/well> 2, consulté le 25 février 2012.

⁵²⁹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unwell>, consulté le 25 février 2012.

⁵³⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/fair>, consulté le 25 février 2012.

⁵³¹ Horn ajoute : « the surface of my table can be *uneven*, but the number 7 cannot be; your decision may be *unfair*, but not your complexion » [Horn (1989 : 282)], pour signaler que si *even* peut signifier « pair », dans le cas des nombres, *uneven* ne signifie pas « impair » (c'est alors *odd* qui est d'usage).

Dictionary propose les définitions suivantes : « not difficult; done or obtained without a lot of effort or problems : *an easy exam/job* » et « comfortable, relaxed and not worried: [...] *I don't feel easy about letting the kids go out alone.* »⁵³² Or *uneasy* s'oppose uniquement à la seconde définition : « feeling worried or unhappy about a particular situation, especially because you think that sth bad or unpleasant may happen or because you are not sure that what you are doing is right ». C'est *difficult* qui s'oppose à la première acception : « not easy; needing effort or skill to do or to understand ». « Not easy » peut renvoyer à ces deux réalités (la difficulté et la gêne), pourquoi *uneasy* est-il plus limité ?

L'évaluation concernant la facilité ou la difficulté d'une tâche à accomplir est issue d'une appréciation personnelle : ce qui est difficile pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Il n'en reste pas moins que lorsqu'un locuteur qualifie quelque chose de *difficult*, il se déresponsabilise et considère que cette propriété réside tout entière dans l'objet ainsi caractérisé. Il n'en est rien lorsqu'il réfère à la gêne, qui renvoie à un sentiment, un état intérieur. On constate ici que l'adjectif en *un-*, *uneasy*, ne peut pas dénoter la difficulté : il nie le deuxième volet de la signification de *easy*. La difficulté est une sorte d'obstacle qui s'oppose au sujet qui y est confronté, elle est appréhendée d'un point de vue extérieur. *Uneasy*, en revanche, implique une sorte d'empathie : il peut être employé par quelqu'un qui n'en fait pas l'expérience, mais en tant qu'adjectif désignant un sentiment, il implique que le locuteur peut se mettre à la place de celui qu'il décrit ; il traduit un point de vue de première personne. Nous pensons qu'il s'agit là d'un premier jalon dans la saisie du fonctionnement de *un-*. Nous examinerons si ces observations s'étendent à d'autres adjectifs préfixés par *un-*.

2.2.8.5. Exemple : *well* / « not well » / *unwell*

Qu'en est-il de la triade *well* / *not well* / *unwell* ? *Unwell* est défini comme « ill/sick »⁵³³ Ainsi, l'exemple suivant :

⁵³² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/easy>, consulté le 25 février 2012.

⁵³³ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unwell>, consulté le 11 décembre 2011.

Caden nurses a beer. He seems unwell⁵³⁴

signifie que Caden a l'air malade. En revanche,

He does not seem well

peut également vouloir dire que le personnage ne se sent pas bien psychologiquement, qu'il est, par exemple, triste, déprimé, préoccupé, etc.

Les exemples *easy/uneasy/difficult* et *well/unwell/not well* répondent apparemment à des logiques différentes : *uneasy* traite de sentiments, alors que *unwell* s'écarte de ce champ de signification pour se concentrer sur l'état de santé de l'individu qualifié. Ces deux couples permettent peut-être de caractériser les contradictions auxquelles donne lieu le préfixe : *un-* sert l'évaluation, l'appréciation, et c'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il ne peut pas renvoyer à la difficulté, à l'inverse de « not easy ». Pourquoi n'est-ce pas le cas de *unwell* ? Cette fois-ci, l'adjectif désigne un référent mieux défini, la maladie. En effet, *not well*, dans un sens psychologique, renvoie à toute une gamme de sentiments (inquiétude, dépression, tristesse, alarme, etc.), perçus comme très distincts alors que le référent de *unwell* se limite à la maladie : notre hypothèse sera que, en tant qu'il crée des lexèmes ayant une référence stable, *un-* donne lieu à des lexèmes qui désignent une réalité circonscrite. De plus, la sélection de l'état de santé, et non d'un état psychologique, nous paraît également révélatrice de la stabilité référentielle dont s'accompagne *un-* dans la mesure où des symptômes physiques peuvent être identifiés. Par ailleurs, *unwell* relève lui aussi d'une logique de première personne : un état de santé est perçu par celui qui en fait l'expérience.

Parmi les autres adjectifs qui présentent des asymétries par rapport à leur base, citons *unbending* (« unwilling to change your opinions, decisions, etc. »⁵³⁵), qui dénote non pas un mouvement, mais une attitude, tout comme *unbowed* (« not defeated or not ready to accept defeat⁵³⁶ ») ou *unshaken* (« not having changed a

⁵³⁴ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uneasy>, consulté le 11 décembre 2011.
⁵³⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbending>, consulté le 27 avril 2012.
⁵³⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbowed>, consulté le 27 avril 2012.

particular feeling or attitude »⁵³⁷). De même, *unbridled* (« not controlled and therefore extreme »⁵³⁸) et *unbuttoned* (« informal and relaxed »⁵³⁹) n'entretiennent qu'un lien métaphorique avec leur base *bridle* et *buttoned*. *Unchecked* (« if something harmful is unchecked, it is not controlled or stopped from getting worse »⁵⁴⁰) ne sélectionne que l'un des sens de *check* (« to control something; to stop something from increasing or getting worse »⁵⁴¹). Quant à *unclear*, il a trait essentiellement à la compréhension : « not clear or definite; difficult to understand or be sure about », « not fully understanding something »⁵⁴² et alors les énoncés ou syntagmes « the photo was clear », « the water was clear », « a clear sky » et « The road was clear » sont acceptables, *?« the photo was unclear », *?« the water was unclear », *?« an unclear sky » et *?« The road was unclear » le sont moins. Ces lexèmes suggèrent que les adjectifs en *un-* renvoient plus fréquemment à une attitude, au haut degré et au domaine de la connaissance qu'ils ne décrivent les propriétés physiques de ce qu'ils qualifient. Nous essaierons d'apporter une explication à ces phénomènes en apparence différents, mais notons déjà que Roggero (1981), comparant *not* et *un-*, évoque une sorte de « libération » sémantique des lexèmes en *un-* à l'égard de leur base : le syntagme « unadulterated nonsense » est proche de « utter nonsense », or « rien dans *adulterate* ne laisse prévoir ce sens, ni même dans *adulterated*. »⁵⁴³ L'auteur en déduit que :

[c]ela semble bien montrer que l'affixation en UN- donne leur autonomie à de nouvelles formes de la langue, ce qui n'est pas le cas des affixations grammaticales, et que ce processus est une lexicalisation.⁵⁴⁴

L'affixation est « la lexicalisation d'une négation sémantique associée à un

⁵³⁷ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unshaken>, consulté le 27 avril 2012.

⁵³⁸ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbridled>, consulté le 27 avril 2012.

⁵³⁹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unbuttoned>, consulté le 27 avril 2012.

⁵⁴⁰ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unchecked>, consulté le 27 avril 2012.

⁵⁴¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/check>, consulté le 27 avril 2012.

⁵⁴² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unclear>, consulté le 27 avril 2012.

⁵⁴³ Roggero (1981 : 46). Selon l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*, « you use **unadulterated** to emphasize that sth is complete or total » (disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unadulterated>, consulté le 3 avril 2012).

⁵⁴⁴ *ibid.*

adjectif, unité lexicale, le produit étant un item lexical »⁵⁴⁵. Il en résulte des lexèmes dans lesquels « [l]a négation n'y est pas un objet distinct, mais fait corps avec l'adjectif où elle se fond, et échappe à toutes les contraintes qui pèsent sur NOT. »⁵⁴⁶

Lexicalisation et dénomination se combinent à la négation, ce qui a des conséquences que la négation seule ne permet pas d'expliquer. Ces effets sont-ils purement *ad hoc*, méconnaissables en dehors du cas par cas, ou suivent-ils des lignes directrices identifiables ? Les paragraphes qui suivent nous permettront de préciser les orientations sémantiques des adjectifs en *un-*, toutefois quelques tendances semblent déjà se dégager : *un-* ne nie pas l'ensemble des significations de la base des adjectifs qu'ils forment et ceux-ci ont un sens plus spécifique que la négation de cette base. Ceci est dû à la lexicalisation dont s'accompagne le préfixe. D'autre part, les adjectifs formés paraissent traduire un jugement, une évaluation, un point de vue de première personne.

2.2.8.6. Focalisation sur l'objet qualifié

Nous avons jusqu'à présent passé en revue des cas dans lesquels le choix de *un-* ou de *not* est en partie dicté par la référence extralinguistique à laquelle l'énonciateur veut renvoyer. Il arrive que d'autres paramètres entrent en ligne de compte.

2.2.8.6.1. Exemple : *unable*/« not able »

Il en va ainsi dans les exemples suivants :

[*Sammy, an actor playing Caden (Hazel is another character)*]

I feel we need a Hazel in there. There's a whole side of Caden ***I'm not able*** to explore without Hazel.⁵⁴⁷ [*énoncé original*]

que l'on peut comparer à :

⁵⁴⁵ *id.*, p. 50.

⁵⁴⁶ *id.* p. 52.

⁵⁴⁷ Kaufman C., script de *Synecdoche, New York*, disponible sur : *The Internet Movie Script Database* (IMSDb), <http://www.imsdb.com/scripts/Synecdoche,-New-York.html>, consulté le 12 août 2012.

I feel we need a Hazel in there. There's a whole side of Caden I'm unable to explore without Hazel.

Ou

He steps back for a second, unable to look.⁵⁴⁸ [*énoncé original*]

He steps back for a second, not able to look.

Ces couples d'exemples contiennent chacun l'adjectif *unable*, comparé à une formulation en « not able ». *Unable* et *not able* sont tous les deux envisageables ici et ont la même valeur logique (ils nient tous les deux la validité de la qualité *able*, sans qu'on puisse discerner, par exemple, d'opposition entre emploi complémentaire et contraire). Pour autant, des nuances les séparent : les énoncés contenant *unable* tendent à localiser la source de l'impossibilité dans le sujet grammatical. En revanche, « There's a whole side of Caden I'm not able to explore without Hazel » signifie plus clairement que personne, dans la même situation, ne pourrait explorer à fond la personnalité de Caden. *Unable* tend à évoquer plutôt une incapacité personnelle, logée dans le sujet « I » lui-même.

De même, dans le second couple d'exemples, *unable* dépeint plutôt une incapacité psychologique de la part du sujet « he », alors que « not able » suggérerait que la présence d'un obstacle matériel limite son champ de vision.⁵⁴⁹

Il ne s'agit là que de tendances, qui dépendent étroitement du contexte, mais elles mettent en avant l'idée que *un-* aboutit à la création d'un lexème qui s'accompagne d'une localisation plus précise de la qualité désignée. L'incapacité n'est pas dépeinte comme dépendant uniquement de l'environnement du sujet, elle n'est pas purement contingente. Elle est, au contraire, structurelle et fait partie, ne

⁵⁴⁸ *ibid.*

⁵⁴⁹ A propos du premier couple d'exemples, les anglophones interrogés n'ont pas tous noté de différences marquantes, toutefois, certaines des réponses obtenues mettent l'accent sur la présence d'un obstacle avec *unable* : « Very little difference in meaning, although you would probably prefer "not able" if his view is impeded physically and prefer "unable" if he cannot bring himself to look. » Le couple *moving/unmoving* donne lieu à des réponses similaires dans les énoncés « He stands in the hallway and faces away, unmoving » et « He stands in the hallway and faces away, not moving » : « "not moving" merely implies the physical stillness, whereas "unmoving" would imply that perhaps there was a deeper reason for his being still, perhaps because he is deep in thought or emotionally paralysed. » Ou encore « *unmoving* has more of an emotional undertone – if you are "unmoved", you are not moved emotionally. So, although I'd take it in the sense of "stationary" because of the context, there would be an emotional nuance as well, of seriousness (a feeling that he is stationary *because* of something); whereas the second seems like much more of a literal description. »

serait-ce que momentanément, du sujet. On retrouve ici la stabilisation de la référence que semblait indiquer *unwell*, mais aussi la personnalisation pointée par *uneasy*.

2.2.8.6.2. Exemple de *uninvolved*

Ces deux tendances sont encore à l'œuvre dans le cas de *uninvolved* :

Last year, the Nigerian state of Kano, where the experiments occurred, also accepted a \$75 million settlement to drop criminal charges and a civil suit seeking more than \$2 billion. Mr. Aondoakaa **was not involved** in the Kano settlement.⁵⁵⁰ [*énoncé original*]

Last year, the Nigerian state of Kano, where the experiments occurred, also accepted a \$75 million settlement to drop criminal charges and a civil suit seeking more than \$2 billion. Mr. Aondoakaa **was uninvolved** in the Kano settlement.

Cette fois-ci, « not involved » et *uninvolved* diffèrent en ce que « not involved » signifie que M. Aondoakaa n'a joué aucun rôle dans ces négociations. *Uninvolved* (« not taking part in something; not connected with somebody/something, especially on an emotional level »⁵⁵¹) est plus complexe : M. Aondoakaa peut avoir été au courant de l'accord en question mais avoir décidé de ne pas y prendre part. L'adjectif peut également renvoyer à une opposition passive (si le sujet, par son manque de coopération, bloque la progression de l'affaire en cours).

Uninvolved se focalise sur les sentiments et sur l'attitude du sujet qualifié. On rejoint ici les observations précédentes concernant *unable* : alors que « not involved » concernait la situation dans laquelle se trouve M. Aondoakaa à l'égard de l'accord évoqué, *uninvolved* se concentre sur le sujet. En outre, *uninvolved* concerne sa réaction à l'égard d'un fait précis (les tractations qui ont lieu) dont il connaîtrait l'existence et à l'égard duquel il prend une décision : celle de s'en détacher.

⁵⁵⁰ Wilson D., « Secret Cable Discusses Pfizer's Actions in Nigeria Case », *The New York Times*, 10 décembre 2010, http://www.nytimes.com/2010/12/11/business/11pfizer.html?_r=1&sq=kano%20settlement&st=cse&adxnnl=1&scp=1&adxnnlx=1301403737-bsjdXECy/edBA05DnDpqLA, consulté le 8 août 2012.

⁵⁵¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uninvolved>, consulté le 27 avril 2012.

2.3. *Un-* et *not* : bilan

Not construit la négation, alors que *un-* est une négation aboutie. En dépit de valeurs logiques similaires, ces négateurs ont des référents différents. La négation par *not* semble être forgée par l'énonciateur au moment de l'énonciation alors que *un-* est le résultat d'une préconstruction ; de plus, le préfixe ne se contente pas de rejeter une assertion, il sert aussi l'assertion en désignant une portion du réel. *Not* est prototypiquement une négation « globale », qui porte sur l'ensemble de l'énoncé, *un-* attribue une propriété à l'objet qu'il qualifie. Les propriétés syntaxiques des énoncés où figurent les deux négateurs mettent en évidence ces distinctions (polarité des énoncés, portée de la négation, etc.). Par ailleurs, la comparaison entre *un-* et *not* met également en évidence certaines des propriétés sémantiques et référentielles des adjectifs en *un-* : les limites de la productivité de *un-* témoignent de ce que le préfixe ne peut pas nier toute notion et notre hypothèse sera qu'il ne peut désigner que certains types de réalité. Nous avons néanmoins déjà pu constater que la qualité référée par un adjectif en *un-* est présentée et perçue comme stable, tout comme le support de cette qualité (l'objet qualifié). Ces adjectifs en *un-* se rapportent à un objet précis, renvoient à une qualité, et non à un ensemble de faits contingents. C'est la raison pour laquelle un adjectifs tel que *uninvolved*, par exemple, en vient à décrire un état mental, une attitude.

3. Morphologie et syntaxe des adjectifs préfixés par *un-*

Examinons maintenant les types d'adjectifs formés par *un-* selon leur type morphologique. Nous le rappelons dans le premier chapitre, selon l'*Oxford English Dictionary*,

[t]here is [...] considerable restriction in the use of *un-* with short simple adjectives of native origin, the negative of these being naturally supplied by another simple word of an opposite signification. There is thus little or no tendency now to employ such forms as *unbroad*, *undeeep*, *unwide*, *unbold*, *unglad*, *ungood*, *unstrong*, *unwhole*, *unfew*, etc., which freely occur in the older language. On the other hand, derivative forms in *-al*, *-ant*, *-ar*, *-ary*, *-ent*, *-ful*, *-ic*, *-ical*, *-ile*, *-ish*, *-ive*, *-ly*, *-ory*, *-ous*, *-y*, etc., are too numerous to be

completely recorded.⁵⁵²

Les lexèmes qui s'apparentent à des participes passés et ceux qui sont suffixés par *-able* sont également très nombreux et l'*Oxford English Dictionary* explique à ce sujet : « The prefixing of *un-* to past participles, common in OE. and revived in ME., was subsequently extended until it became the commonest of all uses of the prefix »⁵⁵³ et « [t]he use of *un-* with adjs. in *-able*, beginning in the 14th cent. [...], soon became common, and gave rise to a large number of formations in the 16th and subsequent centuries. In the modern period the examples became too numerous for illustration »⁵⁵⁴. En revanche, si l'on en croit la citation précédente, les adjectifs courts et d'origine germanique ne seraient pas favorables à l'apparition de *un-*. Il ne faut toutefois pas en conclure qu'il n'y ait aucune occurrence de *un-* avec des adjectifs de ce type. En témoignent *unaware, unfair, unjust, un-Christian, unclean, unclear, uncommon, uneven, unjust, unkind, unlike, unreal, unripe, unsafe, unstable, unsure, untrue, unwelcome, unwell* ou *unwise*. Il n'en reste pas moins qu'ils sont en nombre limité.

Nous étudierons d'abord les formes les plus nombreuses, celles qui sont proches de participes passés, puis les lexèmes préfixés par *-able*, ainsi que les formes en *-ing*. Nous chercherons s'il existe une continuité entre le sémantisme de ces adjectifs et leurs propriétés formelles.

3.1. Formes en *-ed*

Nous avons retenu ici les lexèmes mentionnés dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* :

unabashed	unabated	unabridged	unaccented
unaccompanied	unaccounted for	unaccustomed	unacknowledged
unacquainted	unadjusted	unadorned	unadulterated
unaffected	unaffiliated	unaided	unalloyed
unaltered	unannounced	unanswered	unanticipated

⁵⁵² *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/208915?rskey=96Xbqz&result=3&isAdvanced=false#eid>, consulté le 27 avril 2012.

⁵⁵³ *ibid.* « OE » est l'abréviation de « Old English » et « ME » de « Middle English ».

⁵⁵⁴ *ibid.*

unappreciated	unarmed	unashamed	unasked
unasked-for	unassisted	unattached	unattended
unauthorized	unbalanced	unbeaten	unbeknown
unbiased	unbidden	unbleached	unblemished
unborn	unbounded	unbowed	unbridled
unbroken	unbuttoned	uncalled for	uncared for
uncensored	unchallenged	unchanged	uncharted
unchecked	uncivilized	unclaimed	unclassified
unclothed	uncluttered	uncoloured	uncombed
uncommitted	uncompleted	uncomplicated	unconcealed
unconcerned	unconditioned	unconfirmed	unconnected
unconsidered	uncontaminated	uncontested	uncontrolled
unconvinced	uncooked	uncoordinated	uncorroborated
uncovered	uncrowned	uncultivated	uncut
undamaged	undated	undaunted	undecided
undeclared	undefeated	undefended	undefined
undescended	undeserved	undetected	undeterred
undeveloped	undifferentiated	undignified	undiluted
undiminished	undischarged	undisciplined	undisclosed
undiscovered	undisguised	undismayed	undisputed
undistinguished	undisturbed	undivided	undocumented
undone	undoubted	undreamed-of	undressed
unearned	uneaten	uneducated	unelected
unemployed	unencumbered	unequaled	unexpected
unexpired	unexplained	unexploded	unexplored
unexpressed	unfazed	unfeigned	unfenced
unfettered	unfilled	unfinished	unfitted
unfocus(s)ed	unforced	unforeseen	unformed
unfounded	unfulfilled	unfurnished	unglued
unguarded	unharmful	unheard	unheard-of
unheated	unheeded	unheralded	unhindered
unhurried	unhurt	unidentified	unimpaired
unimpeded	unimpressed	uninflected	uninformed
uninhabited	uninhibited	uninitiated	uninjured

uninspired	uninsured	unintended	uninterested
uninterrupted	uninvited	uninvolved	unjustified
unknown	unladen	unleaded	unleavened
unlettered	unlicensed	unlimited	unlined
unlisted	unlit	unlocked	unlooked-for
unloved	unmade	unmanned	unmarked
unmarried	unmatched	unmet	unmitigated
unmolested	unmoved	unnamed	unnoticed
unnumbered	unobserved	unoccupied	unopened
unopposed	unorganized	unpaid	unparalleled
unperturbed	unplaced	unplanned	unplugged
unpolluted	unprecedented	unprejudiced	unpremeditated
unprepared	unprincipled	unprotected	unprompted
unproven	unprovoked	unpublished	unpunished
unqualified	unquestioned	unread	unrealized
unrecognized	unreconstructed	unrecorded	unregulated
unremarked	unrefined	unrelated	unrelieved
unremarked	unreported	unrequited	unreserved
unresolved	unrestrained	unrestricted	unrewarded
unrivalled	unrounded	unruffled	unsaid
unsalted	unsatisfied	unscathed	unscheduled
unscripted	unseeded	unseen	unsettled
unshaded	unshaken	unshaven	unsigned
unskilled	unsold	unsolicited	unsolved
unsophisticated	unsorted	unspecified	unspoiled
unspoken	unstated	unstressed	unstructured
unstuck	unsubstantiated	unsuited	unsullied
unsung	unsupported	unsurpassed	unsurprised
unsuspected	unsweetened	untainted	untalented
untamed	untapped	untested	untitled
untold	untouched	untrained	untrammelled
untreated	untried	unturned	untutored
unused	unvarnished	unvoiced	unwaged
unwanted	unwarranted	unwashed	unwonted

unworried

unwritten

3.1.1. Similitudes avec *not*

L'attirance même du morphème pour des formes à base verbale n'est pas sans rappeler le fonctionnement de la négation par *not*. Delmas (1988) établit un parallèle entre les deux négations et souligne que *not* nie avant tout une relation, comme en témoigne d'ailleurs son évolution en diachronie⁵⁵⁵. En ce sens, *not* et *un-* sont assez comparables : « Un- et NOT, de manières toutes différentes, ont pour cibles des relations qui doivent avoir été forgées par l'énonciation »⁵⁵⁶. C'est pour cette raison que les lexèmes *unasked* et *unmade* sont attestés, alors que les formes infinitives **unask* et **unmake* de le sont pas :

*UNASK est agrammatical, par contre l'accrochage ASK + ED peut devenir une cible adéquate pour un opérateur tel que UN-. Ceci montre l'abstraction de l'opération. UN- implique un[e] interface :

UN- / ASK RELATION VB ED⁵⁵⁷
└──────────┐↑

Cette description rend compte du nombre important de lexèmes préfixés par *un-* de forme participiale et peut être étendu aux participes présents ainsi qu'aux adjectifs formés à l'aide d'autres suffixes.⁵⁵⁸ *Un-* intervient après qu'une relation a été

⁵⁵⁵ Delmas s'appuie ici sur l'évolution de la négation : c'est initialement *ne* qui servait de négateur, *not* se contentant de renforcer ce premier marqueur : « dans un premier temps, NE est assez riche métaopérativement pour jouer seul le rôle de relateur-négateur, puis, étant jugé insuffisant, il se trouve renforcé par NOT, ce qui contribue définitivement à lui accorder un rôle de relateur seul. NOT n'est apparu que dans le rôle de renforcement, il présuppose alors ce qu'il renforce. Il n'est donc pas au début un concurrent de NE et c'est bien parce que NE lie déjà la prédication qu'il offre une *incidence compacte* à l'opérateur de renforcement NOT. Il en découle que dans ce cas NOT ne porte pas directement sur le verbe mais sur une relation. »⁵⁵⁵ [Delmas (1988 : 73)]. C'est ensuite *do* qui remplace *ne* dans sa fonction de relateur, mais il n'en reste pas moins que *not* ne peut apparaître que si une relation est déjà présupposée.

⁵⁵⁶ *id.*, p. 73.

⁵⁵⁷ *id.*, p. 75.

⁵⁵⁸ Delmas (1988) compare le fonctionnement de *unasked* à celui de lexèmes suffixés par d'autres morphèmes, tels que *-ful*, par exemple : **unfaith* n'est pas attesté, en revanche, *unfaithful* l'est, précisément parce que *-ful* établit une relation entre *faith* et l'entité qualifiée par l'adjectif ; *un-* peut ainsi nier cette relation préétablie. [cf. Delmas (1988 : 75)]. Les remarques de Huot (2007) au sujet du préfixe *in-* en français rejoignent cette analyse : elle observe une affinité entre *in-* et les formes de participes présents et passés (*intolérant*, *insatisfaisant*, *impayé*, *inoccupé*, *invaincu*, *insatisfait*), et le suffixe *-able/-ible* (*imbattable*, *illisible*), tout comme *un-* en anglais. Elle note que ces formes sont liées

envisagée. Que *un-* soit particulièrement fréquent avec cette forme-ci d'adjectifs est en accord avec le potentiel du préfixe : si ce morphème est bien le marqueur d'une appréhension de la réalité en deux temps, les formes qui marquent une relation, sur laquelle il peut ensuite opérer, constituent ses cibles privilégiées.

3.1.2. Champs sémantiques de ces formes

Quels sont maintenant les champs sémantiques des adjectifs de la forme *unXed* (nous notons ainsi les lexèmes à forme de participe passé) ? Ils semblent privilégier quelques axes sémantiques.

-Groupe A : sentiments

Ce sous-groupe se constitue des adjectifs *unabashed, unashamed, undaunted, undeterred, undismayed, undisturbed, unfazed, unimpressed, unmoved, unperturbed, unruffled, unshaken, unsurprised* et *unworried*. Ils dénotent l'absence de réaction sentimentale du sujet qualifié, alors que la situation ou les événements qui ont eu lieu appelleraient une telle réaction. En voici quelques exemples⁵⁵⁹ :

In other words, Mr. Tommasini has no theoretical basis for his continuing to cling to outdated modernist assumptions about musical greatness, yet he seems oddly unashamed about it, as do others who would doubtless recoil in horror at the idea that they were lending credence to conservative tastes and their highly reactionary canons.

To make matters worse, the Blackwater operations center in Bagram didn't have the equipment necessary to track the flight. So once it left the air base, the company had no idea where its plane was. But the crew seemed unperturbed.

Dans ces deux exemples, on note bien la contradiction entre la situation et les sentiments du sujet « he » dans le premier exemple et de « the crew » dans le second,

à des verbes, mais estime « que le préfixe négatif *in-* se trouve lié non pas au seul radical verbal, porteur du contenu interprétatif, mais au « thème » dans son ensemble, et à un « thème » à valeur adjectivale » [Huot (1997 : 199)]. En d'autres termes, « le contenu négatif constitutif de ce préfixe *in-* porte non pas vraiment sur le radical verbal qu'il précède, mais sur les éléments de type adjectival qui peuvent lui être adjoints, et sont susceptibles d'avoir un contenu aspectuel (les différentes réalisations de l'allongement thématique dans ce que l'on appelle les formes participiales) ou modal (sous la forme du suffixe *-bil-*) » [Huot (1997 : 199)].

⁵⁵⁹ Les exemples sont tirés du *Corpus of Contemporary American English*.

qui ne changent pas en dépit des attentes suscitées par les événements. Il est d'ailleurs remarquable que ces adjectifs puissent se construire avec des prépositions introduisant le syntagme nominal dont le référent serait susceptible d'être la cause du sentiment auquel renvoie la base de l'adjectif (ici, *unashamed about*, mais également *undaunted by*, *undeterred by*, *undisturbed by*, *unfazed by*, *unimpressed by*, *unmoved by*, *unperturbed by*, *unruffled by*, *unshaken by* ou encore *unsuprised by*). Ces lexèmes expriment l'idée que le sujet ne se laisse pas décourager (*undaunted*, *undeterred*, *undismayed*), ne ressent pas de gêne (*unabashed*, *unashamed*) n'est pas surpris ou inquiet (*undisturbed*, *unfazed*, *unperturbed*, *unruffled*, *unworried*) ou que, d'une façon générale, ses convictions, intérêts, croyances, etc. n'ont pas changé (*unshaken*).

-Groupe B : pureté maintenue

Bon nombre d'adjectifs dénotent une absence de changement de l'entité qualifiée. Parmi ceux-ci, les lexèmes du deuxième groupe évoquent une pureté maintenue, qui peut s'allier à l'expression du haut degré : *unadulterated*, *unalloyed*, *unaltered*, *undiluted*, *undiminished* et *unmitigated*. On trouve ainsi dans le *Corpus of Contemporary American English* des syntagmes comme *unadulterated joy*, *unadulterated love*, *unalloyed pleasure*, *unalloyed joy* ou encore *unmitigated disaster*. L'idée à laquelle ils renvoient est que l'entité qualifiée reste égale à elle-même, ne subit pas de modification et n'est pas mélangée à une autre substance susceptible de corrompre son essence ; c'est la raison pour laquelle ils peuvent exprimer le haut degré.

-Groupe C : absence de changement

Le troisième groupe rejoint le précédent en ce que les lexèmes qui en ressortissent dénotent une absence de changement. Le substrat qualifié demeure dans son état initial, sans modification, alors que la situation aurait laissé attendre une détérioration : *unblemished*, *uncontaminated*, *undamaged*, *unharméd*, *unhurt*, *unimpaired*, *uninjured*, *unpolluted*, *unscathed*, *unspoilt*, *unsullied*, *untainted*, *untouched*. A ces lexèmes s'ajoutent *unchanged* et *unreconstructed*, qui dénotent une absence de changement, mais celui-ci aurait pu être positif et négatif.

-Groupe D : absence d'additif

Les adjectifs *unbleached*, *uncoloured*, *unleaded*, *unleavened*, *unsalted*,

unsweetened se fondent sur des verbes eux-mêmes dérivés de substantifs (*bleach, colour, lead, leaven, salt*) et d'adjectifs (*sweeten*) : là encore, le substrat n'a pas reçu l'ajout d'une substance ou n'est pas traité avec un produit (décolorant, colorant, plomb, sucre, levure, sel, sucre).

-Groupe E : absence de contrôle

Une série d'adjectifs marque encore la persistance de l'entité qualifiée, qu'aucun agent extérieur ne vient arrêter, contrôler ou limiter : *unbounded, unbridled, unchallenged, unchecked, uncontrolled, unfettered, unhindered, unimpeded, unmolested, unrestrained, untamed, untrammelled*.

-Groupe F : résistance

Les adjectifs *unbeaten, unbowed, unbroken, unchallenged, uncontested, undefeated, undisputed, unequalled, unmatched, unopposed, unparalled, unprecedented, unquestioned, unrivalled* et *unsurpassed*, expriment la supériorité du substrat qualifié, dont la domination ou la raison d'être n'est pas remise en question, comme dans les exemples suivants :

There have been five **unbeaten** national champions this decade: Oklahoma (2000), Miami (2001), Ohio State (2002), USC (2004) and Texas (2005).

His genius as an artist is **unquestioned**, but we wanted to know about the persistent rumors that followed him.

-Groupe G : référence à l'inattendu

Les adjectifs *unannounced, unanticipated, unexpected, unheralded, unplanned, unpremeditated, unscheduled* et *unscripted* renvoient à ce qui n'est pas attendu ou imprévu. A ces lexèmes on peut ajouter *undreamed of*, qui a trait cette fois-ci à un événement inattendu, mais perçu comme positif.

-Groupe H : incomplétude

Plusieurs adjectifs renvoient à l'incomplétude du qualifié : c'est le cas des lexèmes *uncompleted, undeveloped, undone, unformed, unfinished, unfulfilled* et *unrealized*. Ils sont rejoints par les adjectifs *unasked, undeclared, unexpressed, unsaid, unspoken, unstated, unvoiced* et *unwritten*, qui se rapportent à la parole : dans tous ces

cas, l'adjectif véhicule l'idée que l'objet n'a pas été exprimé, comme dans les exemples suivants :

“When was this photo taken?” he asked, and there was a touch of fear in his voice. She could almost hear the **unasked** question of, How many birthdays ago was that?

Ned's head was full of **unvoiced** thoughts; they were for him a reservoir of strength. He had become a lawyer, a professional keeper of secrets.

-Groupe I : référence à l'inopiné

Le groupe suivant se constitue des adjectifs *unasked*, *unasked-for*, *unbidden*, *uncalled for*, *uninvited*, *unsolicited* et *unwanted*. Ces lexèmes ont souvent des emplois adverbiaux (cf. 3.1.5) et expriment l'idée que les agissements d'un sujet ou qu'un événement ont lieu sans pression extérieure et éventuellement qu'ils sont de nature à gêner :

Unbidden, her memory skimmed the past two years, and emotions long buried since Thomas's death, yet never forgotten, slowly reawakened inside her.

Although it was just 10:30 p.m., Owen had already returned three **unsolicited** beverages for Jules, so they were now on a first name basis.

-Groupe J : absence de reconnaissance

Un autre groupe relativement important numériquement regroupe les adjectifs *unacknowledged*, *unappreciated*, *unrecognized*, *unrewarded* et *unsung*, qui expriment l'idée que ce qui est qualifié n'est pas reconnu à sa juste valeur :

In 1998 I wrote a book about property and the **unacknowledged** role that it has played in many historical situations.

So the issue is how do we make teachers effective? And also, with all due respect, how do we give the good teachers – there's three million teachers in the United States of America and 133,000 schools. How do we give those quiet, **unsung** heroes the tools and conditions they need to help all children?

-Groupe K : perception

Certains adjectifs ont pour base des verbes de perception : *unheard*, *unnoticed*,

unremarked, *unseen* ou encore *unobserved*. Comme les précédents, ces adjectifs masquent le lien entre l'agent potentiel et le procès pour insister davantage sur la caractérisation du patient qui n'en est pas un. Examinons quelques exemples :

Faculty meetings – especially those chaired by Jack French, as this one will be – have been known to go on for three hours. The other priority is to try to get a chair as near the exit as possible, so as to enable discreet departure halfway through. The dream (so rarely achieved!) is that one might then be able to leave both early and **unnoticed**.⁵⁶⁰

Ou encore :

A wide-reaching, yet subtle movement, like a Mexican wave, passed through the room as almost everyone repositioned their backsides on their seats. One lucky sod now escaped through the squeaky double-doors – a feckless novelist on a visiting fellowship – but she did not retire **unobserved**. Beady Liddy watched her go and made a note.⁵⁶¹

Le premier énoncé pourrait être paraphrasé de la façon suivante : « The dream (so rarely achieved!) is that one might then be able to leave both early and **without being noticed/with no one noticing**. » Pour ce qui est du second passage, on pourrait imaginer la glose suivante : « One lucky sod now escaped through the squeaky double-doors – a feckless novelist on a visiting fellowship – but she did not retire **without being observed** ». Ces adjectifs caractérisent le sujet de l'énoncé (respectivement « one » et « she ») : l'absence de procès devient caractérisante, ne serait-ce que temporairement.

Ces adjectifs font disparaître l'agent potentiel, en l'occurrence, l'assemblée présente, ce qui est en accord avec l'idée que le procès n'a pas lieu : l'agent n'est pas mentionné en tant que tel, précisément parce qu'il ne fait rien.

-Autres adjectifs

Les lexèmes *unread*, *unsold*, *unsolved*, *unused* et *unwashed* forment des collocations avec des substantifs dont les référents appellent la réalisation du procès dénoté par la base de nos adjectifs : *unread* forment des collocations avec *book*, *newspaper*, *magazine* ; *unsold* avec *home*, *goods*, *car*, *book* ; *unsolved* avec *mystery*, *murder*, *problem*, *crime*, *case* ; *unused* avec *space*, *land*, *capacity* et *unwashed* avec

⁵⁶⁰ Smith (2005 : 319).

⁵⁶¹ Smith (2005 : 324).

dishes, body, hair ou encore *hand*. Ces lexèmes signifient donc qu'un procès qui serait attendu avec un référent X n'a pas eu lieu et qu'il en reste des traces sur X.

Les adjectifs suivants forment des groupes moins nombreux : *unfounded, unjustified, unsupported* et *unsubstantiated*. Ils dénotent l'idée que ce qu'ils qualifient est sans fondement :

James Fallows's conclusion that our government "looks like a joke" because the 50 states, rather than their citizens, have equal representation in the Senate, is **unsupported**.

This week, embattled New York governor went on the offensive to dispel these **unsubstantiated** rumors of personal misconduct, including infidelity apparently beyond that to which he had already confessed rather early in his term.

Uneducated, unlettered, untrained et *untutored* renvoient à une absence d'éducation ou de formation. *Unaccustomed, unacquainted (with)* et *unused (to)* marquent le manque d'habitude d'un sujet l'égard d'un autre élément. *Unaccented, uninflected, unrounded* et *unstressed* relèvent de la linguistique. *Unaccompanied, unaided, unassisted* dénotent l'absence d'aide reçue par le qualifié. La triade *uncharted, undiscovered* et *unexplored* renvoie à ce qui n'a pas été exploré ou mis au jour. On trouve enfin les couples de synonymes suivants : *undeserved* et *unearned*, *unclothed* et *undressed*, *unconcealed* et *undisguised*, *unconfirmed* et *uncorroborated*, *unaccounted for* et *unexplained*, *unfitted* et *unsuited*, *unabated* et *unrelieved*, *unrecorded* et *unreported*, *unbounded* et *unlimited*, *unheard* et *unheeded*, *unfeigned* et *unforced*.

Cet examen des adjectifs de la forme *unXed* témoigne de ce que ces lexèmes forment des groupes sémantiques, concernant notamment l'absence de changement, l'immutabilité en dépit des circonstances (groupes A à D), l'absence de contrôle de ce qui est qualifié (que nous noterons O) ou d'opposition à son égard (groupes E et F), l'incomplétude de O (groupe H), sa genèse (groupe I) et d'une façon plus générale les actions qui peuvent être exercées sur lui, qu'il s'agisse de le prévoir (groupe G), de reconnaître sa valeur (groupe J) ou encore de l'observer (groupe K). Nous reviendrons sur les champs sémantiques des adjectifs préfixés par *un-* en 3.2.1.

Types sémantiques	Exemples
A. Sentiments	unabashed
B. Pureté maintenue	unadulterated
C. Absence de changement	uncontaminated
D. Absence d'additif	unleaded
E. Absence de contrôle	unbridled
F. Résistance	unbeaten
G. Inattendu	unannounced
H. Incomplétude	undeveloped
I. Inopiné/inopportun	unasked
J. Absence de reconnaissance	unacknowledged
K. Perception	unheard

Table 7. Champs sémantiques des formes *unXed*

3.1.3. Genèse des formes *unXed*

Ces prédilections sémantiques sont-elles en accord avec la morphologie de ces adjectifs ? Pour le déterminer, revenons d'abord sur la genèse de ces formes. Plusieurs filiations sont envisageables : *un-* peut préfixer des adjectifs prototypiques suffixés par *-ed*, comme *uncomplicated*, des adjectifs dénominaux comme *untalented*, mais surtout des participes passés véritables, que ceux-ci soient issus de formes passives (*unsaid*, *unaccompanied*) ou actives (*unprepared*).

La formation de ces adjectifs présente des similitudes avec celle des participes passés adjectivés sans préfixe négatif, qui peuvent être dérivés de formes passives ou actives. Pour ce qui est des adjectifs issus d'un verbe à la voix passive, reprenons l'exemple analysé par Cotte (1996) : « the closed door ». Diverses étapes peuvent être distinguées dans la formation de ces adjectifs :

La première étape transforme un énoncé en un syntagme nominal comprenant une proposition relative [...] (ex. *The door was closed by the keeper at six* → *the door that was closed by the keeper at six*).⁵⁶²

Des réductions sont ensuite effectuées par l'omission de certains éléments [« the

⁵⁶² Cotte (1988 : 84).

door () closed by the keeper at six », puis « *the door () closed ()* »]⁵⁶³. Le participe s'antépose ensuite, devenant un adjectif : « Le participe adjectivé construit souvent une qualité intégrée (*the closed door*). Il *qualifie*. »⁵⁶⁴ En effet, « l'adjectivation [...] repousse dans le passé de la construction la référence stricte au procès pour envisager ses conséquences ou le qualifier. »⁵⁶⁵ Dans ce type d'adjectivisation, « le patient est le support final du procès, le lieu où l'énergie de l'agent se conserve parfois sous la forme d'une trace matérielle. »⁵⁶⁶

Dans le cas de l'adjectivisation des participes passés actifs, la « qualité désignée [par le participe adjectivé] doit provenir d'un procès antérieur. [...] Dans ces conditions cette qualité est un état résultant »⁵⁶⁷ :

ce résultat doit être objectif et visible à un observateur extérieur. L'adjectivation d'un participe passif repousse dans le préconstruit la référence à l'action pour suggérer implicitement son résultat [...] c'est donc ce résultat qu'elle repousse dans le préconstruit et qu'elle éloigne de l'énonciation.⁵⁶⁸

On peut supposer que les adjectifs préfixés par *un-*, tout comme les participes passés adjectivés non-préfixés, caractérisent fortement le syntagme nominal auquel ils se rapportent.

Enfin, un troisième type de formes peut être identifié : ils ont pour base un substantif. Là encore, les lexèmes du type *unXed* présentent des points communs avec les formes non-préfixées. Selon Cotte (1997), un adjectif tel que *bow-legged* est une reprise de « who has bow-legs » :

Bow-legged est un adjectif issu de *who has bow-legs* [...]. Le syntagme nominal Ø *bow-legs* perd ses déterminations grammaticales et les lexèmes restants se soudent (s'il n'existe déjà, un trait d'union est introduit entre l'ancien nom et son déterminant qualificatif : *blue-eyed*). Ainsi, le référent n'est plus pris pour lui-même, mais les significations construites sont conservées [...] et le composé peut devenir un adjectif. [...] [Le suffixe *-ed*] intègre et représente la valeur construite par le verbe lexical *have* : les jambes arquées sont présentées comme « possédées ». [...] Cependant cette relation de possession est désormais dépassée et la préconstruction la radicalise : elle doit conserver

⁵⁶³ *ibid.*

⁵⁶⁴ *ibid.*

⁵⁶⁵ *id.*, p. 85.

⁵⁶⁶ *id.*, p. 86.

⁵⁶⁷ *id.*, p. 90-91.

⁵⁶⁸ *ibid.*

des caractères permanents (*bow-legged, good-tempered*) plutôt que des liens extérieurs et contingents (**blue-carred*).⁵⁶⁹

La formation des lexèmes en *-ed* évoquée ci-dessus traduit l'insistance du locuteur sur le résultat du procès, les traces qu'il laisse sur l'objet qualifié, qui sont perceptibles et durables. Les adjectifs du type *unXed* présentent des caractéristiques communes : ils ne s'intéressent pas au procès qui n'a pas lieu, pas plus qu'à sa matérialité ou à ses agents, mais à ce que la non-actualisation dit de l'objet.

Toutefois, il arrive que plusieurs genèses soient envisageables : *unchanged* a-t-il pour origine « who/which has not changed » ou « who/which has not been changed » ? Le contexte favorise parfois une interprétation :

She and Nathan skirted the house and found that the path to Rabbit Creek had vanished amongst brambles and more weeds. Nathan went first, stamping down what he could, holding back a few low-hanging branches for Ashley. The creek was unchanged, as was the cave entrance.⁵⁷⁰

Dans cet exemple, c'est plutôt l'interprétation active (« which had not changed ») qui s'impose, dans la mesure où on peut s'attendre à ce que, sous l'effet du temps, le lieu se soit modifié. En revanche, dans le passage suivant :

"The state will collect \$960 this year from a \$10 licensing fee it charges airports to 'foster safer operating conditions.'" [...]
"Its a joke," said Sen. George Hooks [...]. "The administration and postage for that is more than we're taking in."
"Hooks is right. The Department of Transportation says it costs \$400 to do each of the safety inspections the fee – unchanged since 1978 – is supposed to fund"⁵⁷¹,

il est probable que la paraphrase la plus convaincante soit celle de la voix passive (« which has not been changed since 1978 »), puisque ces taxes augmentent si les autorités concernées en prennent la décision. Toutefois, la différence n'est pas très marquée et n'importe d'ailleurs pas véritablement.

De plus, si la genèse de ces formes permet de mettre en avant certaines de leurs

⁵⁶⁹ Cotte (1997 : 87).

⁵⁷⁰ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x.asp?w=960&h=600>, consulté le 7 juin 2010.

⁵⁷¹ *ibid.*

caractéristiques, les formes « abouties » ne constituent pas un équivalent de l'énoncé qui en est à l'origine. Nous rejoignons ici Krieg-Planque (2003), qui, au sujet des « formules »⁵⁷², met en doute la possibilité de proposer une paraphrase unique, sans équivoque et recouvrant effectivement la richesse sémantique de la séquence linguistique concernée. Elle traite, dans le passage suivant, de la formule « purification ethnique » :

Par exemple, de quoi « purification ethnique » serait-il donc l'« équivalent » transformationnel ? De « purification d'une ethnie », de « purification de l'ethnie », de « purification des ethnies », de « purification par une ethnie », de « purification par l'ethnie »... (ou d'autre chose encore) ? « Purification ethnique » n'est-il pas plutôt la co-présence confuse et jamais énoncée de toutes ces formulations à la fois ? A cette dernière question, nous répondons par l'affirmative. « Purification ethnique », en dehors de ses emplois multiples, n'est rien d'autre que « purification ethnique » : ce syntagme supporte un ensemble non-inventoriable d'« équivalents » transformationnels, et rien n'autorise l'analyste à ponctionner ce qui, dans cette liste non-finie, serait lui le seul « équivalent » authentique et fidèle.⁵⁷³

Les formes en *unXed* nous semblent en effet capables de receler différentes interprétations, qui, selon les cas, rivalisent ou se combinent : inscrites dans le lexique, elles ne requièrent pas d'être réinterprétées par le locuteur ou ses destinataires qui n'ont pas besoin de chercher leur origine syntaxique pour les comprendre ou les émettre.

3.1.4. Observabilité et temporalité

Cette genèse et l'observabilité qu'elle présuppose a des conséquences sur la temporalité des procès évoqués. En effet, les adjectifs préfixés par *un-* et apparemment dérivés d'un participe passé peuvent avoir pour effet d'immobiliser la scène décrite dans le temps :

If the fall of man also entailed a fall of language, was it not logical to assume that it

⁵⁷² La formule est définie comme suit : « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » [Krieg-Planque (2009 : 7)].

⁵⁷³ Krieg-Planque (2003 : 82).

would be possible to undo the fall, to reverse its effects by undoing the fall of language, by striving to recreate the language that was spoken in Eden? If man could learn to speak this original language of innocence, did it not follow that he would thereby recover a state of innocence within himself? [...] Therefore, Dark contented, it would indeed be possible for a man to speak the original language of innocence and to recover, whole and **unbroken**, the truth within himself.⁵⁷⁴

On peut imaginer, pour paraphraser la dernière phrase, une formule telle que : « it would indeed be possible for a man to speak the original language of innocence and to recover within himself the whole truth as it was before it was broken. » Or gloser l'adjectif *unbroken* présente des difficultés car l'adjectif du texte original abolit les repères temporels, ce qui n'est pas le cas de la forme finie proposée. Avec *unbroken*, ce qui importe est l'état du référent de « truth ». D'où l'efficacité de l'adjectif : en éliminant toute référence temporelle, il est iconique de ce qu'il signifie. Son sens est celui d'un retour dans le passé, et ce retour est déjà figuré par l'occultation du temps et de l'actualisation des procès dans le temps.

La place de l'énonciateur s'en trouve modifiée : le locuteur est réduit à l'état d'un observateur qui se contente de noter ce qui se présente, au lieu de reconstituer la chaîne de causalité qui mène à la situation présente. L'exemple suivant l'atteste : « His hair was white, and it lay on his head **uncombed**, sticking up here and there in tufts. »⁵⁷⁵ Une glose relativement fidèle serait : « His hair, which he had not combed, was white and stuck up here and there in tufts ». Avec *uncombed*, le narrateur n'est pas omniscient, il ne se prononce pas sur le passé et se contente de décrire ce qu'il voit. Ainsi, l'adjectif ancre l'énoncé dans une situation précise au lieu de renvoyer à l'antériorité : il détache sa référence de la linéarité du temps pour mettre en valeur les caractéristiques résultant d'une situation passée. Nous retrouvons ici l'idée d'observabilité évoquée en 3.1.3 : ici encore, le locuteur est conscient de ce qui se présente, la qualification par l'adjectif en *un-* décrit une portion du monde extralinguistique qui est perceptible par tous. La qualité est détachée du procès dont elle résulte. En insistant sur un résultat ou une caractérisation, l'adjectif « immobilise » son référent, le soustrait au temps et traduit la situation particulière de l'énonciateur : celui-ci se réduit aussi à la position de témoin. L'emploi des adjectifs en *un-* consacre son renoncement au statut de narrateur omniscient.

⁵⁷⁴ Auster (2004 : 47).

⁵⁷⁵ *id.*, p. 55.

3.1.5. Des constructions particulières : les emplois adverbiaux

D'autre part, ces adjectifs présentent un certain nombre de constructions qui leur sont propres, tel que leurs emplois adverbiaux. Dans ce cas, les adjectifs se rattachent syntaxiquement à un syntagme, néanmoins, ils qualifient non seulement le référent de ce syntagme, mais également le procès auquel celui-ci participe, comme dans l'exemple suivant :

Caden steps out the front door in his bare feet and hurries down the driveway in the rain. He picks up the newspaper, pulls the mail from the box. As he heads back inside, he flips through the mail. There's a magazine called *Attending to your Illness* addressed to Caden. A diseased person on the cover. Across the street a gaunt man watches Caden, unseen.⁵⁷⁶

L'absence de procès est ramenée au sujet de la proposition, « a gaunt man », mais elle modifie également la relation prédicative <a gaunt man/watches Caden>. Elle accompagne le procès tout au long de sa réalisation, comme le ferait un adverbe de manière. On suit le personnage pas à pas, il est dépeint comme *unseen* à chaque moment de l'actualisation du procès « watch Caden ».

Il ne s'agit donc pas d'un bilan, qui prendrait acte, à l'issue de la scène, de la non-réalisation d'un procès, mais de la constante non-actualisation de ce procès. La dernière phrase de ce passage pourrait être paraphrasée ainsi : « Across the street a gaunt man (whom) Caden does not see, watches Caden » ou encore « Across the street a gaunt man watches Caden without being seen ». L'adjectif *unseen* permet de construire un énoncé plus élégant et il nous fait adopter la temporalité du sujet qualifié en insistant sur l'idée qu'à chaque instant, le procès auquel renvoie la base aurait pu s'actualiser sans que cela ne se produise.

Ces structures présentent des spécificités qu'elles ne partagent ni avec d'autres adjectifs, en particulier avec les adjectifs préfixés par *un-* dont la base n'est pas verbale, ni avec d'autres formes verbales, que celles-ci soient finies ou non : à mi-chemin entre adjectifs et verbes, ils offrent des possibilités syntaxiques et sémantiques idiosyncrasiques.

⁵⁷⁶ Kaufman C., script de *Synecdoche, New York*, disponible sur : *The Internet Movie Script Database* (IMSDb), <http://www.imsdb.com/scripts/Synecdoche,-New-York.html>, consulté le 12 août 2012.

3.1.6 Les constructions « leave O unXed » et « go unXed »

Une autre des constructions propres à certaines de ces formes sont les constructions du type « S *leave* O *unXed* » et « *go unXed* » (S désigne ici le sujet grammatical et O l'objet du verbe conjugué).

Les énoncés du type « S *leave* O *unXed* » apparaissent de façon privilégiée avec quelques adjectifs : sont fréquents, dans cette structure, *unanswered*, *unattended*, *unsaid*, *unchecked*, *untouched*, *unlocked*, *unfinished*, *unspoken*, *untreated*, *undone*, *unresolved*.⁵⁷⁷ L'adjectif occupe ici la fonction d'attribut du complément d'objet :

The woman returns to the table looking a little better, and then the two of them sit there for a few minutes without saying anything, leaving their food untouched.⁵⁷⁸

Le procès qui n'a pas lieu est convoqué parce qu'il serait attendu dans cette situation : les personnages sont ici au restaurant, où il serait normal qu'ils mangent ce qui leur est servi, leur attitude singularise la scène. On retrouve là la norme invoquée par Cruse (1986) (cf. 4.3.1). Cette construction se caractérise par l'introduction, dans la représentation de l'absence de procès, de la notion de durée. Cette forme spécifique d'inaction est présentée comme un état duratif.⁵⁷⁹ Le recours à un verbe tel que *leave* constitue l'aboutissement du mouvement de transformation du négatif en réalité tangible.

L'inaction, qui est le fait du sujet *they* du verbe principal *leave* est comme divisée : elle est due au sujet, mais à des retentissements sur l'objet (*food*) : le recours à un attribut de l'objet met en relief la continuité entre l'inaction du sujet et ce qui en découle pour l'objet.

La forme passive contribue à brouiller les pistes : tout se passe comme si la nourriture était dans un état particulier (*untouched*) et que les personnages ne faisaient

⁵⁷⁷ Dans cet emploi, *leave* correspond à la définition suivante de l'*Oxford English Dictionary* : « With complementary n., adj., or phrase: To allow to remain in a specified condition; not to change from being so-and-so. Often with a negative ppl. a., *to leave undone*, *unsaid* etc. = to abstain from doing, saying, etc. Also, with mixture of sense 7b: To put into, or allow to remain in, a certain condition on one's departure. » (*Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/106779?rskey=yyRW7R&result=4&isAdvanced=false#eid>, consulté le 6 juillet 2010).

⁵⁷⁸ Auster (2004 : 156).

⁵⁷⁹ Selon Larreya & Rivière (2002), « Une action niée est un équivalent d'état » [Larreya & Rivière (2002 : 68)].

rien pour modifier la situation. Le procès consiste à ne rien changer à un état de fait avéré. On note une sorte de va-et-vient causal : le sujet ne fait rien, ce qui a une incidence sur l'objet, auquel est attribué une qualité, il s'agit ici de la première concrétisation de l'absence. Elle est suivie d'une seconde, puisque cette qualité est ensuite vue comme une qualité autonome, que le sujet ne rompt pas, c'est ce que dit *leave* : la « présence de l'absence » du procès est dite deux fois.

La structure « *go + unXed* », quant à elle, est fréquente avec les adjectifs *unanswered, unchallenged, unchecked, undefeated, undetected, unheard, unheeded, unmentioned, unnoticed, unpaid, unpunished, unrecognized, unreported, untouched, unused*, etc. Comme la construction « *leave O + unXed* », elle met en relief la durée de l'état considéré. Elle allie la notion d'état à l'absence d'action et à chaque instant, le procès demeure non-réalisé :

He cared very much about his image and even had the reputation of being an intellectual. He started wearing large hats. He even published a volume of poems at some point – which went **unnoticed** – something that, I realized later, had hurt him tremendously.⁵⁸⁰

Le recueil de poèmes n'est remarqué par personne, ce qui finit par le caractériser, en constituer une propriété. Un certain dynamisme est toutefois réintroduit dans l'énoncé par l'intermédiaire de *go*, qui ne joue pas simplement le rôle de copule, comme le ferait *be* ou *remain*, mais attribue une agentivité discrète à l'objet qualifié (« a volume of poems ») : la propriété paraît émaner du sujet de la proposition.

3.1.7. Adjectifs en *unXed* : bilan

Dans les adjectifs en *unXed*, *un-* a pour cible *-ed*, qui peut être le signe de l'association entre l'objet qualifié et un procès qu'il aurait pu ou dû subir, accomplir, ou encore entre cet objet et un autre dont il devrait être doté (cf. *untalented*, par exemple). La morphologie de ces adjectifs souligne que l'emploi de *un-* résulte d'attentes antérieures, qui ne sont pas vérifiées par l'objet qualifié : elle est la marque d'une préconstruction.

⁵⁸⁰ Corpus of Contemporary American English, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x.asp?w=960&h=600>, consulté le 6 août 2010.

Par ailleurs, l'association manquante caractérise fortement l'objet qualifié, elle le singularise et en devient une propriété évidente. C'est d'ailleurs ce que mettent en valeur les constructions « leave O unXed » ou « go unXed », qui transforment une non-actualisation en procès, en réalité saillante.

Un- est le signe de la confrontation entre l'objet qualifié et les notions qui lui sont associées en fonction de la situation et du cadre dans lequel il devrait s'inscrire : les formes en *unXed* témoignent de ce qu'un objet est mentalement associé aux actions qu'il va subir ou accomplir : leur absence suffit à le caractériser.

Notons enfin que ces adjectifs, en mettant en exergue l'état de l'objet qualifié, permettent à la fois de faire abstraction de la chaîne de causalité menant à cet état et de mettre au premier plan l'observation dudit objet. Alors que la négation syntaxique est un marqueur énonciatif fort, avec *un-*, le locuteur s'efface devant le réel : il décrit ce qu'il perçoit au moment où il le perçoit et ignore le passé de l'objet de sa description.

Qu'en est-il des autres types morphologiques ?

3.2. La forme *unXable*

Les lexèmes du type *unXable* sont également relativement nombreux. La productivité de *un-* avec ces adjectifs n'est pas neutre : elle traduit une affinité entre le préfixe et le fonctionnement de *-able* : à quoi est-elle due ? Nous rappellerons d'abord les tendances sémantiques de ces adjectifs puis étudierons leurs propriétés formelles.

3.2.1. Champs sémantiques privilégiés

Les lexèmes retenus sont les suivants :

unacceptable	unaccountable	unachievable	unalienable
unalterable	unanswerable	unapproachable	unarguable
unassailable	unattainable	unavailable	unavoidable
unbearable	unbeatable	unbelievable	unbreakable
unbridgeable	unchallengeable	unchangeable	uncharitable
uncomfortable	unconquerable	unconscionable	uncontrollable
uncountable	undeniable	undesirable	undetactable

undrinkable	uneatable	unemployable	unendurable
unenviable	unexceptionable	unfashionable	unfathomable
unfavourable	unflappable	unforeseeable	unforgettable
unforgivable	ungovernable	unidentifiable	unimaginable
unimpeachable	uninhabitable	uninsurable	unjustifiable
unknowable	unmanageable	unmemorable	unmentionable
unmissable	unmistakable	unobjectionable	unobtainable
unpalatable	unpardonable	unplayable	unpredictable
unprintable	unprofitable	unpronounceable	unquenchable
unquestionable	unreadable	unreasonable	unrecognizable
unreliable	unremarkable	unrepeatable	unsaleable
unseasonable	unserviceable	unshakable	unsociable
unspeakable	unstoppable	unsuitable	unsustainable
untenable	unthinkable	untouchable	unusable
unutterable	unworkable		

Les adjectifs suffixés par *-able* semblent eux aussi privilégier certains champs sémantiques. Les adjectifs dérivés de verbes constituent la majorité de ces lexèmes. Ils renvoient alors à la prise qu'un agent extérieur peut avoir sur ce qui est qualifié. Les procès considérés se regroupent autour de quelques axes. Avec les adjectifs *unacceptable*, *unbearable* et *unendurable*, il est question de ce qui peut être supporté ou toléré.

Le groupe suivant se constitue des lexèmes *unassailable*, *unbeatable*, *unconquerable*, qui mettent en évidence que ce qui est qualifié ne peut pas être vaincu. Les adjectifs *uncontrolable*, *ungovernable* et *unmanageable*, *unserviceable*, *unusable* et *unworkable* rejoignent ces derniers en ce qu'ils expriment l'idée qu'il n'est pas possible de maîtriser ce qui est qualifié, ni même d'agir sur lui, comme dans les exemples suivants :

Had he not been a poet, John Berryman would have been a Shakespearean scholar, and well qualified for the task, even though his drinking habit was as **ungovernable** as his beard.

Students want to be able to graduate without an **unmanageable** amount of debt and the current system is not allowing them to do that.

What can you do if your soil is imbalanced, **unworkable**, or infertile?

Les adjectifs *unarguable*, *unchallengeable*, *unexceptionable*, *unimpeachable*, *unobjectionable* et *unquestionable* expriment l'idée qu'il n'est pas possible de remettre en question ce qui est qualifié, qu'il s'agisse d'un argument ou de l'autorité d'un individu ou d'une instance (notons que *unexceptionable* n'a pas, contrairement aux autres de ces lexèmes, une base verbale) :

There's a coalition that contains most American physicians that thinks it would be good if less people got killed and injured with handguns, and I think that's an absolutely **unexceptionable** position, especially for doctors.

The author was a Life Member of this society, well known to all of us as a person of **unimpeachable** veracity. Back copies of the Greenwood Falls Standard confirm the existence of stories about the Hangman's House, exactly as reported in his account.

Les adjectifs *unmentionable*, *unprintable* et *unrepeatable* renvoient à la bienséance : ce à quoi ils se rapportent choque le bon goût et, pour cette raison, ne peut ou ne doit pas être mentionné, imprimé ou répété :

From 1995 through 2006, with Montgomerie at his peak, Europe won five of six Cups. The only loss came in 1999 in Brookline, Mass., when the Americans roared back on the final day with the help of boisterous fans, some of whom yelled **unprintable** things at Montgomerie and caused his father, James, to leave the course.

Unspeakable, quant à lui, exprime le haut degré : l'objet qualifié a des propriétés telles que celles-ci ne peuvent être verbalisées :

Interpersonal, **unspeakable** violence does occur and can be magnified by the media. But it must be condemned in the strongest terms.

Ce qui est *unmentionable* (« too shocking or embarrassing to be mentioned or spoken about »⁵⁸¹), *unprintable* (« too offensive or shocking to be printed and read by

⁵⁸¹ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unmentionable>, consulté le 5 mai 2012.

people »⁵⁸²) ou *unrepeatable* (« too offensive or shocking to be repeated »⁵⁸³), peut parfaitement, d'un point de vue strictement matériel, être mentionné, publié ou répété, mais c'est le bon sens ou le bon goût des locuteurs (en somme, leur propre jugement) qui le leur interdisent. Le rendre public n'a rien d'infaisable et la négation tient à une appréciation personnelle, alors que la forme des adjectifs en question suggère qu'ils réfèrent à une qualité objective des propos ou des situations décrits.

D'autres adjectifs peuvent exprimer le haut degré, tels que *unbelievable* et *unutterable*, voire *unimaginable* et *unthinkable* :

He described endless lines of refugees, wearing quilted coats and expressions of **unutterable** weariness, shuffling southward to escape the invaders.

Ces deux derniers, *unimaginable* et *unthinkable*, quant à eux, renvoient également à ce qui ne peut se concevoir, et *unfathomable* et *unknowable* à ce qu'un sujet humain ne peut connaître ou comprendre parfaitement :

Video available on the team's web site shows the team exploring inside a wooden structure embedded in a sort of ice cave. The wooden walls of one compartment are smooth and curved. Morris says it is almost **unfathomable** that such heavy materials could be hauled up to 12,000 feet and lodged in the mountain ice without a major operation using heavy machinery.

Undrinkable, *uneatable* et *unpalatable* peuvent renvoyer tous les trois à des denrées consommables mais ils concernent autant l'objet qualifié que les goûts du consommateur potentiel. C'est ce sur quoi Berlanga de Jesús (2000), portant sur les adjectifs français de la forme *inXable/ible*, attire l'attention. Contrairement à ce que sa forme pourrait laisser présager, l'adjectif *immangeable*, par exemple, « n'indique pas qu'il n'est pas possible de réaliser l'action 'littéralement', il marque au contraire le jugement négatif du locuteur au sujet de la nourriture en question. »⁵⁸⁴ En effet,

[i]mmangeable est utilisé par le locuteur pour montrer le caractère négatif de son

⁵⁸² Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unprintable>, consulté le 5 mai 2012.

⁵⁸³ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unrepeatable>, consulté le 5 mai 2012.

⁵⁸⁴ Berlanga de Jesús (2000 : 202). L'adjectif *immangeable* « no indica que no se pueda realizar la acción "literal" de "comer", sino que marca el juicio negativo del locutor con respecto de la comida en cuestión » [la traduction proposée ci-dessus est la nôtre].

évaluation d'une nourriture, pour des raisons subjectives et non pour nier la possibilité de réaliser l'action exprimée par le verbe *manger*, car il est possible [...] d'introduire cette nourriture dans sa bouche, de la mâcher et de l'avaler pour s'alimenter ; néanmoins, le locuteur juge qu'elle a tellement mauvais goût qu'il la qualifie d'*immangeable* ⁵⁸⁵

Des termes comme *immangeable*, mais aussi *imbuvable*, et en anglais *uneatable* ou *undrinkable* traitent en surface de la possibilité de consommer un produit, mais nous livrent en réalité l'évaluation du locuteur : celle-ci est ramenée au statut de constat. Les conclusions de Berlanga s'inspirent de celles d'Anscombe (1994), qui observe que *buvable* s'oppose à *imbuvable* mais qu'en revanche, *potable* ne donne pas lieu à la formation **impossible* ; c'est *non-* qui joue ici le rôle de négation pour former *non-potable*. De la même façon, *mangeable* s'oppose à *immangeable*, mais *comestible* à *non-comestible*. Selon lui, l'explication réside en ce que *potable* « est une propriété intrinsèque accidentelle [...], alors que *buvable* est une propriété extrinsèque (qui est attribuée à la suite d'une évaluation externe). » ⁵⁸⁶

En d'autres termes, l'emploi du préfixe émane d'un jugement, il est inséparable de cette évaluation externe. Pour autant, cette dimension évaluative est masquée. En témoigne l'absence de complément d'agent : des jugements qui peuvent être éminemment personnels (*uneatable*, ou encore *unbelievable*, *unlovable*, etc.) ne sont pas suivis de complément, ou très rarement (cf. table 8) précisément parce que l'intérêt de la forme est de gommer la présence énonciative.

Enfin, on trouve quelques couples de synonymes comme *unalterable* et *unchangeable*, et *unmemorable* et *unremarkable*, *unforgivable* et *unpardonable*.

Ces particularités référentielles trouvent-elle une contrepartie syntaxique ?

3.2.2. « Complément d'agent »

A l'exception des quelques lexèmes qui dérivent eux-mêmes d'adjectifs

⁵⁸⁵ *ibid.* « *Immangeable* es utilizado por el locutor para mostrar el carácter negativo con el que evalúa, por razones provenientes de su subjetividad, una comida determinada, y no para negar la posibilidad de realizar la acción expresada por el verb *manger*, pues se puede [...] introducir la comida en la boca, masticarla y tragarla para alimentarse, sin embargo, a juicio del locutor, posee un gusto tan malo que lo caracteriza subjetivamente de *immangeable* » [la traduction est la nôtre].

⁵⁸⁶ Anscombe (1994 : 307). Anscombe différencie propriétés extrinsèques (ex. *malade*) et propriétés intrinsèques (ex. *maladif*) : elles s'opposent comme accident et nature. Parmi les propriétés intrinsèques, certaines sont essentielles (définitoire de la classe, comme le fait d'avoir deux bras et deux jambes pour un être humain, d'autres accidentelles (elles ne définissent qu'une sous-classe dans une classe donnée : être *brun* ou *blond* pour un être humain, par exemple).

(*uncharitable, uncomfortable, unconscionable, unfashionable, unfavourable, unmemorable, unreasonable et unserviceable*), la plupart des lexèmes de la forme *unXable* ont pour base un verbe. Le préfixe *-able* met alors l'accent sur l'action qui peut être réalisée sur l'objet qualifié, on pourrait donc s'attendre à ce que l'agent potentiel soit évoqué, or cela n'a rien de systématique. Nous nous intéresserons d'abord au français car plusieurs études sont consacrées à ce sujet, puis examinerons si les conclusions tirées sont valables pour l'anglais.

Parmi les auteurs qui se sont intéressés aux « compléments d'agent » de ces adjectifs en français, Gaatone (1987) travaille sur les adjectifs à forme de participes passés ou suffixés par *-able* et préfixés par *in-*. Il remarque, au sujet des participes passés tels que *achevé, accompli, attendu, défini, déterminé, exploité, habité, limité, motivé, occupé, satisfait*, ou *vendu* qu'ils ont des « contreparties négatives parfaites »⁵⁸⁷, c'est-à-dire que « le sens du participe préfixé est égal à celui du participe de base et de la négation »⁵⁸⁸, pourtant, « ces participes négatifs ne sont pas insérables dans des phrases passives à complément *par SN* [= syntagme nominal], alors que la phrase à polarité négative correspondante contenant le participe positif est parfaitement grammaticale »⁵⁸⁹. Les exemples qui suivent l'attestent :

Ce comportement du participe n'est pas prévu par le linguiste

*Ce comportement du participe est imprévu par le linguiste

Les limites ne sont pas déterminées par les autorités

*Les limites sont indéterminées par les autorités

Ce travail ne sera pas achevé par nos successeurs

*Ce travail sera inachevé par nos successeurs⁵⁹⁰

Les adjectifs suffixés par *-able/-ible* ont un comportement similaire : si, selon Gaatone, les énoncés « *ce travail est réalisable par un artisan* » ou « *un travail réalisable par un artisan* » sont acceptables,

la préfixation par *in-* rend l'adjectif potentiel incompatible avec la séquence *par SN*, quelle que soit sa position dans la phrase :

*Ce travail est irréalisable par un artisan.

*Ce travail irréalisable par un artisan.⁵⁹¹

⁵⁸⁷ Gaatone (1987 : 80).

⁵⁸⁸ *ibid.*

⁵⁸⁹ *ibid.*

⁵⁹⁰ *ibid.*

Le préfixe défait le lexème de sa « verbalité » pour le transformer en adjectif à part entière.

Leeman (1992), pour sa part, distingue deux types de formes en *-ble* : les formes verbales (comme *abaissable*, *abrogeable*) et les formes adjectivales (*aimable*, par exemple) : les premières peuvent être paraphrasées par un verbe, contrairement aux secondes. Les formes verbales positives « paraissent toujours engendrer une forme négative de sens contraire » (Leeman donne les exemples *inabaissable*, *inabattable*, *inabrogeable*) ce qui n'est pas le cas des formes adjectivales. Nous nous intéresserons ici aux propos de l'auteur concernant les formes verbales : elle remarque, comme Gaatone, qu'elles n'admettent pas toujours de compléments d'agent. Cependant, elle ajoute que les mêmes énoncés contenant des syntagmes introduits par *pour*, sont plus usuels : « la manette est inabaissable ? par un enfant » n'est pas entièrement satisfaisant, alors que « la manette est inabaissable pour un enfant » ne pose pas de difficulté. Or « *pour* est possible avec les formes que nous avons rangées dans les adjectifs [...] Ce qui voudrait dire que certaines « formes verbales » négatives se rapprochent de certaines “formes adjectivales”. » Sa conclusion est donc, là encore, que *in-* contribue à adjectiver une forme verbale.

En va-t-il de même pour nos adjectifs du type *unXable* ? En anglais, les compléments d'agent ou équivalents sont introduits, pour les adjectifs en *-able* par les prépositions *by*, *for* et *to*. Nous utilisons le *Corpus of Contemporary American English* pour comparer le nombre total d'occurrences de chaque lexème avec le nombre d'occurrences suivies d'un syntagme prépositionnel dont la tête est l'une de ces trois prépositions et désignant le sujet du procès potentiel (par exemple, pour un lexème tel qu'*unacceptable*, il s'agit de l'entité qui serait le sujet du procès *accept*). Nous ne tenons pas compte d'autres syntagmes prépositionnels introduits par les mêmes prépositions mais pourvus d'une autre fonction (il est par exemple fréquent que *by* et *for* introduisent un complément circonstanciel de temps, et *for* et *to* un complément de but). Les résultats obtenus sont reportés dans le tableau ci-dessous. Nous n'avons retenu, parmi les adjectifs suffixés par *-able*, que ceux d'entre eux qui ont une base verbale et n'avons pas tenu compte ici des adjectifs *uncharitable*, *uncomfortable*, *unconscionable*, *unexceptionable*, *unfashionable*, *unmemorable*, *unobjectionable*, *unseasonable*, *unsociable* et *untenable*. Quant à *unavailable*,

⁵⁹¹ *id.*, p. 82.

unfavourable, *unreasonable* et *unsuitable*, ils ont certes éventuellement une base verbale mais, de par leur sens, se rapprochent plus des adjectifs *available*, *favourable*, *reasonable*, nous les avons donc également écartés. Les adjectifs sont ici classés par ordre décroissant de fréquence d'apparition de compléments d'agent par rapport au nombre total d'occurrences des adjectifs dans le corpus.

Lexème	Nombre total d'occurrences	<i>by</i> %	<i>for</i> %	<i>to</i> %	Compléments %
unpalatable	246	0	2.4	15	17.5
uninhabitable	222	6.3	2.3	0.5	9
unacceptable	3218	0.1	0.6	7.9	8.6
unknowable	371	2.2	0	4.3	6.5
unobtainable	94	5.3	1.1	0	6.4
unattainable	435	1.4	3.2	0.5	5.1
unprofitable	427	0	4.7	0.2	4.9
unusable	245	2.5	0.8	1.6	4.9
unfathomable	446	0	0.7	4	4.7
unendurable	65	0	1.5	3.1	4.6
unimaginable	1100	0.3	0.8	3.5	4.5
unplayable	51	0	3.9	0	3.9
unreadable	450	1.8	0.2	1.6	3.6
untouchable	452	2.4	0.9	0.2	3.5
unthinkable	1691	0	1.5	1.8	3.3
unbearable	1476	0	1.6	1.6	3.1
unachievable	67	1.5	1.5	0	3
unalterable	99	2	0	0	2
unforgettable	1027	0	1.2	0.5	1.7
unidentifiable	190	0.5	0	1.1	1.6
unpardonable	65	0	0	1.5	1.5
unmanageable	326	0.6	0.3	0.6	1.5
unapproachable	134	1.5	0	0	1.5
unaccountable	279	0.4	0	1.1	1.4
unchangeable	140	1.4	0	0	1.4
unsustainable	632	0	1.4	0	1.4
unpronounceable	79	0	1.3	0	1.3
unbelievable	3891	0	0	1.2	1.2
unavoidable	1179	0	1	0	1
unbreakable	298	0.7	0.3	0	1
unforeseeable	117	0	0	0.9	0.9
unremarkable	709	0	0.1	0.7	0.9
unforgivable	357	0	0	0.8	0.8
unmistakable	1575	0	0	0.8	0.8
ungovernable	122	0	0.8	0	0.8
undesirable	1362	0	0.6	0.2	0.8
unassailable	249	0.8	0	0	0.8
unworkable	293	0	0.3	0.3	0.7
unquestionable	197	0	0.5	0	0.5
uncontrollable	888	0.3	0	0	0.3

Lexème	Nombre total d'occurrences	<i>by</i> %	<i>for</i> %	<i>to</i> %	Compléments %
unpredictable	3029	0	0.1	0.1	0.1
undeniable	1095	0.1	0	0	0.1
unanswerable	202	0	0	0	0
unarguable	35	0	0	0	0
unbeatable	336	0	0	0	0
unbridgeable	102	0	0	0	0
unchallengeable	34	0	0	0	0
unconquerable	60	0	0	0	0
uncountable	118	0	0	0	0
undependable	50	0	0	0	0
undrinkable	32	0	0	0	0
uneatable	3	0	0	0	0
unemployable	85	0	0	0	0
unenviable	164	0	0	0	0
unimpeachable	109	0	0	0	0
uninsurable	44	0	0	0	0
unjustifiable	119	0	0	0	0
unmentionable	88	0	0	0	0
unmissable	7	0	0	0	0
unprintable	64	0	0	0	0
unquantifiable	53	0	0	0	0
unquenchable	122	0	0	0	0
unreliable	1369	0	0	0	0
unsal(e)able/	32	0	0	0	0
unserviceable	13	0	0	0	0
unshak(e)able/	294	0	0	0	0
unsolvable	127	0	0	0	0
unspeakable	801	0	0	0	0
unutterable	43	0	0	0	0
unanswerable	202	0	0	0	0
unarguable	35	0	0	0	0
unbeatable	336	0	0	0	0
unbridgeable	102	0	0	0	0
unchallengeable	34	0	0	0	0
unconquerable	60	0	0	0	0
uncountable	118	0	0	0	0
undependable	50	0	0	0	0
undrinkable	32	0	0	0	0
uneatable	3	0	0	0	0
unemployable	85	0	0	0	0
unenviable	164	0	0	0	0

Lexème	Nombre total d'occurrences	<i>by</i> %	<i>for</i> %	<i>to</i> %	Compléments %
uninsurable	44	0	0	0	0
unjustifiable	119	0	0	0	0
unmentionable	88	0	0	0	0
unmissable	7	0	0	0	0
unprintable	64	0	0	0	0
unquantifiable	53	0	0	0	0
unquenchable	122	0	0	0	0
unreliable	1369	0	0	0	0
unsa(e)able/	32	0	0	0	0
unserviceable	13	0	0	0	0
unshak(e)able/	294	0	0	0	0
unsolvable	127	0	0	0	0
unspeakable	801	0	0	0	0
unutterable	43	0	0	0	0
unalienable	92	0	0	0	0
unflappable	257	0	0	0	0
unrepeatable	50	0	0	0	0

Table 8. Fréquence des « compléments d'agent » avec les formes *unable*

Ces données confirment celles de Leeman (1992) et Gaatone (1987) et quelques observations peuvent être ajoutées à leurs conclusions. La majorité des lexèmes sont employés sans complément d'agent. Nombre d'adjectifs n'admettent pas de « complément d'agent » introduit par *by*, alors que *for* ou *to* sont possibles, c'est notamment le cas de *unsustainable* ou *unthinkable*, mais il arrive que ce soit l'inverse : le corpus ne contient, par exemple, aucune occurrence de « unalterable for », alors que « unalterable by » est attesté.

L'écart entre l'utilisation de *by*, *for* et *to* n'est pas toujours très marqué : le corpus contient 435 occurrences de *unattainable*, dont six sont suivies d'un « complément d'agent » introduit par *by*, soit environ 1,4% des occurrences totales, et 14 par *for*, c'est-à-dire approximativement 3,2% du total : la différence est ténue. Toutefois, il arrive qu'une majorité assez nette se dégage : les occurrences de *unacceptable to* sont beaucoup plus nombreuses (7,9% du total) que celles de *unacceptable for* et *unacceptable by*, qui correspondent à moins de 1% des occurrences totale de *unacceptable*. Parmi les dix adjectifs dont plus de 5% des occurrences sont suivies d'un complément d'agent, six privilégient *to* (*unpalatable*, *unacceptable*, *unbelievable*, *unimaginable*, *unthinkable*, *unknowable*, *unnoticeable*, *undetectable*, *unrecognizable*) soit les verbes liées aux sentiments, aux émotions et à la cognition. Ceci tend à prouver que les qualités sont présentées comme s'imposant au sujet humain, qui n'en est que le réceptacle, et non l'émetteur.

Quant aux adjectifs du type *unXed*, admettent-ils des compléments d'agent ? Dans le cas ces lexèmes, le complément est introduit par la préposition *by*. Voici les données obtenues à partir des adjectifs en *unXed* énumérés dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* et du *Corpus of Contemporary American English*. Là encore, nous excluons de cette étude les adjectifs qui n'ont pas une base verbale (*unashamed*, *unlettered*, *unprincipled*, *unsophisticated*, *unwaged*, *unwonted*).

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences <i>by</i>	% <i>by</i>
untainted	160	87	54.4
unaffected	916	466	50.9
unencumbered	352	167	47.4
unheard	30	14	46.7
unfazed	419	171	40.8
unmoved	373	137	36.7
undeterred	406	143	35.2
undischarged	3	1	33.3
undismayed	6	2	33.3
unsullied	98	30	30.6
uncontaminated	110	33	30.0
unsupported	301	78	25.9
untouched	1843	477	25.9
unaccompanied	302	70	23.2
undreamed-of	39	9	23.1
unimpressed	472	102	21.6
unhindered	162	34	21.0
unshaken	68	14	20.6
undaunted	551	112	20.3
unperturbed	221	44	19.9
untramme(l)led	137	24	17.5
unnoticed	1697	275	16.2
unmolested	142	22	15.5
unimpeded	302	46	15.2
unworried	42	6	14.3
unstuck	101	14	13.9
unmatched	535	73	13.6
unruffled	169	21	12.4
unrelieved	130	16	12.3
unfettered	721	86	11.9
uncolo(u)red	26	3	11.5
unsettled	978	109	11.2
unsurprised	94	10	10.6
unremarked	79	8	10.1
undiminished	188	19	10.1
undisturbed	925	93	10.1
unpolluted	70	7	10.0
uncluttered	222	20	9.0
unconvinced	386	34	8.8
unbowed	92	8	8.7

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences <i>by</i>	% <i>by</i>
unobserved	190	16	8.4
unfitted	24	2	8.3
unloved	218	17	7.8
unconditioned	77	6	7.8
unrestrained	381	29	7.6
unaided	388	29	7.5
unchallenged	622	46	7.4
unsuspected	178	13	7.3
unrestrained	381	29	7.6
unaided	388	29	7.5
unchallenged	622	46	7.4
unsuspected	178	13	7.3
unassisted	171	12	7.0
undetected	638	43	6.7
unappreciated	193	13	6.7
unprompted	60	4	6.7
unheeded	184	12	6.5
unleavened	62	4	6.5
unblemished	268	17	6.3
unadulterated	205	13	6.3
unscathed	655	41	6.3
unrecognized	535	33	6.2
undiluted	156	9	5.8
unsurpassed	191	11	5.8
unchecked	812	40	4.9
unacknowledged	271	13	4.8
unseen	2324	104	4.5
undamaged	247	11	4.5
uncorroborated	68	3	4.4
uninterrupted	760	32	4.2
uninhibited	320	13	4.1
unprotected	1128	43	3.8
unrewarded	53	2	3.8
unexplored	497	18	3.6
unaccented	28	1	3.6
uninhabited	373	13	3.5
unalloyed	115	4	3.5
unspoiled/unspoilt	378	13	3.4
unopposed	326	11	3.4
unequalled	30	1	3.3

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences by	% by
unadorned	377	12	3.2
uninspired	247	8	3.2
unmarked	1154	36	3.1
undiscovered	516	16	3.1
unread	176	5	2.8
uncensored	183	5	2.7
unshaded	37	1	2.7
uncontested	262	7	2.7
uninformed	493	12	2.4
unquestioned	462	11	2.4
unheralded	210	5	2.4
unbroken	852	20	2.4
uncomplicated	494	11	2.2
unrecorded	135	3	2.2
unconfirmed	318	7	2.2
uninflected	46	1	2.2
unmitigated	238	5	2.1
unchanged	2130	44	2.1
undisguised	143	3	2.1
unsubstantiated	405	8	2.0
untrammel(l)ed	151	3	2.0
unbounded	208	4	1.9
unharmd	482	9	1.9
unrival(l)ed	285	5	1.8
untamed	288	5	1.7
unexplained	817	14	1.7
unsatisfied	304	5	1.6
unoccupied	399	6	1.5
unforeseen	739	11	1.5
unhurt	202	3	1.5
unwarranted	683	10	1.5
unaccounted for	343	5	1.5
unanticipated	618	9	1.5
uninvolved	200	3	1.5
unmet	486	7	1.4
unprovoked	210	3	1.4
unrival(l)ed/	283	4	1.4
unparalleled	805	11	1.4
unclaimed	294	4	1.4
unwarranted	742	10	1.3

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences <i>by</i>	% <i>by</i>
unimpaired	81	1	1.2
unlined	163	2	1.2
unreported	412	5	1.2
undifferentiated	421	5	1.2
undefended	87	1	1.2
uncovered	172	2	1.2
unfulfilled	542	6	1.1
unanswered	1531	16	1.1
unfulfilled	592	6	1.0
unbeaten	479	5	1.0
untapped	494	5	1.0
uncalled for	104	1	1.0
unbiased	686	6	0.9
unbridled	555	5	0.9
undivided	334	3	0.9
unqualified	790	7	0.9
undistinguished	236	2	0.9
unjustified	388	3	0.8
unlit	393	3	0.8
unwanted	2909	22	0.8
unused	1568	13	0.8
unrefined	122	1	0.8
unvarnished	243	2	0.8
unbidden	288	2	0.7
unauthorized	1311	9	0.7
uncontrolled	884	6	0.7
unrealized	295	2	0.7
unabashed	444	3	0.7
uncut	352	2	0.6
uninjured	164	1	0.6
unsigned	364	2	0.6
untested	564	3	0.5
uncharted	578	3	0.5
undignified	194	1	0.5
undisputed	628	3	0.5
unclassified	213	1	0.5
unintended	1521	7	0.5
unelected	218	1	0.5
unplugged	458	2	0.4
unhurried	236	1	0.4
unrequited	245	1	0.4

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences <i>by</i>	% <i>by</i>
unplanned	507	2	0.4
undeclared	264	1	0.4
unstated	252	1	0.4
unsaid	298	1	0.3
unnamed	1282	4	0.3
unconnected	341	1	0.3
untreated	1080	3	0.3
unsung	372	1	0.3
undeveloped	782	2	0.3
uninvited	424	1	0.2
untold	932	2	0.2
unknown	11736	21	0.2
unannounced	642	1	0.2
unprepared	1287	2	0.2
unabated	405	1	0.2
unfocus(s)ed	456	1	0.2
unstructured	430	1	0.2
undisclosed	769	1	0.1
unsolved	856	1	0.1
unexpected	8276	9	0.1
unheard-of/	1131	1	0.1
unspoken	1352	1	0.1
unpaid	1523	1	0.1
unlimited	3326	4	0.1
uneducated	717	1	0.1
unidentified	44959	5	0.0
unreconstructed	104	0	0.0
unrounded	4	0	0.0
unsalted	1261	0	0.0
unscheduled	233	0	0.0
unscripted	241	0	0.0
unsecured	355	0	0.0
unseeded	51	0	0.0
unshaven	402	0	0.0
unsold	303	0	0.0
unsolicited	624	0	0.0
unsorted	32	0	0.0
unspecified	855	0	0.0
unstressed	44	0	0.0
unsuited	186	0	0.0
unsweetened	472	0	0.0

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences <i>by</i>	% <i>by</i>
untrained	654	0	0.0
untried	166	0	0.0
unturned	158	0	0.0
untutored	102	0	0.0
unvoiced	58	0	0.0
unwashed	401	0	0.0
unwritten	551	0	0.0
unabridged	94	0	0.0
unaffiliated	176	0	0.0
unasked	118	0	0.0
unasked-for	6	0	0.0
unattached	305	0	0.0
unbleached	254	0	0.0
unbuttoned	88	0	0.0
uncared for	17	0	0.0
uncompleted	87	0	0.0
unconcealed	56	0	0.0
uncooked	555	0	0.0
uncoordinated	208	0	0.0
uncultivated	86	0	0.0
undamped	7	0	0.0
undated	252	0	0.0
undefined	335	0	0.0
undeserved	225	0	0.0
undoubted	82	0	0.0
unearned	249	0	0.0
uneaten	133	0	0.0
unemployed	3570	0	0.0
unexpressed	91	0	0.0
unfeigned	27	0	0.0
unfenced	50	0	0.0
unfilled	208	0	0.0
unfinished	2076	0	0.0
unforced	80	0	0.0
unformed	169	0	0.0
unfounded	792	0	0.0
unfurnished	44	0	0.0
unglued	137	0	0.0
unguarded	320	0	0.0
unheated	231	0	0.0
uninitiated	319	0	0.0

Lexème	Nombre d'occurrences	Occurrences by	% by
uninsured	1900	0	0.0
uninterested	536	0	0.0
unladen	11	0	0.0
unlisted	253	0	0.0
unlooked-for	2	0	0.0
unnumbered	50	0	0.0
unopened	483	0	0.0
unorganized	172	0	0.0
unplaced	1	0	0.0
unproven	542	0	0.0
unpublished	1376	0	0.0
unacquainted	69	0	0.0
unborn	1303	0	0.0
unclothed	142	0	0.0
uncommmited	302	0	0.0
unconsidered	39	0	0.0
undescended	29	0	0.0
unlocked	286	0	0.0
unadjusted	179	0	0.0
unarmed	1183	0	0.0
unbalanced	571	0	0.0
uncivilized	271	0	0.0
uncrowned	30	0	0.0
unexploded	188	0	0.0
unaccustomed	539	0	0.0
undisciplined	338	0	0.0
undressed	138	0	0.0
unmarried	1841	0	0.0
unnumbered	52	0	0.0
unbeknown	45	0	0.0
uncombed	109	0	0.0
undecided	1637	0	0.0
undone	82	0	0.0
unlicensed	448	0	0.0
unmade	197	0	0.0
unprejudiced	27	0	0.0
unreserved	58	0	0.0
unskilled	802	0	0.0
unpremeditated	33	0	0.0
unrelated	2772	0	0.0

Table 9. Fréquences des « compléments d'agent » avec les formes *unXed*

La grande majorité des occurrences de ce type d'adjectifs ne fait pas intervenir de complément, l'analyse des formes *unXable* est donc elle aussi valable pour ces lexèmes. De façon générale, on remarque ici les mêmes grandes tendances qu'avec les adjectifs en *unXable*, toutefois ces données diffèrent quantitativement : les adjectifs qui ne se construisent pas avec un complément d'agent sont nombreux (77 sur un total de 246 lexèmes), en revanche, parmi ceux qui admettent un tel complément, le nombre d'occurrences avec un complément peut être élevé : 13 adjectifs ont un complément d'agent dans plus de 30% de leurs occurrences et 63 dans plus de 5% des cas.

L'absence de complément confirme la généralisation à l'œuvre avec ces lexèmes : ces adjectifs permettent de faire abstraction de l'agent potentiel, il n'est donc pas surprenant que celui-ci ne soit que rarement mentionné.

3.2.3. La construction « *unXable for S to + inf* »

Revenons-en aux adjectifs de la forme *unXable*. Certains d'entre eux admettent des constructions qui leur sont propres : *unthinkable*, *unacceptable* et, dans une moindre mesure, *unbearable* et *undesirable*, apparaissent dans des énoncés du type « *for S to + inf* ». La structure peut s'interpréter de deux façons : ou bien l'adjectif porte sur l'ensemble de la proposition infinitive, ou bien le référent de S est l'émetteur du jugement véhiculé par l'adjectif sur le procès dont il est question dans le syntagme introduit par *to*. La première configuration est illustrée par l'exemple suivant :

We believe as a matter of policy it is **unacceptable** for Iran to have nuclear weapons. [...]
So we are united in our continuing commitment to prevent Iran from obtaining nuclear weapons. What we want to do is to send a message to whoever is making these decisions that if you're pursuing nuclear weapons for the purpose of intimidating, of projecting your power, we're not going to let that happen.⁵⁹²

C'est ici le fait que l'Iran possède des armes nucléaires qui est jugé « *unacceptable* », jugement porté par un acteur extérieur à l'Iran. Ce passage pourrait

⁵⁹² *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x.asp?w=960&h=600>, consulté le 3 juillet 2010.

être reformulé comme suit : « We believe as a matter of policy it is unacceptable that Iran should have/have nuclear weapons ». La cible du jugement est la relation envisagée <Iran/have nuclear weapons>, mais dans l'énoncé original, cette situation est logée dans le support de la relation, « Iran », ce qui n'est pas le cas dans la paraphrase que nous proposons. La formulation originale « situe » la propriété dans un référent clairement identifié : ce jugement ne semble pas porter sur une situation, mais sur une entité, qui contient en elle la propriété dénotée par *unacceptable*. C'est en somme parce que le sujet « Iran » est ce qu'il est que la relation <Iran/have nuclear weapons> est ainsi caractérisée.

Le segment suivant est un exemple du second type de construction :

Alice Waters urges on the phone from Berkeley, California. "It'll be wonderful." "What will?" I ask. "Terra Madre," she whispers mysteriously. "What's that?" "It's the Slow Food conference in Turin, Italy. It's all about food communities. [...] Oh, Dorothy, it's so important." And for a moment it seems **unthinkable** for me not to run right out to the airport and get on a plane. So this is how she does it, I realize later. [...] After that kind of urgent seduction, you'd follow her anywhere.

Ici, *unthinkable* émane du complément introduit par la préposition *for* (« for me ») – en l'occurrence le locuteur – qui évalue la négation des procès <run right out to the airport and get on a plane>. Néanmoins, l'intérêt de cette formulation réside en ce qu'elle introduit un certain flou : il est parfois difficile de trancher avec certitude quant à la configuration dont il s'agit. L'exemple suivant est assez révélateur :

Departure was my only option, disguise my only way out. A girl traveling alone was viewed as damaged goods, a cracked or broken vessel, abandoned and deserving of shame. She was prey to every vulture gliding the air above her. It was **unthinkable** for an unmarried girl to live apart from her family. A girl without family was considered as having no value or worth.

Dans ce cas-ci, les deux interprétations semblent possibles : ou bien la source du jugement n'est pas identifiée, et c'est la relation tout entière qui est vue comme *unthinkable*, ou bien c'est « an unmarried girl » qui l'émet à l'égard du procès <to live apart from her family>. L'ambiguïté de la construction prouve que l'origine du jugement n'a pas une importance majeure, elle se dilue par l'emploi de l'adjectif en *-able*. Cette origine est comme transmissible, de sorte que l'évaluation peut passer d'un individu à l'autre, preuve de son détachement à l'égard de son émetteur.

3.2.4. Les formes en *unXable* : bilan

Ces lexèmes indiquent qu'un objet ne peut pas subir un procès et ils font de cette incapacité une propriété de cet objet : l'impossibilité est présentée comme structurelle, dépendant uniquement de son substrat, et non des agents potentiels du procès ou des circonstances. Les lexèmes de ce type se centrent donc sur ce qu'ils qualifient et minimisent le rôle de l'énonciateur : celui-ci paraît décrire des faits, alors même qu'il fait connaître son opinion. La morphologie et la syntaxe de ces adjectifs corroborent l'idée que *un-* permet au locuteur d'exprimer son évaluation propre, qu'il tâche de faire passer pour une description fidèle de la réalité.

3.3. La forme *unXing*

Enfin, le dernier groupe d'adjectifs à base verbale se constitue de lexèmes en *unXing*. Notre corpus comporte les lexèmes suivants :

unappealing	unappetizing	unassuming	unavailing
unbecoming	unbefitting	unbelieving	unbending
unblinking	uncaring	unceasing	unchanging
uncomplaining	uncomprehending	uncompromising	unconvincing
undemanding	undeserving	undying	unedifying
unending	unerring	unexciting	unfailing
unfeeling	unflagging	unflattering	unflinching
unforgiving	unforthcoming	unfulfilling	unhesitating
uninspiring	uninteresting	uninviting	unknowing
unmoving	unnerving	unprepossessing	unpromising
unquestioning	unreasoning	unrelenting	unremitting
unrewarding	unsatisfying	unseeing	unsettling
unsmiling	unsparing	unsporting	unstinting
unsurprising	unsuspecting	unswerving	unthinking
untiring	unvarying	unwavering	unwelcoming
unwilling	unwitting	unyielding	

Certains d'entre eux sont des adjectifs prototypiques : ils peuvent être employés en tant qu'épithètes ou attributs et sont scalaires (cf. *unappealing*, *unconvincing*, *undemanding*, *unrewarding*, *unsatisfying*, etc.). D'autres, en revanche, ont un fonctionnement plus idiosyncrasique : ils ne sont pas scalaires et, dans certains énoncés, se rapprochent d'adverbes, tout comme les lexèmes du type *unXed*. Ainsi, bon nombre de ces adjectifs rappellent des formes verbales.

Le tableau suivant met en évidence le caractère scalaire ou non de ces adjectifs : le nombre d'occurrences de chaque adjectif avec *very* est mis en relation avec le nombre d'occurrences totales de l'adjectif dans le *Corpus of Contemporary American English*. 26 des 61 lexèmes étudiés, soit moins de la moitié d'entre eux, peuvent être modifiés par *very*.

Lexème	total	very	% very
unforthcoming	12	1	8.3
unedifying	19	1	5.3
unexciting	88	4	4.6
unsatisfying	264	10	3.8
unforgiving	649	21	3.2
unfulfilling	65	2	3.1
unrewarding	66	2	3.0
unpromising	138	4	2.9
unappetizing	117	3	2.6
unflattering	381	9	2.4
unassuming	626	12	1.9
unappealing	275	5	1.8
unbending	130	2	1.5
unwelcoming	67	1	1.5
unconvincing	237	3	1.3
uninviting	94	1	1.1
uninteresting	300	3	1.0
unbecoming	205	2	1.0
unprepossessing	120	1	0.8
unfeeling	161	1	0.6
unthinking	201	1	0.5
uncompromising	642	3	0.5
unflinching	252	1	0.4
uncaring	311	1	0.3
unyielding	528	1	0.2
unwilling	3405	6	0.2
undemanding	109	0	0.0
undeserving	171	0	0.0
undying	212	0	0.0
unending	623	0	0.0
unerring	166	0	0.0
unfailing	161	0	0.0
unceasing	178	0	0.0
unchanging	503	0	0.0
unflagging	119	0	0.0
unhesitating	31	0	0.0
unknowing	217	0	0.0
unquestioning	176	0	0.0
unreasoning	59	0	0.0
unstinting	86	0	0.0
unsurprising	155	0	0.0

Lexème	total	very	% very
unvarying	87	0	0.0
unwavering	491	0	0.0
unwitting	428	0	0.0
unavailing	34	0	0.0
unbefitting	6	0	0.0
unrelenting	821	0	0.0
unremitting	199	0	0.0
unsporting	16	0	0.0
unbelieving	88	0	0.0
unblinking	403	0	0.0
uncomplaining	49	0	0.0
unmoving	410	0	0.0
unseeing	140	0	0.0
unsuspecting	806	0	0.0
unswerving	122	0	0.0
unsmiling	259	0	0.0
uninspiring	133	0	0.0
untiring	42	0	0.0
unsparing	97	0	0.0
uncomprehending	232	0	0.0

Table 10. Scalarité des adjectifs *unXing*

Pour certains des adjectifs les plus prototypiques, le lien avec l'adjectif « positif », non préfixé, est plus évident que celui qu'ils entretiennent avec le verbe (*unappealing*, *unconvincing*, *undemanding*, *unrewarding*, *unsatisfying*), bien que le lien au verbe soit perceptible (cf. table 11). Pour d'autres, en revanche, le lien au verbe ne semble pas pertinent, parce que ce verbe est d'emploi rare ou archaïque (*unavailing*, *unassuming*, *unbefitting*, *unprepossessing*, *unrelenting*, *unremittingly*, *unsporting*) et l'emploi de l'adjectif non-préfixé n'est pas toujours attesté. Le tableau suivant indique si la forme en *unXing* a un antonyme *Xing* adjectival.⁵⁹³

⁵⁹³ Le signe +/- signifie qu'un adjectif de la forme +/- est attesté mais ne « correspond » pas, sémantiquement, à la forme *unXing* du même radical.

Lexème	opposé ?	Lexème	opposé ?
unappealing	oui	unhesitating	non
unappetizing	oui	uninspiring	oui
unassuming	non	uninteresting	oui
unavailing	non	uninviting	oui
unbecoming	oui	unknowing	oui
unbefitting	oui	unmoving	+/-
unbelieving	non	unoffending	oui
unbending	oui	unprepossessing	oui
unblinking	non	unpromising	oui
uncaring	oui	unquestioning	oui
unceasing	oui	unreasoning	oui
unchanging	non	unrelenting	non
uncomplaining	non	unremitting	non
uncomprehending	non	unresisting	non
uncompromising	+/-	unrevealing	non
unconvincing	+/-	unrewarding	oui
undemanding	oui	unsatisfying	oui
undeserving	oui	unseeing	oui
undying	+/-	unsmiling	non
unedifying	+/-	unsparing	non
unending	+/-	unsporting	oui
unerring	non	unstinting	oui
unexciting	non	unsurprising	non
unfailing	oui	unsuspecting	oui
unfeeling	non	unswerving	non
unflagging	non	unthinking	+/-
unflattering	non	untiring	non
unflinching	oui	unvarying	non
unforgiving	non	unwavering	+/-
unforthcoming	oui	unwelcoming	non
unfulfilling	oui	unwilling	oui
unhearing	oui	unwitting	oui
		unyielding	non

Table 11. Opposés des formes *unXing*

3.3.1. Champs sémantiques des adjectifs en *unXing*

Les adjectifs de la forme *unXing* sont moins nombreux que les formes précédentes dans notre corpus, mais on peut malgré tout ici aussi repérer quelques axes sémantiques. Un certain nombre de ces lexèmes renvoient à la continuité, à la persistance ou encore à l'obstination. C'est le cas des adjectifs suivants : *unceasing*, *unchanging*, *undying*, *unflagging*, *unflinching*, *unrelenting*, *unremitting*, *unswerving*, *untiring*, *unvarying*, *unwavering*, *unyielding*⁵⁹⁴ :

As we circle the park, we circle, too, the undefined boundaries of father and son, and our talks help to bridge our past with our present. Yet amid the **unceasing** din of construction and traffic and commerce [...] Dad struggles to reconcile the enormous size of Ho Chi Minh City with the intimacy of Saigon, my Vietnam with his.

In his second, late-life marriage to Valerie Fletcher, Eliot found what perhaps he required all along in a wife: uncritical adoration, **unflagging** loyalty, and protection of his reputation even after death.

Elroy's bleak, brooding worldview, his dense, demanding style and his **unflinching** descriptions of extreme violence will almost certainly alienate large numbers of readers.

Other memories trailed close behind. The **unrelenting** heat. The tar and filth. The aching back bent to harvest leaves trapped in white-hot sand.

What I cherish and admire about Paul is his ability to live and function in a constant and **unremitting** state of unspoken conflict.

An enormous wedding breakfast and ball had followed at Danvers Hall, with nearly six hundred guests in attendance. The celebrations had gone splendidly, due in large part to her middle sister Roslyn's **untiring** efforts and hostess skills.

Driving past those trees can be hypnotic, **unvarying** rows of branchless trees fracturing the sun into flashes of light and shadow.

I doubt my father ever mentioned his feeling about Harry even to my mother, whose admiring love for her younger brother was **unwavering**.

⁵⁹⁴ Sauf indication contraire, les exemples qui suivent sont extraits du *Corpus of Contemporary American English*.

Ces adjectifs marquent la permanence de ce qui est qualifié, qui ne subit pas de changement ou ne faiblit pas en dépit du temps qui passe ou de circonstances extérieures difficiles : de ce fait, certains d'entre eux marquent aussi l'endurance, l'inflexibilité, voire l'opiniâtreté.

Quelques adjectifs, *unappealing*, *unappetizing*, *uninviting* et *unprepossessing* dénotent un manque d'attrait de la part de ce à quoi ils se rapportent. *Unbecoming*, *unbefitting* expriment le caractère peu approprié de ce qui est qualifié et *unfulfilling* et *unrewarding* son côté ingrat. On peut également repérer parmi ces adjectifs quelques paires de synonymes : *uncaring* et *unfeeling*, *unerring* et *unfailing*, *unsparing* et *unstinting*, et enfin *unknowing* et *unwitting*.

3.3.2. Genèse des formes *unXing*

La majorité de ces adjectifs ont pour base un verbe, à l'exception de ceux d'entre eux qui dérivent d'un adjectif (*unassuming*, *unsporting*). *Unnerving* et *unsettling* sont, quant à eux, dérivés des verbes *unnerve* et *unsettle* : le préfixe *un-* n'est donc pas, dans leur cas, le préfixe négatif au sens strict qui nous intéresse ici.

Rappelons brièvement le mode de formation de la plupart de ces lexèmes, dérivés de participes présents. L'adjectif verbal « naît de l'adjectivation du participe présent d'un verbe lexical. Celle-ci est identique dans ses grandes lignes à celle du participe passé. Une relative est créée ; elle subit des réductions et le participe s'antépose en s'adjectivant ».⁵⁹⁵ Comme pour le participe passé, « le moteur de la transformation est la thématization et la détermination du sujet initial. »⁵⁹⁶ Tout d'abord, « [l]a première source de l'adjectif verbal est une périphrase du présent » (« a woman is sitting on the left »), s'ensuit une relative (« the woman who is sitting on the left »), qui se réduit (« the woman () sitting on the left ») :

Une fois la relative réduite, l'antéposition produit l'adjectif verbal. Il faut cependant que le verbe détermine spontanément son thème et qu'il soit intransitif. On dira *a furiously barking dog*, *a burning tree* pas **the driving person*. A la place on aura *the driver (of the*

⁵⁹⁵ Cotte (1998 : 267).

⁵⁹⁶ *ibid.*

car).⁵⁹⁷

Par ailleurs, « [l']adjectif verbal a pour seconde source un verbe conjugué à un temps simple ayant une valeur générique (ex. *A mother who loves/loved her children* → *a loving mother*). »⁵⁹⁸ L'une des conditions *sine qua non* de la transformation d'une forme en *-ing* en adjectif est, comme pour les participes passés, la caractérisation suffisante par un procès de son agent ou expérient (ex. « *a loving mother* »). Ceci est vrai, *a fortiori*, des formes en *unXing* qui ont un « équivalent » positif, non-préfixé : *uninteresting, undemanding, unsurprising, etc.*

3.3.3. Lexicalisation et sens compositionnel

D'autre part, certains adjectifs n'ont pas un sens compositionnel, c'est le cas de *unreasoning* ou *unpromising*, par exemple. Le premier adjectif forme des collocations avec des sentiments, tels que *fear*, il ne s'agit alors pas d'un sentiment qui « ne raisonne pas », mais d'une « peur irraisonnée » : le sens du lexème ne découle pas simplement de celui des ces éléments constitutifs : il a subi une lexicalisation poussée. De même, *unpromising* ne signifie pas simplement « *who does not make promises* », mais « *[n]ot affording promise of excellence or success* »⁵⁹⁹ : son sens est plus restreint que le sens compositionnel.

A l'inverse, les référents de certains de ces adjectifs ne sont pas des qualités à proprement parler mais véritablement l'absence d'un procès. Il en va ainsi d'adjectifs tels que *unblinking, uncomplaining, uncomprehending, unhesitating, unknowing, unmoving, unseeing, unsuspecting* ou encore *unthinking*. Il arrive que ces adjectifs renvoient à une « propriété » durable, une absence de procès caractéristique du référent du substantif qualifié. *Unbelieving* en est un exemple et dans cet emploi, il traite le plus souvent de croyances religieuses :

One of the best homilies I ever heard was based on the first chapter of the Book of Jonah.
The preacher described the situation on board a ship that had run into a terrible storm on

⁵⁹⁷ *id.* p. 267-269.

⁵⁹⁸ *id.* p. 269.

⁵⁹⁹ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50269681?single=1&query_type=word&queryword=unpromising&first=1&max_to_show=10, consulté le 3 janvier 2012.

the way to Tarshish and a confrontation that ensued between some pagan sailors and a prophet of the true God. Surely, the preacher observed, we would all put our money on the prophet of God, but this prophet was running away from God, and the sailors had figured that out. In that confrontation, said the preacher, an **unbelieving** world preached an important message to the church.⁶⁰⁰

Cet exemple est construit autour de l'opposition entre *pagan sailors* et *a prophet of the true God*, qui prend ensuite la forme du contraste entre *an unbelieving world* et *the church*. *Unbelieving* renvoie au paganisme, à un état. En revanche, dans cet énoncé-ci, *unbelieving* ne caractérise le sujet syntaxique que temporairement :

I went to work that day after lunch happier than I had been in my life. [...] I just wasn't that person anymore is the only way that I can describe it. [...] That night for dinner, I ate a Subway sandwich at the kitchen table with my mom and my sister watching me, staring at me, **unbelieving**.⁶⁰¹

Cette fois-ci, les personnages n'arrivent pas à croire la scène qui se déroule, *unbelieving* ne les caractérise qu'un temps, l'incrédulité porte sur des faits précis.

D'autres adjectifs ne peuvent exprimer que le second type de rapport temporel, c'est le cas de *uncomprehending*, par exemple : « (of a person) not understanding a situation or what is happening »⁶⁰² :

The final scene is also a masterpiece, as Kevin Kline weeps, penitent, bent over the steering wheel of the family car, while in the back seat, his son remains **uncomprehending**, watching the rear view of his tortured father's head.

La négation est ici perceptible et les adjectifs ne sont pas considérés comme des blocs sémantiques insécables, mais comme résultant de la composition d'une participe présent adjectivé et d'une négation : ceci expliquerait leur faible propension à être scalaires. Ces adjectifs constituent des intermédiaires, à mi-chemin entre adjectifs ou participes présents niés et lexèmes à part entière : ils font certes partie du lexique, mais leurs éléments constitutifs sont saillants.

Quelques adjectifs, notamment *uncomplaining*, *unseeing*, *unknowing* et

⁶⁰⁰ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x.asp?w=960&h=600>, consulté le 12 août 2010.

⁶⁰¹ *ibid.*

⁶⁰² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncomprehending>, consulté le 12 juillet 2012.

unsuspecting, sont utilisés pour caractériser un procès, autant qu'un syntagme nominal, à l'image de ce qui se passe avec certains adjectifs en *unXed* :

Then I plunged – for the first time diving, rather than sinking – into the depths, until wakened by my shrilling alarm, with all the customary agonies which now I bore **uncomplaining**, since I felt I understood their cause.

L'adjectif pourrait être remplacé par une proposition participiale, comme dans le cas des formes en *unXed*, ou encore par un adverbe :

Then I plunged – for the first time diving, rather than sinking – into the depths, until wakened by my shrilling alarm, with all the customary agonies which now I bore **without complaining/uncomplainingly**, since I felt I understood their cause.

La possibilité d'opérer cette substitution suggère que l'adjectif renvoie au procès *complain*. Malgré tout, les deux formulations ne sont pas équivalentes. Si *uncomplaining* caractérise bien le procès principal (« bear agonies »), il demeure attaché au syntagme nominal auquel il se rapporte. Par son intermédiaire s'opère un retour sur le sujet *I* : c'est bien lui qui est qualifié, en tant que source du procès « bear agonies ». L'emploi d'un adverbe met le procès au premier plan, celui de l'adjectif insiste davantage sur le sujet.

Ces lexèmes figent l'absence de procès, qu'ils convertissent en propriété : ils constituent un intermédiaire entre adjectifs à proprement parler et formes verbales niées. Selon les contextes et les usages, ces deux facettes peuvent être plus ou moins évidentes. Du verbe, ces formes héritent la capacité de dénoter un état de fait transitoire, la possibilité de renvoyer à un procès, que l'appartenance à la catégorie des adjectifs localise dans le référent du syntagme nominal. Il en résulte une certaine liberté syntaxique : l'adjectif peut se trouver, dans l'énoncé, après le verbe principal, ce qui n'est pas possible pour l'épithète et ne l'est pas non plus pour l'apposition sans pause marquée.

3.3.4. Synthèse des caractéristique de ces formes

Dans le tableau suivant, nous résumons les différentes caractéristiques de ces formes.

Lexème	total	opposé : adjectif ?	very	% very	emploi adverbial	catégorie
unforthcoming	12	oui	1	8.3	non	1
unedifying	19	+/-	1	5.3	non	4
unexciting	88	oui	4	4.6	non	1
unsatisfying	264	oui	10	3.8	non	1
unforgiving	649	oui	21	3.2	non	1
unfulfilling	65	oui	2	3.1	non	1
unrewarding	66	oui	2	3.0	non	1
unpromising	138	oui	4	2.9	non	1
unappetizing	117	oui	3	2.6	non	1
unflattering	381	oui	9	2.4	non	1
unassuming	626	non	12	1.9	non	4
unappealing	275	oui	5	1.8	non	1
unbending	130	non	2	1.5	non	4
unwelcoming	67	oui	1	1.5	non	1
unconvincing	237	oui	3	1.3	non	1
uninviting	94	oui	1	1.1	non	1
uninteresting	300	oui	3	1.0	non	1
unbecoming	205	oui	2	1.0	non	1
unprepossessing	120	oui	1	0.8	non	1
unfeeling	161	non	1	0.6	oui	5
unthinking	201	+/-	1	0.5	oui	5
uncompromising	642	+/-	3	0.5	non	4
unflinching	252	non	1	0.4	oui	5
uncaring	311	oui	1	0.3	non	1
unyielding	528	oui	1	0.2	non	1
unwilling	3405	oui	6	0.2	non	1
undemanding	109	oui	0	0	non	2
undeserving	171	oui	0	0	non	2
undying	212	+/-	0	0	non	6
unending	623	non	0	0	non	6
unerring	166	non	0	0	non	6
unfailing	161	non	0	0	non	6
unceasing	178	non	0	0	non	6
unchanging	503	non	0	0	oui	7
unflagging	119	non	0	0	oui	7
unhesitating	31	non	0	0	oui	7
unknowing	217	+/-	0	0	oui	7
unquestioning	176	oui	0	0	non	2
unreasoning	59	non	0	0	non	6
unstinting	86	non	0	0	non	6

Lexème	total	opposé: adjectif	very	% very	emploi adverbial	catégorie
unsurprising	155	oui	0	0	non	2
unvarying	87	+/-	0	0	non	6
unwavering	491	non	0	0	non	6
unwitting	428	non	0	0	non	6
unavailing	34	non	0	0	non	6
unbefitting	6	non	0	0	non	6
unrelenting	821	non	0	0	non	6
unremitting	199	non	0	0	non	6
unsporting	16	oui	0	0	non	2
unbelieving	88	non	0	0	oui	7
unblinking	403	non	0	0	non	6
uncomplaining	49	non	0	0	oui	6
unmoving	410	oui	0	0	oui	3
unseeing	140	non	0	0	oui	7
unsuspecting	806	non	0	0	oui	7
unswerving	122	non	0	0	non	6
unsmiling	259	non	0	0	oui	7
uninspiring	133	oui	0	0	non	2
untiring	42	non	0	0	oui	7
unimposing	41	non	0	0	non	6
unsparing	97	oui	0	0	non	2
unrevealing	28	oui	0	0	non	2
undeviating	17	non	0	0	non	6
unresisting	40	non	0	0	oui	7
unthreatening	94	oui	0	0	non	2
unsleeping	12	non	0	0	non	6
undiscerning	9	oui	0	0	non	2
unhearing	9	non	0	0	non	6
unoffending	10	oui	0	0	non	2
unblushing	9	non	0	0	non	6
uncomprehending	232	non	0	0	oui	7

Table 12. Typologie des formes *unXing*

Nous distinguons dans ce tableau sept catégories : les trois premières regroupent les adjectifs qui ont un opposé lui-même adjectival.

La catégorie 1 (19 adjectifs) correspond aux adjectifs prototypiques : ils ont un antonyme adjectival, sont scalaires et n'ont pas d'emplois adverbiaux.

La deuxième catégorie (11 lexèmes) se constitue des adjectifs qui ne sont pas scalaires et n'ont pas d'emplois adverbiaux.

La catégorie 3 comporte un adjectif, qui n'est pas scalaire et a des emplois adverbiaux.

Les catégories 4 à 7 regroupent les adjectifs qui n'ont pas d'opposé adjectival. La quatrième (4 lexèmes) est celle des adjectifs scalaires qui n'ont pas d'emplois adverbiaux : c'est la plus « adjectivale » des quatre. La catégorie 5 (3 lexèmes) regroupent les adjectifs qui sont scalaires et ont des emplois adverbiaux. Les adjectifs de la catégorie 6 (22 lexèmes) ne sont pas scalaires et n'ont pas d'emploi adverbial. Enfin, les lexèmes de la catégorie 7 (11 adjectifs) ne sont pas scalaires et ont des emplois adverbiaux : c'est la moins adjectivale ou la plus verbale de toutes les catégories.

Les catégories les plus nombreuses sont donc la première, celle des adjectifs prototypiques, la deuxième et la sixième, qui se constituent d'adjectifs non-scalaires qui n'ont pas d'emploi adverbiaux, et la septième, la plus verbale de toutes.

3.4. Les adjectifs à base verbale : bilan

Les caractéristiques syntaxiques de ces adjectifs sont en accord avec leurs propriétés sémantiques : l'absence de complément désignant l'agent potentiel, dans le cas des formes *unXed* et *unXable*, atteste que l'agent du procès n'est pas pris en compte et que les adjectifs sont les outils d'une généralisation. Quant aux constructions qui sont propres à ces lexèmes, elles reflètent la matérialisation de l'absence de procès qu'ils mettent en œuvre et la conversion de la non-actualisation d'un procès ou d'une relation en une propriété constitutive de leur support.

Ils permettent à la fois d'exprimer une évaluation et de coder l'universalité de ce jugement. A plusieurs titre, ces adjectifs sont des intermédiaires : ils sont à la fois « objectifs » (en ce qu'ils paraissent décrire un objet et reposer sur des critères partageables) et « subjectifs » (en ce qu'ils expriment souvent une appréciation personnelle), situés entre formes verbales et adjectivales, voire adverbiales : leur lien avec les formes adverbiales tient à l'observation de ce qui est qualifié. L'idée qu'ils véhiculent est que le locuteur se fait le porte-parole de tout individu qui serait confronté à la même situation. Les mêmes remarques sont-elles valables pour les autres adjectifs préfixés par *un-* ? Pour répondre à cette question, nous présentons maintenant les champs sémantiques bien représentés par nos lexèmes.

4. Champs sémantiques des adjectifs préfixés par *un-*

Nous examinons maintenant les champs lexicaux privilégiés par ces lexèmes, étude que nous avons amorcée avec celle des champs sémantiques en fonction des types morphologiques des adjectifs. Nous verrons que ces champs sémantiques présentent des similitudes quel que soit le mode de formation des adjectifs préfixés. *Un-* est particulièrement fréquent dans plusieurs domaines de signification, comme si certains sens « attiraient » le préfixe. Nous chercherons à mettre en évidence l'idée que les champs sémantiques des adjectifs formés par *un-* témoignent d'un rapport singulier entre un jugement, une évaluation et son origine.

4.1. Champs lexicaux exclus

S'il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui motive la compatibilité d'un adjectif avec notre morphème, il est clair que certains domaines adjectivaux rejettent la préfixation par *un-*. Les travaux de Dixon (1991) constituent un point de départ utile pour distinguer ceux des adjectifs qui admettent la préfixation par *un-* de ceux qui ne le font pas. L'auteur se base sur des critères sémantiques dans sa classification des adjectifs et distingue les catégories suivantes :

1. DIMENSION, e.g. *big, great, short, thin, round, narrow, deep*.
2. PHYSICAL PROPERTY, e.g. *hard, strong, clean, cool, heavy, sweet, fresh, cheap*; this includes a CORPOREAL subtype, e.g. *well, sick, ill, dead; absent*.
3. SPEED – *quick, fast, rapid, slow, sudden*.
4. AGE – *new, old, young, modern*.
5. COLOUR, e.g., *white, black, red, crimson, mottled, golden*.
6. VALUE, e.g. (a) *good, bad, lovely, atrocious*; (b) *odd, strange, curious, necessary, crucial; important; lucky*.
7. DIFFICULTY, e.g. *easy, difficult, tough, hard, simple*.
8. QUALIFICATION, with a number of subtypes:
 - (a) DEFINITE, a factual qualification regarding an event, e.g., *definite, probable, true*;
 - (b) POSSIBLE, expressing the speaker's opinion about an event, which is often some potential happening, e.g. *possible, impossible*;

(c) USUAL, expressing the speaker's opinion about how predictable some happening is, e.g. *usual, normal, common*;

(d) LIKELY, again an opinion, but tending to focus on the subject's potentiality to engineer some happening, e.g. *likely, certain*;

(e) SURE, as for (d), but with a stronger focus on the subject's control, e.g. *sure*;

(f) CORRECT, e.g. *correct, right, wrong, appropriate, sensible*. These have two distinct senses, commenting (i) on the correctness of a fact, similar to (a) (e.g. *That the whale is not a fish is right*), and (ii) on the correctness of the subject's undertaking some activity (e.g. *John was right to resign*).

9. HUMAN PROPENSITY, again with a number of subtypes:

(a) FOND, with a similar meaning to LIKING verbs (§5.5), e.g. *fond* (taking preposition *of*);

(b) ANGRY, describing an emotional reaction to some definite happening, e.g. *angry (about), jealous (of), mad (about), sad (about)*;

(c) HAPPY, an emotional response to some actual or potential happening, e.g. *anxious, keen, happy, thankful, careful, sorry, glad*, (all taking *about*); *proud, ashamed, afraid* (all taking *of*);

(d) UNSURE, the speaker's assessment about some potential event, e.g. *certain, sure, unsure* (all taking *of* or *about*), *curious (about)*;

(e) EAGER, with meanings similar to WANTING verbs [...]; e.g. *eager, ready, prepared* (all taking *for*), *willing*;

(f) CLEVER, referring to ability, or an attitude towards social relations with others, e.g. *clever, stupid; lucky; kind, cruel; generous*.

10. SIMILARITY, comparing two things, states or events, e.g. *like, unlike* (which are the only adjectives to take a direct object); *similar (to), different (from)* (which introduce the second role – obligatory for an adjective from this type – with a preposition).⁶⁰³

Il observe :

The prefix *un-* occurs with a fair number of QUALIFICATION and HUMAN PROPENSITY adjectives, with some from VALUE and a few from PHYSICAL PROPERTY and SIMILARITY, but with none from DIMENSION, SPEED, AGE, COLOUR or DIFFICULTY.⁶⁰⁴

Comme le spécifie le passage ci-dessus, certaines des catégories qui excluent *un-* ont un comportement assez tranché : les adjectifs qui renvoient aux dimensions (*narrow, broad* ou *wide, short, long* ou *tall*) excluent *un-*, tout comme ceux qui sont

⁶⁰³ Dixon (1991 : 78).

⁶⁰⁴ *ibid.*

liés à la vitesse (*quick, fast, rapid, slow, sudden*), l'âge (*new, old, young, modern*), les couleurs ou la difficulté (*easy, difficult, tough, hard, simple*). Nous tenterons d'apporter une explication à ces incompatibilités après avoir étudié les domaines dans lesquels *un-* est bien représenté.

4.2. Champs sémantiques fréquents

On trouve un certain nombre de champs sémantiques communs parmi les adjectifs dérivés de verbes, qu'il s'agisse de formes en *-ed*, en *-able* ou en *-ing* : nombre d'entre eux évoquent l'absence de changement de l'objet qualifié O, qu'il s'agisse de ses sentiments (*unabashed, undaunted*, etc.), de sa pureté qui n'est pas altérée (*unalloyed*, etc.) ou de son opiniâtreté (*unflagging*, etc.).

Certaines formes en *-ed* et *-able* traitent du contrôle exercé sur O : celui-ci est présenté comme incontrôlé (*unchecked*, etc.), incontrôlable (*unmanageable*), inégalé (*unrivalled*, etc.) ou incontestable (*unobjectionable*, etc.). D'autres lexèmes mettent en avant le haut degré (*unadulterated, unspeakable, unutterable*, etc.). Dans tous ces cas, ce qui est mis en évidence, c'est le caractère hors du commun de O, qui ne change pas malgré les circonstances et le temps qui passe, qui surpasse ce qui est habituel et qui défie toute action exercée sur lui. Ces caractéristiques ne sont pas propres aux formes verbales. En effet, d'autres adjectifs, parmi lesquels *unnecessary, unsightly, unreasonable, unreliable, unseasonal*, ou encore *unpopular*, semblent purement appréciatifs. Ils forment une classe assez hétérogène, mais permettent malgré tout de dégager quelques-unes des spécificités des adjectifs en *un-*. Souvent, ils renvoient à une norme extérieure, à l'image de *unseasonal* (« not typical of or not suitable for the time of year »⁶⁰⁵) ou *untimely*, (« happening too soon or sooner than is normal or expected » ou « happening at a time or in a situation that is not suitable »⁶⁰⁶). Ces deux lexèmes renvoient à l'idée qu'un événement a lieu alors qu'il ne le devrait pas : pour *unseasonal* il s'agit uniquement de phénomènes météorologiques alors que *untimely* est un jugement ouvertement plus personnel, le locuteur déplore un fait qui est inadapté aux circonstances ou qui lui paraît regrettable parce que prématuré (c'est

⁶⁰⁵ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unseasonal>, consulté le 5 juillet 2012.

⁶⁰⁶ Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/untimely>, consulté le 5 juillet 2012.

le cas, notamment, lorsque *untimely* qualifie *death*).

Les deux adjectifs se fondent sur une connaissance implicite d'une représentation chronologique prototypique à laquelle sont rapportés les événements qualifiés, et *untimely* et *unseasonal* marquent que l'écart est important. Un étalon extérieur et antérieur aux événements considérés est donc pris en compte, mais les deux adjectifs s'orientent vers une appréciation personnelle : l'un comme l'autre suggèrent que la situation est anormale et souvent regrettable ou déplorable. Le critère extérieur va de pair avec l'expression d'un affect voire d'un jugement de valeur.

Les autres adjectifs appréciatifs présentent le même type d'équilibre : *unnecessary* permet de dévaloriser l'acte qualifié, *unsightly*, paraît plus nuancé que *ugly*, comme s'il était plus mesuré, mais n'en diffère pas toujours sémantiquement. Quant à *unpopular*, il est l'expression d'une communauté (« not liked or enjoyed by a person, a group or people in general »⁶⁰⁷) et s'en réfère donc à un jugement généralisé.

Ces lexèmes constituent une évaluation qui conclut une comparaison entre les faits examinés et une situation prototypique (*untimely*, *unseasonal*). Ils semblent renvoyer à des critères reconnus par une communauté et dégagent une impression de précision, de nuance. Ils n'en restent pas moins des adjectifs évaluatifs, qui ont pour but de dévaloriser l'objet caractérisé : on retrouve l'idée d'évaluation négative souvent évoquée au sujet de *un-*.

Avec cette catégorie s'amorce l'idée que l'évaluation exprimée par l'intermédiaire des adjectifs n'a rien de personnel parce qu'elle repose sur des critères extérieurs identifiables (cf. *untimely*, *unseasonal*) ou parce qu'elle est partagée par n'importe quel observateur se trouvant dans la même situation. On retrouve là une idée formulée par Wierzbicka (2010) dans son étude du mot *sense* et de son omniprésence en anglais. Selon elle, la particularité de ce terme est qu'il se trouve à l'intersection entre impression personnelle et appréciation collective, ou du moins partageable. Elle commente ainsi l'expression *a sense of regret*, utilisée par Williamson (2007)⁶⁰⁸ :

To start with the second reference to sense, the phrase *a sense of regret* would have to be

⁶⁰⁷ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unpopular>, consulté le 3 avril 2012.

⁶⁰⁸ L'expression commentée par l'auteur est extraite du passage suivant : « Her [the heroine's] voice sometimes betrays **a sense of regret** at what has been lost since that earlier time – a certain stoicism and resilience... » [Williamson G. 2007. « Four Booker Winners, Four New Books, One Big Theme. » *Australian Literary Review*, Australian (June 6, 2007). p 6, cité par Wierzbicka (2010 : 151)].

translated in other languages in the same way as *a feeling of regret*. But Australian literary critic Geordie Williamson prefers to say *a sense of regret*, thus unconsciously or semi-unconsciously validating the heroine's perspective. Presented as a "sense", Paula's feeling of regret is linked with her conscious experience and implicitly validated to some extent. Her "sense" is private, but it connects to something in the external situation – the loss of a certain stoicism and resilience – and potentially at least, it connects with a similar "sense" of some of her contemporaries. The combination of individual experience with a potential for intersubjectivity grounded in the external situation links the modern English sense of the word *sense* with the meaning of the older phrase the *senses*: sight or touch are similarly individual and yet potentially a source of intersubjectivity valid for knowledge about the place where one is and about the events happening in that place.⁶⁰⁹

Ce passage témoigne de ce qu'une impression personnelle peut rester telle tout en supposant une confirmation par une communauté donnée, et que l'attente de cette validation peut être codée linguistiquement, comme elle l'est par le recours au substantif *sense*. Le même mécanisme nous semble être en jeu avec les adjectifs en *un-* ; ceci est particulièrement net dans le cas des lexèmes vers lesquels nous nous tournons maintenant.

4.3. *Un-* et attentes

Nous avons souligné dans le deuxième chapitre que la négation allait de pair avec la contestation d'attentes dues à la situation. Nous pensons que les valeurs de *un-* s'inscrivent dans cette même logique. Nous rappellerons d'abord les propos de Cruse (1986) avant d'étudier les adjectifs les plus caractéristiques de ces aspects de *un-*, en particulier les adjectifs associés à un procès prototypique, les adjectifs épistémiques et enfin les adjectifs liés à un état intérieur (capacité, volonté, sentiments).

4.3.1. Cruse (1986)

Cruse (1986) cherche à identifier celui des membres d'un couple d'opposés qui tend à prendre le préfixe *un-*. Selon lui, trois critères sont à prendre en compte dans l'utilisation de *un-*. Le premier serait celui de saillance :

⁶⁰⁹ Wierzbicka (2010 : 152).

Let us begin with the simplest cases. Certain oppositions may be said to have a ‘natural’ polarity, in that in one of the states of affairs to be described some perceptually salient feature is present, and in the other state this property is absent. The ‘absence’ state is then a ‘natural’ negative, and its partner a natural positive, and one might postulate that in the majority of such cases the naturally negative state will be assigned a linguistically negative label.⁶¹⁰

L’auteur donne les exemples suivants :

Take the case of *dead* and *alive*. Things which are *alive* possess many perceptually striking properties which *dead* things lack: movement, responsiveness to stimuli, and so on. It is therefore normal that the state of being *dead* should have a linguistically negative label, and the state of being *alive* a linguistically positive one. In the case of *married* : *single/unmarried*, the most obvious difference between a married man and a single one is that the former has a wife (and in all likelihood children, too), while the latter is without these. The designation of the state of matrimony by a linguistically positive term thus seems well-motivated.⁶¹¹

Le deuxième critère, celui d’évaluation, explique que ce soit *clean* qui permette de former *unclean* alors que *dirty* est incompatible avec *un-* : cela tient à ce que *clean* est mélioratif, alors que *dirty* est pejorative. En effet,

[i]t is clear that *clean* is a natural negative: it denotes the absence of dirt. This dirt is often an obvious physical substance which has to be removed in the process of cleaning. The quantity of dirt present is the natural gradable property. Note also that 11 is more natural than 12:

- 11. Something is clean when there is not dirt present.
- 12. ? Something is dirty when there is cleanness present.

There appears to be a tendency for natural scales to take as their positive direction the direction of infinite extendability, and if there is an end-point, for that to represent the negative end of the scale. [...] In this respect [...] *clean* is a natural negative term, as it represents a kind of end-point. [...] But, linguistically, *clean* is the positive term of the

⁶¹⁰ Cruse (1986 : 248).

⁶¹¹ *ibid.*

opposition. This is shown by the existence of *unclean*, and by the fact that it occurs in the strongly impartial *How clean is it?*⁶¹²

Le couple *safe/dangerous*, par exemple, présente les mêmes caractéristiques :

Safety is the absence of *danger*:

15. When something is safe, there is an absence of danger.

16. ? When something is dangerous, there is an absence of safety.

Furthermore, safety has nothing like the attention-drawing qualities of danger, and is thus more likely to be perceived as the state in which something salient is absent. Yet *safe* is the linguistically positive term, which can carry a negative prefix (*unsafe*), and which has a strongly impartial use in *How safe is it?*⁶¹³

L'explication de Cruse est la suivante : « All such cases have a property in common: naturally negative, but linguistically positive, that is to say, they are terms of commendation, and their partners are terms of criticism. »⁶¹⁴

Le troisième critère, celui d'attente, domine les trois autres car il prévaut souvent sur les facteurs de saillance et d'évaluation identifiés par l'auteur :

Consider the pairs *afraid: unafraid*, *spoilt: unspoilt*, *polluted: unpolluted*. In each of these pairs the linguistically negative term is evaluatively positive. [...] Do they have any property in common which might explain why in these cases evaluative polarity does not override natural polarity? One possible approach to this question is to look for a factor which is even more powerful than evaluative polarity, and is capable of overriding it. There is a candidate for such a factor. For each of our 'anomalous' pairs is a peculiar restriction on the use of linguistically negative term which is not found with other opposites. They may be used only in situations where the applicability of the linguistically positive term is strongly expressed, or to be regarded as normal.⁶¹⁵

L'auteur prend l'exemple de *unafraid* :

may be used only in situations where the applicability of the linguistically positive term is strongly expressed, or to be regarded as normal. For instance, one cannot use *unafraid* to

⁶¹² Cruse (1986 : 250).

⁶¹³ *ibid.*

⁶¹⁴ *id.*, p. 251.

⁶¹⁵ *ibid.*

simply denote the lack of fear:

?I'm unafraid of breathing.

Unafraid is apt only in situations where it would be entirely normal to be afraid. Parallel constraints apply to the use of *unspoilt* and *unpolluted*. We may therefore postulate that when the meanings of a pair of opposites incorporate an explicit contrast of normality, the linguistically positive term is the one which embodies the notion of normality, whether or not an evaluative contrast is also present.⁶¹⁶

Cet écart à la norme exprimé par les adjectifs en *un-* est particulièrement clair avec des lexèmes tels que *unfunny*. Cet adjectif est ainsi défini : « not funny or amusing, especially when sth is supposed to be funny »⁶¹⁷. Horn (2001) estime que : « only a failed comedy may be *unfunny*, not a successful tragedy. »⁶¹⁸ Les exemples du *British National Corpus* corroborent cette affirmation : *unfunny* se rapporte souvent à des substantifs comme *skits*, *comedies*, *jokes*, ou encore *birthday cards*. Citons l'exemple suivant : « Dario Fo's *The Pope and the Witch* at the Comedy offers one of the most dismal of all theatrical experiences : an entirely **unfunny** farce. »⁶¹⁹

Si le sens de *unfunny* est bien celui de la négation de *funny*, ces emplois sont plus restreints car, pour reprendre l'exemple de Horn, il est possible de qualifier une tragédie de *sad*, mais pas de *unfunny*. Ce lexème ne semble être acceptable que lorsque son antonyme serait attendu. *Unfunny* repose sur un horizon d'attente particulier, et on ne peut pas qualifier tout ce qui n'est pas drôle de *unfunny*.⁶²⁰

Cet exemple témoigne de ce que *un-* s'emploie lorsque ce qu'il nie était attendu par le locuteur et qu'il considère comme attendu prototypiquement par sa communauté linguistique. Notons parmi les exemples fréquemment cités à ce sujet, ceux de *undead* and *unalive*, relevés par Horn (2002) :

⁶¹⁶ *ibid.*

⁶¹⁷ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unfunny>, consulté le 2 juillet 2012.

⁶¹⁸ Horn (1989 : 14).

⁶¹⁹ *British National Corpus*, disponible sur : <http://bnc.bl.uk/saraWeb.php?qy=unfunny+farce&mysubmit=Go>, consulté le 3 mars 2010.

⁶²⁰ *Unfunny* peut toutefois apparaître dans d'autres contextes : dans le passage suivant, le personnage de Howard ne peut contenir son hilarité à la vue d'une chorale, qu'il trouve particulièrement ridicule. Il tente de se contenir, en vain : « Howard turned to look at the glee club. He tried to think of **unfunny** things: death, divorce, taxes, his father. But something about the fat guy's handclaps pushed Howard over the brink. » [Smith (2005 : 348)]. Ici, *unfunny* ne s'applique pas à des entités qui devraient être drôles, au contraire, elles sont présentées comme intrinsèquement tristes ou pénibles : c'est le contexte qui dicte l'emploi de *unfunny*, le rire incontrôlable du personnage, signe, théoriquement, de joie, auquel s'oppose la nature de ses pensées.

undead has been around since Bram Stoker's *Dracula* (1897) as both an adjective and a zero-derived occupational noun to describe zombies, vampires, and other creatures that are, as the OED puts it, "not quite dead but not fully alive, dead-and-alive." Note that the someone or something that is undead – e.g. a vampire – fails to conform to one's expectation that it SHOULD be dead. But if something appears to be alive but does not quite fulfill that expectation, it must not be *undead* but *unalive*: "I wait for them [artificial flowers] to droop as in a natural cycle. But they are stubbornly unalive and therefore unwilting" (Charles Baxter, *The Feats of Love* (2000), p. 106). Both the undead (but not quite alive) vampire and the unalive (but not dead) artificial flowers conform to Aristotle's notion of "privative" opposite, in lacking a property associated by default rules with the respective subject.⁶²¹

Nous souscrivons à la conclusion de Horn : « It is only when the speaker can assume (or pretend she assumes) an expected or "natural" property associated with a given referent or with the set to which that referent aspires to belong that she can felicitously employ the corresponding *un*-form. »⁶²² L'étude de Horn met en valeur le bien-fondé de cette approche pour les adjectifs comme pour les substantifs : l'auteur s'appuie sur la campagne de publicité consistant à nommer la boisson 7-Up « the un-cola » pour attirer l'attention sur « the crucial role of Aristotelian privation in establishing the common ground against which class *un*-noun is coined »⁶²³ : ce sont les propriétés communes avec un cola qui font du 7-Up « a better candidate for an un-cola than tea or chocolate milk would be »⁶²⁴.

4.3.2. Actions prototypiques

Cet aspect du fonctionnement de *un*- explique que les adjectifs prennent pour bases des verbes renvoyant à un procès attaché prototypiquement au substrat qualifié :

⁶²¹ Horn (2001 : 11). Horn renvoie au passage suivant d'Aristote : « 'We say that that which is capable of some particular faculty or possession has suffered privation when the faculty or possession in question is in no way present in that which, and at the same time in which, it should naturally be present. We do not call that toothless which has not teeth, or that blind which has not sight, but rather that which has no teeth or sight at the time when by nature it should' (*Categories* 12a28-33) ». [Horn, (2002 : 3)]. Cette définition de la privation s'applique aux phénomènes relevés par Horn en ce que *un*-n'est employé dans ces néologismes que lorsque la réalité dément une attente contextuelle.

⁶²² Horn (1989 : 36-37).

⁶²³ Horn (2002 : 30).

⁶²⁴ *ibid.*

In the distance a man with an **unopened** parachute is plummeting.⁶²⁵

Caden, a half-block behind, hurries to the alley. [...] It's dark. Trash cans and garbage. He spots an **unopened** box next to the trash. It's pink with a picture of a nose on it. Caden drops to his knees and weeps.⁶²⁶

On peut en effet s'attendre à ce qu'un parachute ou qu'une boîte aient été ouverts (en l'occurrence, Caden reconnaît la boîte qu'il a envoyée plusieurs mois auparavant à sa fille, partie avec son épouse, et comprend que son cadeau n'a pas été remis à sa destinataire ou que celle-ci n'a pas voulu y prêter attention). Les adjectifs en *un-* sont ici formés alors qu'un scénario minimal est associé à un objet ou un individu : *un-* marque le décalage entre des attentes attachées à ces objets et la réalité avérée.

Le contexte semble favoriser le recours à *un-* : le parachute qualifié de *unopened* est utilisé par quelqu'un qui est en chute libre et qui devrait donc, à ce moment-là, avoir ouvert son parachute. De même, Caden a envoyé la boîte longtemps auparavant déjà et n'envisageait pas, avant de l'apercevoir, qu'elle ait pu ne pas être ouverte. Ces adjectifs font surface lorsque le locuteur met en scène un raisonnement minimal au sujet d'un objet particulier et que ce scénario est invalidé par la réalité : ces lexèmes mettent en mot le choc entre représentation préalable et réel tel qu'il s'est actualisé.

4.3.3. Adjectifs épistémiques

Une autre catégorie concerne les adjectifs épistémiques ou liés à l'habitude : ils traitent de ce qui est su de l'événement et de la prévisibilité de cet événement. Parmi ces lexèmes, les adjectifs *unaccustomed*, *unusual*, *unclear*, *unknown*, *unpredictable*, *unheard of* ou encore *unexpected*.

Ces lexèmes illustrent eux aussi le principe mis en évidence par Cruse d'écart vis-à-vis de la norme. Les adjectifs *unaccustomed*, *unusual*, *unfamiliar*, mais aussi, dans une certaine mesure, *unpredictable* et *unexpected* soulignent le contraste entre ce que la situation, les acteurs en présence, l'habitude etc. laissent prévoir et ce qui se passe effectivement. Ils renvoient à une norme extérieure à la situation, et qui passe

⁶²⁵ Kaufman C., script de *Synecdoche, New York*, disponible sur : *The Internet Movie Script Database* (IMSDb), <http://www.imsdb.com/scripts/Synecdoche,-New-York.html>, consulté le 12 août 2012.

⁶²⁶ *ibid.*

pour un cadre dans lequel aurait pu s'inscrire le cas décrit, mais auquel la réalité contrevient. Examinons plus précisément ce qu'il en est à l'aide de quelques exemples.

“It was a big deal, but not an unfamiliar one. Consumers of information became privy to a lot of stuff that had been secret before,” Mr. Keller said. “The scale of it was unusual, but was it different in kind from the Pentagon Papers or revelation of Abu Ghraib or government eavesdropping? I think probably not.”⁶²⁷

Cet extrait, qui traite des documents publiés par WikiLeaks en novembre 2010, témoigne de ce que l'emploi de *unusual* et *unfamiliar* implique une comparaison avec ce qui se passe habituellement et avec ce qui a eu lieu dans le passé : le cas examiné est renvoyé à un autre auquel il ressemble et c'est à l'issue de cette comparaison qu'il est jugé *unfamiliar* ou *unusual*. Une telle comparaison implique une certaine neutralité dans la mesure où des critères extérieurs sont appliqués, bien que ce soit l'énonciateur qui, en dernier ressort, décide si les écarts entre le comparé et le comparant sont suffisamment significatifs pour que le comparé soit jugé *unusual*. La différence est d'ailleurs parfois quantifiable :

The department has also stripped CD and DVD recorders from its computers; it is redesigning security systems to require two people, not one, to move large amounts of information from a classified computer to an unclassified one; and it is installing software to detect downloads of unusual size.⁶²⁸

Ici, *unusual* implique des unités de mesures (il est assez vraisemblable qu'un fichier soit considéré comme qualifiable de « of unusual size » au-delà d'un certain nombre d'octets). En ce sens, l'emploi de ce type d'adjectif paraît tributaire d'un jugement considéré comme partageable.

Il arrive également que *unusual* serve d'euphémisme et soit à entendre comme « peu orthodoxe », voire « choquant » :

In a 2009 meeting with John O. Brennan, President Obama's top counterterrorism adviser, Mr. Saleh offered an unusual bargain. He “insisted that Yemen's national territory is

⁶²⁷ Carr D., « WikiLeaks Taps Power of the Press », *The New York Times*, 12 décembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/13/business/media/13carr.html?pagewanted=all>, consulté le 12 août 2012.

⁶²⁸ Shane, S. « Keeping Secrets WikiSafe », *The New York Times*, 11 décembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/12/weekinreview/12shane.html>, consulté le 12 août 2012.

available for unilateral CT operations by the U.S.” — but with a catch. If there were to be an attack on a Western target, Mr. Saleh said, it would not be his fault.⁶²⁹

L’emploi de l’adjectif *unusual* sert à souligner que l’accord proposé par M. Saleh est ambigu, voire malhonnête : il semble d’une part s’engager à permettre aux Etats-Unis de mener des opérations de contre-terrorisme (CT), mais sans garantir la sécurité des agents impliqués dans l’opération : *unusual* pointe ici la contradiction et indique en filigrane qu’elle a de quoi laisser perplexe.

Les adjectifs *unfamiliar* et *unusual* se basent sur une comparaison, donc sur une appréhension plutôt factuelle de la situation, mais ce n’est là qu’un aspect de leur fonctionnement puisqu’ils servent également à exprimer et à susciter une réaction émotionnelle. Celle-ci n’apparaît que dans un second temps, masquée par l’objectivité apparente qui paraît en être le moteur. Des lexèmes tels que *unusual* et *unfamiliar* mettent donc en œuvre une certaine tension entre objectivité et émotivité.

Qu’en est-il des adjectifs *unknown*, *unclear*, *unexpected* ou *uncertain*, qui traitent plus clairement de ce qui est connu d’un événement ou d’un état de fait ? Ils opèrent une sorte de généralisation : ils ont pour point de départ l’ignorance de sujets particuliers qui est présentée comme une ignorance partagée et indépassable pour le moment :

Later in the week, the organization faced more widespread attacks from armies of zombie computers in Europe, Russia and Asia that try to overwhelm Web sites with floods of requests. It is **unclear** who orchestrated these actions, security experts said.⁶³⁰

Les experts en sécurité ne sont pas capables de déterminer qui est à l’origine des actions dont il est question et généralisent leur ignorance en présentant cette origine comme inconnue « dans l’absolu ». L’adjectif permet ainsi d’esquiver un manquement personnel ou individuel.

La généralisation à l’œuvre transforme une ignorance en savoir : que des

⁶²⁹ Shane S. « Yemen Sets Terms of a War on Al Qaeda », *The New York Times*, 3 décembre 2010, disponible sur : http://www.nytimes.com/2010/12/04/world/middleeast/04wikileaks-yemen.html?_r=2, consulté le 13 août 2012.

⁶³⁰ Vance A., « WikiLeaks Struggles to Stay Online After Attacks », *The New York Times*, 3 décembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/04/world/europe/04domain.html>, consulté le 13 août 2012.

spécialistes affirment : « It is unclear who orchestrated these actions » ne paraît pas poser de difficulté, il s'agit là de propos dignes d'experts. Une formulation du type : « Security experts said that they did not know who orchestrated these actions » suggère qu'ils sont incompetents et que la situation est hors de contrôle. En revanche, elle paraît maîtrisée avec la formulation du texte.

Par ailleurs, comme avec certains des adjectifs précédents, l'adjectif *uncertain* a pour support un préconstruit :

But how Mr. Assange's arrest on the Swedish charges might affect the Obama administration's continuing deliberations about how — or whether — to charge him for publicizing leaks of classified information remains uncertain.⁶³¹

En effet, la proposition «how Mr. Assange's arrest on the Swedish charges might affect the Obama administration's continuing deliberations » est présentée comme le substrat de l'adjectif *uncertain*, or la complexité de cette proposition découle de plusieurs étapes de construction, elle implique la prise en compte de divers participants et leur mise en relation.

Par ailleurs, le jugement *uncertain* repose sur l'estimation de la probabilité de plusieurs cas de figure : les délibérations du gouvernement Obama pourraient suivre leur cours ou changer de direction, les différentes branches de l'alternative semblent être prises en compte et pesées. Dans ce cas-ci, la préconstruction de *uncertain* est double : elle concerne ce qui est qualifié, mais également le raisonnement sur lequel se fonde l'adjectif, qui implique la prise en compte de diverses configurations.

Ces adjectifs « épistémiques » présentent plusieurs points communs : ils traitent de l'état de connaissance d'un sujet particulier, de ce à quoi il s'attendait, mais opèrent une généralisation qui fait passer ces attentes ou cette ignorance pour universelle. Ils détournent l'évaluation épistémique de son émetteur pour l'attacher à l'objet qualifié : l'évaluation est doublement objectivée, elle n'est plus présentée comme un jugement individuel, mais comme un fait incontestable. Le jugement repose sur des faits et porte sur un objet délimité ; c'est cela que souligne le recours à ce type d'adjectifs, aux dépens du sujet qui émet ce jugement, comme s'il n'avait aucun rôle à jouer. Le locuteur convoque alors des critères extérieurs et l'appréciation

⁶³¹ Burns J.F., « British Court Denies Bail to Assange », *The New York Times*, 7 décembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/08/world/europe/08assange.html>, consulté le 13 août 2012.

de sa communauté linguistique. Malgré tout, ces lexèmes ont également le potentiel de traduire des émotions et de chercher à en susciter, comme nous le verrons avec la catégorie suivante.

4.4 « Etats intérieurs »

Nous regroupons ici les adjectifs qui concernent les capacités, les inclinations, le savoir ou encore les émotions d'un individu. *Unable*, *uncertain* et *unwilling* peuvent souvent être paraphrasés par des verbes : *can* dans le premier cas, *know* dans le second et *want* dans le troisième. En quoi le recours à ces adjectifs diffère-t-il de celui aux verbes ?

“Our relationship with Berlusconi is complex,” Ms. Dibble wrote. “He is vocally pro-American and has helped address our interest on many levels in a manner and to a degree that the previous government was unwilling or unable to do.” Yet, the diplomat noted, there are other areas where Mr. Berlusconi “seems determined to be best friends with Russia, sometimes in direct opposition to American, and even European Union, policy.”⁶³²

Unwilling est défini par l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* comme : « not wanting to do something and refusing to do it »⁶³³. A l'idée de volonté (« not wanting to do something ») se mêle celle d'une action qui s'ensuit : la « mauvaise volonté » a des manifestations extérieures, elle se traduit par une attitude. De plus, elle peut être perçue directement, par celui qui refuse, mais aussi par un observateur extérieur : dans l'exemple suivant, le comportement du gouvernement précédant celui de Berlusconi est l'objet de spéculations : la locutrice émet des hypothèses à son sujet (cf. « was unwilling or unable to do »), elle a des doutes précisément parce que son point de vue est celui d'une troisième personne, elle reconstitue l'état d'esprit du gouvernement à l'aide d'indices (une coopération jugée insuffisante avec les Etats-Unis). La volonté n'est pas ici seulement une réalité psychologique, elle est envisagée sous l'aspect de ses implications concrètes dans le monde.

⁶³² Donadio R, « Bohlen C. Caustic U.S. Views of Berlusconi Churn Italy's Politics », *The New York Times*, 2 décembre 2010, disponible sur : http://www.youtube.com/watch?v=0rhH_QGXtgQ&feature=relmfu, consulté le 13 août 2012.

⁶³³ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unwilling>, consulté le 3 juin 2012.

Le même phénomène transparaît avec *unable*. On peut observer avec *unable* un mouvement de déresponsabilisation, comme dans l'énoncé suivant :

Clicking on a PayPal donation link at the WikiLeaks Web site produced a notice stating that "this recipient is currently **unable** to receive money."⁶³⁴

Cette formulation, utilisée dans un contexte officiel, destiné à des clients ou donateurs potentiels, suggère qu'il y a une raison objective à l'impossibilité de réaliser des transactions : ceci serait beaucoup moins net avec *cannot*. L'utilisation de l'adjectif *unable* a deux effets : il ancre l'incapacité dans le sujet, à la différence de la négation de *able* par *not*, mais elle isole également le sujet du procès envisagé, par opposition à *can* : le sujet est mis à distance de son incapacité par l'attitude analytique dont est porteur le recours à *unable*.

Enfin, *unsure* et *uncertain* appartiennent également au groupe des adjectifs traduisant un état intérieur du sujet : il s'agit ici d'un état de doute et on peut observer des différences entre le recours à *not sure/not certain* et *unsure/uncertain*.

Comparons d'abord :

I'm not sure I can work with you, Caden, I'm kind of angry.⁶³⁵

et

?*I'm unsure I can work with you, I'm kind of angry.

Il s'agit dans le premier cas d'une expression plus ou moins figée : « I'm not sure I can work with you » doit être interprété comme « I'm sure I can't work with you » ou « I'm sure I don't want to work with you ». En d'autres termes, <not be sure that X> est utilisé comme un euphémisme qui amorce un mouvement vers la notion opposée <be sure that non-X>. Il n'en est rien avec *unsure*, qui insiste davantage sur les doutes du sujet, d'où son étrangeté dans un tel énoncé : c'est de ces doutes qu'il traite et il ne quitte pas ce thème pour suggérer un refus. Là aussi, *unsure* permet de stabiliser l'hésitation évoquée.

⁶³⁴ Burns J. F., « New Obstacles for WikiLeaks and Founder », *The New York Times*, 4 décembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/05/world/05paypal.html>, consulté le 13 août 2012.

⁶³⁵ Kaufman C., script de *Synecdoche, New York*, disponible sur : *The Internet Movie Script Database* (IMSDb), <http://www.imsdb.com/scripts/Synecdoche,-New-York.html>, consulté le 12 août 2012.

En bref, *unwilling*, *unable* et *unsure/uncertain* soulignent la continuité entre une réalité psychologique et ses manifestations ou ses implications dans le monde réel ; ils ancrent la qualité dans un sujet et témoignent de la mise à distance de la part de celui qui juge à l'égard de celui ou celle qu'il observe : ils traduisent un point de vue de troisième personne sur la scène décrite.

Il en va de même des adjectifs de sentiments, tels que *uneasy*, *uncomfortable* ou encore *unhappy*. A la différence d'autres adjectifs tels que *cheerful*, *gloomy* ou *sad* par exemple, tous trois ont pour point commun d'indiquer prototypiquement une réaction :

CADEN

[...] I've been thinking a lot about dying lately.

CLAIRE

You're going to be fine, sweetie.

CADEN

I appreciate that, Claire, but –

CLAIRE/ CADEN

Well, you are.

You poor thing./

regardless of how this particular thing works itself out, I will be dying. So will you.

CLAIRE/ CADEN

Caden!/
So will everyone here. And I want to explore that unflinchingly.

(There is a long silence as everyone looks uncomfortable.)⁶³⁶

Dans cet extrait, le sentiment désigné par *uncomfortable* est la conséquence des propos tenus par Caden. Enfin, l'exemple de *unhappy* et *sad*, qui s'opposent tous deux à *happy*, nous paraît pertinent. Toutefois, ces deux « concurrents » présentent des différences que rappelle Wierzbicka (1999) :

Unhappiness differs from *sadness* in a number of ways. Firstly, it does require some underlying thoughts (i.e. some known reason) [...] Secondly, *unhappy* implies a more "intense" feeling and a "stronger" negative evaluation [...] *unhappy* – in contrast to *sad* – does not suggest a resigned state of mind. If in the case of sadness the experiencer focusses on the thought "I can't do anything about it", in the case of unhappiness he/she

⁶³⁶ *ibid.*

focusses on some thwarted desires (“I wanted things like this not to happen to me”), and hence it is more closely associated semantically with *happy*. [...]

Finally, *unhappy* seems to suggest, prototypically, a state extended in time rather than a momentary occurrence (cf. “a moment of sadness” vs. “?a moment of unhappiness”). It seems also (like *happy*) to refer, prototypically, to “some things” (in the plural) rather than simply “something”.⁶³⁷

Cette analyse dément à juste titre l’idée que *unhappy* serait « moins fort » que *sad* : il serait erroné d’affirmer que *unhappy* est le contradictoire de *happy* et *sad* son contraire (cf. « Secondly, *unhappy* implies a more “intense” feeling and a “stronger” »), la différence est autre. *Unhappy* implique « some thwarted underlying thoughts », tandis que *sad* renvoie à une émotion plus brute : le second adjectif désigne un état qui s’impose au sujet qui le subit de façon impromptue, à la différence du premier.

En outre, *unhappy* est parfois sous-tendu par un raisonnement, il peut s’agir de considérer qu’un événement ou une prestation, par exemple, ne sont pas satisfaisants, comme dans l’exemple suivant :

In 1996, after the conclusion of the Dayton peace talks on Bosnia and Herzegovina, the German Foreign Ministry felt that published accounts did not give enough credit to the German contributions to the peace accord. A decision was made to publish all 53 major diplomatic cables dispatched by the team I had led during the 21-day-negotiating process. However, the documents were carefully edited before publication. [...] As a result, the public record of the negotiating process was presented as intended, but none of the participants found any reason to be unhappy.⁶³⁸

L’adjectif signifie ici qu’aucun des participants n’a de motifs de se plaindre.

La comparaison entre *sad* et *unhappy* souligne la base sur laquelle se fonde *unhappy* : des faits pris en compte, un raisonnement et l’idée que la situation n’est pas en conformité avec ce que l’on peut espérer. *Unhappy* a donc un fondement à la fois matériel (les faits) et cognitif (le raisonnement à l’origine du sentiment) bien établi. Là encore, en tant qu’il est le résultat d’un cheminement logique, le « verdict » *unhappy* n’est donc pas un jugement personnel uniquement produit par l’empathie, il est partageable.

⁶³⁷ Wierzbicka (1999 : 63-64).

⁶³⁸ Ischinger W., « The End of Diplomacy as We Know It? », *The New York Times*, 3 décembre 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/12/04/opinion/04iht-edischinger.html>, consulté le 13 août 2012.

Les adjectifs en *un-* exprimant des sentiments sont relativement spécifiques : ils constituent des intermédiaires entre le sujet dont l'état d'âme est inspecté et la réalité extralinguistique qui donne naissance à ces sentiments ou qui les traduit. Ils désignent tout autant une réaction et une manifestation de l'émotion qu'un affect. Ils impliquent également une sorte d'analyse, de raisonnement, ce qui, là encore, les met à distance de l'affectif pur.

Les adjectifs dont nous avons traité jusqu'ici mettent en lumière quelques-unes des caractéristiques de *un-*. Deux phénomènes apparemment contradictoires sont en jeu avec les adjectifs préfixés par ce morphème : ces lexèmes sont à la fois le fruit et la source d'une sorte d'objectivisation : ils permettent de « créer » une qualité et de la localiser dans un substrat bien défini, de procéder à des généralisations et de stabiliser une appréciation personnelle en l'abstrayant de la contingence de l'énonciation et d'une situation particulière. Ces adjectifs ont trait à ce qui est observable, ce qui peut être identifié par un témoin extérieur. Pour autant, ces adjectifs se dotent d'une coloration appréciative, sous couvert de neutralité. Cette appréciation est souvent perçue comme négative. Une telle généralisation est-elle justifiée ?

4.5. Evaluation négative ?

De nombreux auteurs travaillant sur *un-* remarquent que les adjectifs préfixés par *un-* ont souvent des connotations négatives. Jespersen (1917) note :

Not all adjectives admit of having the negative prefix *un-* or *in-*, and it is not always easy to assign a reason why one adjective can take the prefix and another cannot. Still, the same general rule obtains in English as in other languages, that most adjectives with *un-* or *in-* have a depreciatory sense: we have *unworthy*, *undue*, *imperfect*, etc., but it is not possible to form similar adjectives from *wicked*, *foolish*, or *terrible*.⁶³⁹

Zimmer (1964) prend le relais de Jespersen et cherche à préciser ses conclusions :

It should be observed that while the number of *in-* [or *un-*] derivatives from "positive"

⁶³⁹ Jespersen (1917 :144).

bases in the corpus examined is certainly greater than that of the rather exceptional derivatives from “negative” bases that we have listed above, the greatest number of derivatives seems to have evaluatively neutral bases and is therefore itself evaluatively neutral.⁶⁴⁰

Plutôt que « négatifs », les adjectives affixés sont neutres et ont des bases neutres. Les caractéristiques morphologiques des lexèmes préfixés par *un-* semblent avoir un rôle à jouer :

The “negative” content of simplex forms (such as *bad*, *cruel*, *sick*, *stupid*) is in some way different from the “negative” content of forms derived according to some synchronically productive and frequently encountered pattern (such as *blamable* or *despised*) [...] we might characterize derivatives in *-able* as having the common semantic content “prone to...”, “capable or deserving of being ...” We shall further assume that the negative function of *un-* is exercised on the semantic content of the derivative suffix rather than on that of the root⁶⁴¹

La portée de *un-* est différente, selon Zimmer, avec les adjectifs suffixés par *-ed* ou *-able*, et avec les adjectifs plus simples morphologiquement, c’est pourquoi leurs connotations n’ont pas la même importance : « our tentative rule would then state that forms with a “simple” semantic content [...] are not susceptible to *un-* prefixation if this content is “negative.” Certain groups of derived forms [...] would be free from any such restriction on *un-* prefixation. »⁶⁴²

En résumé, pour ce qui est des lexèmes simples, les conclusions de Zimmer conservent une orientation assez similaire à celles de Jespersen mais l’hypothèse que « negative affixes are not used with adjectival stems having a “negative” value on evaluative scales such as “good-bad”, “desirable-undesirable” is untenable »⁶⁴³ car elle ne concerne qu’une minorité de cas. *Un-* peut sélectionner des bases neutres pour former des lexèmes eux aussi neutres, en particulier lorsque les bases sont relativement complexes morphologiquement. Dans ces cas-là, c’est l’instruction sémantique véhiculée par le suffixe qui est niée plutôt que la base : dans *unreadable*, par exemple, *un-* nie que le qualifié ait la possibilité d’être lu, la négation porte sur le suffixe *-able*.

⁶⁴⁰ Zimmer (1964 : 32).

⁶⁴¹ *id.*, p. 38.

⁶⁴² *id.*, p. 39.

⁶⁴³ Zimmer (1964 : 82).

Comme à Zimmer, une certaine prudence nous semble nécessaire : il est vrai que tous les adjectifs-bases ne sont pas positifs et que les lexèmes en *un-* n'ont pas forcément de connotations négatives. De nombreux adjectifs renvoient même à une évaluation positive (en particulier dans le cas de l'expression du haut degré). Par ailleurs, en fonction des contextes, un même lexème peut être négatif ou positif, à l'image de *unalloyed* : si le syntagme « *unalloyed disaster* », cité plus haut, est négatif, « *unalloyed enthusiasm* », par exemple, est positif. En fonction du co-texte, cet adjectif peut traduire tantôt l'exaspération, tantôt l'admiration du locuteur.

Cette tendance à évaluer qu'ont ces adjectifs tient à la comparaison avec le connu qu'ils traduisent. En effet, c'est lorsque l'assimilation à un schéma préconçu échoue que surgissent les réactions émotives. Selon Rimé (2005),

[t]oute perception implique nécessairement une certaine « coloration » de la relation du sujet à l'objet perçu, c'est-à-dire, somme toute, un processus d'évaluation (en anglais, *appraisal*) ou d'appréciation de la stimulation.

Cette coloration n'a pas nécessairement un caractère émotionnel. On peut apprécier des tas de choses à un niveau non émotionnel. On peut par exemple apprécier un objet comme plus grand ou plus petit que tel autre objet rencontré au préalable. On peut porter des appréciations de type économique, de type commercial, et d'autres encore. Fréquemment cependant, l'évaluation se double d'une poussée définie, *vers* ou à *l'écart* de l'objet. C'est ici que prend place l'émotion dans la conception de Magda Arnold. C'est donc une tendance ressentie, une attraction ou une répulsion qui se manifeste de manière non raisonnée et non volontaire. Elle s'appuie sur les attentes issues de l'expérience antérieure et résulte d'un véritable jugement sensoriel. [...] C'est ainsi que l'évaluation se double immédiatement d'une attitude émotionnelle, peur, colère, dégoût, ou autre, qui s'installe donc presque aussi rapidement que la perception elle-même.⁶⁴⁴

L'évaluation comprendrait les étapes suivantes :

Scherer (1984) a spécifié le processus d'évaluation. Il considère que l'individu balaie continuellement les objets et événements de son champ perceptif selon une séquence qui, bien qu'extrêmement rapide, comprendrait toujours cinq niveaux de la situation. Il s'agit de : 1 / l'évaluation de la *nouveauté* (dans quelle mesure y a-t-il un changement dans la situation externe ou interne ?), 2 / l'évaluation du *plaisir intrinsèque* (dans quelle mesure la situation est-elle intrinsèquement agréable ou désagréable ?), 3 / l'évaluation de la *pertinence* par rapport aux objectifs et aux besoins (dans quelle mesure la situation

⁶⁴⁴ Rimé (2005 : 29).

concerne-t-elle les objectifs et besoins du sujet ? Dans quelle mesure facilite-t-elle ou gêne-t-elle leur poursuite ?), 4 / l'évaluation de la *capacité de faire face* (dans quelle mesure cette situation est-elle soumise au contrôle du sujet ?), et 5 / l'évaluation de la *compatibilité avec les normes* (dans quelle mesure la situation est-elle compatibles avec les normes sociales et les standards personnels ?). Dans chaque situation particulière, cette série d'évaluation débouche sur une configuration particulière de résultats. C'est cette configuration qui déterminerait si une réponse émotionnelle s'installera ou non. C'est également elle qui, dans le cas positif, déterminerait le type d'émotion déployé.⁶⁴⁵

Or ces différentes étapes coïncident assez bien avec les champs lexicaux couverts par les adjectifs en *un-* (les étapes 1. et 5. rappellent le recours à la norme mis en évidence par Cruse (1986), les étapes 2 et 3. l'appréciation et l'étape 4 rappelle les adjectifs du type *uncontrolled*, *unchecked*, *unmanageable* ou *untamable*). Les émotions surgissent lorsque l'écart entre les schémas préconçus et la nouveauté de la situation est important :

Chaque fois que le milieu – et notamment le milieu social – engendre des variations dans les objets, événements, ou situations perçus par l'individu, la continuité de l'interaction individu-milieu demande que l'individu soit en mesure d'y répondre. Celui-ci doit activer une structure de connaissance – connexion, schème, représentation, modèle, postulat, théorie, principe, croyance, stéréotype, ou autre – qui lui permettra d'identifier le changement intervenu et de mettre en œuvre des structures de comportement propres à assurer son adaptation à ce changement. Pour la plupart des variations ordinaires du milieu, l'individu dispose des structures de connaissance et d'action appropriées. [...] Mais quand il s'agit de variations qui sortent de l'ordinaire, ou quand les variations du milieu rencontrent un état d'impréparation de l'individu, les structures de connaissance et d'action appropriée peuvent lui faire défaut. Dans ces conditions, cet individu ne sera plus en mesure d'aligner ses structures propres sur les structures perçues, et une discontinuité temporaire affectera le couple. Un déphasage s'installe et les conditions d'apparition des émotions sont alors rencontrées⁶⁴⁶

Le recours à *un-* semble mettre en évidence que l'individu ne renonce pas à son point de départ cognitif lorsqu'il évalue, la base des adjectifs matérialise ce point de départ et témoigne de ce que la nouveauté est examinée sous l'angle de cette attente précise. Ainsi, c'est la réalité qui apparaît défailante, et non le schéma cognitif utilisé pour l'appréhender :

⁶⁴⁵ *id.* p. 30-31.

⁶⁴⁶ *id.* p. 58.

Cantril ajoute que l'homme lutte continuellement pour maintenir son univers présomptif intact. Il y a de bonnes raisons à cela : ce monde présomptif que nous avons construit est le seul dans lequel nos transactions de vie peuvent se dérouler. Cet univers nous est indispensable si nous voulons préserver la stabilité et la continuité qui nous entourent, si nous voulons que nos jugements de valeur conservent du sens et si nous voulons que nos actions demeurent efficaces.⁶⁴⁷

L'utilisation de *un-* serait donc révélatrice de mécanismes cognitifs récurrents : elle met en évidence que ce qui se présente est ramené au savoir et à l'expérience antérieurs du locuteur, d'où l'importance du critère de norme identifié par Cruse (1986). Par ailleurs, dans la mesure où le préfixe marque un écart entre ces attentes et la réalité, il tend à se colorer d'une réaction émotionnelle. Celle-ci est le corollaire d'une tentative d'assimilation qui échoue.

Cette étude des champs lexicaux de nos adjectifs nous permet-elle de mieux cerner les causes de l'exclusion de certains champs de la préfixation par *un-* ?

4.6. Retour sur les adjectifs excluant *un-*

A la couleur, qu'évoque Dixon, on peut ajouter matière et forme, qui appartiennent à ce qu'il baptise « physical properties ». Les termes **unwooden*, **unround*, **unsquare*, ne sont pas attestés, pas plus que **unblue*, **unbig* ou **unsmall*. Pour ce qui est de ces trois catégories, une explication possible réside dans le fait que ces qualités ne se situent pas sur une échelle⁶⁴⁸, mais appartiennent à un spectre ou présentent un éventail de possibilités ; or la négation de l'un des éléments de ce spectre ne permet pas de tirer de conclusions quant à la propriété attestée dans la réalité : dire d'un objet qu'il n'est pas bleu ne nous apprend rien de sa couleur véritable, il peut être orange, vert ou mauve, sans qu'on puisse réunir de façon cohérente ces diverses possibilités.

⁶⁴⁷ *id.* p. 313.

⁶⁴⁸ Les adjectifs appartenant à une échelle sont dits « gradables » ou « scalaires ». Quirk *et al.* Explique à ce sujet :

« Gradability is manifested though comparison [...] :

tall	~ taller	~ tallest
beautiful	~ more beautiful	~ most beautiful

Gradability is also manifested through modification by intensifiers, *ie* adverbs which convey the degree of intensity of the adjective:

very tall	so beautiful	extremely useful » [(Quirk <i>et al.</i> (1985 : 435)).
-----------	--------------	---

Les explications de Nølke, bien qu'elles ne portent pas sur les affixes négatifs, paraissent s'appliquer à ce cas-ci. Selon lui, si un prédicat est scalaire, son complémentaire « désigne (aussi) une partie continue d'une échelle, donc un contenu cohérent et organisé ». D'où, selon l'auteur, l'emploi typique d'énoncés comme « Ce vin n'est pas mauvais », dans lequel « la négation sert à former un prédicat (*pas mauvais*) marquant un degré particulier sur une échelle qualitative »⁶⁴⁹. Il semble donc naturel que, dans le cas des adjectifs scalaires, un terme unique (morphologiquement négatif ou non) puisse désigner ce domaine. En revanche,

[i]l en va tout autrement pour des prédicats non scalaires comme « être blanc » [...]. Le complémentaire de ce prédicat est un ensemble non organisé qui se prête beaucoup moins à une description unique. En effet, on imagine difficilement une situation où l'on désire renvoyer à l'ensemble des couleurs qui n'ont en commun que la propriété de ne pas être blancs.⁶⁵⁰

L'impossibilité de recourir à *un-* pourrait tenir au manque d'unité du complémentaire de ces notions. Cette hypothèse, cependant, n'explique pas l'impossibilité de former des lexèmes tels que **untall* ou **unshort* puisque *tall* et *short* constituent bien les deux pôles d'une échelle, et que la négation de l'une de ces notions désigne un domaine « cohérent et organisé ». Il en va de même pour l'âge ou la vitesse, dont Dixon dit qu'ils excluent *un-*. On ne peut en effet pas former **unnew*, **unquick*, ni **unold* ou **unslow*.

L'une des hypothèses souvent avancées à ce sujet est que ces adjectifs ont déjà un antonyme simple : *tall* s'oppose à *short*, *new* à *old* et *quick* à *slow*. Il est vraisemblable que ces facteurs jouent, mais ce fait même requiert une explication car cet « avoid synonymy principle »⁶⁵¹, n'empêche pas la formation de lexème qui font apparemment double emploi : par exemple, *ungenerous* est synonyme de *mean* et *uncommon* de *rare*. On peut invoquer un emploi euphémique, mais celui-ci est discutable (l'emploi de *untrue*, par exemple, n'est pas plus diplomatique que celui de *false*).

Funk (1986) fait la remarque suivante :

⁶⁴⁹ Nølke (1993 : 228).

⁶⁵⁰ *ibid.*

⁶⁵¹ « The output of a lexical rule may not be synonymous with an existing lexical item » (Kiparsk : 1983), cité par Lieber (2004 : 279).

The absolute resistance of class 1 antonyms to *un*-prefixation suggests that “comparison to an average” may not be sufficient for a lexical meaning to enter the prefixal pattern.⁶⁵²

Si ces adjectifs (*heavy/light, fast/slow, high /low, deep/shallow, wide/narrow, thick/thin*, etc.) sont exclus, c’est peut-être parce qu’ils ne mettent pas en jeu de jugement préalable : ils seraient perçus comme des descriptions objectives de la réalité sans que n’intervienne d’évaluation subjective. Ceci ne signifie pas qu’ils soient « objectifs » : ce qui est perçu comme rapide, grand, etc. l’est en fonction de ce à quoi le locuteur a été confronté au préalable. Cependant, ces adjectifs semblent coder que le locuteur est « frappé » par la qualité de ce qu’il observe, il est comme sous le choc et l’adjectif apparaît sans que n’intervienne le même type de cheminement cognitif. L’énonciateur paraît « coller » à ce qu’il décrit, alors qu’en recourant à un adjectif en *un-*, il fait place à son jugement et reconnaît des critères extérieurs et se fait le porte-parole d’un jugement collectif. Plusieurs phénomènes confirment cette hypothèse. Les dimensions, l’âge et la vitesse, sont, comme les adjectifs de taille, couleur, matière, des adjectifs qui, en fonction d’épithète, sont situés à proximité du substantif qu’ils qualifient. Cotte (1996) observe que les épithètes se succèdent dans l’ordre suivants : taille, âge, forme, couleur, origine, matière (ex. « a little old table », « an old round table », « Chinese woollen socks », « green Chinese socks ») et conclut que :

La succession des adjectifs devant le nom reflète l’intériorité croissante des propriétés désignées et elle retrace les étapes d’une marche à l’objet. C’est aussi un mouvement du complexe au simple, du large à l’étroit : avec la taille l’objet est opposé à son fond et l’ensemble est confronté à d’autres réalités abstraites ; la forme contraste seulement objet et fond ; la couleur concerne uniquement la surface de l’objet ; la matière le touche en un point. On passe aussi d’un jugement intellectuel à une vision concrète et à un simple contact : l’activité du sujet humain diminue près du pôle référentiel comme si la distance au nom mesurait l’espace et le degré de l’activité énonciative.⁶⁵³

Cette opposition entre propriétés intrinsèques de l’objet et jugements subjectifs, nous semble féconde quant à la préfixation par *un-*. Malgré la diminution graduelle du rôle du locuteur le long de la chaîne linéaire des adjectifs, même les lexèmes les plus

⁶⁵² Funk (1986 : 884-885).

⁶⁵³ Cotte (1996 : 136).

à gauche, dans la succession taille, âge, forme, couleur, origine matière, restent plus descriptifs qu'évaluatifs. Ces adjectifs désignent des propriétés de l'objet, par opposition à l'expression de la subjectivité de l'énonciateur. Quand le locuteur décrit la taille, la forme ou la couleur, il est comme sous l'emprise de la réalité, à laquelle il « colle ». Or ces adjectifs ne tolèrent pas *un-*, on peut imaginer qu'il y ait une corrélation entre l'objectivité qu'ils sont censés coder et leur incompatibilité avec le préfixe. Cette idée d'objectivité est également exploitée par Kerbrat-Orecchioni (1997) selon laquelle il existe un gradient objectif-sujetif parmi les adjectifs : les adjectifs classifiants, comme *célibataire*, seraient plus objectifs que ceux référant à la couleur, eux-mêmes plus objectifs que ceux qui renvoient à la taille. Pour ce qui est des lexèmes dénotant la taille, ils font partie des adjectifs que l'auteur nomme « évaluatifs non-axiologiques ». Ces derniers possèdent un certain degré d'objectivité dans la mesure où ils reposent sur une double norme : il s'agit de « tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur [...] impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantifs qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme, l'une « interne à l'objet support de la réalité », l'autre « spécifique du locuteur ». Leur usage « est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée. C'est-à-dire qu'une phrase telle que « cette maison est grande » doit être paraphrasée ainsi : « cette maison est plus grande que la norme de grandeur pour une maison d'après l'idée que je m'en fais (elle-même fondée sur mon expérience personnelle des maisons) ». »⁶⁵⁴ Les adjectifs qui excluent *un-* (taille, âge, vitesse, etc.) relèvent de cette catégorie : on peut là encore penser que c'est l'objectivité avec laquelle ils vont de pair qui « bloque » l'usage du préfixe.

4.7. Sémantismes des adjectifs préfixés par *un-* : bilan

Les champs sémantiques au sein desquels apparaît *un-* attestent que ce préfixe permet de former des lexèmes qui se trouvent souvent à mi-chemin entre analyse factuelle et évaluation affective. Le préfixe traduit la prise en compte d'une autre réalité que celle qui est perçue, une confrontation avec des critères extérieurs à la

⁶⁵⁴ Kerbrat-Orecchioni (1997 : 90).

situation, par conséquent, un certain degré d'analyse et de préconstruction, et donc une certaine neutralité. Les critères qui sous-tendent le recours à *un-* sont présentés comme partagés par une communauté linguistique donnée. Ce morphème met en jeu une comparaison sur laquelle tous devraient pouvoir s'accorder.

Ces adjectifs livrent souvent un point de vue d'observateur : le locuteur n'a pas un accès direct aux pensées de l'individu qu'il décrit, par exemple, il se base sur son attitude, ses faits et gestes pour en déduire son état intérieur. Le recours à *un-* repose sur des données perceptibles. Pour autant, l'évaluation affective se fait rarement attendre, et elle est parfois d'autant plus cinglante qu'elle passe pour réfléchie, ce n'est *a priori* pas une remarque « à l'emporte-pièce ». Ce caractère affectif découle du processus même d'une assimilation qui échoue : la négation marque le caractère inattendu voire inopportun de ce qui se présente, or ce qui sort de l'ordinaire est de nature à susciter des émotions, positives ou négatives. Par ailleurs, d'un point de vue rhétorique, l'utilisation de *un-* permet au locuteur de s'abriter derrière une analyse et un jugement dont il sous-entend, au moins inconsciemment, qu'il est partageable et fondé sur des faits, pour proposer sa propre opinion.

5. *Un-* et les autres préfixes négatifs

Après avoir étudié les adjectifs avec lesquels *un-* apparaît, la comparaison entre ce morphème et d'autres affixes négatifs met en évidence certaines de leurs propriétés. Nous étudierons ici *in-*, qui est très proche de *un-* en ce qu'il est également très fréquent avec les adjectifs, puis *non-*.⁶⁵⁵

⁶⁵⁵ *Dis-* apparaît également dans le domaine adjectival. Les lexèmes suivants figurent dans notre corpus :

disabled	disadvantaged	disadvantageous
disaggregated	disagreeable	disarming
disarticulated	disavowed	disbanded
disbelieving	discoloured	discomforting
discontented	discontinued	discontinuous
discourteous	disembowelled	disempowered
disfavoured	disgraceful	disharmonic
disharmonious	disheartened	disheartening
dishonest	dishonourable	dishonoured
disillusioning	disinfected	disinflationary
disingenuous	disinherited	disinhibited
disintegrative	disliked	dislocated
disloyal	dismantled	disobedient
disorderly	disorganized	disorganizing
disorientated	disorienting	disowned

5.1. Les préfixes *un-* et *in-*

Un- et *in-* partagent plusieurs traits : tous deux sont des préfixes négatifs, bien que *in-* puissent remplir d'autres fonctions⁶⁵⁶, et ils forment de nombreux adjectifs. En quoi se distinguent-ils ? Leur apparition avec tel ou tel lexème a-t-elle des raisons étymologiques, morphologiques ou sémantiques ? Nous verrons d'abord sous quel angle a été abordée cette question avant d'opter pour une perspective sémantique.

5.1.1. *Un-* et *in-* en diachronie

L'*Oxford English Dictionary* souligne, au sujet de *un-* que « [t]he prefix has been very extensively employed in English, as in the other Germanic languages, and is now the one which can be used with the greatest freedom in new formations. » L'ouvrage relève « [t]he freedom with which the prefix could be used in new formations »⁶⁵⁷, notamment du XV^e au XVII^e siècles, que ces lexèmes se soient maintenus ou non. Cette liberté subsiste, d'où le nombre de lexèmes préfixés par *un-* aujourd'hui. *In-* forme maintenant moins de lexèmes que *un-*, mais il n'en a pas toujours été ainsi : jusqu'au XVIII^e siècle, « the use of *un-* or *in-* [...] was still largely

dispassionate	displaced	displeased
dispossessed	disproportional	disproportionate
disproved	disqualifying	disreputable
disrespected	disrespectful	dissatisfied
dissatisfying	dissimilar	distasteful
distrustful	disused	

Ces lexèmes ont pour base, dans leur majorité, des verbes (*disadvantaged*, *disaggregated*, *disagreeable*, *disarming*, *disarticulated*, *disheartening*, *dissatisfying*, *distrustful*, etc.) ou des substantifs (*disadvantageous*, *disorderly*, *disproportional*, *distasteful*, etc.) eux-mêmes préfixés par *dis-*. Les lexèmes ayant pour base des adjectifs sont *dishonest*, *disloyal*, *disingenuous*, *dispassionate* et *dissimilar*. Nous ne nous traiterons pas des adjectifs préfixés par *dis-* étant donné le petit nombre de lexèmes non dérivés d'autres catégories.

⁶⁵⁶ L'*OED* rappelle que, comme en latin, le préfixe *in-* peut être « used in combination with verbs or their derivatives, less commonly with other parts of speech, with the senses 'into, in, within; on, upon; towards, against', sometimes expressing onward motion or continuance, sometimes intensive, sometimes transitive, and in other cases with little appreciable force » (*Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/92973#eid742187>, consulté le 3 mars 2010).

⁶⁵⁷ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/208915?rskey=mvFPmX&result=3&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 mars 2010.

a matter of choice »⁶⁵⁸.

Kwon (1997) s'intéresse à la concurrence de *un-* et de *in-* entre 1300 et 1800 et confirme les dires de *l'OED*.⁶⁵⁹ Il calcule la fréquence d'apparition des doublets en *in-* et *un-* dans le *Chadwyck-Healey's English Poetry Full-Text Database*. Voici quelques-unes des statistiques qu'il fournit :

⁶⁵⁸ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : <http://www.oed.com/view/Entry/208915?rskey=mvFPmX&result=3&isAdvanced=false#eid>, consulté le 3 mars 2010.

⁶⁵⁹ Kwon (1997), disponible sur : <http://icame.uib.no/ij21/kwon.pdf>, consulté le 3 mars 2010.

Lexème	1500 - 1600		1600 - 1700		1700 - 1800	
	<i>in-</i>	<i>un-</i>	<i>in-</i>	<i>un-</i>	<i>in-</i>	<i>un-</i>
in-/unaccessible	4	2	39	1	34	1
in-/uncapable	8	7	26	33	55	6
in-/uncertain	29	271	5	452	2	456
in-/uncessant	51	19	81	23	556	0
in-/unconstant	114	145	201	154	201	21
in-/uncurable	19	10	42	1	43	0
in-/undiscreet	7	20	28	5	32	0
in-/unexpert	7	7	5	11	13	1
in-/unjust	18	414	17	811	2	455
im-/unpatient	152	7	484	1	1203	1
im-/unperfect	49	69	240	15	275	1
im-/unpossible	108	23	191	10	169	0
in-/unsatiable	27	21	20	6	16	1

Ces chiffres mettent en évidence la coexistence des deux formes ; pour certains doublets (*in-/unconstant*, *im-/unperfect* ou *in-/unsatiable*), l'une ne l'emporte nettement sur l'autre que dans la période 1600-1700 ou 1700-1800. Si l'emploi des deux formes a été attesté, pourquoi l'une a-t-elle été privilégiée aux dépens de l'autre ? Pour répondre à cette question, nous étudierons les adjectifs préfixés par *in-* et les confronterons aux adjectifs en *un-*. Nous indiquons en italique les adjectifs qui présentaient deux formes (l'une en *un-*, l'autre en *in-* en 1500-1600) et dont l'une des formes prédomine clairement en 1700-1800. Nous soulignons les lexèmes pour lesquels la prédominance de l'un des préfixes cède le pas à celle de l'autre préfixe entre 1500-1600 et 1700-1800.

5.1.2. Lexèmes étudiés

Les adjectifs relevés dans notre corpus sont les suivants :

illegal	illegible	illegitimate	illiberal
illicit	illiterate	illogical	immaterial
immature	immeasurable	immediate	immemorial
immobile	immoderate	immodest	immoral
immortal	immovable	immutable	impalpable

impartial	impassable	impatient	impenetrable
impenitent	imperceptible	imperfect	imperishable
impermanent	impermeable	impermissible	impersonal
impertinent	imperturbable	impious	implacable
implausible	impolite	impolitic	imponderable
impossible	impotent	impracticable	impractical
imprecise	improbable	improper	improvident
imprudent	impure	inaccessible	inaccurate
inactive	inadequate	inadmissible	inadvisable
inalienable	inanimate	inapplicable	inappropriate
inarticulate	inattentive	inaudible	inauspicious
inauthentic	incalculable	incapable	incautious
inclement	incoherent	incommensurable	incommensurate
incomparable	incompatible	incompetent	incomplete
incomprehensible	inconceivable	inconclusive	incongruous
inconsequential	inconsiderable	inconsiderate	inconsistent
inconsolable	inconspicuous	inconstant	incontestable
incontinent	incontrovertible	inconvenient	incorporeal
incorrect	incorrigible	incorruptible	incredible
incredulous	incurable	incurious	indecent
indecipherable	indecisive	indecorous	indefatigable
indefensible	indefinable	indefinite	indelicate
independent	indescribable	indestructible	indeterminate
indifferent	indigestible	indirect	indiscernible
indiscreet	indiscriminate	indispensable	indisposed
indisputable	indissoluble	indistinct	indistinguishable
indivisible	indomitable	inedible	ineffective
ineffectual	inefficient	inelegant	ineligible
inequitable	ineradicable	inescapable	inessential
inestimable	inevitable	inexact	inexcusable
inexhaustible	inexpedient	inexpensive	inexperienced
inexpert	inexplicable	inexpressible	inextricable
infallible	infamous	infertile	infidel
infinite	inflexible	infrequent	inglorious

inharmonious	inhospitable	inhuman	inhumane
inimitable	injudicious	innumerable	innumerate
inoffensive	inoperable	inoperative	inopportune
inordinate	inorganic	inquorate	insalubrious
insane	insanitary	insatiable	inscrutable
insecure	insensible	insensitive	inseparable
insignificant	insincere	insoluble	insolvent
insubordinate	insubstantial	insufferable	insufficient
insuperable	insupportable	insurmountable	intangible
intemperate	interminable	intolerable	intolerant
intractable	intransigent	intransitive	invalid
invaluable	invariable	invariant	invertebrate
invincible	inviolable	inviolate	invisible
involuntary	invulnerable	irrational	irreconcilable
irrecoverable	irredeemable	irreducible	irrefutable
irregular	irrelevant	irreligious	irremediable
irreparable	irreplaceable	irrepressible	irreproachable
irresistible	irresolute	irresponsible	irretrievable
irreverent	irreversible	irrevocable	

5.1.3. Des distributions différentes

Plusieurs études ont été consacrées à cette question, selon diverses approches, les unes formelles, les autres sémantiques, telles que celle de Jespersen (1917), Selkirk (1982) et Marchand (1960).

5.1.3.1. Approches formelles

Jespersen (1917) observe que *un-* et *in-* sont « the most important negative prefixes »⁶⁶⁰ mais que « [*u*]*n-* is the native English form, while *in-* is the Latin

⁶⁶⁰ Jespersen (1917 : 139).

form ». ⁶⁶¹ Certains doublets, relevés par l’auteur, tels que *unnumbered/innumerable*, *undistinguished/indistinguishable*, *uncompleted/incomplete*, *unexplained/ inexplicable* ou encore *ungrateful/ingratitude*, lui font conclure que « [u]n- is preferred when the word has a distinctly native ending ». Cette explication n’est toutefois pas entièrement satisfaisante car s’il est vrai que, dans les exemples de l’auteur, *un-* va de pair avec le suffixe *-ed* et *-ful*, et *in-* avec *-able* et *-itude*, *un-* est également très fréquent avec le suffixe *-able*, comme nous l’avons signalé plus haut, et il arrive, quoique plus rarement, que *in-* préfixe un lexème suffixé par *-ness* (*impoliteness*, *inappropriateness*, *incompleteness*, *incorrectness*, *indeciseveness*, *indirectness*, *ineffectiveness*).

C’est pourquoi une hypothèse supplémentaire s’avère nécessaire. Selkirk (1982) distingue « non-neutral/Class I/ Root affixes » et « neutral/Class II/Word affixes » ⁶⁶². L’auteur explique que « Siegel’s empirical claim, which I will call the Affix Ordering Generalization (AOG), is “that Class II affixes may not appear outside [neutral] affixes”. » L’application de ces règles mènent aux conclusions suivantes :

Consider the Class I prefix *in-* with respect to the Class I suffixes *-ive* and *-ate*, and the Class II suffix *-ish* and *-ness*. *In-* may appear either “inside” or “outside” the Class I suffixes, as in [in-[[sensit]-ive1]], [in1-[[sensit]-iv1]-ity1]. And it appears inside Class II suffixes, but not outside of them, as in [[in1-hospitable-]-ness2] but not *[in1-[glutton-ish2]]. ⁶⁶³

En revanche, « while the vast majority of English affixes belong either to Class I or Class II (that is, they are Root affixes or Word affixes), some belong to both » ⁶⁶⁴, or, si « *in-* is strictly a Class I affix and hence does not appear “outside” Class II affixes », *un-*, en revanche, « must apparently be assigned to both classes. » En effet, « [u]n- has all the properties of Class II (Word) affix. It may appear outside (native) compounds [...] and it occurs outside other Class II affixes [un-[health-y]], [un-[daunt-ed]], [un-[fear-ful]], [un-[ghoul-ish]], [un-[cling-y]]. However, it also appears inside a Class I affix such as *-ity*. » ⁶⁶⁵

Les règles de combinaison rappelées par Selkirk présentent l’avantage de rendre compte des compatibilités et incompatibilités des affixes entre eux : elles décrivent par exemple la possibilité de combiner *in-* et *-ness*, alors que *in-* et *-ish* ne sont pas

⁶⁶¹ *ibid.*

⁶⁶² Selkirk (1982 : 91).

⁶⁶³ *id.* p. 91.

⁶⁶⁴ *id.* p. 100.

⁶⁶⁵ *ibid.*

conciliables. Ces formules écartent l'idée que ce soit pour des raisons étymologiques que telle ou telle combinaison soit inenvisageable. On peut d'ailleurs le constater dans ce cas précis : *-ish* n'est pas d'origine latine, mais *-ness* non plus, or celui-ci, par opposition au premier, peut très bien apparaître dans le même lexème que *in-*. L'hypothèse d'une appartenance à la classe I ou à la classe II paraît donc fournir un paradigme plus précis. De même, la grande productivité de *un-* s'explique par son appartenance à la fois à la classe I et à la classe II : cette particularité en fait un affixe aux potentialités multiples, qui peut intervenir dans des environnements très variés.

Malgré tout, cette formalisation esquivait elle aussi plusieurs problématiques : certes, elle « prédit » quelles seront les combinatoires attestées, mais l'appartenance des affixes à leur catégorie reste énigmatique dans la mesure où elle écarte la question du fondement de ces combinaisons. Par ailleurs, le fait que *un-* appartienne aux deux catégories différenciées invite, comme toute exception, à remettre en cause la validité du modèle proposé. Enfin, ces formules délaissent toute considération sémantique, or nous pensons que le sens est en réalité un facteur important de la distribution des affixes, qui doit donc figurer dans la représentation du fonctionnement des affixes négatifs : les suffixes ne sont pas neutres sémantiquement, ils traduisent chacun une appréhension spécifique du monde extralinguistique.

5.1.3.2. Approches sémantiques

Marchand (1960) remarque que les formes participiales en *-ed* ont été possibles avec *in-* et que « 16th and 17th c. English knew *incircumcised*, *incivilised*, *incompared*, *incomposed*, *inconcerned*, *inconnected*, *incultivated*, *indigested*, *indisputed*, *insuspecting*, *incontrolled*, *indiscussed*, *unexpected*, *informed*, etc. »⁶⁶⁶ Les formes en *in-* tendent aujourd'hui à être moins transparentes, dans la mesure où des lexèmes provenant de participes passés ne sont plus interprétables comme tels en synchronie (*illegitimate*, *illicit*, *immediate*, *innate*, *inconsiderate*, etc.) :

On the whole, the difference between *in-* and *un-* is that the latter is the regular negative prefix with adjs belonging to the common vocabulary of the languages and accordingly stresses more strongly the derivative character of the negated adj. The prf. *in-*, however, can only claim a restricted sphere: it forms learned, chiefly scientific, words and therefore

⁶⁶⁶ Marchand (1960 : 120).

has morphemic value with those speakers only who are acquainted with Latin and French.⁶⁶⁷

Un-, en s'affixant à des mots courants, qui font partie du vocabulaire habituel des locuteurs anglophones, montre clairement le lien entre l'item qui sert de base et le lexème négatif. Ceci a deux conséquences : les deux lexèmes (la base et son composé) sont perçus comme intimement liés, et *un-* comme nettement négatif. *In-* est moins transparent, parce qu'il s'adjoit à des bases « savantes », selon Marchand.

Il ne faut malgré tout pas en déduire que les locuteurs ne perçoivent pas *in-* comme négatif : en témoigne d'ailleurs l'interprétation erronée de *inflammable* comme *not flammable*, qui a eu pour conséquence un changement de terminologie⁶⁶⁸. Une base verbale n'est certes pas toujours identifiable comme telle en synchronie, ceci ne signifie néanmoins pas que la forme en *in-* ne le soit pas comme opposée d'un autre adjectif (cf. *illicit*, qui, bien que la racine *licere* ne soit pas reconnaissable en anglais contemporain, est l'opposé de *licit*). C'est ce que révèle l'enquête de Baldi, Broderick et Palermo (1985). Leur expérience consiste à demander aux sujets interrogés de former l'antonyme de néologismes, les uns censés être d'origine germanique les autres d'origine latine, à l'aide d'un affixe négatif.⁶⁶⁹ Si l'on en croit leurs résultats, les locuteurs ont recours prioritairement à *un-*, mais aussi, dans une moindre mesure, à *in-*. L'influence de l'origine étymologique des lexèmes est nette, mais ne dicte pas entièrement le choix de l'un ou l'autre des préfixes : « Pseudo-root etymology had a definite effect on the choice of prefix in both tasks. Pseudo-native words tended to attract a disproportionate number of *un-* responses, whereas Latinate words attracted a disproportionate number of *IN-* responses ». ⁶⁷⁰ Cependant, il ne s'agit pas là d'une frontière étanche, puisque *un-* reste bien représenté avec les mots à consonance latine :

Our findings show quite clearly that *un-* is indeed the most productive negativizing prefix

⁶⁶⁷ *id.*, p. 121. Marchand utilise les abréviations « adjs » pour « adjectives », « EMoE » pour « Early Modern English », « prf » pour « prefix » et « ptes » pour « participles » *id.*, p. 121.

⁶⁶⁸ Algeo (1971 : 91) note à ce sujet : « *Inflammable* was replaced by *flammable* because the initial morpheme was, or seemed to be, ambiguous (“into” versus “not”); consequently the only unambiguous negation of *flammable* is *nonflammable*. »

⁶⁶⁹ Baldi, Broderick et Palermo soumettent des couples tels que *exilar/ertful*, *nexibular/neshorly*, *profinous/prafilled*, *lamurous/lattished*, ou encore *retulous/ruckful*, le premier membre de chaque couples étant censé être d'origine latine, et l'autre d'origine germanique. [Baldi, Broderick, Palermo (1985 : 37)].

⁶⁷⁰ *id.* p. 43.

in English today, as Marchand claimed. It is the prefix which is most likely to intrude when it is not lexically specified (e.g. *unprobable* instead of *improbable*), though it is on the whole stronger with native words than with Latinate ones.⁶⁷¹

Cette étude permet de conclure que *un-* et *in-* sont tous deux perçus comme négatifs et que l'étymologie explique en partie le choix de tel ou tel affixe par les locuteurs.

D'autres facteurs interviennent : *in-* peut subir des transformations phonétiques alors que *un-* est beaucoup plus stable. Comme en latin, *in-* a pour variantes *il-*, *im-* et *ir-* : dans des exemples tels que *impure* et *imbalance*, « the nasal of the prefix is assimilated to the bilabial position of the following consonant » et dans *immobile*, *innumerable*, *irregular*, *illegal*, la nasale « is lost in speech, while the spelling has doubling of the initial letter of the base ». ⁶⁷² La prononciation de *un-* peut changer (Huddleston et Pullum donnent l'exemple de *uncommon* et *unpopular*, dans lesquels de telles assimilations peuvent se produire) ⁶⁷³, mais il ne s'agit que d'un changement optionnel, qui n'est pas marqué graphiquement.

De plus, il arrive que l'accentuation d'un adjectif traduise l'appréhension du préfixe, qui n'est pas perçu en tant que tel, le lexème s'entend alors comme un tout : c'est le cas de *impious*, dont deux prononciations sont attestées : il peut porter un accent primaire sur la seconde ou la première syllabe. Ces phénomènes tendent à prouver que le poids sémantique de *in-* en tant que préfixe négatif peut s'atténuer, alors que celui de *un-* reste constant. ⁶⁷⁴ La stabilité morphologique du préfixe *un-*

⁶⁷¹ *id.* p. 54.

⁶⁷² Huddleston & Pullum (2002 : 1687).

⁶⁷³ *ibid.*

⁶⁷⁴ Pour ce qui est du français, Apothéloz (1993) remarque que, dans certains cas les transformations phonétiques de *in-* vont de pair avec l'éloignement du sens strictement compositionnel de l'adjectif ; il cite les doublets :

irrécupérable – *inrécupérable*

irremplaçable – *inremplaçable*

irréparable – *inréparable*

irréprochable – *inreprochable*

irrespirable – *inrespirable*

irrévocable – *inrévocable*

Il observe que les lexèmes en *ir-* prennent une valeur superlative ou peuvent exprimer le haut degré, à la différence des variantes en *in-*. Il en va de même pour les adjectifs présentant une forme en [ɛ̃] et une autre en [i]. Ainsi, [ɛ̃nomabl], « mais en aucun cas [inomabl], pourrait être utilisé pour qualifier une personne qui, pour des raisons quelconques, ne peut pas être “nommée” à un poste ou à une fonction donnée. Et, compte tenu que [inomabl] a d'une part des emplois superlatifs (glosables comme “indigne”, “dégoûtant”, etc.) d'autre part pour signifier ce “pour lequel on ne parvient pas à trouver un nom”, la variante [ɛ̃nomable] pourrait également être préférée chaque fois qu'il s'agit de produire non ambiguëment ce sens second. » [Apothéloz (1993 : 46)].

contribue à la compositionnalité des adjectifs qu'il forme.

Les hypothèses de Marchand conservent donc une certaine validité : *in-* apparaît fréquemment dans des « mots savants », dont la racine n'est pas identifiable, à la différence de *un-* (cf. *inedible/uneatable, illegible/unreadable*, etc.) et les locuteurs en sont conscients. De plus, *in-* est identifiable comme préfixe négatif, mais les lexèmes qu'il sert à former sont malgré tout moins transparents que ceux dans lesquels apparaît *un-*. Ce dernier est une négation plus « accessible », d'où le recours à ce morphème plutôt qu'à *in-* dans les nouvelles formations.

Examinons maintenant les corollaires sémantiques de cette distinction. Pour ce faire, nous comparerons les couples d'adjectifs dont l'un des membres est préfixé par *un-*, l'autre par *in-* et qui sont très proches sémantiquement.

5.1.4. Doublets

5.1.4.1. Des synonymes ?

Pour cerner les différences sémantiques entre *un-* et *in-*, il est possible de comparer des couples ayant un mode de formation assez similaire : l'un des termes préfixé par *un-*, l'autre par *in-*, formés tous deux sur un radical de même sens. On trouve plusieurs exemples de ce type :

unaccountable/inexplicable

unalterable/immutable

unbearable/intolerable

unbeatable/invincible

unbelievable/incredible

uneatable/inedible

unreadable/illegible

unthinkable/inconceivable

untouchable/intangible,

qui se constituent à chaque fois d'un préfixe négatif, d'une racine verbale de même signification et du suffixe *-able/ible*. Dans le même ordre d'idée,

undecided/irresolute
unfinished/incomplete
unlettered/illiterate
undisputed/irrefutable
unbiased/impartial
unbending/inflexible
unbelieving/incredulous
unceasing/incessant
unlawful/illegal
unlikely/improbable/improbable

différent des premiers en ce que les constructions ne sont pas entièrement parallèles, les suffixes n'étant pas identiques.

Revenons d'abord sur ces différences morphologiques. Une première série se dégage : *undecided/irresolute*, *unfinished/incomplete*. Ici, les deux membres du couple suivent, en réalité, la même construction : il s'agit, dans le cas des lexèmes en *un-*, d'une forme participiale, et dans le cas des adjectifs en *in-*, d'un lexème qui était à l'origine un participe passé mais n'est pas perçu comme tel en synchronie puisque rien, dans sa morphologie, n'indique qu'il s'agit d'un participe passé dans le système de l'anglais contemporain.

Des différences sémantiques peuvent également être décelées : dans le couple *undecided/irresolute*, le second renvoie à un trait de caractère permanent ou à une capacité [l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* donne cette définition-ci : « (formal) not able to decide what to do »]⁶⁷⁵, *undecided* peut renvoyer à un état temporaire (« not having made a decision about sb/sth » et « not having been decided »⁶⁷⁶). *Undecided* s'applique à une situation particulière, *irresolute* renvoie à un trait de caractère stable.⁶⁷⁷

⁶⁷⁵ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/irresolute>, consulté le 5 mai 2012.

⁶⁷⁶ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/undecided>, consulté le 5 mai 2012.

⁶⁷⁷ Ce couple n'est pas sans rappeler *décidé/résolu* en français : la distinction proposée par Anscombe (1994) au sujet du français se renverse en anglais ; l'auteur résume : « De façon quelque peu lapidaire, décidé = 'qui sait prendre une décision' et résolu = 'qui a pris une décision' » [Anscombe (1994 : 314)], ce qui, selon lui, explique que seul *irrésolu* soit possible, mais pas **indécidé*. Il est intéressant de noter que si *irresolute* conserve le suffixe *in-*, celui-ci ne véhicule pas la même valeur qu'en français,

Quant à *unfinished* et *incomplete*, ils diffèrent également en ce que *unfinished* a une dimension temporelle que ne partage pas *incomplete* : le premier renvoie à un procès qui n'est pas achevé, le second au produit fini, ou présenté comme tel, mais auquel il manque quelque chose eu égard à la représentation idéale de ce qu'il est censé incarner.

Les collocations les plus nombreuses confirment cette analyse : le *Corpus of Contemporary American English* enregistre 104 occurrences de *incomplete information* (sur 2998 occurrences de *information*) et 70 de *incomplete data*. Ces deux substantifs ont pour référent des entités statiques, qui n'impliquent pas de déroulement ni de processus de formation. En revanche, *unfinished* apparaît fréquemment avec *business* (361 occurrences de *unfinished business* sur un total de 2076 occurrences de *unfinished*) ou *work* (42 occurrences).

Deux autres couples, *undisputed/irrefutable* et *unbending/inflexible* se composent chacun de deux lexèmes de sens proches, mais dont les morphologies diffèrent, reflétant des différences aspectuelles : dans ces deux cas, l'adjectif en *un-* traite de ce qui n'est pas actualisé au moment de l'énonciation, tandis que l'adjectif en *in-* réfère au potentiel.

L'existence de tels couples tend à confirmer l'idée que *un-* se situe du côté du tangible, alors que *in-* est plus théorique et renvoie à un univers virtuel.

5.1.4.2. Des formations identiques

Quant aux adjectifs de forme strictement parallèle, on peut remarquer qu'ils n'ont pas non plus des emplois tout à fait identiques. Parmi ces couples, certains se distinguent nettement d'un point de vue sémantique, en dépit d'une formation très similaire. C'est le cas de *untouchable/intangible* : ils correspondent à l'assemblage de morphèmes comparables, ont un sens commun, mais s'éloignent l'un de l'autre dans plusieurs de leurs acceptions : *intangible* se réfère essentiellement au mode de connaissance⁶⁷⁸ ; *untouchable* renvoie à la matérialité de l'objet qualifié (a.

puisque *irresolute* est une qualité stable. En revanche, avec *decided*, qui a un sens plus actif, c'est *un-* qui est chargé de dire la négation : tout se passe donc comme si l'analyse d'Anscombe au sujet du français s'appliquait en anglais à *un-*, et non à *in-*.

⁶⁷⁸ L'*OED* donne les définitions suivantes pour *intangible* :

« A. *adj.* a. Not tangible; incapable of being touched; not cognizable by the sense of touch; impalpable.

« Incapable of being touched; immaterial » et « **b.** Beyond the reach of touch »)⁶⁷⁹. Ses sens métaphoriques conservent cette idée de contact impossible (« Unapproachable, unrivalled », « That cannot legally be interfered with or made use of », « Too bad, unpleasant, defiling, etc., to touch. »)⁶⁸⁰ La racine de *untouchable* reste clairement identifiable dans cet adjectif et le teinte nettement sémantiquement, ce qui n'est pas le cas du radical de *intangible*.

Les couples *uneatable/inedible* et *unreadable/illegible* ont également un comportement assez marqué. Les définitions de l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* sont instructives : *uneatable* est défini comme « (of food) not good enough to be eaten » et *inedible* comme « that you cannot eat because it is of poor quality or poisonous ».⁶⁸¹ *Inedible* renvoie donc à des critères chimiques alors que *uneatable* peut émaner d'un jugement personnel.⁶⁸²

Quant à *unreadable*, il signifie, selon l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*,

1 (of a book, etc.) too dull or difficult to be worth reading. 2 = illegible. 3 if sb's face or expression is unreadable, you cannot tell what they are thinking or feeling. 3 (computing) (of a computer file, disk, etc.) containing information that your computer is not able to read.⁶⁸³

Illegible est défini comme suit : « difficult or impossible to read: *an illegible signature* »⁶⁸⁴. *Unreadable* est, selon ces définitions, plus clairement appréciatif (cf. « to dull or difficult to be worth reading »), c'est un jugement de valeur. Par ailleurs, il peut qualifier une expression faciale, un ton de voix. Les données du *Corpus of American English* confirment ces indications. Le corpus contient 38 occurrences de

b. fig. That cannot be grasped mentally. » (*Oxford English Dictionary*, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50118549?single=1&query_type=word&queryword=intangible&first=1&max_to_show=10, consulté le 3 avril 2012).

⁶⁷⁹ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50272136?single=1&query_type=word&queryword=untouchable&first=1&max_to_show=10, consulté le 3 avril 2012.

⁶⁸⁰ *ibid.*

⁶⁸¹ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/inedible>, consulté le 15 avril 2012.

⁶⁸² Anscombe (1994) remarque, sur le français, que *mangeable* peut être préfixé par *in-*, à la différence de *comestible*, comparable en ceci au couple *buvable/potable* (*imbuvable/*impossible*) : « Notre explication sera que *potable* est une propriété intrinsèque accidentelle (et donc classifiant au sens de Milner), alors que *buvable* est une propriété extrinsèque (qui est attribuée à la suite d'une évaluation externe). » [Anscombe (1994 : 307)].

⁶⁸³ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unreadable>, consulté le 15 avril 2012.

⁶⁸⁴ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/illegible>, consulté le 15 avril 2012.

« *was unreadable* » : dans 15 énoncés, le sujet renvoie à un syntagme contenant *expression* et dans 9 énoncés à *face* ; on trouve également *look* (2 énoncés) et *glance* (1 occurrence).

Illegible, en revanche, forme beaucoup plus rarement des collocations avec de tels lexèmes : la séquence *is illegible* est précédée de sujets référant à de l'écrit ou à des fichiers (« the rest of the graffiti », « the pseudoscript on the S. Marco bowl », « the first folio », etc.). *Illegible* semble donc traiter de données matérielles : il est orienté vers l'objet qui est qualifié. *Unreadable*, en revanche, fait référence autant à l'objet qualifié qu'au sujet humain qui y est confronté : il met l'accent non sur la matérialité de l'objet, mais sur la tentative d'interprétation à laquelle il donne lieu et qui n'aboutit pas. *Illegible* serait donc plus factuel que *unreadable*, qui, quant à lui, est à mi-chemin entre l'objet et le sujet, il traite de la réaction de ce dernier face au second. Ceci est d'autant plus frappant que *readable* ne privilégie pas tout à fait les mêmes champs lexicaux : les substantifs les plus fréquents avec *readable* utilisé comme épithètes sont *book* (16 occurrences de *unreadable book*) et *form* (9 occurrences de *readable form*).

<i>unreadable</i> + substantif	nombre d'occurrences	<i>readable</i> + substantif	nombre d'occurrences
text	40	book	16
expression	14	form	9
eyes	7	text	8
face	4	essays	5
word	4	history	5
look	3	books	4
mask	3	account	4
handwriting	3	manner	4

Table 13. Collocations les plus fréquentes de *unreadable* et *readable* en tant qu'épithètes

Les couples *uneatable/inedible* et *unreadable/illegible* suggèrent que le lexème préfixé par *un-* est une sorte d'intermédiaire entre qualification de l'objet et caractérisation du sujet qui le décrit : sous couvert d'une description factuelle, il reflète aussi l'intériorité du sujet. *In-*, quant à lui, « colle » à la réalité, c'est elle dont il traite. L'apparition de *in-* résulte apparemment de la confrontation de la réalité à un jugement extérieur, alors que *un-* est aussi la marque d'une appréciation personnelle.

Unbearable et *intolerable* se distinguent également. Leurs définitions sont très similaires selon l'*Oxford English Dictionary*, qui semble même les considérer comme synonymes : *unbearable* signifierait « Unendurable, intolerable »⁶⁸⁵ et *intolerable* : « 1. That cannot be tolerated, borne, or put up with; unendurable, unbearable, insupportable, insufferable »⁶⁸⁶.

Leurs prédilections en termes de collocations témoignent néanmoins de ce qu'ils ne s'utilisent pas tout à fait indifféremment : les syntagmes les plus fréquents sont, d'une part, *unbearable pain* (43), *unbearable lightness* (38, chiffre dû au titre du roman de Kundera, nous laisserons donc cette donnée de côté), *unbearable heat* (17), *unbearable grief* (12) et, d'autre part, *intolerable situation* (17), *intolerable cruelty* (15, chiffre dû cette fois-ci au film de Joel Coen, nous n'en tiendrons pas non plus compte), *intolerable burden* (14), *intolerable level* (11) et *intolerable pain* (11).

⁶⁸⁵ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50262523?single=1&query_type=word&queryword=unbearable&first=1&max_to_show=10, consulté le 15 avril 2012.

⁶⁸⁶ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50119957?single=1&query_type=word&queryword=intolerable&first=1&max_to_show=10, consulté le 15 avril 2012.

Cette première liste met en évidence le chevauchement des champs d'application de ces adjectifs : on retrouve *pain* dans les deux cas ; néanmoins, le fait que son ordre d'apparition diffère avec les deux adjectifs nous semble significatif. *Unbearable* s'accompagne apparemment plus volontiers de termes renvoyant à l'état intérieur du sujet (ou lieu psychologique) qui fait l'expérience de l'émotion (*pain*, *grief*) ou sensation (*heat*). *Intolerable*, dans ses collocations les plus fréquentes (*situation* et *burden*), est l'expression d'un jugement qui peut être plus extérieur à la situation.

Du fait de la proximité sémantique de ces adjectifs, les différences sont ténues, mais ces préférences sont peut-être significatives. Là encore, on décèle une orientation différente : le lexème en *un-* va de pair avec une plus grande intériorité que *intolerable* : les deux adjectifs ne renvoient pas au même type de réalité, ils marquent une attitude différente à l'égard du monde extralinguistique.

collocations <i>intolérable</i>	nombre d'occurrences	collocations <i>unbearable</i>	nombre d'occurrences
situation	17	pain	43
burden	14	heat	17
level	11	grief	12
pain	11	burden	10
pressure	8	pressure	10
levels	7	tension	8
conditions	7	weight	8
side	6	situation	7
strain	6	conditions	6
burdens	4	loss	6
suffering	4	circumstances	5

Table 14. Collocations les plus fréquentes de *intolérable* et *unbearable* employés comme épithètes

5.1.5. Parties du discours

Pour terminer ce tableau de la différence entre *un-* et *in-*, quelques faits méritent encore d'être relevés : s'il est vrai que *in-* a enregistré un indéniable recul avec les adjectifs, cette situation ne s'étend pas à toutes les parties du discours :

While with adjs, *in-* is receding before *un-*, the same competition does not exist for sbs where *un-* is much weaker. This explains why alongside of *unequal*, *unable*, *unjust*, *unstable* a.o (which have replaced words with *in-*) we have the sbs *inequality*, *inability*, *injustice*, *instability* a.o which have not changed.⁶⁸⁷

A la liste de Marchand, on pourrait ajouter *ungrateful/ingratitude*, ainsi que *uncivil/incivility* : dans ces couples, l'adjectif est formé avec *un-* et le substantif avec *in-*. On peut d'ailleurs noter que l'emploi de *in-* avec les substantifs ne tient pas, ou pas uniquement, au suffixe *-ity*, puisqu'il existe plusieurs dizaines de noms commençant par *un-* et se terminant par *-ity*, à l'image de *unconventionality*, *unfamiliarity*, *unpopularity*, ou encore *unpredictability*. Ce n'est donc pas l'influence du suffixe qui contraint le recours à *in-*.

Comment expliquer cette alternance entre les deux préfixes ? Les adjectifs et les

⁶⁸⁷ Marchand (1960 : 121). Ici, « sb ». correspond à « substantives ».

substantifs peuvent renvoyer à une réalité identique, mais ils n’y réfèrent pas de la même façon. De manière générale, les noms désignent une substance, vue comme autonome, alors que les adjectifs désignent une qualité en tant qu’elle est incarnée, qu’elle habite une substance.⁶⁸⁸ Que *in-* soit préféré à *un-* dans les noms alors que le changement s’est réalisé dans les adjectif est peut-être significatif et reflète la plus grande capacité de *in-* à dire l’abstrait que *un-*, qui serait plus concret.

5.1.6. Bilan

Bien que *un-* et *in-* présentent de nombreux points communs et que, dans une large mesure, ils soient compatibles et fréquents avec les mêmes types morphologiques, ils n’apparaissent pas tout à fait dans les mêmes types de contextes. *Un-* se rattache davantage à l’intériorité du sujet, à son expérience du monde, il porte tout autant sur la réalité que sur l’effet qu’elle a sur l’observateur, alors que *in-* paraît avoir pour objet le monde extralinguistique. *In-* s’appuie sur des distinctions tranchées et extérieures au sujet, *un-* matérialise la continuité et le va-et-vient entre le sujet et le monde.

5.2. *Un-* et *non-*

Nous nous intéressons maintenant à *non-*.

Dans notre corpus, les adjectifs cités sont les suivants :

non-alcoholic	non-aligned	non-alphabetic	non-biodegradable
non-committal	nonconformist	non-contributory	non-controversial
non-custodial	non-dairy	non-essential	non-executive
non-existent	non-factive	non-finite	non-flammable
non-gradable	non-human	non-invasive	non-linear
non-malignant	non-native	non-negotiable	non-partisan
non-prescription	non-professional	non-profit	non-refundable

⁶⁸⁸ C’est ce que Wierzbicka (1988) résume en affirmant que les noms désignent « kinds of things », alors que les adjectifs « designate properties as such » [Wierzbicka (1988 : 472)].

non-renewable	non-resident	non-residential	non-restrictive
non-returnable	non-scientific	nonsensical	non-slip
non-specific	non-standard	non-stick	non-stop
non-U	non-union	non-verbal	non-vintage
non-violent	non-white ⁶⁸⁹		

Non- a des usages indéniablement différents de ceux de *un-*, il est souvent présenté comme étant plus « factuel » :

the *iN-* or *un-* form is understood pejoratively and is in contrary opposition with the corresponding positive stem, while the *non-* derivative is a simple, evaluatively neutral contradictory⁶⁹⁰

Un exemple classique est celui de l'opposition entre *Christian* et *non-Christian*, qui « appears to be primarily one between “related to, pertaining to, characteristic of certain religious doctrines”, and “not related to, etc. these doctrines” while that between *Christian* and *unchristian* rather involves a scale of conformity or opposition to certain norms. »⁶⁹¹

On peut ajouter *uncritical* et *noncritical*. Le premier renvoie à une attitude : il signifie « not willing to criticize somebody/something or to judge whether somebody/something is right or wrong »⁶⁹², selon l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*. *Noncritical* admet également cette acception, mais a des usages plus variés, comme dans l'énoncé suivant, où il signifie « who is not in a critical

⁶⁸⁹ Cette liste se compose des adjectifs relevés dans l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*, comme pour les préfixes *un-* et *in-*, toutefois, dans la mesure où ce corpus reste limité, nous avons parfois eu recours à des adjectifs apparaissant dans le *Corpus of Contemporary American English* ne figurant pas dans cette liste.

⁶⁹⁰ Horn (2001 : 281). Le « N » majuscule est employé pour renvoyer au préfixe *in-* et à ses variantes *im-* et *ir-*. L'auteur donne comme exemples les paires suivantes :

immoral: nonmoral	unprofessional: nonprofessional
irrational: nonrational	unprofitable: non-profitable
un-American: non-American	unremunerative : nonremunerative
un-Christian: non-Christian	unrhythmical: nonrhythmical
unnatural: nonnatural	unscientific: nonscientific

⁶⁹¹ Zimmer (1964 : 33). Algeo donne les exemples suivants : « a *noninspired* poem may still be critically good, whereas an *uninspired* poem is not. The civil law is *nonreligious*, rather than *irreligious*. A *non-American* activity is not a subject of interest to a committee of *un-American* activities. A Moslem is a *non-Christian*, but only a Christian can be *un-Christian* in behaviour. A *non-realistic* novel is one whose goal is other than a realistic view of the world, but an *unrealistic* novel is likely to be one that aims at, but fails to achieve realism. » [Algeo (1971 : 90)].

⁶⁹² *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur : <http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/uncritical>, consulté le 3 mai 2012.

condition » :

Every day, about 350 patients, on average, show up in Denver Health's emergency room. If they're not having a heart attack or bleeding from a gunshot wound, they tell a nurse their name and age and what's wrong. Then they wait. On average, they wait more than two hours, although about 5 percent of those **noncritical** patients give up before they see a doctor.⁶⁹³

Dans cet exemple, le syntagme « noncritical patients » désigne les patients qui ne sont pas dans un état critique. En somme, « [w]e might say in general that in such cases *non-* selects the descriptive aspect of the stem for the negation, while *un-* selects the evaluative one. »⁶⁹⁴ : *non-* sert la catégorisation, *un-* la description.

L'opposition entre *un-* et *non-* est également mise en évidence par ces analyses de Horn (2002) : « The scientific adjective nuclear (“of, relating to, or forming nucleus”) is binary – either a particle or reaction is nuclear or it's not; there are not two ways (more strictly, no third way) about it. »⁶⁹⁵ C'est pourquoi, selon l'auteur, les syntagmes **unnuclear bomb/physics/power* ne sont pas attestés, les syntagmes *non-nuclear weapons, states, countries, etc.*, en revanche, sont mentionnés dans le *Corpus of Contemporary American English*⁶⁹⁶. *Nuclear* a cependant un sens que Horn qualifie de métaphorique dans *nuclear families* et

we are not too surprised to find a grouping that consists of the protagonist of a novel (*Mapping the Edge*, by Sarah Dunant) along with her 6-year-old daughter, her confidante, and her best friend and his boyfriend, described as “a strange unnuclear family” (New York Times Book Review, 18 Feb. 2001, p. 34).⁶⁹⁷

Selon l'auteur, *unnuclear* est ici envisageable en raison de la représentation canonique d'une famille nucléaire : un tel foyer correspond à un schéma type, dont les familles « réelles » peuvent s'écarter. *Non-nuclear* signifierait ici que la famille n'est pas composée des parents et de leurs enfants. *Unnuclear* est d'avantage en accord avec l'étrangeté de la configuration familiale dont il est question et avec la surprise

⁶⁹³ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=4086802&ID=648054401>, consulté le 2 août 2010.

⁶⁹⁴ Zimmer (1964 : 33).

⁶⁹⁵ Horn (2002 : 11).

⁶⁹⁶ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=4086802&ID=648054401>, consulté le 2 août 2010.

⁶⁹⁷ Horn (2002 : 11).

qu'elle suscite chez le locuteur, l'adjectif admet des gradients car une configuration familiale donnée peut s'éloigner plus ou moins du modèle de la famille nucléaire (on peut imaginer le syntagme « a very unnuclear family »).

On retrouve là la différence ente *un-* et *non(-)* : *un-* tend à apparaître, avec les adjectifs dénominaux, lorsqu'il exprime une estimation, plutôt qu'une catégorisation.

Toutefois, l'opposition entre *non-*, qui serait purement catégorisant, et *un-*, auquel serait réservée l'évaluation, n'est pas toujours si nette. D'une part, *un-* sert également à forger des catégories. *Unproductive*, défini comme « not producing very much; not producing good results »⁶⁹⁸ pourrait se substituer à *nonproductive* dans l'énoncé suivant :

A number of the individuals we consulted – many having doctoral degrees from “recognized” institutions – were, in fact, insulted by the treatment they had received. They were weary of being placed in **nonproductive** partnerships, of being steered into projects that did not lead to forefront science, and of dealing with programs that were prescriptive to the point of being stifling. Most significant, they were weary of being patronized and being regarded merely as sources of highly sought-after minority students while not being recognized as professional scientists in their own right.⁶⁹⁹

Il en va de même pour *unsustainable* / *nonsustainable*, *unresponsive* / *nonresponsive*, *uncooperative* / *noncooperative*, *unrepresentative* / *nonrepresentative*, ou encore *unconventional* / *nonconventional*.

D'autre part, la neutralité de *non-* est à remettre en question, comme le fait Algeo (1971), qui traite du préfixe dans le domaine nominal :

The basic meaning of *non* has been simple negation [...]. Sometime around 1960, however, the prefix came to be used in a new way that can be called the pejorative *non* to distinguish it from the older privative *non*.⁷⁰⁰

Le substantif *nonbook* en serait un bon exemple :

⁶⁹⁸ *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, disponible sur :

<http://oald8.oxfordlearnersdictionaries.com/dictionary/unproductive>, consulté le 3 février 2012.

⁶⁹⁹ *Corpus of Contemporary American English*, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca/x4.asp?t=4014685&ID=310058667>, consulté le 4 avril 2012. Toutefois, *non-productive* peut être employé dans des contextes dans lesquels *unproductive* paraît improbable, notamment dans le syntagme « nonproductive cough », qui désigne une toux sèche.

⁷⁰⁰ Algeo (1971 : 92).

The term *nonbook* has been applied to a book consisting of photographs of babies or stills from old movies with clever captions under each picture. It has also been used to describe the sort of “gift volume” that is of a size intended for large coffee tables rather than normal book shelves, is flossily bound, and contains more colored illustrations than text. [...] In brief, a nonbook is something that has the shape and superficial appearance of a book, but that the critic feels to be devoid of the value, use, or worth commonly associated with books.⁷⁰¹

Algeo note que le contraste entre ces deux utilisations de *non(-)* n’est pas due au hasard :

There is an ironic contrast between it [=the pejorative *non*] and the older *non* prefix. The privative *non* has been popular because it is purely negative in meaning and impartial in tone. The pejorative *non*, on the other hand, is used to make a highly emotional judgment; it is distinctly polemical in tone. It is ironic that an emotional, judgment-passing morpheme should develop from an impartial, colorless one. But perhaps the vogue for pejorative *non* is due to that ironic contrast. The *non* in *nonbook* looks like the impartial, privative morpheme. Under the guise of that apparently scientific objectivity, it sneaks in a highly personal evaluation.⁷⁰²

L’écart entre *un-* et *non-* est donc peut-être moins marqué qu’il n’y paraît au premier abord : l’un et l’autre peuvent exprimer une négation neutre ou, au contraire, véhiculer une idée d’insatisfaction, d’insuffisance. Le référent de *nonbook*, dans son sens péjoratif, est un objet qui ne répond pas aux exigences qui lui sont applicables, de même qu’avec *un-* est souvent présente l’idée de standard qui n’est pas atteint par l’objet qualifié.

5.3. Bilan de la comparaison entre les affixes *un-*, *in-* et *non(-)*

Il est possible que la tendance à l’évaluation soit le propre de la négation lexicale, quel que soit le préfixe considéré. En revanche, on peut supposer que les affixes se situent sur une sorte de gradient de neutralité affichée : si tous peuvent prendre des connotations négatives, *non-* est plus souvent neutre que ne l’est *un-*. A en

⁷⁰¹ *ibid.*, p. 92-93.

⁷⁰² *ibid.*, p. 94-95.

juger par les comportement de *in-*, *un-* et *non-*, il semblerait y avoir une corrélation entre la transparence morphologique et phonologique des affixes et leur neutralité : plus les préfixes sont identifiables en tant que morphèmes isolables, autonomes, plus leur sens se rapproche de celui de la négation logique. La lexicalisation s'accompagne d'une spécialisation sémantique et se double de conditions d'apparition limitées.⁷⁰³

6. Représentation du préfixe

L'analyse des champs sémantiques et des propriétés morphologiques des adjectifs préfixés par *un-*, ainsi que la comparaison entre *un-* et les autres affixes négatifs nous ont permis de dégager certains aspects du fonctionnement de ce morphème. Nous proposons à présent une représentation de *un-* négatif.

6.1. Une instruction sémantique unique pour tous les préfixes négatifs ?

Les affixes négatifs véhiculent les mêmes instructions sémantiques : c'est assez clair dans le cas de *in-*, *non-* et *un-* : tous trois peuvent être paraphrasés par une simple négation dans bon nombre de lexèmes, mais ils peuvent également tous former des adjectifs évaluatifs. Voici comment Lieber (2004) aborde cette question :

[...] it appears that the main negative affixes of English – *in-*, *un-*, *non-*, and *dis-* – can often express a whole range of privative negative (both contrary and contradictory), and for that matter reversative meanings. We might therefore wonder if it is in fact the right move to have only a single semantic function to represent them all.⁷⁰⁴

Il s'ensuit que la polysémie apparente des affixes tiendrait aux bases auxquelles ils s'attachent : « polysemy – at least constructional polysemy – arises from the

⁷⁰³ Au sujet du français, Kalik (1971) aboutit à des conclusions assez similaires : il remarque que « *Non-fini*, *non-payable*, *non-pertinent*, *non-discuté*, *non-estimable*, *non-nombrable* n'évoquent que l'idée de négation, la présentant comme une catégorie, alors que *infini*, *impayable*, *impertinent*, *indiscuté*, *innombrable*, *irresponsable*, *inhumain*, *incontestable*, *inestimable* ont un cachet affectif ou subjectif et peuvent prendre des emplois métaphoriques » [Kalik (1971 : 143)]. Selon lui, cette opposition découle peut-être du poids sémantique des préfixes : « les formations avec *non* semblent avoir plus de poids sémantique parce qu'elles représentent l'addition de deux éléments significatifs, *non* étant à la fois un mot-outil et un lexème employé librement, alors que *in-* n'est qu'un élément formel. » [(Kalik (1971 : 145)).

⁷⁰⁴ Lieber (2004 : 113).

interaction of the rather abstract meaning attributed to affixes with the meanings of different kinds of bases. »⁷⁰⁵

Ce point de vue est défendable : dans le cas des adjectifs, que ce soit le même *un-* qui forme des complémentaires et des contraires est très probable. La continuité entre les deux formes d'opposition est telle qu'il est justifié de penser qu'un glissement sémantique conduise de l'une à l'autre. En revanche, cette démarche passe sous silence plusieurs aspects de la problématique de l'affixation négative. L'idée qu'un seul trait sémantique suffise à rendre compte de l'utilisation de tous les préfixes négatifs présente l'inconvénient de passer sous silence les différences réelles entre les affixes. Si le même trait sémantique caractérise les usages de tous les affixes, pourquoi ces morphèmes se sont-ils maintenus, alors que *in-* a cédé la place à *un-* dans de nombreux lexèmes et pourquoi de nouvelles créations en *non-* ont-elles fait surface dans les dernière décennies ?

Nous essaierons de proposer une représentation du fonctionnement de *un-* qui rende compte des traits qu'il partage avec les autres préfixes, mais également de ceux qui le singularisent.

6.2. Contraires et complémentaires

L'un des points centraux concernant les instructions sémantiques véhiculées par *un-* concerne la différence entre contraires et complémentaires. Les remarques de Horn (2002) quant à celles de ces deux fonctions sont éclairantes :

The fact that affixal negation typically (though not always) expresses contrary opposition rather than the contradictory it "ought" to denote (if *a-*, *un-*, *iN-*, etc. really derive from negation per se) can be seen as one instance of a much more general tendency to dress contraries in contradictory clothing. This essentially euphemizing tendency, reflected across a variety of politeness phenomena, is illustrated both by "neg-raising" (the semantic or pragmatic association of a higher negation over verbs of opinion or desire – I don't think that P, I don't want to P – with a lower clause) and litotes (the pragmatic strengthening of a sentential negation – *I don't like*, *It isn't right* – to express the force of evaluation rather than simply the absence of a positive one).⁷⁰⁶

⁷⁰⁵ *id.* p. 115.

⁷⁰⁶ Horn (2002 : 4).

Selon Horn, des phénomènes aussi variés que la montée de la négation, les litotes et le fonctionnement des affixes négatifs relèveraient du même principe. Nous gardons des réserves quant à la « tendance euphémistique » qu'évoque l'auteur⁷⁰⁷ mais il est vrai que la forme de la complémentarité se prête à l'expression de l'antonymie. Nous nous rallions ainsi à Marchand, pour qui *un-* a « the basic meaning “not”. »⁷⁰⁸

Sur le plan syntaxique, le passage du complémentaire au contraire est fréquent : il est courant qu'un énoncé négatif renvoie formellement au complémentaire de l'énoncé positif « correspondant », comme le rappelle Horn (1989). Rappelons à ce propos les explications de Lyons (1977), selon lesquelles en répondant par la négative à la question « Is she a good chess-player? », « we may well be held by the questioner to have committed ourselves implicitly to the proposition that X is a bad chess-player. »⁷⁰⁹

Comme nous le rappelions dans le deuxième chapitre, l'interprétation contraire peut être plus ou moins figée. D'après Nølke (1993), la séquence « pas bête » « semble en réalité être devenu une manière presque figée d'exprimer la propriété d'intelligence »⁷¹⁰ « parce qu'on peut désirer ne pas aller jusqu'à qualifier Paul d'intelligent [dans l'énoncé « Paul n'est pas bête »] parce que cette expression est tout simplement trop forte, soit parce qu'elle “sonne” trop fort »⁷¹¹.

Dans la même logique, il est cohérent de penser que la valeur de contraire est, dans les adjectifs, une valeur dérivée de la valeur de complémentaire. *Un-* véhiculerait d'abord la contradiction, puis, par dérivation, la valeur contraire quand le contexte le permet, c'est-à-dire dans le cas des adjectifs scalaires qui ne possèdent pas déjà un antonyme non-préfixé. La complémentarité serait ainsi sa fonction sémantique première, mais elle pourrait virer à l'expression de la contrariété, en conformité avec le phénomène relevé par Lyons⁷¹². C'est la complémentarité qui constitue le cœur

⁷⁰⁷ *Unbecoming, unbefitting, uncivil*, par exemple, n'ont rien d'élogieux et le choix de ces adjectifs plutôt que d'autres plus directs, tels que *ugly* ou *rude*, peut leur conférer un caractère de verdict tranché précisément parce qu'ils ne sont pas de l'ordre de l'invective et sont en apparence le fruit d'une opinion raisonnée.

⁷⁰⁸ Marchand (1960 : 150).

⁷⁰⁹ Lyons (1977 : 277).

⁷¹⁰ Nølke (1993 : 218).

⁷¹¹ *ibid.*

⁷¹² Rappelons ce passage cité dans notre deuxième chapitre : « For most practical purposes we can usually get along quite well by describing things, in the first place, in terms of yes/no classification, according to which things are either good or bad, big or small, etc. (relative to some relevant norm). [...] The proposition “X is not good” obviously does not of itself imply “X is bad”, but under the operation of this principle it may be held to do so on particular occasions of the utterance of a sentence expressing it. » [Lyons (1977 : 277)].

sémantique de *un-* : le préfixe n'exprime rien de plus que la négation avec les adjectifs, comme le fait *not*.

En revanche, sa spécificité réside dans les lexèmes avec lesquels il est compatible. L'utilisation prototypique de *un-* est sans doute son apparition dans les lexèmes à base verbale, puisque c'est avec eux qu'il est le plus commun : *un-* nie une relation (matérialisée par le préfixe ou la forme de participe) et marque sa prédilection pour le « déjà-construit ». C'est cette préférence qui explique que dans les autres cas, il nie fréquemment des représentations idéales ou canoniques (d'où le caractère évaluatif des lexèmes ainsi formés, qu'il s'agisse d'ailleurs d'une évaluation négative ou méliorative). *Un-* convoque ainsi souvent une opinion commune, les adjectifs préfixés par ce morphème contiennent fréquemment l'idée que le jugement est partageable.

Les lexèmes adjectifs en *un-* sont aussi le véhicule d'une attitude particulière à l'égard du référent : la confrontation à une situation non-désirée ou inattendue est appréhendée dans les termes de celle qui avait été envisagée : face à l'inconnu, le locuteur n'en renonce pas pour autant à ses catégories préétablies, celles-ci lui servent encore à désigner le réel, en même temps qu'il s'en réfère à des critères extérieurs.

6.3. Matérialisation de l'absence

Ces lexèmes témoignent d'une capacité à attribuer une essence à ce qui n'est pas, à l'ériger en réalité à part entière, à traiter du négatif en positif. A l'inverse, si *un-* peut qualifier l'existant, c'est que la négation est perçue comme recouvrant une réalité à part entière. Pour pouvoir effectuer diverses opérations sur cette négation (modalisation, etc.), il faut qu'elle soit perçue comme capable de désigner du positif et l'emploi de *un-* est la matérialisation, la trace linguistique, de ce potentiel.

6.4. Bilan

Les « instructions sémantiques » des préfixes négatifs semblent être identiques. Ceci ne signifie néanmoins nullement que ces négateurs soient tous équivalents, leur spécificité réside dans le type de bases qu'ils sélectionnent et dans le rapport au réel qu'ils codent.

Un- est une négation qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'observateur et l'observé. C'est pourquoi il est souvent l'outil d'une évaluation : il incarne la possibilité, pour l'énonciateur, d'appréhender la nouveauté et l'inattendu en fonction de ses attentes et, plus généralement, d'attentes considérées comme prototypiques concernant son objet d'observation. C'est donc une négation à la fois « personnelle » et commune, outil d'appropriation de l'imprévu, qui est appréhendé par l'intermédiaire de schémas mentaux préconçus. *Un-* marque à la fois une vision personnelle, socialement partageable et le recours à des critères extérieurs à la situation.

7. Conclusion

Au cours de cette étude de notre préfixe dans les adjectifs, nous avons cherché à mettre en évidence que *un-* correspond à la fixation d'une négation qui s'applique à une notion signifiée par la base. Le préfixe est la matérialisation linguistique de la possibilité de représenter l'absence comme du plein, du positif. Toutefois, la fixation en jeu n'est pas possible dans les cas de tous les adjectifs, *un-* ne peut s'appliquer à n'importe quelle base adjectivale.

Nous avons cherché à démontrer que son emploi a une contrepartie sémantique et référentielle. Le recours à ce préfixe semble s'imposer lorsque le locuteur veut insister sur la présence, la réalité tangible de ce à quoi il attribue une qualité dite par l'adjectif préfixé : le morphème est appelé par la stabilité de l'objet qualifié. Dans le même ordre d'idée, le référent de l'adjectif lui-même requiert une forme de stabilisation. On remarque ainsi fréquemment que les adjectifs en *un-* ont un sens plus restreint que l'adjectif qui leur sert de base nié par *not*.

De plus, les adjectifs en *un-* tendent à se regrouper autour de quelques champs lexicaux : ce sont souvent des adjectifs évaluatifs, liés aux sentiments aux goûts, ainsi qu'à l'interaction humaine et l'objet (adjectifs épistémiques, liés à ce qu'il est possible de savoir de l'objet, s'il est possible d'agir sur lui, de s'en servir, s'il se plie aux attentes généralement associées à ce type d'objet, etc.). Ces champs lexicaux mettent en évidence deux orientations des adjectifs : ils concernent le jugement que l'on peut porter sur l'objet qualifié, toutefois, ce jugement se targue d'objectivité dans la mesure où il est présenté comme socialement consensuel. Le locuteur prétend, non

parler en son nom, mais se faire le porte-parole de tout individu qui, dans la même situation, serait confronté à la même réalité.

Ces orientations sémantico-référentielles ont une contrepartie morphologique et syntaxique : la prédilection du morphème pour les adjectives à base verbale et les propriétés de ces adjectifs, les constructions qui leur sont propres, témoignent de la généralisation à l'œuvre avec ces lexèmes. Les propriétés formelles de ces adjectifs constituent l'une des manifestations du phénomène à l'œuvre avec ce préfixe : le locuteur généralise son expérience et transforme son jugement en qualité logée dans l'objet qualifié.

La comparaison avec d'autres préfixes négatifs, comme *in-* et *non-*, fait ressortir la place d'intermédiaire de *un-* entre une appréciation qui s'en réfère à des catégories bien tranchées, censées être extérieures au locuteur et une interaction entre le locuteur et le réel qu'il décrit. En cela, il s'oppose à *in-*. Par ailleurs, il diffère également de *non-* en ce qu'il a plus clairement pour vocation d'évaluer un objet et non simplement de le catégoriser.

Nous poursuivons cette étude par une confrontation des conclusions que nous avons tirées concernant le fonctionnement du préfixe dans le domaine verbal et dans le domaine adjectival.

Chapitre VII. *Un-* : un ou des préfixes ?

Nous avons jusqu'ici cherché à identifier les conditions d'apparition du préfixe *un-* d'une part avec les adjectifs, d'autre part avec les verbes. A l'évidence, le morphème remplit dans ces deux cas des fonctions différentes : il ne transmet pas les mêmes instructions sémantiques au sein de ces catégories. De plus, étant donné que les bases qu'il préfixe ont peu de points communs, il interagit différemment avec elles.

Nous verrons d'abord que certains auteurs considèrent dès lors qu'il est sensé de distinguer deux affixes. Malgré tout, l'identité formelle du préfixe dans ces catégories invite à remettre en cause toute barrière étanche entre deux morphèmes. Nous ferons le point sur les travaux qui préfèrent lire à travers les divers usages de *un-* les manifestations d'un seul préfixe. Nous récapitulerons ensuite les aspects du fonctionnement de *un-* dans les verbes et dans les adjectifs afin de tester l'hypothèse d'un morphème unique : les ressemblances sont-elles suffisantes pour cautionner une telle théorie ? Nous défendrons l'idée que cette interprétation est valable et proposerons une représentation unifiée du préfixe.

1. Des origines et des sens différents

La distinction entre un *un-* adjectival et un *un-* verbal n'est pas sans fondement, c'est le choix que font l'*Oxford English Dictionary* et Marchand (1960), qui séparent deux affixes : Marchand parle d'un « *[u]n-* type *unfair* » et d'un « *[u]n-* type *unbind* ». Selon l'*OED*, le premier est un préfixe :

expressing negation, representing OE. *un-*, = OFris. *un-*, *on-*, *oen-* (WFr. *ûn-*, *on-*, EFr. *ûn-*, NFr. *ûn-*), MDu. (and Du.) *on-*, OS. (MLG., LG.), OHG. (MLG., G.), and Goth. *un-*, ON. *ú-*, *ó-* (Icel. *ó-*, Sw. *o-*, Norw. and Da. *u-*), corresponding to OIr. *in-*, *an-*, L. *in-* (*im-*, *il-*, *ir-*, *i-*), Gr. *ἀν-*, *ἀ-*, Arm. *an-*, Skr. *an-*, *a-*, Indo-Eur. **ǵn-*, an ablaut-variant of *ne* not⁷¹³

alors que le second exprime « reversal or deprivation, representing OE. *un-*, *on-*, =

⁷¹³ *Oxford English Dictionary*, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50261806?query_type=word&queryword=un-&first=1&max_to_show=10&sort_type=alpha&result_place=4&search_id=YIOq-MP61Nf-5333&hilit=50261806, consulté le 23 août 2010.

OFris. *und-*, *unt-*, *un-*, *ond-*, *ont-*, *on-*, MDu. and Du. *ont-*, OS. *ant-*, OHG. *ant-*, *int-* (MHG. and G. *ent-*), Goth. *and-*, originally identical with AND- *prefix* »⁷¹⁴. Ces deux préfixes ont donc des origines différentes.

2. Tentatives d'unification : Marchand (1960), Maynor (1979) et Andrews (1986)

Cependant, Marchand (1960) signale une communauté de sens entre deux morphèmes à l'origine séparés. Celle-ci est particulièrement sensible entre les formes adjectivales apparentées à des participes passés et les participes passés de verbes de la forme *unV* :

We notice that *on-* had given way to *un-* as early as OE, which certainly does not mean a mere spelling variant. Possibly starting from second ptc forms, the prf *on-* had come to be felt connected with the negative prf *un-*. The idea of negativity is common to both [...]. What distinguishes *unbound* "not bound" from *unbound* "loosened" is only the additional idea of an action preceding the state of being loosened, but the state itself is the same. It is therefore, I think, on account of this semantic connection that *on-* did not die out like so many other OE prefixes, but, on the contrary, became a productive verbal prf.⁷¹⁵

Une telle fusion n'a rien d'automatique, comme nous le rappelions au sujet de l'allemand contemporain, qui conserve deux préfixes. Dans le cas de notre morphème, la fusion de deux préfixes originellement différents suggère que ces morphèmes sont perçus comme similaires et que leur fonctionnement présente des ressemblances frappantes pour les usagers de la langue.

Quelles sont ces ressemblances ? Divers auteurs, tels que Maynor (1979) ou Andrews (1986), soutiennent que *un-* a le même sens dans les deux cas :

It is true that *unlikely* means simply "not likely", a condition rather than an action, whereas *undress* denotes more than "not dress," being rather an action. But this difference

⁷¹⁴ Oxford English Dictionary, disponible sur : http://dictionary.oed.com/cgi/entry/50261807?query_type=word&queryword=un-&first=1&max_to_show=10&sort_type=alpha&search_id=YIOq-MP61Nf-5333&result_place=4, consulté le 23 août 2010.

⁷¹⁵ Marchand (1960 : 153).

is in the base words, not in the prefix.⁷¹⁶

Selon elle, c'est l'appartenance catégorielle du mot formé qui influencerait sur le rôle de *un-* au sein du lexème :

The morpheme *un* indicates the state of being opposite or contrary to the element to which it is prefixed. Thus in adjectives and their derivatives, the *un* simply means “not”: *unlikely*, *unwell*, *unaccustomed*, *unbelievable*, *unconditional*, *unofficial*, *unhappy*, *unhappiness*. With action verbs, however, the opposites must also involve action. Just as *to dress* involves the action of dressing, *to undress* involves the action of undressing.⁷¹⁷

Sa conclusion est la suivante :

It should be clear, then, that *un* is a single morpheme. The fact that the *un* of *unlikely* seems to differ in meaning from that of *undress* is a consequence of the different environments – adjectival and verbal. [...] Even if the forms derive from different sources, in today's English these *un*-s serve the same purpose – the indicating of opposition.⁷¹⁸

Pour Maynor, le contenu sémantique de *un-* se résume donc à la notion d'opposition. Mêmes échos chez Andrews (1986) :

I would argue that *un-* is only one morpheme and that, indeed, the difference in part of speech of such forms as *unlikely* and *undress* is very significant. The adjectives ‘unfair’, ‘unfree’, ‘unafraid’ are the “opposite” of ‘fair’, ‘free’, ‘afraid’, just as ‘untie’ is the “opposite” of ‘tie’.⁷¹⁹

Nous le rappelions dans le chapitre VI, Lieber (2004) aboutit à des conclusions assez similaires :

It has been the main hypothesis of this book [...] that polysemy – at least constructional polysemy – arises from the interaction of the rather abstract meaning attributed to affixes with the meanings of different kinds of bases.⁷²⁰

⁷¹⁶ Maynor (1979 : 310).

⁷¹⁷ *id.* p. 311.

⁷¹⁸ *ibid.*

⁷¹⁹ Andrews (1986 : 227).

⁷²⁰ Lieber (2004 : 115).

Ce parti pris présente l'inconvénient de ne pas rendre compte des caractéristiques combinatoires de *un-*. Ne peut-on pas unifier la prédilection du préfixe pour certaines bases avec sa représentation sémantique ?

Par ailleurs, le trait sémantique très lâche attribué par l'auteur à *un-* et aux préfixes négatifs dans leur ensemble peut paraître contestable, ainsi que le souligne Horn (1988). Il affirme que « without a semantics of oppositeness which generalizes across verbs, adjectives, and nouns, their [Andrews and Maynor's] one *un-* position represents more a hope or promise than an analysis. »⁷²¹

Essayer de définir le rapport entre *un-* au sein de la catégorie des adjectifs et des verbes présente donc deux écueils opposés : distinguer, peut-être abusivement, des formes dont il est pourtant difficile de nier les similarités ou, au contraire, amalgamer des valeurs très différentes au risque de négliger des distinctions significatives et, par conséquent, de ne pas véritablement saisir ce qui fait la spécificité de *un-* en lui attribuant un sens trop général.

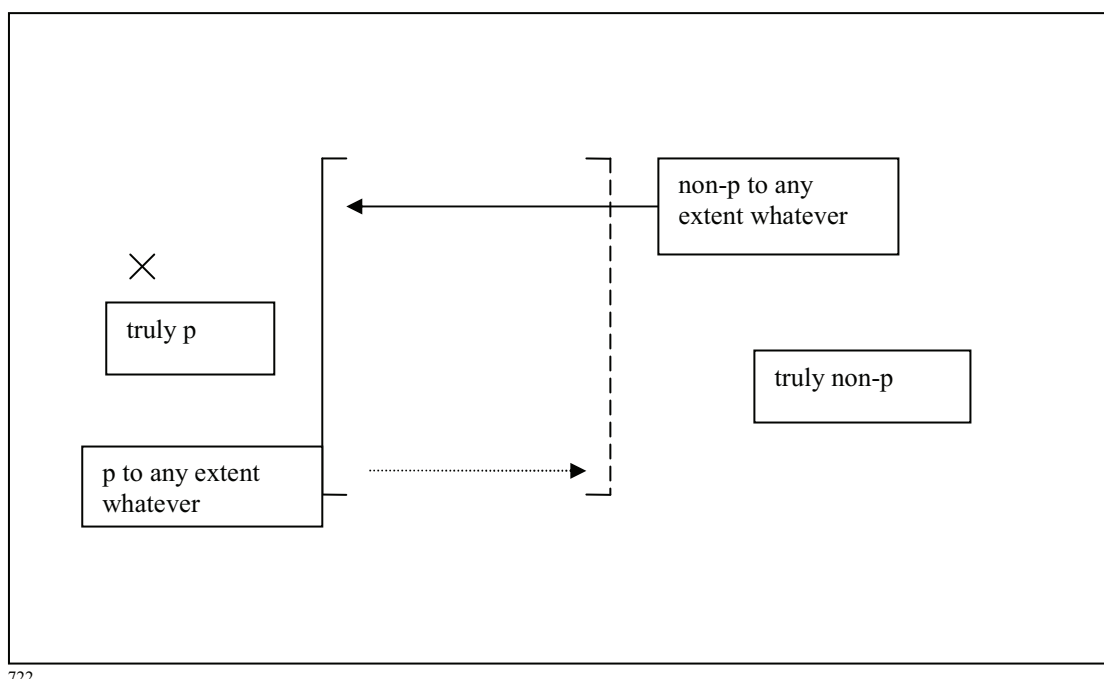
3. Caractéristique communes

Essayons de préciser les points communs du fonctionnement de *un-* dans les deux parties du discours que nous avons étudiées. *Un-* marque la sortie d'un domaine, en conformité avec l'analyse de Culioli (1991) mais également la proximité entre la notion forgée et la notion de départ. Nous suivrons en cela les propos de Langacker (1987).

3.1. Repère et éloignement

Comme le remarquent les auteurs cités précédemment, *un-* signale que la notion considérée s'éloigne de la notion signifiée par la base. On a donc affaire à la sortie du domaine de référence dont traite Culioli (1991) et représentée comme dans le schéma suivant :

⁷²¹ Horn (1988 : 211).



722

Figure 4. Domaine notionnel et négation

Deux informations sont codées : la référence à un repère initiale *R* et l'éloignement de *R*. Examinons le rôle de *R* avec les verbes, puis avec les adjectifs.

3.1.1. Repère et verbes en *un-*

Nous avons vu que la base des verbes de la forme *unX* servait à désigner l'état initial dans lequel se trouve le patient (parfois l'agent) du procès. Le verbe dénote prototypiquement un mouvement d'affranchissement, de détachement à l'égard de cette situation initiale.

Il en est ainsi pour les réversatifs : la valeur réversative semble être dérivée de

⁷²² D'après Culioli (1991 : 71). L'auteur explique qu'une notion « has an **interior** [...] » mais aussi « an **exterior**. If interior values are informally glossed as 'truly *p*', 'truly representative of *p* [...], exterior values can be described as 'truly *non-p*' 'totally different from *p*' 'having no common property, not even the slightest with *p*'. » Enfin, « if we are compelled (or if we choose) to discern an occurrence *x_m* from an occurrence *x_n* of a notion *p*, i.e. if the two occurrences are inhomogeneous and evince altered quality states of a certain property *p*, then we set up a divide so that we get, on the one side, an open area (whether it be the interior or the exterior) and, on the other side, a boundary area induced as follows. Let us close the interior, by setting up quality occurrences verging on *non-p*, but still belonging to the *p*-area (the gloss would roughly run as '*p* to some extent, whatever this may be, however slight, provided it is kept on this side of *p*'). Let us now close the exterior: '*non-p* to some extent, whatever this may be, however slight, provided it is kept on this side of *non-p*'. In other words, we get, on the one hand 'not truly *p*', on the other hand, 'not truly *non-p*'. » [Culioli (1991 : 70)].

l'idée de séparation : l'inversion d'un état P précédent (*unplug, unzip, unload, etc.*) correspond souvent à un détachement, P aboutissant à une situation de contact : les états qui cessent constituent une situation de contact. Comme nous l'avons vu dans le chapitre V, cette image épouse moins bien le fonctionnement des préfixes *de-* et *dis-* dans la mesure où ces deux préfixes forment des verbes qui évoquent plutôt une transformation profonde de O, la perte de qualités constitutives.

En revanche, elle semble valoir pour les adjectifs en *un-* : il n'y a pas ici de détachement dans le monde extralinguistique, néanmoins, le cadre qui sert de référence (la base de l'adjectif) est vu comme inadéquat, de sorte que c'est de ce paradigme premier qu'il y a éloignement.

3.1.2. Adjectifs et éloignement

Le mouvement qui est le référent des verbes correspond au mécanisme cognitif en jeu avec les adjectifs. L'idée de séparation s'applique dans les deux cas, mais à des niveaux différents : elle est dénotée par les verbes, alors qu'elle constitue une sorte de commentaire métalinguistique dans le cas des adjectifs.

Notons par ailleurs que la séparation en jeu a un aspect paradoxal dans la mesure où la base est à la fois ce qui est nié et ce qui sert de repère : alors que les lexèmes préfixés par *un-* marquent une séparation de cette base, ils sont également le signe d'un rattachement cognitif. Avec les adjectifs, la confrontation à une situation non-désirée ou inattendue est appréhendée dans les termes de celle qui avait été envisagée : devant l'imprévu, le locuteur n'en renonce pas pour autant à ses catégories préétablies, celles-ci lui servent encore à désigner le réel. Les verbes en *un-* ont un comportement similaire : le procès auquel ils réfèrent est également envisagé sous le jour de son opposé (la situation à laquelle il met fin). Là non plus, le locuteur ne fait pas appel à une catégorie nouvelle pour désigner le réel, il appréhende la réalité qui se présente par l'intermédiaire de son opposé. La désignation du procès ne fait pas mention du mode opératoire, le procès est envisagé depuis son point de départ.

Malgré tout, le lexème formé renvoie tout de même à un procès ou à une qualité à part entière, et pas seulement à la négation d'une autre réalité. Le préfixe va de pair avec du préconçu : les adjectifs renvoient à des catégories préétablies ; les verbes, quant à eux, ont pour référents des procès qui s'inscrivent dans l'ordre des choses

dans la mesure où ils « inversent » souvent un procès lui-même intrinsèquement réversible : là encore, le procès s'inscrit en creux dans son inverse, sa base.

3.2. Un référent positif

La présentation langackerienne de l'« association » nous paraît pertinente pour représenter le fonctionnement du préfixe dans le domaine adjectival. En effet, l'attachement et le détachement signifiés par *un-* rappelle le « voisinage » dont il est question dans le passage suivant :

The relations $[A \text{ IN } B]$, based on immanence, specified that the cognitive events constituting the conception of A (in a given domain) are included among those comprised by B . The relation of separation, which I will give as $[A \text{ OUT } B]$, is based on the absence of such inclusion. [...] Finally we come to the relation of association, where one entity is situated in the neighborhood of the other. As a first approximation, we can decompose $[A \text{ ASSOC } B]$ into the component relations $[A \text{ OUT } B]$, $[A \text{ IN } C]$, and $[B \text{ IN } C]$, where C is a third entity, the neighborhood.⁷²³

Les lexèmes en *un-* renvoient donc à une réalité saillante, bien qu'elle soit signifiée au moyen de la négation de son opposé.

Les procès dénotés par les verbes en *un-* présentent la même caractéristique. Ce sont des actions, et non des états. *Un-* en tant que préfixe verbal n'exprime pas la simple négation. De ce point de vue, il semble s'écarter de *un-* négatif au sens strict. Pourtant, ces modes de fonctionnement apparemment différents présentent des similarités. Le référent des lexèmes préfixés est observable. Les verbes correspondent souvent à une transformation perceptible par les sens. Ils sont rarement employés pour dénoter des procès cognitifs ou affectifs, et leurs patients ou leurs agents (dans le cas des verbes intransitifs) sont prototypiquement des objets matériels. Lorsque ce sont des animés, ils sont envisagés dans leur dimension corporelle (cf. *unfurl*, etc.) et sont réifiés. De même, les verbes, peu nombreux, référant à des états affectifs (*unsettle*, *unbalance* ou *unhinge*) traitent de l'intériorité comme d'un objet physique.

Par ailleurs, avec les verbes ayant trait à la connaissance (*uncover*, *unveil* ou *unpack*, par exemple), la réalité mise au jour est présentée comme « déjà là », n'ayant

⁷²³ Langacker (1987 : 228).

plus qu'à être mise en évidence.

Dans tous ces cas, la réalité dont il est question est observée à distance. De même, les adjectifs dénotent un jugement qui est présenté comme partageable par une communauté et qui découle de l'observation de ce qui est qualifié. Ce n'est pas une évaluation strictement personnelle, mais une appréciation qui repose sur un examen de l'objet. Les adjectifs se rapportant au caractère, au tempérament sont souvent liés à l'examen d'un comportement, d'une attitude.

Dans un cas comme dans l'autre, le choix d'un lexème préfixé par *un-* découle apparemment d'une attitude analytique à l'égard du référent. Ces items traduisent une approche particulière de la réalité : ils reflètent un point de vue d'observateur et correspondent à un second temps d'analyse. Pour ce qui est des verbes, l'action référée procède d'un état initial codé par la base, pour ce qui est des adjectifs, le lexème dément des préconceptions.

4. Représentation unifiée du préfixe

Au-delà des disparités apparentes entre verbes et adjectifs préfixés par *un-*, une certaine unité se dégage et il paraît possible de proposer une représentation unifiée du préfixe. Celle-ci doit prendre en compte à la fois l'instruction sémantique du préfixe, ses manifestations et la façon dont elles sont reliées entre elles, mais également le contexte d'apparition de *un-*.

Nous considérons que la valeur première de *un-* est celle d'un détachement. Elle est littérale dans le cas des verbes privatifs et ablatifs et il s'agit de l'affranchissement d'une situation dans le cas des réversatifs. Ce détachement est à entendre au figuré dans le cas des adjectifs : une sorte de transfert entre niveau référentiel et niveau métalinguistique semble s'opérer.

Avec les adjectifs, ce morphème nous paraît former d'abord des complémentaires, et la valeur contraire proprement dite est une valeur dérivée de celle de complémentaire. *Un-* renverrait d'abord à la complémentarité, puis, par dérivation, à la contrariété.

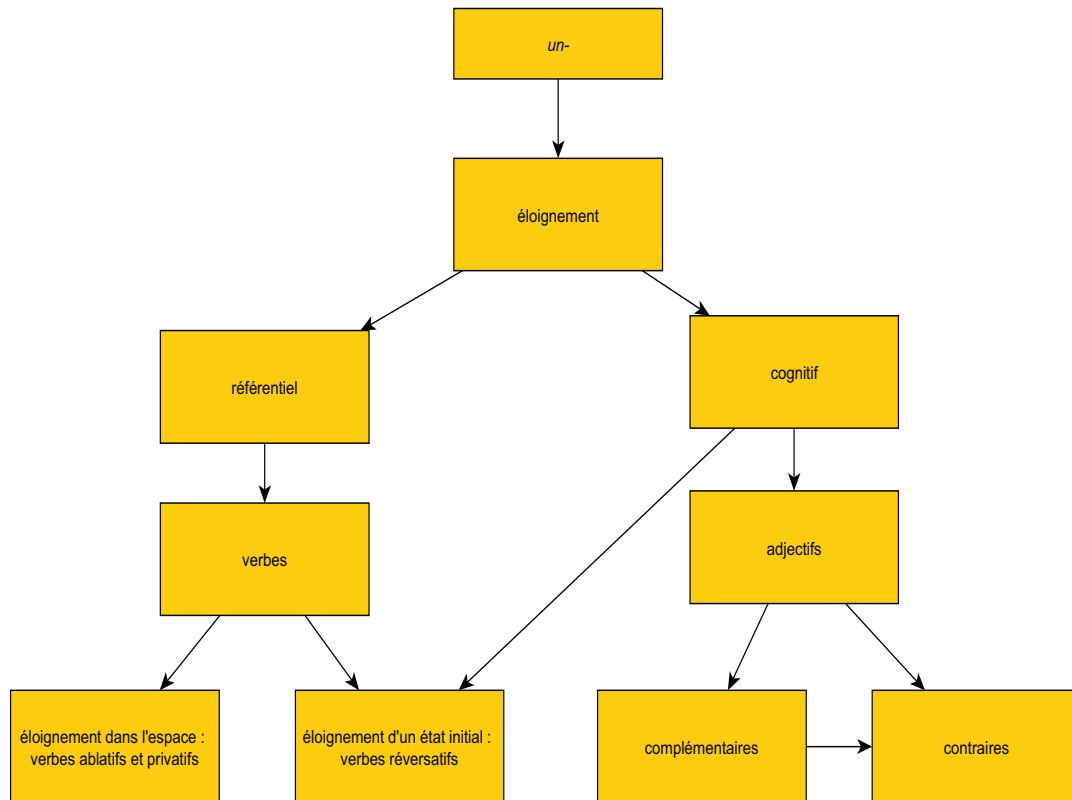


Figure 5. Représentation du préfixe *un-*

5. Conclusion

Les valeurs centrales du préfixe ne suffisent pas à le caractériser, ce qui le définit également est qu'il est la marque d'une sorte de compromis entre expression individuelle, prise en compte de critères extérieurs et consensus au sein d'une communauté plus large. *Un-* exprime le rejet d'une notion, mais il est aussi signe d'interaction, qui se fait interaction intégrée, c'est-à-dire pris en compte d'attentes collectives. Il est le signe d'une attitude analytique et de secondarité. D'autre part, de la lexicalisation dont il relève également, il tire une forme de mise à distance du réel.

CONCLUSION

Cette thèse a visé à démontrer que *un-* est un opérateur idiosyncrasique, bien distinct d'autres « outils » qui paraissent remplir la même fonction, et qu'il correspond à un seul et même morphème en dépit de ses valeurs logiques en première approche variées. Sa singularité et son unicité tiennent à l'expérience du référent qu'il traduit, commune aux verbes et aux adjectifs préfixés.

Par « expérience », nous entendons une saisie singulière du réel, qui découle d'une mise en perspective et d'une mise à distance de la réalité extralinguistique, mais également d'une appropriation de cette réalité due à l'étiquetage qui en est fait par l'intermédiaire d'un lexème déjà forgé.

En quoi consiste cette saisie ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes d'abord intéressée aux verbes, puis aux adjectifs préfixés. Nous avons étudié chacune de ces catégories sous quatre angles différents : les instructions sémantiques dont *un-* est vecteur, la morphologie des lexèmes formés, les champs sémantiques dans lesquels il apparaît et l'écart entre notre morphème et d'autres négateurs (adverbe *not* et préfixes *de-*, *dis-*, *in-* et *non-*).

Il nous est apparu que *un-* peut prendre des valeurs différentes en fonction de la base des lexèmes formés et du savoir encyclopédique associé au référent de la base. Il peut former des verbes ablatifs, privatifs, réversatifs et, pour ce qui est des adjectifs, des complémentaires et des contraires. Ces valeurs ne sont pas les seuls constituants identitaires du préfixe dans la mesure où il partage ces instructions sémantiques avec d'autres préfixes.

L'étude des champs sémantiques permet une caractérisation plus précise. Nous avons constaté que certains sémantismes semblent « appeler » le préfixe : les verbes préfixés par *un-* renvoient à la mise au jour, à la rupture et au détachement, au déroulement et au déploiement, à l'ouverture et à l'expansion, ainsi qu'à la perte d'équilibre. Dans tous ces cas, il s'agit d'un mouvement d'éloignement, d'affranchissement. Nous avons également noté que les verbes-bases renvoient à des états intrinsèquement réversibles et que les procès dénotés sont relativement concrets, techniquement simples et font partie d'un univers quotidien.

En cela, *un-* se distingue des autres préfixés du domaine verbal : *de-* et *dis-*. Les

procès dénotés par ces derniers ne sont pas réversibles et la transformation en jeu avec les verbes en *un-* est souvent plus superficielle. Par ailleurs, les verbes préfixés par *dis-* et *de-* sont associés à d'autres domaines et sont souvent plus spécifiques morphologiquement. Les procès diffèrent également quant à leurs participants : ceux des verbes en *un-* tendent à être des objets ou des animés envisagés dans leur dimension corporelle, matérielle.

Ces caractéristiques témoignent de ce que l'emploi de *un-* est révélateur de la place du locuteur : les procès dénotés par les verbes préfixés par ce morphème sont « dans l'ordre des choses », de sorte que l'énonciateur joue un rôle minimal, il se fait simple observateur. Les procès liés à l'affectivité ou l'activité cognitive sont relativement rares avec *un-* : les verbes préfixés ne s'attachent pas en priorité au sujet humain en tant que tel. Ces lexèmes vont de pair avec un certain détachement à l'égard des événements rapportés. *Un-* ne se réduit donc pas au véhicule de valeurs logiques, il ne s'applique pas à toute base parce qu'il est le reflet d'une perception singulière de la réalité.

Les adjectifs en *un-* traduisent également un rapport spécifique à l'extralinguistique. Ils s'inscrivent dans le même paradigme que la négation par *not* dans la mesure où le locuteur a souvent le choix entre les négateurs *not* ou *un-* lorsqu'il veut nier un adjectif. *Un-* diffère de son concurrent en ce qu'il réfute une notion tout en stabilisant son opposé. Cette stabilisation a pour corollaire l'observabilité du référent des adjectifs par un témoin extérieur. Comme pour les verbes, *un-* est une marque de distanciation.

Toutefois, notre préfixe peut être l'outil d'une évaluation. Ses domaines sémantiques de spécialisation confirment cette hypothèse : ce sont souvent des adjectifs évaluatifs, liés aux sentiments, aux goûts, ainsi qu'à la remise en question de l'action humaine sur un objet. Ces champs lexicaux témoignent des deux orientations des adjectifs : ils ont à voir avec le jugement que l'on peut porter sur l'objet qualifié, toutefois, ce jugement se targue d'objectivité dans la mesure où il est présenté comme consensuel.

Le statut d'intermédiaire des lexèmes tient à ce que le préfixe traduit la prise en compte d'une autre réalité que celle qui est perçue, une confrontation avec des critères extérieurs à la situation : il implique analyse et préconstruction, ainsi qu'une certaine neutralité. Les critères qui sous-tendent le recours à *un-* sont présentés comme partagés par une communauté linguistique donnée. *Un-* implique une comparaison sur

laquelle tous devraient pouvoir s'accorder.

Ainsi, ces adjectifs livrent eux aussi souvent un point de vue de troisième personne : le locuteur n'a pas un accès direct aux pensées de l'individu qu'il décrit, par exemple, il se base sur son attitude, ses faits et gestes pour en déduire son état intérieur. Le recours à *un-* tient à ce qui est observable, il repose sur des données perceptibles. Néanmoins, son emploi est souvent indissociable d'une évaluation affective, ce qui tient au processus d'une assimilation qui échoue : la négation marque le caractère inattendu de ce qui se présente, or l'« extra-ordinaire » est de nature à susciter une réaction émotionnelle.

Cette orientation sémantico-référentielle se reflète dans les types morphologiques les plus répandus d'adjectifs préfixés par *un-*. La forme même des adjectifs à base verbale, de loin les plus nombreux, transforme une absence de procès en qualité structurelle, logée dans un objet, dépendant de son substrat, et non des agents potentiels du procès ou des circonstances. Ces lexèmes se centrent sur ce qu'ils qualifient et minimisent le rôle du locuteur : celui-ci paraît se contenter de décrire des faits, alors même qu'il fait connaître son opinion. Les caractéristiques syntaxiques et morphologiques de ces adjectifs sont en accord avec leurs propriétés sémantiques. Elles reflètent la matérialisation de l'absence du procès évoqué et la conversion de la non-actualisation en une propriété constitutive de leur support.

Ici aussi, nous avons comparé *un-* avec des morphèmes proches, *in-* et *non-*, pour mieux cerner ce qui fait le propre du préfixe. Ces confrontations mettent en évidence le rattachement de *un-* à l'intériorité du sujet et à son expérience du monde : il porte tout autant sur la réalité que sur l'effet qu'elle a sur l'observateur. *Un-* matérialise la continuité et l'interaction constante entre le sujet et le monde. Il est donc à la fois personnel et objectif.

Les adjectifs en *un-* permettent d'exprimer une évaluation tout en codant l'universalité de ce jugement. Ils se trouvent à la croisée de plusieurs parties du discours, de l'appréciation et de la description factuelle, du jugement personnel et d'une caution généralisée.

Le cadre morphologique établi permet de rendre compte de l'unicité de *un-* par-delà la multiplicité des instructions sémantiques qu'il peut incarner. Un modèle morphologique adéquat nous semble devoir définir une instruction sémantique centrale, qui se décline en fonction de la base. *Un-* peut adopter plusieurs valeurs, la

signification des lexèmes forgés, en particulier dans le cas des verbes, n'est pas strictement compositionnelle, elle dépend de facteurs pragmatiques, de la connaissance du monde des interlocuteurs, etc. La base joue le rôle de repère minimal à partir duquel se construit un sens compatible avec les instructions sémantiques propres au préfixe. L'instruction commune aux adjectifs et aux verbes est celle d'éloignement : celui-ci est littéral dans le cas des verbes, cognitif pour les adjectifs. Semble s'opérer, des verbes aux adjectifs, une sorte de transfert du niveau référentiel au niveau métalinguistique.

La représentation du préfixe doit également tenir compte du type de référents auxquels renvoient les lexèmes, du point de vue traduit par ce morphème et du mode épistémologique de description dont il relève. De ce point de vue, verbes et adjectifs se rejoignent en ce que *un-* est un signe double : celui d'une mise à distance et d'une appropriation simultanées.

Les réalités extralinguistiques auxquelles renvoient *un-* sont très différentes dans le cas des adjectifs et des verbes, néanmoins, on peut relever, au-delà des divergences superficielles, une indéniable unité : il paraît possible de considérer *un-* comme un morphème unique, qui se caractérise par ses valeurs logiques mais aussi par le rapport qu'il code au monde extralinguistique.

Nous espérons, au cours de cette étude, avoir mis au jour les propriétés centrales du préfixe, identifié les traits distinctifs et contribué à la définition d'une approche morphologique qui rende compte de l'expérience du monde traduite par les préfixes.

Cette étude reste malgré tout incomplète : un examen plus approfondi des autres préfixes négatifs de l'anglais, ainsi que de l'économie des préfixes négatifs dans d'autres langues, permettrait de mieux connaître le champ de la négation.

ANNEXE

Extrait de Bergson [1907] 2007

BERGSON H. *L'Evolution créatrice*. Paris : Presses Universitaires de France, [1907] 2007, p. 286-295.

Au fond, c'est bien de ce prétendu pouvoir inhérent à la négation que viennent ici toutes les difficultés et toutes les erreurs. On se représente la négation comme exactement symétrique de l'affirmation. On s' imagine que la négation, comme l'affirmation, se suffit à elle-même. Dès lors la négation aurait, comme l'affirmation, la puissance de créer des idées, avec cette seule différence que ce seraient des idées négatives. En affirmant une chose, puis une autre chose, et ainsi de suite indéfiniment, je forme l'idée de Tout : de même, en niant une chose, puis les autres choses, enfin en niant Tout, on arriverait à l'idée de Rien. Mais c'est justement cette assimilation qui nous paraît arbitraire. On ne voit pas que, si l'affirmation est un acte complet de l'esprit, qui peut aboutir à constituer une idée, la négation n'est jamais que la moitié d'un acte intellectuel dont on sous-entend ou plutôt dont on remet à un avenir indéterminé l'autre moitié. On ne voit pas non plus que, si l'affirmation est un acte de l'intelligence pure, il entre dans la négation un élément extra-intellectuel, et que c'est précisément à l'intrusion d'un élément étranger que la négation doit son caractère spécifique.

Pour commencer par le second point, remarquons que nier consiste toujours à écarter une affirmation possible. La négation n'est qu'une attitude prise par l'esprit vis-à-vis d'une affirmation éventuelle. Quand je dis : « cette table est noire », c'est bien de la table que je parle : je l'ai vue noire, et mon jugement traduit ce que j'ai vu. Mais si je dis : « cette table n'est pas blanche », je n'exprime sûrement pas quelque chose que j'aie perçu, car j'ai vu du noir, et non pas une absence de blanc. Ce n'est donc pas, au fond, sur la table elle-même que je porte ce jugement, mais plutôt sur le jugement qui la déclarerait blanche. Je juge un jugement, et non pas la table. La proposition « cette table n'est pas blanche » implique que vous pourriez la croire blanche, que vous la croyiez telle ou que j'allais la croire telle : je vous préviens, ou je m'avertis moi-même, que ce jugement est à remplacer par un autre (que je laisse, il est vrai, indéterminé). Ainsi, tandis que l'affirmation porte directement sur la chose, la

négarion ne vise la chose qu'indirectement, à travers une affirmation interposée. Une proposition affirmative traduit un jugement porté sur un objet; une proposition négative traduit un jugement porté sur un jugement. *La négation diffère donc de l'affirmation proprement dite en ce qu'elle est une affirmation du second degré : elle affirme quelque chose d'une affirmation qui, elle, affirme quelque chose d'un objet.*

Mais il suit tout d'abord de là que la négation n'est pas le fait d'un pur esprit, je veux dire d'un esprit détaché de tout mobile, placé en face des objets et ne voulant avoir affaire qu'à eux. Dès qu'on nie, on fait la leçon aux autres ou on se la fait à soi-même. On prend à partie un interlocuteur, réel ou possible, qui se trompe et qu'on met sur ses gardes. Il affirmait quelque chose : on le prévient qu'il devra affirmer autre chose (sans spécifier toutefois l'affirmation qu'il faudrait substituer à la première). Il n'y a plus simplement alors une personne et un objet en présence l'un de l'autre ; il y a, en face de l'objet, une personne parlant à une personne, la combattant et l'aidant tout à la fois ; il y a un commencement de société. La négation vise quelqu'un, et non pas seulement, comme la pure opération intellectuelle, quelque chose. Elle est d'essence pédagogique et sociale. Elle redresse ou plutôt avertit, la personne avertie et redressée pouvant d'ailleurs être, par une espèce de dédoublement, celle même qui parle.

Voilà pour le second point. Arrivons au premier. Nous disions que la négation n'est jamais que la moitié d'un acte intellectuel dont on laisse l'autre moitié indéterminée. Si j'énonce la proposition négative « cette table n'est pas blanche », j'entends par là que vous devez substituer à votre jugement « la table est blanche » un autre jugement. Je vous donne un avertissement, et l'avertissement porte sur la nécessité d'une substitution. Quant à ce que vous devez substituer à votre affirmation, je ne vous en dis rien, il est vrai. Ce peut être parce que j'ignore la couleur de la table, mais c'est aussi bien, c'est même plutôt bien parce que la couleur blanche est la seule qui nous intéresse pour le moment, et que dès lors j'ai simplement à vous annoncer qu'une autre couleur devra être substituée au blanc, sans avoir à vous dire laquelle. Un jugement négatif est donc bien un jugement indiquant qu'il y a lieu de substituer à un jugement affirmatif un autre jugement affirmatif, la nature de ce second jugement n'étant d'ailleurs pas spécifiée, quelquefois parce qu'on l'ignore, plus souvent parce qu'elle n'offre pas d'intérêt actuel, l'attention ne se portant que sur la matière du premier. Ainsi, toutes les fois que j'accorde un « non » à une affirmation, toutes les fois que je nie, j'accomplis deux actes bien déterminés : 1° je m'intéresse à ce qu'affirme

un de mes semblables, ou à ce qu'il allait dire, ou à ce qu'aurait pu dire un autre moi que je préviens ; 2° j'annonce qu'une seconde affirmation, dont je ne spécifie pas le contenu, devra être substituée à celle que je trouve devant moi. Mais ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux actes on ne trouvera autre chose que de l'affirmation. Le caractère *sui generis* de la négation vient de la superposition du premier au second. C'est donc en vain qu'on attribuerait à la négation le pouvoir de créer des idées *sui generis*, symétriques de celles que crée l'affirmation et dirigées en sens contraire. Aucune idée ne sortira d'elle, car elle n'a pas d'autre contenu que celui du jugement affirmatif qu'elle juge.

Plus précisément, considérons un jugement existentiel et non plus un jugement attributif. Si je dis : « l'objet A n'existe pas », j'entends par là, d'abord, qu'on pourrait croire que l'objet A existe : comment d'ailleurs penser l'objet A sans le penser existant, et quelle différence peut-il y avoir, encore une fois, entre l'idée de l'objet A existant et l'idée pure et simple de l'objet A ? Donc, par cela seul que je dis « l'objet A », je lui attribue une espèce d'existence, fût-ce celle d'un simple possible, c'est-à-dire d'une pure idée. Et par conséquent dans le jugement l'objet A n'est pas » il y a d'abord une affirmation telle que : « l'objet A a été », ou : « l'objet A sera », ou plus généralement : « l'objet A existe au moins comme simple possible ». Maintenant, quand j'ajoute les deux mots « n'est pas », que puis-je entendre par là sinon que, si l'on va plus loin, si l'on érige l'objet possible en objet réel, on se trompe, et que le possible dont je parle est exclu de la réalité actuelle comme incompatible avec elle ? Les jugements qui posent la non-existence d'une chose sont donc des jugements qui forment un contraste entre le possible et l'actuel (c'est-à-dire entre deux espèces d'existence, l'une pensée et l'autre constatée) dans des cas où une personne, réelle ou imaginaire, croyait à tort qu'un certain possible était réalisé. A la place de ce possible il y a une réalité qui en diffère et qui le chasse : le jugement négatif exprime ce contraste, mais il l'exprime sous une forme volontairement incomplète, parce qu'il s'adresse à une personne qui, par hypothèse, s'intéresse exclusivement au possible indiqué et ne s'inquiétera pas de savoir par quel genre de réalité le possible est remplacé. L'expression de la substitution est donc obligée de se tronquer. Au lieu d'affirmer qu'un second terme s'est substitué au premier, on maintiendra sur le premier, et sur le premier seul, l'attention qui se dirigeait sur lui d'abord. Et, sans sortir du premier, on affirmera implicitement qu'un second terme le remplace en

disant que le premier « n'est pas ». On jugera ainsi un jugement au lieu de juger une chose. On avertira les autres ou l'on s'avertira soi-même d'une erreur possible, au lieu d'apporter une information positive. Supprimez toute intention de ce genre, rendez à la connaissance son caractère exclusivement scientifique ou philosophique, supposez, en d'autres termes, que la réalité vienne s'inscrire d'elle-même sur un esprit qui ne se soucie que des choses et ne s'intéresse pas aux personnes : on affirmera que telle ou telle chose est, on n'affirmera jamais qu'une chose n'est pas.

D'où vient donc qu'on s'obstine à mettre l'affirmation et la négation sur la même ligne et à les doter d'une égale objectivité ? D'où vient qu'on a tant de peine à reconnaître ce que la négation a de subjectif, d'artificiellement tronqué, de relatif à l'esprit humain et surtout à la vie sociale ? La raison en est sans doute que négation et affirmation s'expriment, l'une et l'autre, par des propositions, et que toute proposition, étant formée de mots qui symbolisent des concepts, est chose relative à la vie sociale et à l'intelligence humaine. Que je dise « le sol est humide » ou « le sol n'est pas humide », dans les deux cas les termes « sol » et « humide » sont des concepts plus ou moins artificiellement créés par l'esprit de l'homme, je veux dire extraits par sa libre initiative de la continuité de l'expérience. Dans les deux cas, ces concepts sont représentés par les mêmes mots conventionnels. Dans les deux cas on peut même dire, à la rigueur, que la proposition vise une fin sociale et pédagogique, puisque la première propagerait une vérité comme la seconde préviendrait une erreur. Si l'on se place à ce point de vue, qui est celui de la logique formelle, affirmer et nier sont bien en effet deux actes symétriques l'un de l'autre, dont le premier établit un rapport de convenance et le second un rapport de disconvenance entre un sujet et un attribut. — Mais comment ne pas voir que la symétrie est tout extérieure et la ressemblance superficielle ? Supposez abolie le langage, dissoute la société, atrophiée chez l'homme toute initiative intellectuelle, toute faculté de se dédoubler et de se juger lui-même : l'humidité du sol n'en subsistera pas moins, capable de s'inscrire automatiquement dans la sensation et d'envoyer une vague représentation à l'intelligence hébétée. L'intelligence affirmera donc encore, en termes implicites. Et, par conséquent, ni les concepts distincts, ni les mots, ni le désir de répandre la vérité autour de soi, ni celui de s'améliorer soi-même, n'étaient de l'essence même de l'affirmation. Mais cette intelligence passive, qui emboîte machinalement le pas de l'expérience, qui n'avance ni ne retarde sur le cours du réel, n'aurait aucune velléité de nier. Elle ne saurait

recevoir une empreinte de négation, car, encore une fois, ce qui existe peut venir s'enregistrer, mais l'inexistence de l'inexistant ne s'enregistre pas. Pour qu'une pareille intelligence arrive à nier, il faudra qu'elle se réveille de sa torpeur, qu'elle formule la déception d'une attente réelle ou possible, qu'elle corrige une erreur actuelle ou éventuelle, enfin qu'elle se propose de faire la leçon aux autres ou à elle-même.

On aura plus de peine à s'en apercevoir sur l'exemple que nous avons choisi, mais l'exemple n'en sera que plus instructif et l'argument plus probant. Si l'humidité est capable de venir s'enregistrer automatiquement, il en est de même, dira-t-on, de la non-humidité, car le sec peut, aussi bien que l'humide, donner des impressions à la sensibilité qui les transmettra comme des représentations plus ou moins distinctes à l'intelligence. En ce sens, la négation de l'humidité serait chose aussi objective, aussi purement intellectuelle, aussi détachée de toute intention pédagogique que l'affirmation. – Mais qu'on y regarde de près : on verra que la proposition négative « le sol n'est pas humide » et la proposition affirmative « le sol est sec » ont des contenus tout différents. La seconde implique que l'on connaît le sec, qu'on a éprouvé les sensations spécifiques, tactiles ou visuelles par exemple, qui sont à la base de cette représentation. La première n'exige rien de semblable : elle pourrait aussi bien être formulée par un poisson intelligent, qui n'aurait jamais perçu que de l'humide. Il faudrait, il est vrai, que ce poisson se fût élevé jusqu'à la distinction du réel et du possible, et qu'il se souciât d'aller au-devant de l'erreur de ses congénères, lesquels considèrent sans doute comme seules possibles les conditions d'humidité où ils vivent effectivement. Tenez-vous en strictement aux termes de la proposition « le sol n'est pas humide », vous trouverez qu'elle signifie deux choses : 1° qu'on pourrait croire que le sol est humide, 2° que l'humidité est remplacée en fait par une certaine qualité *x*. Cette qualité, on la laisse dans l'indétermination, soit qu'on n'en ait pas la connaissance positive, soit qu'elle n'ait aucun intérêt actuel pour la personne à laquelle la négation s'adresse. Nier consiste donc bien toujours à présenter sous une forme tronquée un système de deux affirmations, l'une déterminée qui porte sur un certain possible, l'autre indéterminée, se rapportant à la réalité inconnue ou indifférente qui supprime cette possibilité : la seconde affirmation est virtuellement contenue dans le jugement que nous portons sur la première, jugement qui est la négation même. Et ce qui donne à la négation son caractère subjectif, c'est

précisément que, dans la constatation d'un remplacement, elle ne tient compte que du remplacé et ne s'occupe pas du remplaçant. Le remplacé n'existe que comme conception de l'esprit. Il faut, pour continuer à le voir et par conséquent pour en parler, tourner le dos à la réalité, qui coule du passé au présent, d'arrière en avant. C'est ce qu'on fait quand on nie. On constate le changement, ou plus généralement la substitution, comme verrait le trajet de la voiture un voyageur qui regarderait en arrière et ne voudrait connaître à chaque instant que le point où il a cessé d'être ; il ne déterminerait jamais sa position actuelle que par rapport à celle qu'il vient de quitter au lieu de l'exprimer en fonction d'elle-même.

En résumé, pour un esprit qui suivrait purement et simplement le fil de l'expérience, il n'y aurait pas de vide, pas de néant, même relatif ou partiel, pas de négation possible. Un pareil esprit verrait des faits succéder à des faits, des états à des états, des choses à des choses. Ce qu'il noterait à tout moment, ce sont des choses qui existent, des états qui apparaissent, des faits qui se produisent. Il vivrait dans l'actuel et, s'il était capable de juger, il n'affirmerait jamais que l'existence du présent.

Dotons cet esprit de mémoire et surtout du désir de s'appesantir sur le passé. Donnons-lui la faculté de dissocier et de distinguer. Il ne notera plus seulement l'état actuel de la réalité qui passe. Il se représentera le passage comme un changement, par conséquent comme un contraste entre ce qui a été et ce qui est. Et comme il n'y a pas de différence essentielle entre un passé qu'on se remémore et un passé qu'on imagine, il aura vite fait de s'élever à la représentation du possible en général.

Il s'aiguillera ainsi sur la voie de la négation. Et surtout il sera sur le point de se représenter une disparition. Il n'y arrivera pourtant pas encore. Pour se représenter qu'une chose a disparu, il ne suffit pas d'apercevoir un contraste entre le passé et le présent ; il faut encore tourner le dos au présent, s'appesantir sur le passé, et penser le contraste du passé avec le présent en termes de passé seulement, sans y faire figurer le présent.

L'idée d'abolition n'est donc pas une pure idée ; elle implique qu'on regrette le passé ou qu'on le conçoit regrettable, qu'on a quelque raison de s'y attarder. Elle naît lorsque le phénomène de la substitution est coupé en deux par un esprit qui n'en

considère que la première moitié, parce qu'il ne s'intéresse qu'à elle. Supprimez tout intérêt, toute affection : il ne reste plus que la réalité qui coule, et la connaissance indéfiniment renouvelée qu'elle imprime en nous de son état présent.

De l'abolition à la négation, qui est une opération plus générale, il n'y a maintenant qu'un pas. Il suffit qu'on se représente le contraste de ce qui est, non seulement avec ce qui a été, mais encore avec tout ce qui aurait pu être. Et il faut qu'on exprime ce contraste en fonction de ce qui aurait pu être et non pas de ce qui est, qu'on affirme l'existence de l'actuel en ne regardant que le possible. La formule qu'on obtient ainsi n'exprime plus simplement une déception de l'individu : elle est faite pour corriger ou prévenir une erreur, qu'on suppose plutôt être l'erreur d'autrui. En ce sens, la négation a un caractère pédagogique et social.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMCZEWSKI H., DELMAS C. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Colin, 1982, 353 p.

ALGEO J. « The Vogueish Uses of *Non* ». *American Speech*, 1971, vol. 46, n°1/2, p. 87-105.

AMIOT D. *L'Antériorité temporelle dans la préfixation en français*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1997, 339 p.

AMIOT D. « La Catégorie de la base dans la préfixation en DE- » in *La Raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, B. FRADIN. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamin Publishing Company, 2008, p.1-15.

ANDREWS E. « A Synchronic Semantic Analysis of *De-* and *Un-* ». *American Speech*, 1986, vol. 61, n° 3. p. 221-232.

ANSCOMBRE J.-C. « L'Insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation des adjectifs » in *La Négation : actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992*, P. ATTAL (éd.), LINX, numéro spécial 29, 1994, p. 299-321.

ANSCOMBRE J.-C., LEEMAN D. « La dérivation des adjectifs en *-ble* : morphologie ou sémantique ». *Langue française*, 1994, Vol. 103. p. 32-44.

APOTHELOZ D. « Le Rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe négatif *in-* ». *Cahiers de linguistique analogique*, 2003, n°1, p. 35-63.

APOTHELOZ D. « Le Préfixe *RE-* et l'antonymie directionnelle en français ». *Synergie Pologne*, 2005, n°2, t. 2, Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 12-18.

ARISTOTE. *Catégories*, traduit par ILDEFONSE F., LALLOT J. Paris : Editions du Seuil, 2002, 368 p.

ARISTOTE. *Métaphysique*, traduit par DUMINIL M.-P., JAULIN A. Paris : Flammarion, 2008, 495 p.

ARRIVE M. « Destin lacanien de la discordance et de la forclusion » in *La Négation : actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992*, P. ATTAL (éd.), LINX, numéro spécial 29, 1994, p. 11-26.

ATTAL P. (éd.). *La Négation : actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992*. LINX, numéro spécial 29. 390 p.

- AUDI R. (éd.). *The Cambridge Dictionary of Philosophy* (2^e édition). Cambridge : Cambridge University Press, 1999, XXXV-1001 p.
- AUSTIN J. L. *Philosophical Papers* (3^e édition). Oxford, New York, Toronto : Oxford University Press, 1979, VII-306 p.
- AYER A. J. « Negation ». *Philosophical essays*. London : Macmillan, 1954, p. 36-65.
- BALDI P., BRODERICK V., PALERMO D. S. « Prefixal Negation of English Adjectives: Psycholinguistics Dimensions of Productivity » in *Historical Semantics, Historical Word-Formation*, J. FISIAK J. (éd.), Berlin, New York, Amsterdam : Mouton de Gruyter, 1985, p. 33-57.
- BASSAC C. *Principes de morphologie anglaise*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2004, 362 p.
- BENVENISTE E. *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1. Paris : Gallimard, 1966, II-357 p.
- BERGSON H. *L'Évolution créatrice*. Paris : Presses Universitaires de France, [1907] 2007, XI-14-693 p.
- BERLANGA DE JESÚS L. « Propuesta acerca del prefijo *in-* negativo del francés contemporáneo ». *Thélème*, 2000, n° 15. p. 193-204.
- BERLANGA DE JESÚS L. « Nuevas propuestas acerca de la prefijación negativa : el prefijo *in-* » in *Lengua española y estructuras gramaticales*, A. VEIGA, M. R. PEREZ (éds.), Universidad de Santiago de Compostela, 2001, p. 35-47.
- BHAT D.N.S. *The Adjectival Category: Criteria for Differentiation and Identification*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamin Publishing Company, 1994, XII-295 p.
- BOLINGER D. *That's that*. The Hague, Paris : Mouton, 1972, 79 p.
- BOLINGER D. *Meaning and Form*. London, New York : Longman, 1977, X-212 p.
- BOONS J.-P. « Sceller un piton dans le mur ; desceller un piton du mur : pour une syntaxe de la préfixation négative ». *Langue française*, 1984, Vol. 62. p. 95-126.
- BOTTINEAU D. « Les Cognèmes de l'anglais : principes théoriques » in *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe, Actes du IX^e colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*, R. LOWE (éd.), Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2002, 423-437.
- BOTTINEAU D. « Les Cognèmes de l'anglais et autres langues » in *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théories et applications, Actes du Colloque de Tromsø organisé par le Département de Français de l'Université, 26- 28 octobre 2000*, A. OUATTARA (éd.), Gap : Ophrys, 2003, p. 185-201.
- BOTTINEAU D. « De la linguistique à la traductologie : remarques sur les suffixes -y

et -ous et leurs traductions françaises » in *Traductologie, linguistique et traduction*, M. BALLARD, A. EL KALADI (éds.), Arras : Artois Presses Université, 2003. p. 73-82.

BOTTINEAU D. « Le Problème de la négation dans la langue anglaise et sa solution dans la langue anglaise : le cognème N » in *La Contradiction en anglais*, C. DELMAS, L. ROUX (éds.), Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004, p. 27-53.

BOURQUIN G. « Les Opérations linguistiques sous-jacentes aux emplois de bon, bien et beau en français ». *Studia linguistica*, 1983, 37 :1. p. 49-82.

BOURQUIN G. « Comment la langue perçoit le négatif » in *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, L. BEGIONI L., C. MULLER (éd.), Lille : Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2007, p. 435-443.

BYBEE J. L. *Morphology : A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1985, XII-234 p.

CHAPMAN D., SKOUSEN R. « Analogical Modeling and Morphological Change: The Case of the Adjectival Negative Prefix in English ». *English Language and Linguistics* 9, 2. Cambridge : Cambridge University Press, 2005, p. 333-357.

Centre interdisciplinaire d'étude et de recherches sur l'expression contemporaine. *Travaux*, vol. 61, *La Négation : Domaine anglais*. Saint-Étienne : CIEREC, 1988, 171 p.

COLEN A. « On the Distribution of *un-*, *de-*, and *dis-* in English Verbs Expressing Reversativity and Related Concepts ». *Studia Germanica Gandensia*, 1980, 21. p. 127-52.

CORBIN D. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, t.1. Lille : Presses Universitaires de Lille, 1987, XVII-512 p.

CORBIN D. « Introduction. La Formation des mots : structures et interprétations ». *Lexique*, 10, *La Formation des mots : structures et interprétation*, Presses Universitaires de Lille, 1991, p. 7-30.

CORBIN D. « Préfixes et suffixes : du sens aux catégories ». *Journal of French Language Studies*, 2001, Vol. 11, n°1. Cambridge : Cambridge University Press, p. 41-69.

CORBIN D., TEMPLE M. « Le Monde des mots et des sens construits : Catégories sémantiques, catégories référentielles ». *Cahiers de lexicologie*, 1994, vol. 65, 2. p. 5-28.

COTTE P. « La Négation en anglais : Présentation », in *Travaux du CIEREC*, 1988, vol. 61, *La Négation : Domaine anglais*. Saint-Étienne : CIEREC, 1988, p. 7-10.

COTTE P. *L'Explication grammaticale de textes anglais*. Paris : Presses universitaires de France, 1996, 330 p.

- COTTE P. *Grammaire linguistique*. Paris : Didier érudition, 1997, 284 p.
- CRUSE D. A. « Reversives ». *Linguistics*, 17. The Hague, Paris, New York : Mouton Publishers, 1979, p. 957-966.
- CRUSE D. A. *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986, XIV-310 p.
- CRUSE D. A. « Antonymy Revisited: Some Thoughts on the Relationship between Words and Concepts » in *Frames, Fields, and Contrasts: New Essays in Semantic and Lexical Organization*, A. LEHRER, E. KITTAY (éds.). Hillsdale, Hove, London : Lawrence Erlbaum Associates, 1992, p. 289-306.
- CULIOLI A. « La Négation : Marqueurs et Opérations ». *Pour une Linguistique de l'Énonciation*, t. 1. Gap : Ophrys, 1991, p. 91-113.
- CULIOLI A. *Pour une Linguistique de l'Énonciation*, t.1, *Opérations et représentations*. Gap : Ophrys, 1991, 225 p.
- CULIOLI A. 1999. « Existe-t-il une unité de la négation ? » in *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 3 Gap : Ophrys, 1999, p. 67-78.
- CUSIN-BERCHE F. « Des Mots qui bougent : le lexique en mouvement » in *Les Mots et leur contextes*, S. Moirand, F. Rakotonoelina, S. Reboul-Touré, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, p. 29-49.
- DAL G. *Grammaire du suffixe -et(te)*. Paris : Didier Erudition, 1997, 268 p.
- DAL G., GRABAR N., LIGNON S., PLANCQ C., TRIBOUT D., YVON F. « Les Adjectifs de forme *inXable* en français », in *La Négation dans les langues romanes*, F. FLORICIC F. (éd.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 2007, p. 215-234.
- DANON-BOILEAU L. *Le Sujet de l'énonciation : Psychanalyse et linguistique*. Gap, Paris : Ophrys, 1987, 134 p.
- DANON-BOILEAU L. « La Négation : de l'absence au refus, et du refus à l'absence. » in. *La Négation : actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992*, P. ATTAL (éd.), LINX, numéro spécial, 1994, 29, p. 177-189.
- DARMESTER A. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin* (2^e édition). Paris : H. Champion, 1967, VI-365 p.
- DELMAS C. « Négation et sensibilité à la structuration » in *Travaux du CIEREC*, 1988, vol. 61, *La Négation : Domaine anglais*, Saint-Étienne : CIEREC, p. 61-81.
- DESCLES J.-P. « Archétypes cognitifs et types de procès » in *Les Typologies de procès*, C. Fuchs (éd.), Paris : Klincksieck, 1991, p. 171-195.
- DIERICKX J. « Unspeakable, ?Speakable : Negative Adjectives with Potential Positives ». *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 1991, vol. 17. p. 117-124.

DIXON R.M.W. *A New Approach to English Grammar, on Semantic Principles*. Oxford : Clarendon Press, 1991, XVI-398 p.

DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B., MEVEL J.-P. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 1999, 514 p.

DUCROT O. *La Preuve et le dire : langage et logique*. Tours : Mame, 1973, 290 p.

DUCROT O. *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique* (3^e édition). Paris : Hermann, 1991, 326 p.

FOREST R. « La Négation et les verbes d'adhérence. Pour en finir avec le neg-raising » in *La Négation : actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992*, P. ATTAL P. (éd.), LINX, numéro spécial, 1994, 29. p. 48-58.

FOREST R. « Ce qui ne se nie pas dans les langues » in *La Négation : une ou multiple ?* Société de Linguistique de Paris, 1996, Paris : Klincksieck. p. 21-31.

FRADIN B. *Nouvelles Approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003, 347 p.

FRANÇOIS J., VERSTIGGEL J.-C. « Sur la validité cognitive d'une typologie combinatoire des prédications de procès » in *Les Typologies de procès*, C. Fuchs (éd.), Paris : Klincksieck, 1991, p. 197-207.

FREGE G. « Negation » in *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*, P. GEACH P., M. BLACK (éd.), Oxford : Blackwell, 1952, p. 117-135.

FREUD S. 2001. « La (Dé)négation » in *La Symbolicité ou le problème de la symbolisation*, A. KREMER-MARIETTI, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 225-229.

FREY L. « La Négation dans la logique d'Aristote ». *Cahiers Vilfredo Pareto : revue européenne des sciences sociales*, 1987, Cahier 77, t. XXV, *Pensée naturelle. Logique et langage. Hommage à Jean-Blaise Grize*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel. p. 47-60.

FUCHS C. (éd.). *Les Typologies de procès*. Paris : Klincksieck, 1991, 240 p.

FUNK W.-P. « Adjectives with Negative Affixes in Modern English and the Problem of Synonymy ». *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, 1971, n° 19. p. 364-386.

FUNK W.-P. « Towards a Fefinition of Semantic Constraints on Negative Prefixation in English and German » in 1986. *Linguistics across Historical and Geographical Boundaries* Vol. 2: *Descriptive, Contrasted and Applied Linguistics*, D. KATOVSKY D., A. SZWEDEK A. (éds.), Berlin, New York, Amsterdam : Mouton de Gruyter, 1986, p. 877-890.

FUNK W.-P. « On the Semantic and Morphological Status of Reversative verbs in English and German » in 1990. *Further Insights into Contrastive Analysis*, J. FISIAC

(éd.). Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing, 1990, p. 441-459.

GAATONE D. *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz, 1971, 238 p.

GAATONE, D. « Les Préfixes négatifs avec les adjectifs et noms verbaux ». *Cahiers de lexicologie*, 1987, n° 1. p. 79-90.

GARY-PRIEUR M.-N. « Déboiser et déboutonner : Remarques sur la construction du sens des verbes dérivés par dé- » in *Grammaire transformationnelle : Syntaxe et Lexique*, J.-C. CHEVALIER (éd.). Villeneuve d'Ascq : Publications de l'Université de Lille III, 1976, p. 93-138.

GERHARD F. « Le préfixe dé-, dés-: Privation ou inversion? Le cas des verbes préfixés dont la base réfère à une partie d'un tout ». *Orbis Linguarum* [en ligne], 1998, Vol. 9. Disponible sur : <http://www.nkjo-legnica.oswiata.org.pl/data/orbis/text/GERHARD.htm> [consulté le 3 avril 2010].

GERHARD F. « Le Préfixe Dés-, dit négatif et la notion d'éloignement : du déplacement d'entités au changement d'état ». *Scolia*, 1998, Vol. 11. p. 69-90.

GERHARD-KRAIT F. *La Préfixation en dé(s)- : formes construite et interprétations*. 365 p. Thèse : Sciences du langage : Strasbourg 2, 2000.

GERHARD-KRAIT F. « La Spécification du sens des formations verbales déverbales en dé(s)- » in *Par Mots et par vaux*, C. BURIDANT C., G. KLEIBER, J.C. PELLAT (éds.), Louvain, Paris : Editions Peeters, 2001, p. 187-196.

GIVÓN T. « Negation in Language: Pragmatics, Function, Ontology » in COLE P. (éd.). 1978. *Syntax and Semantics*, 1978, n°9. New York, San Francisco, London : Academic Press. p. 69-112.

GOSSELIN, L., FRANÇOIS J. « Les typologies de procès : des verbes aux prédications » in *Les Typologies de procès*, C. Fuchs, Paris : Klincksieck, 1991, p. 19-86.

GUILLAUME G. *Langage et Science du langage*. Québec : Presses de l'Université de Laval, 1964, 286 p.

GUILLAUME G. *Leçons de linguistique*, 3, Série C, 1948-1949, « Grammaire particulière du français et grammaire générale », IV. Québec : Presses de l'Université Laval, Lille : Presses universitaires de Lille, 1973, 256 p.

HAMAWAND Z. *Suffixal Rivalry in Adjective Formation : A Cognitive-Corpus Analysis*. London : Equinox, 2006, 257 p.

HAMAWAND Z. *The Semantics of English Negative Prefixes*. London, Oakville : Equinox, 2009, 173 p.

HORN L. « Morphology, Pragmatics and the Un-verb ». *ESCOL '88: Proceedings of the Fifth Eastern States Conference on Linguistics*, 1988, p. 210-233.

HORN L. *A Natural history of Negation*. Chicago, London : University of Chicago press, 1989, XXII-637 p.

HORN L. « Uncovering the *Un*-Word: A Study in lexical Pragmatics ». *Sophia Linguistica*, 2002, Vol. 49. p. 1-64.

HUDDLESTON R., PULLUM G (éd.). *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002, XVII-1842 p.

HUOT H. « La Préfixation négative en français moderne » in *La Négation dans les langues romanes*, F. FLORICIC (éd.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 2007, p. 177-203.

JANKELEVITCH V. *Le Pur et l'impur*. Paris : Flammarion, 1960, 314 p.

JESPERSEN O. *The Philosophy of Grammar*. London : G. Allen and Unwin, 1924, 360 p.

JESPERSEN O. *Negation in English and Other Languages*. København : A. F. Høst og søn, 1917, 152 p.

JOLY A. *Negation and the Comparative Particle in English*. Québec : Presse de l'Université de Laval, 1967, 44 p.

KALIK A. « La Caractérisation négative ». *Le Français moderne*, 1971, n° 39-2. p. 128-140.

KASTOVSKY D. « The Derivative of Ornative, Locative, Ablative, Privative and Reversative Verbs in English: A Historical Sketch » in *English Historical Syntax and Morphology*, T. FANEGO, M. LOPEZ-COUSO, J. PÉREZ-GUERRA, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 2002, p. 99-109.

KERBRAT-ORECCHIONI C. *La Connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977, 256 p.

KERBRAT-ORECCHIONI C. *L'Enonciation : de la subjectivité dans le langage* (3^e édition). Paris : Armand-Colin, 1997, 290 p.

KLEIBER G. « Adjectifs antonymes : Comparaison implicite et comparaison explicite ». *Travaux de linguistique et de littérature*, 1976, XIV, 1. Strasbourg : Centre de Philologie et de Littératures Romane de l'Université de Strasbourg. p. 277-326.

KLEIBER G. « Dénomination et relations dénominatives ». *Langages*, 1984, n° 76. p. 77-94.

KLEIBER G. *La Sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*. Paris : Presses Universitaires de France, 1990, 199 p.

KLEIBER G. « Remarques sur la dénomination ». *Cahiers de praxématique*, 2001,

vol. 36. p. 21-41.

KLEIBER G. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? ». *Langages*, 1997, n° 127. p. 9-37.

KLIMA E. S. 1964. « Negation in English » in *The Structure of Language: Readings in the Philosophy of Language*, J.A. FODOR, J. KATZ (éds.), New Jersey : Prentice-Hall, 1964, p. 246-323.

KRIEG-PLANQUE A. « L'adjectif « ethnique » entre langue et discours. Ambiguïté relationnelle et sous-détermination énonciative des adjectifs dénominaux ». *RSP, Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2002, n°11. Orléans : Presses Universitaires d'Orléans. p. 103-121.

KRIEG-PLANQUE A. « *Purification ethnique* » : *Une Formule et son histoire*. Paris : CNRS éditions, 2003, 523 p.

KRIEG-PLANQUE A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, 144 p.

KWON H.-S. « Negative prefixation from 1300 to 1800: A case study in *in-/un-*variation ». Disponible sur <http://icame.uib.no/ij21/kwon.pdf> [consulté le 8 mars 2008].

LALANDE A. 1997. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (4^e édition). Paris : Presses universitaires de France, 1997, XXIV-1323 p.

LANCRI A. « Négation, non-existence et structuration en Egyptien ancien ». *Cahiers de praxématique*, 1993, vol. 23, *La Négation et ses marges : absence, écart, rupture*. Montpellier : Equipe de recherche associée 966. p. 117-134.

LANGACKER R.W. *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1, *Theoretical Prerequisites*. Stanford : Stanford University Press, 1987, X-516 p.

LAPAIRE J.-R., ROTGÉ W. *Linguistique et grammaire de l'anglais* (2^e édition). Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1993, 734 p.

LARREYA P., RIVIERE C. *Grammaire explicative de l'anglais* (2^e édition). Harlow : Longman, 1999, 383 p.

LEEMAN D. « Deux classes d'adjectifs en *-ble* ». *Langue française*, 1992, vol. 96, n° 1. p. 44-64.

LEHRER A., LEHRER K. 1982. « Antonymy » in *Linguistics and Philosophy*, Vol. 5. W. ROBERT, R.E. GRANDY (éd.), Dordrecht, Boston : D. Reidel Publishing Company, 1982, p. 483-501.

LIEBER R. *Morphology and Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press, 2004, 196 p.

- LJUNG M. « A note on Privative Verbs ». *Anglia*, 1976, vol. 94. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. p. 436-440.
- LYONS J. *Semantics*, vol. 1. Cambridge, London, New York : Cambridge University Press, 1977, XIII-371 p.
- MALRIEU J.-P. *Evaluative Semantics. Cognition, Language and Ideology*. London, New York : Routledge, 1999, 328 p.
- MARCHAND H. *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz, 1960, XX-379 p.
- MARCHAND H. « Review of Karl E. Zimmer *Affixal Negation in English and Other Languages: An Investigation of restricted Productivity* (Supplement to *Word* 20: 2, Monograph 5, New York 1964) ». *Language*, 1966, vol. 42, n° 1. p. 337-349.
- MARCHAND H. *Studies in Syntax and Word-Formation*. München : Wilhelm Fink Verlag, 1974, 439 p.
- MARTIN R. « Sur la Monovalence de la négation » in *La Négation : une ou multiple ?*, Société de Linguistique de Paris, Paris : Klincksieck, 1996, p. 13-20.
- MAYNOR N. « The Morpheme *Un* ». *American Speech*, 1979, vol. 54, n°4. p. 310-311.
- METTINGER A. *Aspects of Semantic Opposition in English*. Oxford : Clarendon Press, 1994, VIII-205 p.
- METTINGER A. « Contrast and Schemas: Antonymous Adjectives ». *Issues in Cognitive Linguistics : 1993 Proceedings of the International Cognitive Linguistics Conference*, L. DE STADLER, C. EYRICH C. (éds), The Hague : Mouton de Gruyter, 1999, XIX-605 p.
- METTINGER A. « Lexical Semantics and the Early Modern English Lexicon: The Case of Antonymy » in *Studies in Early Modern English*, D. KASTOVSKY (éd.), Berlin, New York : Mouton de Gruyter, 1994, p. 205-215.
- METTINGER A. « (Image-) Schematic properties of antonymous adjectives », *Views*, 1996, vol. 5, n°1&2, p.12-26. Disponible sur : http://anglistik.univie.ac.at/fileadmin/user_upload/dep_anglist/weitere_Uploads/Views/Views96.pdf [consulté le 13 avril 2011].
- MOHLO M. « L'Hypothèse du « formant ». Sur la constitution du signifiant, esp. *un/no* », in *Grammaire et histoire de la grammaire : Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, C. BLANCHE-BENVENISTE, A. CHERVEL, M. GROSS (éds.), 1988, Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence. 494 p.
- MULLER C. « Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en *dé-* négatif ». *Travaux de linguistique et de philologie*. Paris : Klincksieck, 1990, p. 171-192.

MULLER C. *La Négation en français: Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Librairie Droz, 1991, 470 p.

NAUDE G. « Négation interne et négation externe dans le cadre de l'opposition rhématique/thématique. » Travaux du CIEREC, *Apports français à la linguistique anglaise*, 1982, vol. 35, Saint-Étienne : CIEREC, p. 33-38.

NØLKE H. *Le Regard du locuteur, Pour une Linguistique des traces énonciatives*, Vol. 1. Paris : Editions Kimé, 1993, 301 p.

ORWELL G. *Nineteen Eighty-Four*. London : Penguin Books, 2000, 268 p.

PAILLARD M., VIDEAU N. « Les Verbes français préfixés en *dé-* et leurs traduction en anglais » in *Préfixation, préposition, postpositions : Etudes de cas*, M. PAILLARD (éd.), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 75-92.

PLAG I. *Word-Formation in English*. Cambridge, New York, Port Melbourne, Madrid, Cape Town : Cambridge University Press, 2003, XIII-240 p.

PLATON. *Le Sophiste* in *Œuvres complètes*, t. II. Paris : Gallimard, 1950, 1700 p.

POTTIER B. *Systématique des éléments de relation : étude de morphosyntaxe structurale romane*. Paris : Klincksieck, 1962, VIII-376 p.

POTTIER B. « Les Voix de français. Sémantique et syntaxe ». *Cahiers de lexicologie*, 1978, vol. 33, n°II. p. 3-39.

PRUVOST J., SABLAYROLLES J.-F. *Les Néologismes*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003, 127 p.

QUIRK R., GREENBAUM S., LEECH G., SVARTVIK J. *A Comprehensive Grammar of the English language*. London, New York : Longman, 1985, X-1779 p.

RIDDLE E. M. « A Historical Perspective on the Productivity of the Suffixes *-ness* and *-ity* » in 1985. *Historical Semantics, Historical Word Formation*, J. FISIAK (éd.), Berlin, New York, Amsterdam : Mouton de Gruyter, 1985 p. 435-462.

RIME B. *Le Partage social des émotions*. Paris : Quadrige/PUF, 2005, XVI-420 p.

ROGGERO J. « Les Antonymes affixaux : négation syntaxique ou lexicale ? ». Travaux du CIEREC, *Apports français à la linguistique anglaise*, vol. 35, 1982, p. 39-54.

ROUSSET E. *Les Intermittences de l'être : Lecture du Sophiste de Platon*. Lagrasse : Verdier, 2009, 89 p.

SABLAYROLLES J.-F. *La Néologie en français contemporain: Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : Honoré Champion, 2000, 588 p.

SABLAYROLLES J.-F. « Néologisme et nouveauté ». *Cahiers de lexicologie*, Vol.

LXIX. Paris : Didier érudition, 1996, p. 5-42.

SAMI ANWAR M. « The Case of *un-* ». *Acta Linguistica Hungarica*, 1995, vol. 43, 1-2. Budapest : Akadémiai Kiadó. p. 3-17.

SAPIR E. « Grading: a study in semantics ». *Philosophy of Science*, 1944, n° 11. p. 93-116.

SELKIRK E. *The Syntax of Words*. Cambridge, Massachusetts, London : The MIT Press, 1982, X-136 p.

SIEGEL D. 1973. « Nonsources of Unpassives » in *Syntax and Semantics*, J. P. KIMBALL (éd.), vol. 2. New York, London : Seminar Press, 1973, p. 301-318.

SOCIETE DE LINGUISTIQUE DE PARIS. *La Négation : une ou multiple ?* Paris : Klincksieck, 1996, n°4, 146 p.

SPENCER A. *Morphological Theory: An Introduction to Word Structure in Generative Grammar*. Cambridge : Cambridge University Press, 1991, XVIII-512 p.

SWEETSER E. *From Etymology to Pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge : Cambridge University Press, 1991, XI-174 p.

TAMBA I. « Du Bruit et de la rumeur » in *Etudes de lexicologie, lexicographie et stylistiques offertes en hommages à Georges Matoré*. TAMBA I. (éd.), Paris, 1987, p. 239- 249.

TAYLOR J. R. « Old Problems: Adjectives in Cognitive Grammar ». *Cognitive Linguistics*, 1992, vol. 3. p. 1-46.

TEMPLE M. *Pour une Sémantique des mots construits*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1996, 373 p.

TOTTIE G. 1980. « Affixal and Non-affixal Negation in English – Two Systems in (Almost) Complementary Distribution ». *Studia Linguistica*, vol. 34, 2. p. 101-123.

TOURATIER C., ZAREMBA C. *La Négation*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2007, 184 p.

TOURNIER J. *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Paris, Genève : Champion-Slatkine, 1985, 517 p.

TOURNIER J. « La Négation lexicalisée » in Travaux du CIEREC, 1988, vol. 61, *La Négation : Domaine anglais*, Saint-Étienne : CIEREC, p. 47-58.

TOUSSAINT M. *Contre l'Arbitraire du signe*. Paris : Didier Erudition, 1983, 141 p.

TRAUGOTT E. C. « On the Rise of Epistemic Meaning in English : An Example of Subjectification in Semantic Change ». *Language: Journal of the Linguistic Society of America*, 1989, vol. 65, n°1. p. 31-55.

TUGGY D. « Schematicity » in *The Oxford Handbooks of Cognitive Linguistics*, D. GEERAERTES, H. CUYCKENS (éds.), Oxford, New York : Oxford University Press, 2007, p. 82-116.

UNGERER F. « Word-Formation » in *The Oxford Handbooks of Cognitive Linguistics*, D. GEERAERTES, H. CUYCKENS (éds.), Oxford, New York : Oxford University Press, 2007, p. 650-675.

VAN DER WOUDE T. « Litotes and Downward Monotonicity » in *Negation: A Notion in Focus*, H. WANSING (éd.), Berlin, New York : Walter de Gruyter, 1996, p. 145-167.

VER ECKE W. *Negativity and Subjectivity: A Study about the Function of Negation in Freud, Linguistics, Child psychology and Hegel*. Brussels: Paleis der Academien, 1977, 231 p.

VIDALENC J.-L. « Esquisse d'une réponse casuelle à quelques problèmes de négation en langue orale et en langue des scientifiques », in Travaux du CIEREC, 1988, vol. 61, *La Négation : Domaine anglais*, Saint-Étienne : CIEREC, p. 11-23.

VIDEAU N., CARRE P., HANOTE S., ZUMSTEIN F. « Les préfixes anglais *un-* et *de-* : Étude phonétique et acoustique » *Corela*, numéro thématique « Parole », 2010
Disponible sur <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php/%20http://index.php?id=1081> [consulté le 17 avril 2011].

WASON P.C. « In Real Life, Negatives are False ». *Logique et analyse*, 1972, n° 57-58 p. 16-38.

WIERZBICKA A. *Semantic Primitives*. Frankfurt : Athenäum, 1972, 235 p.

WIERZBICKA A. *Lingua Mentalis: The Semantics of Natural Languages* Sydney, New York, London : Academic Press, 1981, XI-317 p.

WIERZBICKA A. *The Semantics of Grammar*. Amsterdam, Philadelphia : J. Benjamins, 1988, X-617 p.

WIERZBICKA A. *Cross-Cultural Pragmatics: The Semantics of Human Interaction*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter, 1991, XIII-502 p.

WIERZBICKA A. *Semantics, Culture, and Cognition: Universal Human Concepts in Culture-specific Configurations*. New York, Oxford : Oxford university press, 1992, VIII-487 p.

WIERZBICKA A. *Emotions across Languages and Cultures: Diversity and Universals*. Cambridge. Cambridge University Press, 1999, 349 p.

WIERZBICKA A. *English: Meaning and Culture*. Oxford : Oxford University Press, 2006, IX-352 p.

WIERZBICKA A. *Experience, Evidence, and Sense. The Hidden Cultural History of English*. Oxford : Oxford University Press, 2010, X-460 p.

ZEMB J.-M. « L'Autre et le faux, allies ou usurpateurs du néant » in *La Négation: Etudes contrastives*, Centre de recherche en linguistique contrastive, Paris : Service des publ. de la Sorbonne nouvelle Paris III, 1986, p. 81-99.

ZIMMER K. E. *Affixal Negation in English and Other languages: An Investigation of Restricted Productivity*, Supplement to *Word*, 1964, vol. 20, n° 2 Monograph n°5. 105 p.

CORPUS :

AUSTER P. *The New York Trilogy*. London : faber & faber, 2004, 320 p.

British National Corpus, disponible sur : <http://www.natcorp.ox.ac.uk>

Corpus of Contemporary American English, disponible sur : <http://corpus.byu.edu/coca>

Kaufman C., script de *Synecdoche, New York*, disponible sur : *The Internet Movie Script Database* (IMSDb), <http://www.imsdb.com/scripts/Synecdoche,-New-York.html>

The New York Times, disponible sur : <http://www.nytimes.com>

SAVAN L. 2005. *Slam Dunks and No Brainers: Pop Language in Your Life, the Media, and, Like ... Whatever*. New York : Vintage Books, 2005, 340 p.

SMITH Z. *On Beauty*. London: Penguin, 2005, 446 p.

WATSON B. 2010. « Visitation » in *The Pen/O. Henry Prize stories*. L. FURMAN L. (éd.), New York : Anchor Books, 2010, p. 139-157.

OUVRAGES LEXICOGRAPHIQUES :

Duden, *Deutsches Universalwörterbuch* (7^e édition). Mannheim, Dudenverl., 2011.

Oxford Advanced Learner's Dictionary, disponible sur : <http://www.oxfordadvancedlearnersdictionary.com>

Oxford English Dictionary, disponible sur : <http://www.oed.com>

Index des noms d'auteurs

- Adamczewski, 239
 Algeo, 342, 353, 355, 356
 Amiot, 15, 65, 118
 Andrews, 12, 15, 364, 365, 366
 Anscombre, 278, 346, 347
 Aristote, 8, 48, 49, 54, 55
 Attal, 61
 Ayer, 36, 37, 38
 Baldi, 342
 Bergson, 7, 13, 17, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 377
 Berlanga de Jesús, 277
 Boons, 15, 124
 Bottineau, 17, 81, 83, 84, 85
 Broderick, 342
 Bybee, 88
 Colen, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 191, 219, 221, 222
 Corbin, 8, 17, 64, 66, 67, 68, 69, 74, 75, 77, 78, 81, 185, 385
 Cotte, 5, 266, 267, 268, 302, 332, 333
 Cruse, 9, 11, 56, 57, 58, 59, 120, 121, 122, 246, 272, 313, 314, 315, 318, 329, 330
 Culioli, 7, 33, 40, 43, 51, 366, 367
 Darmesteter, 64, 88
 Delmas, 259
 Dierickx, 15
 Dixon, 309, 310, 330, 331
 Dubois, 55
 Ducrot, 7, 37, 38, 50, 61, 239
 Frege, 50, 389
 Freud, 41, 396
 Frey, 48, 49
 Fuchs, 388, 389, 390
 Funk, 15, 29, 30, 92, 119, 120, 231, 332
 Gaatone, 15, 279, 280, 285
 Gerhard, 15, 45, 64, 65, 67, 70, 74, 75, 76, 77, 119, 124, 125, 126, 224, 225
 Giacomo, 55
 Givón, 59, 60, 61
 Guespin, 55
 Guillaume, 240
 Hamawand, 8, 14, 17, 71, 72, 74, 80, 81, 87, 119, 220, 222
 Horn, 15, 30, 31, 33, 50, 51, 92, 122, 131, 160, 248, 316, 317, 353, 354, 358, 359, 366
 Huddleston, 22, 24, 25, 26, 162, 179, 241, 242, 243, 343
 Huot, 15, 260
 Jespersen, 15, 30, 246, 247, 248, 326, 327, 339
 Kalik, 357
 Kastovsky, 117, 118
 Kleiber, 33, 44, 45, 46, 47, 70, 225
 Klima, 8, 49, 50, 243
 Krieg-Planque, 269
 Kwon, 336
 Langacker, 64, 78, 79, 80, 87, 88, 366, 369
 Lapaire, 238, 239
 Larreya, 272
 Leeman, 280, 285
 Lieber, 331, 357, 365
 Lyons, 57, 58, 359, 360
 Marcellesi, 55
 Marchand, 12, 15, 23, 24, 31, 82, 193, 246, 339, 341, 342, 343, 344, 351, 359, 363, 364
 Maynor, 12, 15, 364, 365
 Mével, 55
 Nølke, 7, 37, 38, 331, 359
 Palermo, 342
 Platon, 33, 394
 Pullum, 22, 24, 25, 26, 162, 179, 241, 242, 243, 343
 Quirk, 21, 22, 23, 24, 87, 231, 330
 Riddle, 8, 17, 81, 82, 83
 Rimé, 328
 Rivière, 272
 Roggero, 251
 Rotgé, 238, 239
 Sablayrolles, 154, 157
 Selkirk, 339, 340, 341
 Siegel, 15
 Temple, 66, 67, 76, 77, 78
 Tottie, 15, 245

Wierzbicka, 312, 313, 324, 325, 352

Zimmer, 15, 326, 327, 328, 353, 354,
393

Cette thèse porte sur le préfixe *un-* en anglais contemporain. Elle vise à préciser le fonctionnement du préfixe dans deux parties du discours, les verbes et les adjectifs, et à déterminer quelle est la place de ce morphème dans l'économie de la négation et de l'opposition. Nous nous interrogeons sur l'unité du morphème à travers ces deux parties du discours, dans lequel il véhicule des instructions sémantiques différentes (il forme des termes qui sont les contraires ou les contradictoires de leur base, ainsi que des verbes réversatifs, privatifs et ablatifs). Par ailleurs, nous verrons que le préfixe ne se définit pas uniquement par ses instructions sémantiques : il partage celles-ci avec d'autres préfixes (*in-*, *non-*, *de-* et *dis-*). Notre objectif sera de déterminer quels sont les autres traits définitoires du préfixe. Nous nous pencherons sur la morphologie des lexèmes formés et nous nous interrogerons sur ce qui motive les préférences morphologiques du préfixe. Nous nous intéresserons aussi aux champs lexicaux dont relèvent les lexèmes formés par *un-* car ceux-ci semblent se regrouper autour de quelques axes sémantiques privilégiés. Enfin, nous comparerons *un-* à d'autres types de négation. Cette étude empirique, qui repose sur des données recueillies dans des ouvrages lexicographiques ainsi que sur de vastes corpus tels que le *Corpus of Contemporary American English* et le *British National Corpus*, nous permettra de théoriser une approche morphologique qui nous paraisse convenir à l'étude des affixes dérivationnels et de mettre en valeur l'importance de l'aspect sémantique des lexèmes formés.

morphologie ; préfixation ; sémantique ; négation ; opposition

The Prefix *un-* in Contemporary English : a Semantic and Referential Characterisation. A Study of Two Word Categories : Verbs and Adjectives

This thesis deals with the prefix *un-* in contemporary English. It aims to analyse how the prefix works in two word categories, verbs and adjectives, and to determine the characteristic features of the morpheme as a means to express negation and opposition. This prefix can fulfil various roles and convey different semantic instructions; it forms lexemes that are the antonyms or the contradictories of their bases, as well as reversative, privative and ablative verbs. Besides, *un-* is not solely defined by its semantic instructions: it shares them with other prefixes, such as *in-* and *non-* for adjectives, and *de-* and *dis-* in the case of verbs. The goal of this thesis is therefore to identify the defining features of the prefix. The morphology of the lexemes formed is analysed: *un-* tends to prefix adjectives with verbal roots, whereas the morphological constraints that apply to the *un-* prefixation are less numerous with verbs. This thesis attempts to determine the causes of these morphological tendencies and to study the relationship between morphology and semantics. For that purpose, it deals with the lexical fields to which those lexemes belong as they appear to cluster around a few semantic axes. Furthermore, *un-* is compared with the negative adverb *not* and with the negative reversative, privative and ablative prefixes *in-*, *non-*, *dis-* and *de-*. This empirical study, relying on data collected in lexicographical works as well as on large electronic corpora such as the *Corpus of Contemporary American English* and the *British National Corpus*, tests the validity of the approach defined in the first part for the study of derivational affixes.

morphology; prefixation; semantics; negation; opposition

Discipline : Linguistique anglaise

École doctorale V Concepts et langages

28, rue Serpente

75006 Paris